

UNIVERSITE DES SCIENCES ET DES TECHNOLOGIE DE LILLE
FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES

EQUIPE DE RECHERCHE IMN/GREL UNIVERSITE DU LITTORAL COTE D'OPALE EN
PARTENARIAT AVEC LE CLERSE DE L'UNIVERSITE DE LILLE 1

LA RETROCESSION DE HONG KONG A LA CHINE : DE
L'OUVERTURE AUX DESEQUILIBRES REGIONAUX

Thèse pour le Doctorat en Sciences Economiques
(arrêté du 25 avril 2002)

Présentée et soutenue publiquement par

M. Frédéric Chavy

Sous la direction de

M. Hassan Zaoual

Jury :

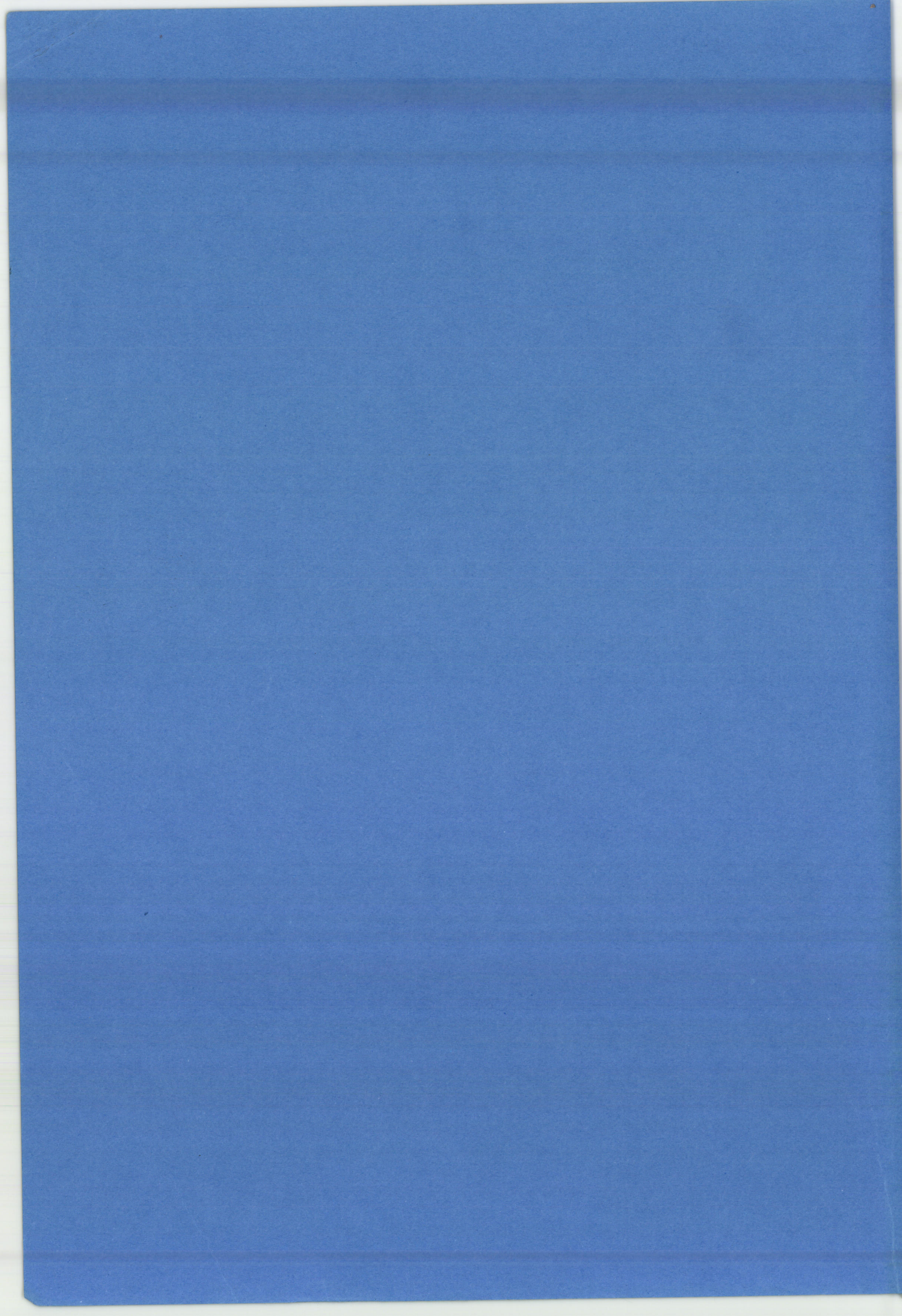
- M. Hassan Zaoual : directeur de thèse, maître de conférences, Université de Lille 1
- M. Henri-François Henner : rapporteur, professeur, Université de Clermont-Ferrand 1
- M. François-Régis Mahieu : rapporteur, professeur, Université de Versailles St Quentin en Yvelines
- M. Philippe Rollet, professeur, Université de Lille 1

7171 2003

SCD LILLE 1



D 030 215935 5



UNIVERSITE DES SCIENCES ET DES TECHNOLOGIE DE LILLE
FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES

EQUIPE DE RECHERCHE IMN/GREL UNIVERSITE DU LITTORAL COTE D'OPALE EN
PARTENARIAT AVEC LE CLERSE DE L'UNIVERSITE DE LILLE 1

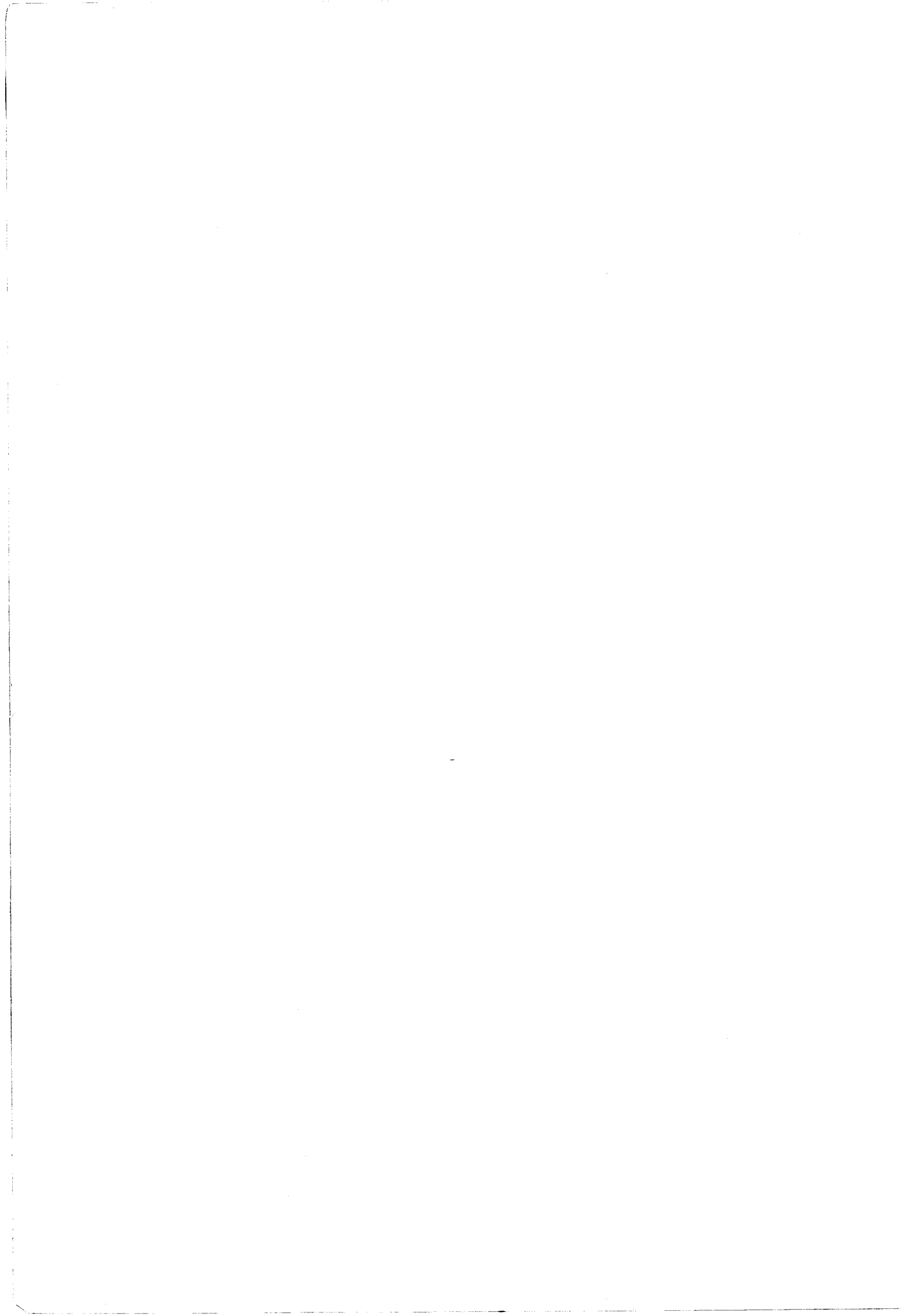
LA RETROCESSION DE HONG KONG A LA CHINE : DE
L'OUVERTURE AUX DESEQUILIBRES REGIONAUX

A RETOURNER LE		
06 DEC. 2006		05 AVR. 2011
18 DEC. 2006		
23 MARS 2011		
02 MAI 2011		



- M. Hassan Zaou
- M. Henri-François
- M. François-Ré
- Quentin en Yveline
- M. Philippe Rollet

Université de Lille 1
Clermont-Ferrand 1
Université de Versailles St



L'Université des Sciences et des Technologies de Lille n'entend donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises dans les thèses. Ces opinions doivent être considérées comme propres à leurs auteurs.



Remerciements :

La rédaction d'une thèse est un exercice qui s'étale sur plusieurs années. Durant ce laps de temps, j'ai eu l'occasion de rencontrer de nombreuses personnes, de mettre leur patience à l'épreuve et de bénéficier de leurs conseils, il est juste que je leur rende hommage.

Ma gratitude va d'abord à M. Hassan Zaoual qui a dirigé ce travail, ainsi qu'aux autres membres du jury pour avoir accepté de porter attention et d'avoir consacré du temps à cette thèse. M. Henri-François Henner a accepté de discuter lors des colloques annuels de l'Association Tiers-Monde et de m'accueillir, à deux reprises, au CERDI, merci.

Merci également à Mlle Karine Dupréelle, Mme Cécile Marez, MM. Gaël Lagadec et Bruno Boidin pour leur relecture si attentive. Merci à Melle Xubei Luo, doctorante chinoise, de m'avoir permis de lire et d'utiliser ses travaux alors que ce n'étaient encore que des documents de travail, et pour nos conversations à propos de sa langue et de son pays. Merci à Mme Catherine Beyaert-Derue pour sa présence amicale.

L'association Handifac, association des étudiants handicapés de l'USTL et le service 'vie étudiante' ont pris beaucoup d'importance dans ma vie. Merci beaucoup à leurs membres respectifs.

Je dois adresser des remerciements très spéciaux à Mlles Cécile Dujardin et Céline Kammer : merci infiniment.

Merci enfin à ma famille pour leur patience, leur soutien, leur humour. Merci également à mon oncle M. Etienne Hondermarck, son épouse Odile et sa fille Pascaline de m'avoir, par deux fois, accueilli chez eux lorsque la lassitude et le stress ont menacé de prendre le dessus.



Mon regret concerne l'état dans lequel j'ai décidé de soumettre au lecteur le résultat de mes efforts. Sans doute est-il inévitable que, plus la tâche est ambitieuse, moins l'exécution soit adéquate. Lorsque l'on traite d'un sujet aussi vaste que celui abordé ici, l'effort pour rendre ce qu'on écrit aussi bon que possible ne semble jamais suffisant tant qu'on est en possession de ses moyens. Je découvrirai bientôt sans aucun doute que j'aurai dû dire ceci ou cela mieux que je ne l'ai fait, et que j'ai commis des erreurs que j'aurais pu corriger moi-même si j'avais prolongé un peu mon travail. Le respect du lecteur exige, c'est certain, qu'on lui présente un produit passablement achevé. Mais je ne suis pas sûr qu'il faille attendre jusqu'à ne plus pouvoir apporter d'amélioration.

F. Hayek¹

¹ F. Hayek, 1994 (1959), *La constitution de la liberté*, Préface, p. XIX.

Sommaire :

Introduction générale	p. 5
Chapitre I – Présentation générale du monde chinois	p. 16
Chapitre II – Réformes : de leurs bienfaits à leurs effets néfastes	p. 66
Chapitre III – Déséquilibres spatiaux chinois : quelle analyse théorique ?	p. 119
Chapitre IV – Nouvelle économie géographique et théorie du développement local : quel degré de généralisation potentiel ?	p. 181
Conclusion générale	p. 231

Introduction générale :

« Ecouter et choisir entre les avis, voilà le premier pas vers la connaissance ; voir et réfléchir sur ce qu'on a vu, voilà le second pas de la connaissance. »

Confucius¹

Quiconque accepte la définition pour l'économie de « l'allocation de ressources rares », accepte implicitement, celles « d'échange » et de « commerce ». De plus, sauf à considérer l'économie concentrée en un point unique, la notion de « confiance » en constitue un pilier incontournable. Concevoir les réalités sous un angle différent reviendrait à penser les sources de matières premières, les lieux de production et les points de vente confondus dans une localisation unique. Ce serait, évidemment, absurde ! Or, si divers pôles géographiques sont concernés, alors divers propriétaires² sont, inéluctablement, impliqués. De cette logique découle intrinsèquement la nécessité absolue de la confiance. Qui accepterait de vendre ou d'échanger un bien et/ou un service sans espoir de bénéficier d'une contre-partie ou d'une compensation ? Autrement dit, quel être raisonnable consentirait à commercer avec la certitude d'y perdre lors de la transaction³ ?

Le monde chinois, cas empirique étudié ici, ne présente aucun caractère ni d'unité, ni d'unicité. Il est, certes, possible de considérer ces énoncés comme une banalité. Aucun pays ou nation, si petit soit-il, ne saurait être analysé comme monolithique. Toutefois, nous avons utilisé, à dessein, l'expression « monde chinois » ; précisément car la République Populaire de Chine (RPC) ne doit pas être considérée

¹ B. Ducourant, 1995 (1990), *Sentences et proverbes de la sagesse chinoise*, Espaces libres, Albin Michel, Paris, p. 125.

² La notion de « propriété » ne se limite guère ici à la dimension terrienne de la propriété. Elle concerne également la possession des moyens de production et celle des inputs. Ce fait démultiplie le nombre de propriétaires potentiels.

³ Nous ne voulons pas induire le lecteur en erreur. Lors d'une transaction entre agents, fréquemment, les bénéfices respectifs des deux parties ne sont pas égaux. En d'autres termes, l'une des deux parties aura, soit effectué un moins bon calcul que l'autre, soit elle ne pouvait éviter de conclure l'accord. Néanmoins, cette conclusion obéira à une décision raisonnée sous contrainte. L'agent escompte, ainsi, un bénéfice ou, au moins, une perte moins importante qu'en l'absence de transaction.

seule. Il faut y intégrer la dimension de la diaspora chinoise¹. Deux facteurs la distinguent grandement des autres diasporas à travers le monde. *Primo*, si elle est dispersée sur les cinq continents du globe, elle est également présente dans un « pays », lui aussi chinois. Ce dernier est structuré autour d'un système politique indépendant et rival de celui de la République Populaire de Chine. Il s'agit de la République de Chine, c'est-à-dire Taiwan. *Secundo*, cette diaspora est proportionnelle à la taille de la population de la RPC et possède une influence économique par rapport à celle-ci. Dans sa thèse de doctorat, F. Delaune (1996) se demande, sous forme d'hypothèse, si la communauté chinoise expatriée forme une « "nation" sans territoire »².

De fait, donner une définition exacte et exhaustive de la diaspora chinoise est un exercice délicat. P. Trolliet (1994) a éprouvé le besoin de consacrer un ouvrage entier à ce sujet³. La question est de savoir quelles sont les parties du monde à considérer ? Ainsi en fonction du type de réponses apporté à cette interrogation, la définition varie. Deux tendances majeures se dégagent.

La première consiste à appréhender cette réalité sous un angle étroit. En d'autres termes, seuls y rentrent les territoires dont la population est à dominante chinoise : Taiwan, Singapour et Hong Kong. Depuis le premier juillet 1997, il est difficile de considérer, *stricto sensu*, Hong Kong⁴ comme une composante de la diaspora chinoise. Toutefois, en raison de son statut singulier de Région Administrative Spéciale (RAS), il nous paraît impossible de confondre, purement et simplement, Hong Kong et la Chine continentale. Une autre raison nous incite à intégrer Hong Kong à la diaspora. En effet, au cours de ce travail, nous porterons notamment notre attention sur la période qui s'étale de 1978 à la mi-1997 antérieure à la rétrocession. Par souci de simplification, nous nous contenterons de l'approximation 'Hong Kong fait partie intégrante de la diaspora'.

¹ D'où une nécessité accrue de la confiance entre les agents économiques issus des différentes parties de la diaspora.

² Voir F. Delaune, 1996, *Solidarité réciproque généralisée et efficacité : le cas des entreprises familiales chinoises en Malaisie*, Université de Lille I, 296 pages.

³ P. Trolliet, 1994, *La diaspora chinoise*, Que sais-je PUF ?, Paris, 126 pages.

⁴ Au cours de ce travail, nous adopterons l'orthographe utilisé dans la revue *Perspectives Chinoises* à savoir « Hong Kong » et « hongkongais ». De manière plus générale, en ce qui concerne les noms chinois, nous utiliserons la transcription pinyin excepté lorsque ces noms sont plus connus sous d'autres graphies. Ainsi, nous utiliserons « Pékin » à la place de « Beijing » et « Canton » à la place de « Guangzhou ».

La seconde tendance intègre dans cette acception toute communauté chinoise importante et active de par le monde. Dans l'esprit de cette définition, certains quartiers de villes occidentales appartiennent à la diaspora. C'est le cas, par exemple, des *Chinatown* de San Francisco ou de Vancouver. Comme toute définition dont le champ est large, le sens en demeure flou. Cette raison justifie notre choix de toujours entendre ici – excepté mention contraire – le terme de diaspora suivant la première acception.

L'essentiel de cette diaspora s'est constitué au gré des vagues d'immigration qui résultent d'événements historiques¹. Les filières d'immigration mais également les relations avec les provinces de la Chine continentale se structurent en fonction d'« aires dialectales » selon l'expression de P. Trollet (1994). Autrement dit, deux éléments sont fondamentaux aux yeux d'un Chinois quant à ses relations avec d'autres Chinois : le lieu d'origine (J. Thoraval, 1997) et son dialecte d'origine (P. Gentelle, 1989)².

La langue chinoise, et sa décomposition en sous-groupes dialectaux, présente une importance fondamentale dans la structuration des relations inter-individuelles. En effet, les Chinois sont englobés dans des réseaux, nommés « *guanxi* »³. Cette notion désigne plusieurs réalités.

D'abord des liens réticulaires ; liens basés sur une appartenance ethnique et/ou familiale et/ou clanique. Schématiquement, chaque individu représente le maillon d'une chaîne. Lorsque un agent cherche à atteindre un objectif particulier, il peut mobiliser d'autres maillons de la chaîne pour obtenir l'aide nécessaire. Ceux-ci ont obligation, sous certaines conditions, de répondre à la sollicitation. Pour y parvenir, ils peuvent à leur tour, prendre appui sur des membres d'un réseau. Bien évidemment, il

¹ Pour une histoire synthétique de cette formation, voir P. Trollet, 1994, *op. cit.*

² Significativement, une distinction est faite entre les différentes ethnies chinoises. Le mot « chinois » n'a de sens que vis-à-vis des étrangers. Voir J. Gernet, 1994, *L'intelligence de la Chine. Le social et le mental*, NRF Editions Gallimard, Paris, 395 pages et P. Le Corre, 1997, *Après Hong Kong Chinois et cosmopolite : un pays, deux systèmes?*, Editions Autrement, 277 pages.

³ Les réseaux chinois renvoient aussi aux Triades. Celles-ci jouaient un rôle historique à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle. Le docteur Sun Yat Sen a accédé au pouvoir grâce à leur influence. Il s'est essentiellement appuyé sur celles de ces organisations basées à Hong Kong. M.-C. Bergère ; 1994 ; *Sun Yat Sen* ; Fayard ; Paris ; 543 pages. Il semblerait que nombre de ces organisations n'aient plus de buts patriotiques. Leurs objectifs seraient plus criminels. C'est la raison pour laquelle nous n'avons pas approfondi la question. Par définition, l'organisation et les agissements de ces groupes sont dissimulés. Nous ne connaissons pas de travaux universitaires sur le sujet. Cependant, il existe un ouvrage de type journalistique G. L. Posner, 1988, *Warlords of crime*, McGraw Hill Book Company, New York (Version française 1990, *Triades la mafia chinoise*, Stock).

peut s'agir d'un autre réseau que celui précédemment sollicité. Ainsi, des réseaux et leurs influences respectives peuvent se croiser et s'interpénétrer. Intuitivement, on se rend, immédiatement, compte de l'impérieuse nécessité de confiance entre les membres d'un réseau. En l'absence de cette composante, le système pourrait difficilement fonctionner. Tout ceci implique une importante pression sociale pour éviter, le plus possible, les comportements déviants de la norme. Ainsi, existe le concept de « perte de la face ». Si un agent, dont les services ont été demandés par le réseau ne tient pas parole, il perd toute crédibilité et toute considération.

Cette notion désigne également un lieu d'origine, contrairement à la conception occidentale. De nombreux Chinois, notamment, ceux d'outre-mer, pourraient désigner un lieu d'origine situé en République Populaire de Chine. Pourtant, ils ne connaissent pas cet endroit par eux-mêmes pour n'y être jamais allés. Simplement, l'histoire familiale et/ou réticulaire s'y enracine profondément.

A partir de 1978, les dirigeants, sous la férule de Deng Xiaoping, entreprennent des réformes économiques. Depuis le commencement de ces dernières la RPC se trouve dans un « système socialiste réformateur » selon l'expression de J. Kornai (1996, 1993)¹. Ces réformes économiques et la rétrocession de Hong Kong ont intensifié les relations entre la RPC et la diaspora. Ce phénomène a attiré l'attention des observateurs étrangers. Comment est-il possible d'expliquer l'existence de ces liens privilégiés ? La réponse à cette question repose, souvent dans la littérature, sur l'existence du « guanxi ».

Autrement dit, aux yeux d'un observateur non chinois, l'importance des réseaux chinois devient vite évidente. Les règles qui régissent les relations entre les individus sont très complexes, très codifiées. Elles sont également partiellement dissimulées aux yeux des étrangers de manière à protéger leur ciment : la confiance. Cependant, cet observateur doit se garder de l'impression de connaître leur mode de fonctionnement. Comment peut-il juger de la hiérarchisation des divers réseaux ? Comment, pourrait-il savoir, avec précision, quel est l'impact de ce type d'organisation sur le comportement d'un individu ?

¹ J. Kornai, 1996 (1993), *Le système socialiste. L'économie politique du communisme*, PUG, Grenoble, 767 pages.

La prudence s'avère absolument indispensable pour une autre raison. Les Chinois, continentaux ou d'outre-mer, ne sont pas les seuls à établir des relations entre la RPC et la diaspora. Des investissements étrangers utilisent fréquemment la diaspora – Hong Kong en particulier – comme un sésame ou une opportunité pour accéder au marché chinois.

Par ailleurs, comme le remarque M.-C. Bergère (1998), ce type d'analyse a déjà été utilisé au cours des décennies 1960-1970¹. Ces raisonnements s'appuyaient sur une lecture des théories weberiennes pour justifier certaines prévisions. Selon celles-ci, l'Asie du Sud-Est, dans son ensemble, n'accéderait pas au développement à cause de la rigidité du confucianisme et des relations réticulaires. En réalité, cette démarche stigmatisait le confucianisme en le réduisant à la soumission et à l'obéissance au père. La notion de « guanxi », elle, n'était perçue qu'au travers du népotisme.

Bien évidemment, la valeur d'un argument susceptible d'être retourné, en fonction des circonstances, pour consolider une position ou son exact contraire, est quasi nulle.

Pour résumer, l'explication des relations économiques florissantes entre la RPC et la diaspora par l'existence d'un « guanxi » ne nous convainc pas. A nos yeux, cela doit, certainement, favoriser le rapprochement ; mais c'est insuffisant pour en être le principal moteur.

Pour répondre à la question autrement, nous formulons l'hypothèse principale suivant laquelle les relations économiques entre Hong Kong et la Chine fonctionnent sur un modèle « centre-périphérie ». Cette situation empirique est analysable, à la fois, par la nouvelle économie géographique et les effets d'agglomération parmi lesquels il faut considérer le « guanxi ». Cependant, nous allons également tenir compte de l'importance du lien de confiance ; c'est pourquoi nous introduirons les théories du développement local. Ces théories ont été retenues parce que, comme nous le verrons, elles placent en leur centre la question de la confiance. De plus, nous verrons qu'il existe une filiation entre la nouvelle économie géographique et ces théories.

¹ M.-C. Bergère, 1998, *Le mandarin et le comprador*, Hachette-Littératures, Paris, 253 pages.

Toutefois avant d'en arriver à ce stade, nous devons préciser trois points à propos de notre hypothèse :

Premièrement, elle ne tient pas compte du comportement des agents économiques non chinois qui interviennent dans cette partie du monde. Deux raisons guident notre choix à ce propos : d'abord, les firmes multinationales (FMN) sont, principalement, les agents économiques étrangers présents en Chine. Or, généralement, ces firmes déterminent des politiques d'investissements et de conquêtes de marché dans des stratégies globales. Objectivement, elles n'ont aucune raison de se préoccuper des réseaux chinois et de leurs conséquences. De ce fait, même si nous connaissons leur présence, nous pouvons simplifier notre objet d'analyse, en n'en tenant pas compte. Pour nous, les raisons de l'investissement des FMN au sein du monde chinois relève plutôt du champ d'étude des FMN. Ensuite, étudier ensemble les investissements étrangers en Chine et les investissements hongkongais en Chine ou ceux chinois à Hong Kong pourrait poser un problème d'échelle. En effet, la majorité des investisseurs chinois à Hong Kong sont de petite taille (J.-F. Huchet, 1997)¹.

Deuxièmement, nous devons répéter la volonté première des dirigeants chinois de n'ouvrir que des zones très ciblées aux possibilités d'investissements étrangers. Cette décision répondait essentiellement à une volonté politique : celle de conserver une maîtrise aussi parfaite que possible des événements économique du pays – et par là, la haute main sur les rouages du pouvoir. Néanmoins, toute considération économique n'en était pas absente ; la création *ad hoc* d'institutions capables de gérer la transition d'un mode de régulation économique à l'autre exigeait du temps et une progressivité ; à défaut, le système économique encourait le risque d'une complète désorganisation, une perte quasi totale d'efficacité, et par voie de conséquence, une attractivité nulle.

Au regard de ces considérations, les autorités centrales encouragèrent l'apparition de disparités régionales au profit des zones côtières de l'Est, et au grand dam, des régions du centre et de l'ouest. Selon les responsables politiques, l'accumulation des investissements dans les premières devait servir de relais pour des effets d'entraînement dans le reste du pays. Durant la période des années 1980, les déséquilibres se creusèrent donc – et s'accroissent encore. L'important résidait dans la

croissance de la richesse de la Chine dans son ensemble. Les années 1990 apportèrent un changement de politique, notamment par le truchement de la réforme fiscale de 1994, de nouvelles zones ont été créées plus équitablement réparties sur le territoire chinois. Pour les besoins de cette nouveauté, il fallait créer d'autres modalités d'ouverture aux IDE. Nous ne voulons pas nous appesantir sur ces dernières dans le corps du texte, pour ne pas l'alourdir inutilement. C'est pourquoi, nous proposons en annexe 6 un tableau récapitulatif de ces réalités².

Troisièmement, nous restreindrons notre champ d'analyse uniquement à Hong Kong. D'abord, en raison de la rétrocession ; cette dernière semble avoir joué un rôle d'accélérateur dans le rapprochement de ces deux économies. Comme nous le verrons dans les deux premiers chapitres, certaines réformes économiques de la RPC semblent avoir été pensées en fonction de Hong Kong.

A notre connaissance, les ouvrages ou les articles qui analysent les réalités économiques du monde chinois, utilisent comme schéma explicatif soit les réseaux chinois – quitte à en relativiser la portée – soit les concepts de la théorie économique. Par conséquent, l'originalité de notre hypothèse repose sur une tentative de combiner ces deux modes d'explication.

Plus précisément, nous conjecturons que les dirigeants chinois pensaient s'appuyer sur la diaspora pour insuffler à la Chine une croissance déséquilibrée qui, grâce aux effets d'entraînement, se serait étendue à l'ensemble du pays. Selon nous, cette stratégie a fait long feu, nous nous trouvons devant un phénomène de « centre-périphérie » dont le point de gravité se serait déplacé vers les provinces côtières du Sud-Est. Dans le cadre de cette hypothèse, nous ne rejetons ni l'existence ni l'influence des « guanxi », simplement nous cherchons à les comprendre à la lumière de théories économiques. Pour ce faire, nous nous appuyerons sur le concept d'altruisme bienveillant développé notamment par F.-R. Mahieu. Cette théorie prendra place dans une conception plus générale dans laquelle nous chercherons à analyser le rapprochement des économies de Hong Kong et de la Chine par les phénomènes de

¹ J.-F. Huchet, mai-juin 1997, « Les entreprises chinoises à Hong Kong. Des partenaires ambigus dans l'avenir du Territoire » in *Perspectives Chinoises*, n°41, pp. 54-66.

² Le lecteur pourra se reporter à l'annexe 6. Le tableau qui y est reproduit, regroupe trois catégories différentes d'information. La nature des zones considérées, leur nombre en 1995, et leur taux d'imposition.

convergence et de divergence dus notamment à P. Krugman et A. Venables. La notion d'altruisme nous servira à avancer un complément d'explication quant au choix de la localisation des réformes. Pour compléter notre analyse, nous examinerons les théories de croissance déséquilibrée de A. Hirschman et d'unité motrice de F. Perroux pour essayer de comprendre pourquoi la stratégie initiale des autorités chinoises a échoué.

De manière à pouvoir tester notre hypothèse, nous nous devons d'adopter un protocole de tests. Nous nous baserons sur la méthode proposée par Sir K. Popper (1973, 1934)¹.

Selon cet auteur, une hypothèse doit précéder l'observation de faits empiriques de manière à pouvoir éviter une régression à l'infini. A ses yeux, si un cas particulier sert de base pour en déduire un cas général, alors cela conduira nécessairement à multiplier, sans fin, les observations empiriques. Pour écrire les choses en termes poppériens, une logique inductive conduit à faire passer une inférence de l'ordre des énoncés singuliers à celui des énoncés universels. Si une observation de compte-rendu d'expérience doit être un énoncé universel, il faut en prouver la véracité. Cela conduit à des difficultés d'où la nécessité de recourir à un principe inductif d'un ordre supérieur et ainsi de suite.

A partir de là, K. Popper propose une méthode différente. Il nomme celle-ci « méthode inductive de contrôle ». C'est un moyen de chercher, non pas un critère de signification, mais un critère de démarcation².

Pour K. Popper, les progrès de la science ne se font pas de façon positive car une théorie ne peut pas être prouvée de façon définitive. Bien au contraire,

¹ K. Popper, 1973 (1934), *La logique de la découverte scientifique*, Bibliothèque scientifique Payot, Paris, 480 pages.

² Ce point a fait l'objet d'un débat entre les membres du cercle de Vienne, notamment R. Carnap, et K. Popper. Le premier cherche à définir précisément le sens des mots utilisés. Il y a là une volonté positiviste. Si les mots utilisés par la science peuvent être définis, alors il sera possible de clairement distinguer entre la science et la métaphysique. Cette dernière n'aurait aucun sens quant à la connaissance et à la compréhension du monde. Le second n'attache qu'une importance relative aux mots. Pour lui, la métaphysique est significative. Simplement, la métaphysique et la science ne nous disent pas la même chose. Ce point est crucial car il sous-tend toute la conception de la science de K. Popper ; conception sur laquelle nous nous appuyons. Voir à ce sujet A. Soulez, 1989, « Le problème de la démarcation de la science et de la métaphysique dans le débat avec Carnap : la "clarté critique" face à la précision dans les mots. » in *Karl Popper et la science d'aujourd'hui*, Colloque de Cerisy, pp. 135-152.

une théorie est toujours sursitaire¹. Il ne faut pas essayer de justifier une théorie car alors nous sommes amené à la modifier en y ajoutant des axiomes *ad hoc*, par exemple, pour y parvenir.

A contrario, tâcher de falsifier cette théorie en la soumettant à des tests², permet soit de l'invalider, soit de la corroborer provisoirement. Selon K. Popper, il est possible de distinguer quatre étapes au cours desquelles des théories peuvent être mises à l'épreuve :

1/ la comparaison logique des conclusions entre elles qui permet de vérifier la cohérence interne du sujet ;

2/ la recherche de la forme logique de la théorie. Il s'agit de savoir si celle-ci possède les caractéristiques d'une théorie empirique, scientifique ou tautologique ;

3/ la comparaison de la théorie à d'autres théories afin de savoir si celle-ci constitue un progrès scientifique si elle survivait à d'autres tests ;

4/ la mise à l'épreuve en procédant à des applications empiriques des conclusions qui peuvent en être tirées.

Dans notre cas, il convient d'adapter ces quatre étapes de tests à notre sujet. Pour y parvenir nous devons veiller à :

1/ éviter la contradiction entre les conclusions, entraînées par les sous-hypothèses que nous ferons, et l'hypothèse principale ;

2/ traduire nos hypothèses en termes économiques. En effet, si nos hypothèses peuvent s'exprimer en fonction de concepts économiques, nous aurons une garantie relative (mais pas absolue) de ne pas trop nous écarter de la logique et de la rigueur de la discipline ;

3/ confronter nos hypothèses avec les hypothèses de base du développement local et de la théorie des sites symboliques d'appartenance. Cette confrontation devra naturellement s'opérer à la lumière des postulats de la conception

¹ Si nous voulions exprimer cette idée plus rigoureusement, nous écririons : une théorie sortie validée des tests ne peut être soutenue par cette décision positive que le temps qu'elle résiste à des tests systématiques et rigoureux. Par ailleurs, il faut également qu'aucune autre théorie ne la remplace avantageusement.

² K. Popper n'exige nullement que chaque énoncé scientifique ait en fait été soumis à des tests avant d'être accepté mais seulement que tout énoncé de cette espèce puisse être soumis à des tests. Il refuse l'idée selon laquelle il y aurait des énoncés scientifiques que nous devons accepter comme vrais avec résignation, simplement parce qu'il ne semble pas possible, pour des raisons logiques, de les soumettre à des tests.

poppérienne. Instinctivement, on perçoit aisément l'influence de la taille d'un système d'hypothèses sur son degré de corroboration et sa puissance explicative. En effet, plus un système d'hypothèses est restreint, plus le nombre de questions auquel il permet de répondre s'avère faible. Ce fait, qui semble constituer une faiblesse, fonde en définitive une qualité primordiale. La cohésion interne d'un système ainsi se vérifie d'autant mieux ; en outre, il devient extrêmement difficile d'y ajouter ou d'y retrancher un quelconque élément sans en altérer profondément la nature. D'une cohésion si marquée découle une probabilité très forte pour que les éléments de compréhension déduits d'un tel système soient vrais. Autrement dit, nous devons, lors de la confrontation de notre hypothèse avec les théories de référence choisies ici, porter notre attention sur le degré, plus ou moins grand, de généralisation potentiel.

4/ passer nos hypothèses au crible des statistiques disponibles. Nous sommes parfaitement conscient des difficultés importantes engendrées par ce point. Toutefois, celui-ci nous semble malgré tout incontournable. Les difficultés rencontrées seront de plusieurs ordres :

D'abord, la difficulté de collectes des statistiques elles-mêmes. Ce sont bien souvent des statistiques macro-économiques. Il existe peu de statistiques fines notamment en matière d'investissements directs étrangers (IDE)¹. Les séries statistiques fournies par les annuaires statistiques officiels tels le *China statistical yearbook* connaissent des ruptures. L'annuaire peut fournir une série pour l'année t et ne plus le faire pour l'année $t+1$. Cela rend difficile les comparaisons. En outre, les investissements hongkongais, à partir de 1997, ne sont plus, à proprement parler, des investissements étrangers, mais par souci de simplification, nous les désignerons sous ce vocable². Ensuite, les systèmes de collecte de statistiques de Hong Kong et de RPC sont différents. Ces différences persistent malgré la rétrocession. Les statistiques émises par le premier sont plus fiables que celles publiées par le second. En outre, la RPC est encore un Etat socialiste où les résultats économiques doivent répondre à une logique

¹ Voir à ce sujet Qixu Chen, 2000, *Evolution et déterminants de la localisation des IDE en Chine : comportements comparés des principaux investisseurs*, document de travail (version préliminaire), IDREC, CERDI, section II, pp. 3-4.

² Parfois les annuaires statistiques officiels chinois distinguent les catégories « investissements étrangers » et « investissements provenant de Hong Kong, Macao et Taiwan ».

politique¹. Enfin les statistiques peu crédibles résultent des difficultés inhérentes à la taille de la RPC.

Pour clore cette introduction, il nous reste à exposer la façon dont nous allons structurer ces points les uns par rapport aux autres. De manière à éviter les quiproquos, une définition plus fine de notre hypothèse de base et des sous-hypothèses, qui en découlent, s'impose (chapitre I). Une fois cette étape franchie, nous pourrons développer les réalités et les statistiques qui nous permettront de confronter notre conception à la réalité de l'économie chinoise (chapitre II). Arrivé à ce stade, nous nous appuyerons sur les chapitres I et II pour mesurer l'efficacité de nos hypothèses à l'aune des caractéristiques économiques chinoises. Cet exercice nécessite que nous ayons développé les approches théoriques sur lesquelles nous nous appuyons (chapitre III). Pour terminer nous devons confronter les résultats ainsi obtenus à ceux du développement local (chapitre IV).

¹ Voir la préface de J.-L. Domenach et F. Godement (S/D), 1994, *Communismes d'Asie. Mort ou métamorphose?*, Editions Complexe, p. 11.

Chapitre I - Présentation générale du monde chinois

« (...) la capacité de mystification et de manipulation reste entière, peut-être plus dangereuse encore grâce au leurre de l'ordinateur... Le changement fondamental est à l'extérieur de la Chine : c'est la nouvelle conjoncture géopolitique mondiale, et en particulier extrême orientale, où s'inscrit désormais la géographie de ce pays, plus étroitement que jamais. Elle est en effet devenue, depuis les années 1980, partie prenante de ce "nouveau centre du monde" qu'est le Pacifique Nord et c'est cette nouvelle polarisation externe qui remet en cause le devenir géographique de cette masse continentale. »

P. Trolliet¹

Introduction du chapitre

Les locutions « Chine », « empire du milieu » inspirent, aux esprits occidentaux², de nombreux phantasmes : des espoirs les plus optimistes aux inquiétudes les plus folles. Il est vrai, qu'en raison de son étendue géographique, de la taille de sa population, de l'épaisseur de son histoire, de la diversité et de la complexité de sa culture, de nombreuses perceptions de la réalité de ce pays peuvent se faire jour et s'appuyer sur de solides arguments. Autrement dit, se proposer d'étudier – si modestement soit-il – tout ou partie de cette région du monde exige un minimum de précautions¹. Telles sont les raisons qui nous incitent à débiter ce chapitre par des considérations géographiques et démographiques. Deux nuances méritent d'être apportées. D'abord, ces questions ne seront abordées que pour borner la problématique et affiner les limites de sujet de sorte que toute ambiguïté puisse être évitée. Ensuite, nous ne revendiquons, sur ces aspects, aucune compétence particulière. Nous ne visons ni à l'originalité, ni à l'exhaustivité.

¹ P. Trolliet, 2000 (1993), *Géographie de la Chine*, troisième édition mise à jour, Que sais-je ?, PUF, Paris, p. 5. Le mot « extérieur » mis en évidence dans la citation ne l'est pas de notre fait, mais de celui de l'auteur.

² Nous nous contentons d'évoquer des réactions occidentales car nous nous refusons de préjuger de la perception qui peut prévaloir ailleurs, pour de multiples raisons : notamment linguistiques et culturelles.

Par essence, ce chapitre tendra vers la monographie. Il peut sembler étrange d'adopter ce type de démarche pour débiter un travail où la démarche adoptée se réclame ouvertement de l'individualisme méthodologique². N'existe-t-il pas un risque, en procédant selon cette logique, de verser dans une démarche inductive ? La question mérite d'être posée, et il faut bien reconnaître la réalité de ce risque. Malgré tout, l'individualisme méthodologique nécessite de formuler précisément les hypothèses de base retenues, c'est-à-dire de limiter le champ d'application d'une théorie. Voilà à quoi nous voulons tendre dans ce premier chapitre.

Pour y parvenir, nous le diviserons en trois sections. Afin d'être plus explicite, nous pouvons exprimer notre objectif de la façon suivante :

il s'agit de comprendre les raisons pour lesquelles Deng Xiaoping a donné au processus de réformes une structure où les provinces côtières ont été avantagées.

Ainsi, Deng Xiaoping ambitionnait d'ouvrir son pays aux capitaux et aux savoir-faire étrangers afin de sortir son pays de l'ornière et de le transformer en pays développé. Mener à bien une tâche si ardue exigeait de rassurer d'éventuels partenaires étrangers. Or, à nos yeux, il est absolument impossible que les dirigeants chinois aient fait fi de l'existence de la diaspora dans leurs calculs en particulier de Hong Kong.

¹ Voilà pourquoi nous avons voulu mettre la citation de P. Trollet en exergue de ce chapitre. Malgré tout, dans notre esprit, sa diversité et sa difficulté d'étude consubstantielle justifient l'examen de ce pays et en fondent justement l'attrait.

² Il convient de définir ici cette notion. Elle ne peut se comprendre qu'avec son contraire : le holisme. L'opposition entre ces deux notions se comprend dans le sens où la première stipule le besoin de saisir les lois et les diverses contraintes qui façonnent les réactions, ainsi que les modes de fonctionnement d'un ensemble pour comprendre les réactions des sous-éléments qui le composent. Traduire cette phrase en termes économiques reviendrait à écrire que les contraintes et les règles économiques d'une société ou d'une entreprise déterminent inéluctablement les comportements des agents économiques. Ceux-ci ne présentent de sens que si sont connues les contraintes et les règles.

A l'inverse, la seconde valorise le libre-arbitre des agents économiques en tenant compte de leur rationalité ; la multiplicité d'actions individuelles comparables aboutit à dessiner les contours de l'ensemble.

Pour exprimer cette différence autrement, posons E une économie composée d'agents économiques dont les comportements sont notés e_1, e_2, e_n . Nous pouvons décrire le holisme sous la forme :

$E \Rightarrow e_1, e_2, \dots, e_n$ où " \Rightarrow " signifie "implique" (1-1)

De même, l'individualisme méthodologique devient :

$E = (e_1 + e_2 + \dots + e_n) - (e'_1 + e'_2 + \dots + e'_n)$ (1-2)

où e'_1, e'_2, e'_n représentent des comportements opposés ou déviants par rapport aux comportements e_1, e_2, e_n . Bien sûr, dans un tel cas de figure, nous supposons implicitement $(e_1 + e_2 + \dots + e_n) > (e'_1 + e'_2 + \dots + e'_n)$. En toute rigueur, nous aurions dû écrire : $(e_1 + e_2 + \dots + e_n) \geq (e'_1 + e'_2 + \dots + e'_n)$ mais la probabilité que

Naturellement, nous nous conformerons à l'usage selon lequel il convient de glisser du général vers le particulier. C'est pourquoi, nous commencerons par nous pencher sur la géographie du Continent (section I)¹, puis nous porterons notre attention sur quelques aspects démographiques de la Chine et de Hong Kong. Plus précisément, nous allons comparer l'évolution « qualitative » entre les populations chinoises et hongkongaises : si les réseaux ont joué un rôle important dans les relations économiques entre ces deux entités, nous pensons qu'il convient d'en limiter la portée. A nos yeux, le meilleur moyen d'y parvenir est de mettre en lumière que les deux populations ont connu une évolution divergente (section II).

A partir de là, nous verrons que ces réalités ont pesé d'un grand poids – mais ce ne sont pas les seules – dans la décision des dirigeants chinois de localiser les réformes (section III).

Section 1- Principales caractéristiques géographiques chinoises et répartition de la population

Les aspects géographiques nous intéressent dans le cas présent parce que, selon nous, nous nous trouvons devant une situation unique dans l'Histoire : celle du retour sous influence communiste d'une économie de type capitaliste. Cette réalité est d'autant plus surprenante économiquement qu'il s'agit d'une économie dont les performances se situent parmi les plus meilleures au monde.

La situation du monde chinois offre donc depuis 1978 – et plus encore depuis 1984² – aux yeux d'un observateur au moins un paradoxe : ce n'est pas le seul. En effet, la tentation serait grande, en considération des superficies respectives des deux

$(e_1+e_2+\dots+e_n) = (e'_1+e'_2+\dots+e'_n)$, c'est-à-dire que les comportements des agents économiques s'annulent et aboutissent à un effet neutre sur l'économie, est si infime qu'elle en devient négligeable.

¹ Naturellement, vouloir effectuer une comparaison entre un territoire comme celui de la République Populaire de Chine et celui de Hong Kong, par nature si parfaitement antagonistes, relèverait de la gageure. Si examiner quelques aspects très généraux de la géographie chinoise nous permet de faire avancer notre recherche, il n'en va pas de même de l'étude de celle de Hong Kong, nous ne fournirons donc pas cet effort. Bien qu'il aurait pu sembler logique de traiter identiquement les deux « membres de l'équation ».

² Date à laquelle les autorités chinoises et britanniques ont signé l'accord sino-britannique ; cet accord prévoyait la rétrocession de Hong Kong en 1997 et organisait les modalités de préparation de cette dernière.

entités¹, de supputer que la Chine influençait infiniment Hong Kong. Or, ce constat semble faux. De fait, la bonne santé économique de Hong Kong et le montant important des richesses accumulées par ses agents ont marqué les responsables politiques chinois. Ce mimétisme a joué un rôle jusqu'à peser sur la nature même, dès l'origine, des réformes chinoises. Nous défendrons l'importance de la diaspora en général – et de Hong Kong en particulier – dans le choix originel de limiter l'influence géographique des réformes ; mais aussi, selon nous, quant aux choix du lieu de leur implantation.

Par conséquent, les caractéristiques géographiques expliquent, au moins partiellement, l'atypisme de cette partie du monde. D'où l'intérêt d'examiner ces dernières comme moyen de pénétrer le monde chinois.

Les repères nationaux, il est vrai, tels qu'ils existent pour un Européen, ne suffisent pas pour appréhender la réalité et l'étendue du territoire de la République Populaire de Chine. Ses dimensions relèvent effectivement de celles d'un continent et non de celles d'un pays. Ce pays s'étend sur approximativement neuf millions et demi de kilomètres carrés². De telles dimensions, en raison même de leur gigantisme, apparaissent abstraites et ne permettent guère de se faire une idée précise de ce qu'elles recouvrent. Pour s'en rendre compte plus précisément, il suffit de regarder une carte de Chine et de regarder le nombre de pays qui lui sont frontaliers, tout en gardant à l'esprit, qu'environ 18 000 kilomètres forment une façade maritime. P. Trolliet (2000, 1993) en dénombre quinze, et non des moindres en considération de leur superficie elle-même très étendue. Les deux cartes situées dans l'annexe 1³ permettent de visualiser l'ampleur de l'étendue du territoire chinois mais aussi de mesurer sa taille à l'aune de celle de ses voisins.

A l'évidence, une telle superficie ne peut pas être constituée d'un seul bloc. Elle est nécessairement hétérogène. Le géographe P. Gentelle, à la fin des années 1980, essayait de distinguer plusieurs Chine. Néanmoins, en raison du manque de données et de statistiques systématiques, il n'a pu que mettre en lumière une douzaine

¹ Et il en va de même des dimensions démographiques. Nous aborderons cet aspect dans la section suivante.

² P. Trolliet, 2000 (1993) donne, pour sa part, 9 561 240 kilomètres carrés. La complexité du monde chinois est telle que déjà à propos de la superficie exacte de ce pays, les débats commencent. Il s'agit de savoir s'il convient, ou non, comme le font les autorités chinoises, d'y incorporer les 36 000 kilomètres carrés de la superficie de Taïwan.

³ l'une en transcription pinyin, l'autre en transcription traditionnelle.

de zones d'étendues inégales plus développées que les autres¹. Nous n'avons nullement l'intention de nous attarder sur les spécificités géomorphologiques et climatiques qui découlent d'une telle diversité (un tel exercice nous éloignerait trop de notre sujet). Malgré tout à l'évidence, deux caractéristiques de la Chine vont influencer, marquer et dessiner ses structures et ses infrastructures économiques² :

i) les potentiels économiques et les problèmes de développement sont à mesurer à l'aune des dimensions de la République Populaire de Chine. En effet, plus le nombre de paramètres à considérer sera important, plus les agents économiques seront nombreux, plus une décision économique donnera probablement des résultats inattendus³. Voici une raison supplémentaire de concentrer notre attention uniquement sur une très petite parcelle du territoire chinois. A partir de maintenant nous ne parlerons plus que de la province du Guangdong⁴ ;

¹ Pour plus d'informations sur cette tentative, consulter l'ouvrage de J.-P. Larivière et P. Sigwalt, 1996 (1991), *La Chine*, Masson, Paris, p. 89.

² Considérer, *a contrario*, qu'une organisation économique pourrait s'affranchir des contraintes physiques de localisation aboutirait à imaginer le choix d'une localisation d'une activité économique comme neutre. Autrement dit, cela revient à concevoir l'économie concentrée en un point unique. Nous partageons pleinement l'opinion de P.-H. Derycke et J.-M. Huriot. A leurs yeux, négliger la dimension spatiale, qui dans leur article vise la microéconomie, débouche sur trois paradoxes :

- paradoxe face à la réalité économique car l'espace est souvent une variable déterminante des décisions et des stratégies. Tous les types d'acteurs y sont confrontés : le décideur, l'élu, le producteur, le travailleur et le citoyen ;

- paradoxe historique car l'espace a tout naturellement été intégré dans l'émergence d'une pensée économique autonome. Les contributions de modèles formalisés ont, probablement, oublié l'espace parce que l'espace implique forcément une concurrence imparfaite ;

- paradoxe méthodologique : ainsi, écrivent-ils, « *Si on peut facilement faire abstraction de l'espace quand on raisonne sur des agrégats macroéconomiques, voire parfois mésoéconomique, la démarche apparaît moins satisfaisante au niveau microéconomique où les explications sont fondées sur les comportements d'unités de décision individuelles, principalement les ménages et les firmes, et sur les interactions entre ces unités qui sont par définition localisées en des lieux différents.* » Pour cette citation, consulter P.-H. Derycke et J.-M. Huriot « Microéconomie et espace : quelle intégration ? » in *Revue économique*, p. 188.

³ Qu'il s'agisse d'effets positifs, ou d'évolutions négatives. Nous en examinerons les raisons *infra*. D. Lombard nous semble exprimer magistralement cette idée : « *Il ne faudrait pourtant jamais perdre de vue l'extrême diversité de l'espace chinois, ni les différences parfois considérables qui opposent entre elles des provinces aussi vastes et aussi peuplées que des Etats européens.* » D. Lombard, 1980, *La Chine impériale*, Que sais-je ?, PUF cité par J.-P. Larivière et P. Sigwalt, 1996 (1991), *op. cit.*, p.80.

⁴ Les zones économiques spéciales y sont, en effet, majoritairement concentrées. En effet, pour des motivations qui seront exposées lors de la section 3, les dirigeants chinois ont décidé de limiter l'influence géographique des zones économiques spéciales dans le Guangdong et dans le Fujian. En outre, les relations économiques avec l'extérieur se sont essentiellement instaurées entre la diaspora et les zones économiques spéciales implantées dans ces deux provinces. Autrement dit, ce sont les zones où se sont cristallisées les relations économiques entre la Chine et Hong Kong.

ii) le sous-sol chinois abrite différents types de richesses et de matières premières. Et celles-ci sont dispersées dans diverses zones du territoire chinois. Par conséquent, les transports y tiendront une place cruciale¹.

Nous pouvons, dès lors, nous attarder sur la répartition de la population chinoise du continent. A nos yeux, cela ne constitue nullement un détour. En effet, l'objectif de la section suivante sera de comparer deux à deux l'évolution des populations chinoises et hongkongaises. La superficie de Hong Kong se révèle si peu étendue que s'interroger sur la répartition de la population hongkongaise paraît nettement superflu. Le tableau 1-1 indique le nombre de personnes province par province de 1980 à 1995.

¹ De fait, les transports constituent en Chine l'un des principaux problèmes. Ces difficultés sont connues sous le nom de « goulets d'étranglement ». De nombreux ouvrages consacrés à l'économie chinoise en parlent. Quant à nous, nous nous contentons d'en faire le constat.

Tableau 1-1 : Total population by region (10 000 persons)¹

Region	1980	part relative*	1985	1990	1995	part relative*	Evolution 1980-1995*
Beijing	904	0,92%	981	1086	1251	1,05%	347
Tianjin	748,9	0,76%	804,8	866,3	894,7	0,75%	145,8
Hebei	5168	5,24%	5548	6159	6437	5,38%	1269
Shanxi	2476,5	2,51%	2673,5	2899	3077,3	2,57%	600,8
Mongolie int.	1876,5	1,90%	2015,9	2162,6	2284,4	1,91%	407,9
Liaoning	3486,9	3,54%	3686,2	3913,3	4034	3,37%	547,1
Jilin	2210,7	2,24%	2298	2440,2	2550,9	2,13%	340,2
Heilongjiang	3204	3,25%	3357	3543	3701	3,09%	497
Shanghai	1146,5	1,16%	1216,7	1283,4	1301,4	1,09%	154,9
Jiangsu	5938,2	6,02%	6213,5	6766,9	7066	5,90%	1127,8
Zhejiang	3826,6	3,88%	4029,6	4234,9	4389	3,67%	562,4
Anhui	4893	4,96%	5156	5661	6000	5,01%	1107
Fujian	2517,8	2,55%	2713,1	2999,8	3164,6	2,64%	646,8
Jiangxi	3270,2	3,32%	3509,8	3810,6	4062,5	3,39%	792,3
Shandong	7592	7,70%	7711	8493	8705	7,27%	1113
Henan	7285	7,39%	7847	8649	9100	7,60%	1815
Hubei	4684,5	4,75%	4980,2	5439,3	5772,1	4,82%	1087,6
Hunan	5281	5,36%	5622,5	6110,9	6352,5	5,31%	1071,5
Guangdong	5227,7	5,30%	5655,6	6364	6838	5,71%	1610,3
Guangxi	3538	3,59%	3873	4242	4543	3,80%	1005
Hainan	552,5	0,56%	597,5	655,8	723,8	0,60%	171,3
Sichuan	9819,6	9,96%	10187,5	10813,4	11162,9	9,33%	1343,3
Guizhou	2776,7	2,82%	2967,6	3237	3419,5	2,86%	642,8
Yunnan	3173,4	3,22%	3418,1	3730,6	3989,6	3,33%	816,2
Tibet	185	0,19%	199	218	236	0,20%	51
Shaanxi	2831	2,87%	3001	3316	3513	2,94%	682
Gansu	1918	1,95%	2053	2255	2438	2,04%	520
Qinghai	376,9	0,38%	407,4	447,7	481,2	0,40%	104,3
Ningxia	374	0,38%	415	466	512	0,43%	138
Xinjiang	1283	1,30%	1361	1529	1661	1,39%	378
total*	98566,1	100,00%	104499,5	113792,7	119661,4	100,00%	21095,3

Source : *China Regional economy. A profile of 17 years of reform and opening-up*, année 1996, p. 157.

¹ Pour compléter ces données, un tableau, issu du recensement de 1990, retrace, dans l'annexe 3, cette répartition province par province. En outre, deux cartes permettent de voir l'évolution de la répartition de la population chinoise continentale entre 1952 et 1990. Ainsi, il est loisible de constater que le déséquilibre de la répartition démographique ne constitue guère un phénomène nouveau, loin s'en faut.

* Données calculées par nos soins.

Le commentaire du tableau sera bref. Il nous semble parler de lui-même. A l'évidence, et de ce point de vue schématiquement, la Chine se compose de trois parties :

- les provinces côtières (dont le Guangdong) sont très peuplées (et même surpeuplées). Il est utile, à ce propos, de remarquer que si ni en 1980, ni 1995 la province du Guangdong est la plus peuplée¹, elle connaît, en revanche, sur cette période, la plus forte progression ;

- les provinces du centre, bien que très peuplées, le sont déjà moins ;

- les provinces intérieures, quant à elles, le sont nettement moins. La densité y est remarquablement plus basse. (Il importe de noter la vacuité, dans ce cas précis, d'un agrégat global, comme la densité de la population au kilomètre carré, pour l'ensemble de la République Populaire de Chine. Cette moyenne ne tient en effet pas compte des écart-type). Ainsi, L. Bianco (1994)², dans son ouvrage, afin de rendre son propos plus intelligible, imagine un promeneur dont les pas le mèneraient du Sud-Est de la Chine au Nord-Ouest, de sorte que ce marcheur ferait en Chine un périple transversal. Notre explorateur établirait le constat suivant : le territoire chinois ressemble à un vaste désert.

Non seulement les densités des populations en Chine sont très variables, mais la composition de la population chinoise est très disparate. Comme il fallait s'y attendre aux vues de ses dimensions, la Chine est constituée d'une mosaïque de cinquante-six nationalités (dont 55 minorités nationales), dont la principale est celle des Han (considérée comme l'ethnie chinoise). Le tableau A 4-1, qui se trouve en annexe 4, donne la répartition de la population et indique quelle est la proportion des minorités pour chaque grand type de province.

Nous ne voulons pas nous étendre sur les minorités nationales. Toutefois, force est pour nous de prêter attention à trois caractéristiques majeures puisque ces dernières influencent notre problématique :

- le poids relatif de chacune d'entre elles est très faible puisque les Han représentent environ 92% de la population totale³ ;

¹ Elle figure quand même dans les provinces de tête.

² L. Bianco, 1994, *Chine*, collection Dominos Flammarion, Paris, 125 pages.

³ Remarquons, tout de même, leur poids en valeur absolue. Les Ouïgours, par exemple, seraient environ 60 millions d'âmes.

- leur réalité est très variée (y compris entre elles), notamment en termes de religions et de langues (certaines utilisent même le chinois comme langue vernaculaire). La notion de « guanxi » ne peut donc pas leur être appliquée ;

- les minorités nationales se situent essentiellement dans l'Ouest du pays, et dans une moindre mesure, dans les provinces du centre. Elles ne cohabitent donc que partiellement avec les Han et sont localisées loin de Hong Kong.

Une répartition de la population déséquilibrée conduit à attribuer aux infrastructures un rôle crucial. C'est pourquoi dans ce travail, nous comprenons le mot « infrastructure »¹ dans l'acception qui englobe l'ensemble des facteurs qui concourent à une production. Naturellement, qui parle de facteur travail évoque la force de travail de l'agent économique puisque ce dernier entre nécessairement dans une fonction de production. Autrement dit, ce point de vue pondère d'un fort coefficient le poids qu'exercera, sur l'économie, la structure de la population. Tout système économique devra inévitablement composer avec cette contrainte. Nous pouvons même pousser le raisonnement un peu plus loin. Cette infrastructure exercera une influence bien plus importante que les autres. De fait, il semble difficile – voire impossible – de concevoir des infrastructures « matérielles »² implantées dans des aires géographiques où le

¹ Plus précisément, nous nous référons à la définition de H.-F. Henner : « *Le terme d'infrastructure recouvre un ensemble souvent disparate d'éléments nécessaires au fonctionnement de l'économie et permettant de faciliter la circulation des marchandises, des hommes et des idées. On y trouvera par exemple les moyens de communication, les routes, les ports, les chemins de fer, le téléphone etc. La caractéristique principale de ces biens est d'entraîner des effets externes (positifs, mais aussi négatifs) ou de conduire à des monopoles naturels, du fait de l'importance des économies d'échelle ou des coûts fixes de production. Il s'agit donc le plus souvent de "biens publics" en présence desquels le marché ne peut pas toujours assurer la réalisation de l'optimum social, dans la mesure où les procédures d'optimisation individuelles ne prennent pas en compte ces effets externes ; l'intérêt collectif ne pourra être obtenu que si un acteur supplémentaire, l'Etat, intervient pour intégrer ces effets externes dans les procédures d'optimisation, afin de réaliser un niveau plus élevé de bien-être.* », H.-F. Henner, 2001, « L'impact des investissements d'infrastructure dans les économies en développement » in J. Brot et H. Gérardin (S/D), *Infrastructure et développement*, chapitre 2, L'Harmattan, pp. 40-56.

² La locution « matérielle » ne nous convient guère car l'emploi de ce mot n'est guère approprié ici. Malheureusement, nous ne lui avons pas trouvé de substitut plus satisfaisant. Nous optons, donc pour ce mot sous réserve de lui adjoindre un correctif. Le terme « matériel » est ici à comprendre dans l'acception de « tangible ». C'est-à-dire que nous ne limitons pas le sens de ce mot à une infrastructure physique. Autrement dit, dans notre perception, si nous considérons le secteur des transports, les infrastructures routières ne se limiteront pas aux réseaux routiers et autoroutiers. Il faudra y inclure la nécessité de l'entretien et, éventuellement, les cabines de péage. Autrement dit, nous incluons dans la notion « d'infrastructure matérielle » des éléments immatériels indispensables au bon fonctionnement des éléments physiques des infrastructures. *A contrario*, nous qualifierons « d'immatérielles » toutes les infrastructures non physiques et non intégrées dans le fonctionnement d'une infrastructure matérielle.

nombre d'agents économiques est restreint¹. Ne serait-ce que par la difficulté de la division du travail qui en découle et l'absence de marché potentiellement soutenable. Pour exprimer cette idée autrement, nous pourrions l'écrire sous la forme suivante : il existe une corrélation positive entre la fréquence et la qualité des infrastructures et la densité de la population.

Les quelques éléments qui ont été mis en exergue, semblent permettre d'apporter un début de réponse² au paradoxe soulevé en début de chapitre.

En effet, nous nous interrogeons sur le fait que Hong Kong ait exercé une influence déterminante sur la Chine alors, qu'intuitivement, le contraire serait infiniment plus probable. Nous pouvons constater que :

- la grande taille du territoire chinois constitue une faiblesse plutôt qu'une force, car même si son sous-sol est riche, la Chine³ se voit confrontée à de graves goulets d'étranglement au niveau des transports.

- la population chinoise s'avère extrêmement hétérogène et très inégalement répartie sur le territoire⁴. La Chine ressemble finalement, de ce point de vue, à un vaste désert.

Nous pouvons en conclure que l'étendue de la « Chine utile », c'est-à-dire du cœur économique de la Chine est beaucoup moins étendue qu'il ne semblerait de prime abord. La présence et la garantie de l'Etat ne sont pas suffisantes pour y créer et y organiser un marché pérenne, et selon des critères libéraux, performants. L'Etat communiste pourrait même y être un frein. Bref, si Hong Kong semble allouer efficacement l'ensemble de ses ressources pour être concurrentiel, c'est loin d'être le cas pour la République Populaire de Chine. (Nous verrons *infra* que les zones économiques spéciales semblent avoir accentué cet état de fait). Ainsi le point de gravité de la vie économique chinoise se situe bien plus à proximité des côtes que vers le centre du pays. Par conséquent, la disproportion entre le Continent et le Territoire – si elle

¹ Et *a fortiori* des infrastructures « immatérielles ».

² Naturellement, ce ne sont que des pistes de réflexion, nous n'avons pas la prétention – loin s'en faut – d'avoir épuisé le sujet.

³ Nous y reviendrons dans le chapitre III. Ce constat nous ramène au caractère primordial voire vital des capitaux et des infrastructures pour développer une telle masse.

⁴ Puisque nous avons concentré notre attention sur l'aspect économique des réalités chinoises, nous ignorons si ce type de travaux existe, néanmoins nous nous demandons dans quelle mesure l'étude des

demeure impressionnante – voit malgré tout son importance se réduire significativement.

Section 2- De la démographie chinoise et hongkongaise

Dans l'introduction du chapitre, nous avons annoncé une comparaison deux à deux des territoires et des populations. Nous avons effectué la première étape. Il nous reste à franchir la seconde. Fort du résultat antérieur, nous nous demanderons si l'écart entre population chinoise et hongkongaise n'est pas plus restreint qu'il n'y paraît. En effet, si la population de la Chine continentale regroupe à elle seule environ un quart de la population mondiale, l'influence du monde chinois ne se limite guère à ce chiffre pourtant déjà impressionnant. Il convient d'y ajouter les populations respectives des divers membres de la diaspora. Néanmoins, à première vue, et intuitivement, en raison des ordres de grandeur, la taille inaccoutumée de la population de République Populaire de Chine, la relative étroitesse de celles de la diaspora – même globalement considérée – les Chinois d'outre-mer comptent comme une goutte d'eau dans l'océan de la population chinoise totale. La réalité n'est pas aussi tranchée et cette idée mérite d'être nuancée¹.

Le grand Timonier considérerait la taille d'une population comme un atout vital pour son pays. Néanmoins, nous pouvons nous interroger sur l'exactitude de cette assertion. De fait, la Chine ne pourrait devenir le marché comptant le plus grand nombre d'agents économiques qu'à la double condition que :

- ceux-ci connaissent, majoritairement, un niveau de vie et un mode de consommation équivalents à ce que sont ces entités dans les pays « développés » ;
- les difficultés liées aux infrastructures et aux goulets d'étranglement soient résolues.

D'où l'utilité de s'interroger sur l'évolution des deux populations, malgré la disproportion qui existent entre elles. Nous pouvons ajouter qu'en la matière

raisons historiques, géographiques et climatiques d'une telle répartition ne fournirait pas d'intéressants résultats.

¹Cette nécessité devient d'autant plus cruciale dans ce travail où nous ne considérons que Hong Kong (naturellement, nous gardons à l'esprit les réserves, émises dans l'introduction générale, quant à l'appartenance effective de Hong Kong à la diaspora *stricto sensu*).

nous bénéficions d'un précédent. L. Bianco procède, *mutatis mutandis*, dans un article daté de 1985¹, selon une logique identique ; il est vrai que la comparaison qu'il effectue ne concerne pas la RPC et Hong Kong mais la RPC et la République de Chine (RdC), c'est-à-dire Taiwan. La justification fournie par l'auteur de sa problématique nous intéresse particulièrement ici. Il écrit :

La parenté entre les dix-neuf millions d'insulaires et le milliard de continentaux (1 040 000 au 1^{er} janvier 1985) suscite néanmoins un intérêt méthodologique : elle permet l'analyse conjointe du comportement démographique de deux populations appartenant à une même ethnie et soumises à des expériences politiques, économiques et sociales différentes. Les Han (Chinois proprement dits, par opposition aux minorités nationales représentent l'écrasante majorité de la population tant en R.d.C qu'en R.P.C. Ils ont, en dépit de valeurs et de coutumes résolument natalistes, connu depuis une génération une baisse de la fécondité les plus impressionnantes qu'on ait jamais observées. (...) cette baisse a néanmoins été plus importante, plus précoce, plus régulière dans l'île. Elle a également été plus spontanée, plus naturelle en quelque sorte. Le contraste entre une planification des naissances volontairement adoptée ici et imposée là résulte en partie de la différence de deux régimes politiques, dont aucun n'est démocratique², mais dont l'un est beaucoup plus autoritaire (c'est une litote) que l'autre ; il s'explique sans doute plus encore par le rythme inégal du développement économique et des transformations sociales qu'il a induites. A Taiwan, responsables et agents du planning familial n'en sont jamais venu à imposer des quotas aux couples d'un quartier ou d'une usine. Ils n'étaient pas tentés d'envisager pareille extrémité, si puissante était la tendance à la modification des comportements ancestraux relatifs à la procréation. La tâche des cadres communistes sur le continent était autrement ardue...³

La plupart des données chiffrées dont nous disposons au sujet de la population hongkongaise date du recensement partiel de 1996 – et dont les résultats ont été publiés dans le premier trimestre de 1997⁴. Or, pour opérer des comparaisons qui conservent une quelconque pertinence – et puisqu'à notre connaissance, les résultats du recensement chinois effectué en 2000 ne sont pas encore connus, nous baserons sur les annuaires statistiques parus en 1996 et 1998 (ces derniers donnent respectivement les résultats pour les années 1995 et 1997) afin d'essayer de limiter autant que possible le

¹ Voir L. Bianco, juin 1985, « La transition démographique en Chine Populaire et à Taiwan » in *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, Volume 16, numéro 1.02, pp. 5-43.

² Naturellement, depuis l'écriture de cet article qui date de 18 ans, le système politique de Taiwan s'est démocratisé. Ce changement n'a pas amélioré les relations entre Taiwan et le Continent. Les journaux se sont abondamment fait l'écho de ce contentieux.

³ L. Bianco, 1985, *op. cit.*, p. 6.

⁴ Un recensement plus récent a été conduit dans le Territoire en mars 2001, mais les résultats ne sont pas encore tous publiés. Ainsi, peut-on lire dans le *China statistical Yearbook* dans son édition 2001 : « *With the release of the preliminary results of the 2001 Population Census in end August 2001, population released in earlier periods for 1996 to 2000 have been revised accordingly. Similarly, other statistics which in the process of their compilation have involved the use of population figures have also been revised where appropriate.* » p. 800.

biais temporel. Malgré tout, nous mesurons pleinement les réserves que sont susceptibles d'engendrer des comparaisons effectuées dans de telles conditions.

Nous souhaitons justifier des motivations de nous exposer ainsi à la critique. Celles-ci sont au nombre de trois et nous les exposons en fonction de l'importance qu'elles revêtent à nos yeux :

- toute utilisation de données chiffrées en économie déclenche des discussions et de très nombreux travaux s'appuient sur des indicateurs qui portent à caution : ne serait-ce que parce que les avis sont partagés sur leur mode de calcul. Malheureusement, en ces domaines si la rigueur scientifique devait toujours s'appliquer dans sa plénitude, presque toutes les utilisations de chiffres seraient caduques ;

- notre but est d'éclairer l'évolution divergente des populations de par et d'autre de la rivière Shenzhen. Poursuivre cet objectif concourt bien à étayer notre idée de départ à savoir la nécessité pour Deng Xiaoping – et ses pairs – de rassurer les partenaires étrangers. Or, les partenaires en question sont essentiellement constitués des Chinois d'outre-mer et des agents économiques occidentaux. De fait, comme nous le verrons, les caractéristiques démographiques hongkongaises se rapprochent des réalités occidentales. Dès lors, nous supputons l'obligation pour les dirigeants chinois de donner des gages tant aux agents économiques d'outre-mer qu'aux Occidentaux ;

- les écarts, comme nous le constaterons, entre les deux populations semblent suffisamment remarquables pour imaginer qu'il s'agit bien d'un trend. De fait, les données démographiques nous semblent être des données de long terme – et ce d'autant que les proportions mêmes de la population chinoise la rendent inélastique à des changements brutaux.

Nous allons pour comparer les deux populations adopter le même schéma¹. Fidèle au principe de l'entonnoir, commençons par les modalités de croissance des populations. Ensuite, nous opérerons de même mais cette fois-ci qualitativement, c'est-à-dire que nous chercherons à savoir quelles sont les filières d'études capables de drainer le plus d'étudiants².

¹ Seuls auront à varier les formes et les détails des statistiques que nous utiliserons. Cette contrainte est intimement liée à la qualité et à la variété des données que nous avons pu rassembler.

² Nous insistons sur ce point, fort de la conviction d'après laquelle les compétences acquises, façonnent à terme les différentes structures de l'économie *via* les savoir-faire et les spécialisations mises en valeur. La République Populaire de Chine fonctionne encore selon les principes communistes, de ce fait, le choix

§1- Evolution de la population chinoise : du continent au Guangdong

Examinons les caractéristiques démographiques chinoises. Ainsi, en croire « l'Etat du Monde, Annuaire statistique économique géopolitique 2002 », ce pays comptait, en 2000, 1275,13 millions d'habitants, pour un taux moyen d'accroissement de la population sur la période 1995-2000, de 0,9 et un taux de fécondité de 1,76. En outre, malgré la politique de l'enfant unique, la population de la République Populaire de Chine, contrairement à celle de la Région Administrative Spéciale, connaît encore un accroissement naturel.

J.-F. Huchet (novembre/décembre 1997) donne encore un taux de natalité, pour le début des années 1990, de 20‰. En outre, J.-F. Huchet cite Feng Lanrui :

[Le taux de natalité] porte sur un chiffre de base plus élevé ; (et) l'augmentation de la population, est, en valeur absolue, plus importante¹.

Dans le même ordre d'idées, il est intéressant de se pencher sur l'âge moyen des deux populations. Si nous nous fions à l'annuaire statistique 2002 précité, nous constatons une prévision sur l'intervalle 2000-2005, selon laquelle la République Populaire de Chine connaîtra une proportion de moins de 15 ans de 21,8% de la population totale et les plus de 65 ans représenteraient, quant à eux, 8,6% du total de la population. Nous pouvons constater qu'il y a un grand écart entre ces deux données. Il nous semble qu'il est possible d'en tirer deux conclusions susceptibles d'influencer la structure économique de la Chine pour les années futures. Nous concevons ces conséquences comme interdépendantes :

- la croissance naturelle de la population chinoise est une donnée de long terme. Si la part de la population qui n'est pas encore en âge de procréer est encore de un cinquième de la population totale, alors pour les 20 à 30 ans à venir, nous pouvons considérer que, même avec un taux de fécondité bas, celui de natalité restera élevé ;

des études est-il peut-être encore contraint par les objectifs désignés prioritaires par les autorités ; néanmoins, cette réalité ne modifierait pas le résultat final.

¹ J.-F. Huchet, (novembre/décembre 1997), « 4% de chômeurs en Chine ? » in *Perspectives Chinoises*, N°44, p. 68.

- les structures de l'économie chinoise ont peu de chance de se scléroser. Notre argument en l'espèce reprend l'idée énoncée précédemment et en vertu de laquelle les capacités productives d'une économie sont façonnées par les qualifications et les savoir-faire. Or, si une population connaît une forte proportion de sa population âgée de zéro à quinze ans, on peut légitimement supposer que leur orientation professionnelle future n'est pas encore déterminée. Autrement dit, à nos yeux, cet état de fait entraînera inéluctablement une certaine adaptabilité aux besoins futurs de l'économie. Plus exactement, nous pouvons exprimer cette idée comme suit : l'évolution de la structure productive chinoise dépendra essentiellement de l'idée que les agents économiques se feront des besoins de l'économie chinoise¹.

A présent que les principales caractéristiques de la population chinoise ont été exposées, il est temps de passer à l'examen des caractéristiques. Comme annoncé *supra*, pour ce faire, nous aborderons cette question uniquement pour la province du Guangdong.

Nous reproduisons deux tableaux. Le premier donne les effectifs pour les établissements du secondaire. Le second tableau, lui, fournit les données pour les études supérieures. Puisque les données fournies par ces deux tableaux sont des valeurs absolues et que les données dont nous disposons pour Hong Kong sont des pourcentages, nous avons ajouté des colonnes pour transformer les données chinoises brutes en pourcentages.

Il nous semble utile d'apporter deux ultimes remarques avant de passer aux tableaux eux-mêmes.

D'abord, en 1978, lors du début des réformes, les universités chinoises venaient à peine de rouvrir leurs portes, après leur fermeture due à la Révolution Culturelle².

Ensuite, nous déplorons – puisque nous savons que le phénomène existe – de ne disposer ni de données quantitatives ni de données qualitatives sur les étudiants chinois à l'étranger, ni sur l'origine provinciale de ces étudiants.

¹ Nous aurons l'occasion de revenir sur cette idée lors de la section 3 du chapitre 2.

² Officiellement, les dirigeants chinois la datent de 1966 à 1976.

Tableau 1-2 : Statistics on secondary school (1997)

Type	Number of School	Graduate		New Student Enrollment		Student Enrollment		Total*	
		value	%*	Value	%*	value	%*	Value	%*
Specialized Secondary School	203	49 765	3,44%	71 450	3,44%	211 717	3,82%	332 932	3,68%
Engineering School	67	19 152	1,32%	29 802	1,32%	95 515	1,72%	144 469	1,60%
Agriculture School	13	4 925	0,34%	5 956	0,34%	16 879	0,30%	27 760	0,31%
Forestry School	2	341	0,02%	547	0,02%	1 617	0,03%	2 505	0,03%
Medecine School	38	8 354	0,58%	11 272	0,58%	34 268	0,62%	53 894	0,60%
Economics and Finance School	37	10 163	0,70%	13 982	0,70%	37 647	0,68%	61 792	0,68%
Politics and Law School	11	3 675	0,25%	4 221	0,25%	9 058	0,16%	16 954	0,19%
Physical Culture School	14	1 054	0,07%	1 531	0,07%	4 160	0,08%	6 745	0,07%
Art School	13	1 009	0,07%	1 765	0,07%	5 244	0,09%	8 018	0,09%
Others	8	1 092	0,08%	2 374	0,08%	7 329	0,13%	10 795	0,12%
Teacher Training Secondary School	46	15 740	1,09%	19 365	1,09%	60 379	1,09%	95 484	1,06%
Nursery Teacher Training Secondary School	4	1 486	0,10%	1 796	0,10%	5 335	0,10%	8 617	0,10%
Technical School	186	35 379	2,44%	52 057	2,44%	132 897	2,40%	220 333	2,44%
Agricultural and Vocational School	471	63 334	4,37%	77 430	4,37%	198 825	3,59%	339 589	3,75%
Senior School	463	61 009	4,21%	74 363	4,21%	190 052	3,43%	325 424	3,60%
Regular Secondary School	3 889	1 052 318	72,68%	1 480 293	72,68%	4 008 535	72,30%	6 541 146	72,30%
Senior School	882	119 086	8,22%	206 983	8,22%	524 717	9,46%	850 786	9,40%
Total	6 347	1 447 882	100,00%	2 055 187	100,00%	5 544 174	100,00%	9 047 243	100,00%

Source : *Statistical Yearbook of Guangdong, 1998, p. 531.*

* Les totaux sont calculés par nos soins.

* Les pourcentages sont calculés par nos soins.

Tableau 1-3 : Statistics on institution of higher education (1997)

Type	Number of school	Graduate		New Student Enrollment		Student Enrollment		Total*	
		value	%*	value	%*	Value	%*	value	%*
University	11	15 744	35,67%	18 663	32,71%	57 227	32,75%	91 646	33,21%
Science and Engineering College	6	8 569	19,42%	8 644	15,15%	29 649	16,97%	46 868	16,98%
Agriculture College	3	3 356	7,60%	4 362	7,64%	13 296	7,61%	21 017	7,62%
Medicine College	5	2 468	5,59%	3 399	5,96%	12 637	7,23%	18 509	6,71%
Teacher Training College	6	7 669	17,38%	13 852	24,28%	37 765	21,61%	59 292	21,48%
Language and Literature College	1	905	2,05%	1 972	3,46%	5 204	2,98%	8 082	2,93%
Economics and Finance College	2	1 739	3,94%	1 956	3,43%	6 627	3,79%	10 324	3,74%
Politics and Law College	1	331	0,75%	330	0,58%	894	0,51%	1 556	0,56%
Physical Culture College	1	677	1,53%	691	1,21%	1 928	1,10%	3 297	1,19%
Art College	2	498	1,13%	458	0,80%	1 478	0,85%	2 436	0,88%
College of The Nationalities	1	691	1,57%	721	1,26%	2 551	1,46%	3 964	1,44%
Short-term Vocational College	3	1 487	3,37%	2 011	3,52%	5 484	3,14%	8 985	3,26%
Total	42	44 134	100,00%	57 059	100,00%	174 740	100,00%	275 977	100,00%

Source : Statistical Yearbook of Guangdong, 1998, p. 531.

* Les totaux sont calculés par nos soins.

* Les pourcentages sont calculés par nos soins.

A nos yeux, plusieurs remarques liminaires méritent d'être apportées avant de procéder au commentaire des tableaux proprement dit. Nous allons les exposer dans l'ordre qui nous paraît le plus logique :

Primo, ces tableaux statistiques, comme nous l'avons déjà souligné, ne concernent que la province du Guangdong. Par conséquent, rien ne prouve que les données qui y sont données soient véritablement représentatives pour l'ensemble de la Chine. Un faisceau d'éléments, telles la répartition de la population, l'existence de minorités nationales, l'importance – plus ou moins prononcée – de l'influence des investisseurs étrangers, irait dans le sens contraire. Bien entendu, une comparaison systématique de la qualification (ou du moins du degré d'éducation) fournirait à ce sujet une mine inépuisable d'informations utiles à cet égard. Malheureusement, dans ce travail, nous ne disposons ni des données, ni des outils pour mener à bien cette tâche. De ce constat, nous tirons plusieurs conclusions. D'abord, la nuisance de cette carence est si minime que nous pouvons la considérer comme négligeable. Ensuite, nous en sommes réduit à conjecturer. Pour ce faire nous formulons l'hypothèse selon laquelle cette différence existe bel et bien, cette différence pèse intrinsèquement dans l'allocation des différentes infrastructures entre les provinces. Nous y reviendrons dans le courant de la troisième section car cette hypothèse pourrait contribuer à expliquer l'échec de la politique de croissance économique déséquilibrée¹. Tout ceci nous conduit directement à la deuxième remarque.

Secundo, nous ne savons pas – et rien ne nous permet de le déterminer – dans quel sens l'ouverture économique du Guangdong influencera l'évolution des qualifications dans cette province. La seule chose que nous puissions raisonnablement avancer à ce sujet peut s'énoncer comme suit : une adéquation s'opère entre l'offre des zones économiques spéciales et la demande des investisseurs étrangers. L'équilibre semble plus délicat à réaliser dans le reste du pays (cette dernière phrase est à comprendre avec toutes les réserves d'usage, il serait dérisoire de considérer uniformément le reste de la République Populaire de Chine). Nous appuyons notre position sur une idée qui a émergé lors des discussions des XVIII^{èmes} journées de

¹ Les fondements théoriques de la croissance déséquilibrée seront examinés dans la section 1 du chapitre III.

l'Association Tiers-Monde¹. Il est possible de l'exprimer ainsi : l'ouverture économique et l'intégration d'une économie au sein du commerce international ne constitueront pas nécessairement un vecteur de hausse généralisée du niveau de qualification. Naturellement un tel postulat semble contre-intuitif. Les soubassements en résident dans le fait qu'une économie se spécialisera dans les secteurs où des avantages comparatifs relatifs émergeront. Or, dans le cas d'une économie en développement (ou en transition), les secteurs concernés seront ceux dans lesquels les coûts de production seront faibles. Puisque nous nous situons dans des économies au sein desquelles le facteur travail prime, le plus souvent, sur le facteur capital dans la fonction de production, la proposition précédente se transforme pour devenir : l'économie en question va se spécialiser dans les secteurs où la main-d'œuvre connaîtra un coût unitaire moindre. Ce mécanisme pourrait expliquer la baisse du niveau de qualification d'une population².

Tertio, nous avons inévitablement un biais dans nos comparaisons et ce pour deux raisons :

- les données dont nous disposons à propos de la province du Guangdong et Hong Kong ne recouvrent pas exactement les mêmes réalités. Les statistiques du Guangdong concernent le nombre d'élèves et d'étudiants par type d'écoles, tandis que celles hongkongaises nous informent, plus finement, directement sur les filières suivies ;

- les nomenclatures utilisées de parts et d'autres ne se correspondent pas nécessairement.

Désormais, nous pouvons nous consacrer aux commentaires des tableaux eux-mêmes :

D'abord, il est loisible de remarquer que les structures des deux tableaux s'avèrent très différentes, notamment en raison des volumes traités. Nous cherchons à exprimer l'idée selon laquelle il y a une différence abyssale entre les effectifs du secondaire et ceux du supérieur. A cet égard, la ligne du total général des

¹ Ces journées se sont déroulées les 30 et 31 mai 2002 à Tunis. L'énoncé du thème du colloque était : « Libéralisation, transferts de connaissances et développement ».

² Cette idée cherchait à expliquer le cas de figure de la Tunisie. En effet, schématiquement, ce pays connaît un fort taux de chômage des agents économiques qualifiés et une relative pénurie des personnes peu – ou pas – diplômées.

deux tableaux s'avère particulièrement éclairante. Elle nous donne respectivement pour le secondaire et le supérieur les valeurs suivantes : 9 047 243 élèves du secondaire et 275 977 étudiants. Si nous faisons la soustraction, nous obtenons une différence de 8 771 266 personnes. Ce résultat donne le vertige si l'on considère que nous sommes – et de loin – au-dessus de la population totale de Hong Kong. Néanmoins, une telle différence est instructive dans le sens où elle permet facilement de tirer trois conclusions importantes :

- les études supérieures en Chine semblent demeurer un luxe et les conditions de recrutement dans les universités doivent s'avérer très sélectives ;
- en présence d'un tel différentiel, il est difficile de concevoir que les cursus universitaires exercent une influence prépondérante sur les structures économiques, elles ne peuvent exercer qu'une influence mineure ;
- en revanche, les études secondaires donnent l'impression d'être relativement bien suivies. Par conséquent, il convient d'en tirer la conclusion que la population du Guangdong possède un certain niveau d'éducation. Ce fait démontre, au moins deux choses, en considération du nombre d'agents économiques concernés : l'existence d'une volonté politique forte d'assurer un minimum d'éducation, et l'existence et le bon fonctionnement d'un système scolaire de taille suffisante¹.

Ensuite, et d'un point de vue plus qualitatif cette fois-ci, nous remarquons une certaine concentration et donc un émiettement relativement faible entre les différents types d'écoles, tant dans le secondaire que dans le supérieur. Ainsi, les 'Regular Secondary School' regroupent 72,30% des élèves du secondaire et les 'University' regroupent 33,21% des étudiants. Remarquons les pourcentages faibles des filières 'Agriculture School', 'Forestry School' et 'Agriculture College', dans un pays réputé encore très rural et agricole. Ces trois catégories accueillent respectivement 0,31%, 0,03% et 7,62%. Faut-il y voir la marque d'une évolution de la province du Guangdong par rapport au reste de la Chine ?

Enfin, et en raison de la forte concentration observée dans le secondaire, nous nous contenterons d'examiner les résultats du supérieur, nous pouvons

¹ Cela est à mettre au crédit de l'Etat communiste. Nous soulignons ce fait en prévision de la section 3. Dans cette section, nous nous efforcerons de mettre en lumière la nécessité pour les dirigeants chinois de rassurer les investisseurs étrangers potentiels. Chemin faisant, nous serons amené à affirmer le côté lénifiant d'un système politique stable dans lequel l'Etat est crédible aux yeux des acteurs économiques étrangers, et est capable de se porter garant.

remarquer que trois type d'écoles dominant les autres. Ce sont les 'University'¹, 'Science and Engineering College' 'Teacher Training College' dont les pourcentages sont respectivement 33,21%, 16,98% et 21, 48%. Autrement dit, les établissements qui sont spécialisés dans les cursus à vocation technique accueillent un plus grand nombre d'étudiants que ceux dont la vocation est plus littéraire ou plus théorique. Il en va de même pour les établissements formant les enseignants. Autrement dit, à nos yeux, les établissements supérieurs du Guangdong semblent plus orientés vers les secteurs secondaires plutôt que les secteurs tertiaires. Pour finir, il faut quand même souligner les 7,62% des 'Agriculture College'.

Après avoir essayé d'esquisser les contours de la population chinoise en général et de celle du Guangdong en particulier, nous allons nous intéresser à celle de Hong Kong.

§2 - La population hongkongaise : une population disparate ?

Nous nous efforçons de répondre à la question de savoir pourquoi malgré sa taille, Hong Kong a eu un impact si important sur le processus de réformes. La solution à ce problème comprend deux versants. D'abord, la base de la population chinoise continentale susceptible de favoriser un rapprochement entre l'économie de la République Populaire de Chine et celle de Hong Kong est relativement restreinte. Ensuite, la population hongkongaise a beaucoup évolué durant la présence coloniale britannique. Ainsi, les caractéristiques de cette dernière se rapprochaient bien plus nettement du canon des populations occidentales (et japonaise pour rester en Asie du Sud-Est).

Autrement dit, il semble que son évolution économique et son évolution démographique soient allées de concert. Par conséquent, malgré l'appartenance des deux populations au monde chinois, l'une n'est plus le reflet de l'autre. La diversité des comportements, des modes de vie, des modes de consommation s'est accrue. Une certaine complémentarité entre les deux ensembles, impossible en cas d'homogénéité, peut donc apparaître.

¹ Catégorie pour laquelle, malheureusement, nous ne disposons guère du détail des enseignements qui y

Il nous reste à examiner de façon nettement plus détaillée les caractéristiques les plus frappantes de la population du Territoire.

Les résultats du recensement de 1996 sont regroupés en six grandes parties selon les caractéristiques de la démographie, de l'éducation, du travail, du foyer, du logement et de la répartition géographique. Puisque ces résultats nous intéressent uniquement s'ils constituent un pendant des résultats continentaux, pour peu qu'ils concernent également les relations économiques entre les deux entités, nous retiendrons seulement trois de ces catégories : la démographie, l'éducation et le travail.

Débutons tout d'abord, par les considérations les plus générales. Ainsi, au moment du recensement, Hong Kong comptait 6 217 556 personnes dont 200 852 personnes étaient absentes du Territoire soit une augmentation globale de la population de 13% par rapport à 1986.

R. Jacquet cite des estimations plus récentes faisant état d'une population totale de 6 310 000 habitants (Minghoa, 18/09/1996). Si une comparaison est faite par rapport à 1961, année où le Territoire se composait de 3 310 000 âmes, on constate une croissance annuelle moyenne de 2% en 35 ans.

Tableau 1-4 : Population résidente et taux de croissance annuel (1971-1996)

année	Population	croissance nette	Taux de croissance annuel moyen (%)
1961	3 129 64 ¹		
1971	3 936 630 ¹	806 982	2,3
1976	4 402 990 ¹	466 360	2,1
1981	5 109 812	706 822	3,3
1986	5 495 488	385 676	1,5
1991	5 674 114	178 626	0,6
1996	6 217 556	543 442	1,8

Source : Census and Statistics Department, Hong Kong Government

sont dispensés.

¹ Ne comprend pas les habitants temporairement absents de Hong Kong au moment du recensement.

Nous voici arrivé à l'une des différences ontologiques entre la République Populaire de Chine et Hong Kong. En effet, dans le cas de ce dernier, ce n'est pas l'accroissement naturel qui est responsable de l'augmentation de la population mais les phénomènes d'immigration¹. Ce phénomène conduit inexorablement à un phénomène de vieillissement de la population. De fait, le taux de natalité était de 30‰ dans les années 1950, et est sous la barre des 20‰ dans les années 1970.

Le taux de fécondité est, quant à lui, de 1,2 par femme contre 3,46 en 1971 et 1,34 en 1986. La population de Hong Kong n'est plus capable d'assurer son renouvellement naturel depuis 1980 date à laquelle son taux de fertilité est tombé en deçà de 2,1 enfant par femme². Comme, le taux de mortalité était supérieur à 30 ‰ après guerre, qu'il a brusquement chuté dans les années 1950 pour atteindre 6 ‰ dans les années 1960 et se stabiliser à 5‰ dans les années 1990, cela a renforcé le phénomène de vieillissement de la population : l'âge moyen est passé de 28 ans en 1986 à 31,5 ans en 1991 puis à 34 ans en 1996. Le déclin le plus marqué est celui de la tranche des 15-30 ans. La hausse la plus forte est celle de la tranche des 35-50 ans. Pour prendre des statistiques plus récentes, en 2000, le taux de fécondité était de 1,17. Quant à la répartition par tranche d'âge sur l'intervalle 2000-2005, les moins de 15 représenteraient 14,9% de la population totale contre 11,4% pour les personnes âgées de 65 ans et plus¹.

Tout ceci ne constitue qu'une première approche globale de la réalité de la population hongkongaise, il ne faudrait pas en retirer une impression trompeuse. Des liens très forts avec la population continentale se sont perpétués. Il ne faudrait perdre de vue ni que les habitants de Hong Kong sont majoritairement des Chinois

¹ « Dans le cas de Hong Kong, non seulement l'accroissement naturel ne cesse de décliner depuis plus de trois décennies mais il apparaît aussi qu'il n'est plus majoritairement responsable de l'augmentation de la population du Territoire depuis le début des années 1990. » ou encore « En fait, il est évident que, depuis, quelques années, seul le phénomène des migrations (c'est-à-dire immigration, retour d'immigrés et baisse du nombre d'émigrants) a pu nourrir la croissance démographique du Territoire. » Citations de R. Jacquet, 1997a, *op. cit.*, pp. 48 et 49.

² Nous nous trouvons là devant une tendance lourde de l'évolution de la population hongkongaise. Au moins, en ce qui concerne sa démographie, il nous est loisible de constater que son comportement se rapproche de celui des populations occidentales : « Le taux de natalité du Territoire est désormais l'un des plus bas du monde, inférieur à celui de certains pays occidentaux développés comme l'Allemagne (1,4) et nettement en dessous de ceux des pays voisins comme la Chine, Taiwan et Singapour (1,8), le Japon (1,64) etc. Ce record inquiétant, témoin de ce phénomène de baby bust de ces dernières années trouve certainement une explication dans la modernisation de Hong Kong et dans le bouleversement des structures familiales qu'elle a entraîné. » idem, p.48. Pour finir d'illustrer ce point, nous reproduisons dans l'annexe 4, l'évolution de l'espérance de vie à Hong Kong de 1961 à 1996.

d'origine continentale ni que l'immigration de la République Populaire de Chine se poursuit². Il convient d'en tirer la conclusion que jamais les liens entre les populations chinoises et hongkongaises ont complètement été rompus. Comme l'écrit R. Jacquet (1997a) :

L'immigration a toujours été un facteur constant dans l'évolution de la population de Hong Kong. Des cent premières années de la colonie, caractérisées par une totale liberté de mouvements entre les deux côtés de la Rivière Shenzhen, à l'adoption par le gouvernement de quotas et de mesures de plus en plus restrictives dans les décennies de l'après-guerre, l'immigration – et, de manière tout aussi importante, l'immigration d'une partie des émigrés récents ou anciens – a toujours joué un rôle déterminant dans la fluctuation de la croissance globale de la population du Territoire. La colonie britannique a par exemple vu doubler sa population entre 1931 et 1938 pour atteindre 1,6 million d'habitants immédiatement après la prise de Canton par les Japonais. De même, le Territoire s'est vidé d'un million de personnes pendant la guerre pour finalement retrouver sa population normale quelques mois après le départ des Japonais³.

Le tableau suivant donne, dans l'intervalle 1951-1995, l'évolution de la composition de la population du Territoire.

¹ Pour ces statistiques, voir l'Etat du monde, 2002, *op. cit.*.

² A telle enseigne que les autorités britanniques de Hong Kong ont éprouvé d'instaurer des quotas. Il fallait posséder le « one way permit ». Pour une histoire rapide de ces quotas, voir l'article de R. Jacquet, 1997b, « Les nouveaux immigrants à Hong Kong Nouveaux immigrants, nouveaux problèmes ? » in *perspectives chinoises*, n°44, pp. 22-30. De même sur les conditions d'application de ces quotas et les conséquences ainsi engendrées voir C. Cattelain, 1997, « Les nouveaux immigrants à Hong Kong Le parcours du combattant. De l'obtention du permis à l'intégration » in *Perspectives chinoises*, n°44, pp. 31-37.

³ R. Jacquet, 1997a, *op. cit.*, pp. 49-50.

Tableau 1-5 : Composition de la croissance démographique
(1951-1995)

Période	Croissance naturelle		Migration nette		Croissance démographique	
	Nombre	%	nombre	%	Nombre	%
milieu d'année						
1951-1961	760 000	63,4	422 200	36,6	1 152 800	100
1961-1971	761 800	86,8	114 400	13,2	877 200	100
1971-1981	586 000	52,5	531 000	47,5	1 117 800	100
1981-1991	488 000	92,1	41 700	7,9	530 000	100
fin d'année						
1990-1991	40 400	57,3	30 100	42,5	70 500	100
1991-1992	40 400	51,0	39 000	49,0	79 600	100
1992-1993	41 300	35,1	76 500	64,9	117 800	100
1993-1994	42 900	33,2	86 300	66,8	129 200	100
1994-1995	38 20	24,1	120 600	75,9	158 800	100

Source : Recensements et diverses éditions du Hong Kong Yearbook

En 1990, le solde migratoire devient négatif de 15 700 personnes en raison d'un nombre d'émigrants supérieur au nombre d'immigrants. Ce phénomène est dû au nombre de départs massifs des Hongkongais inquiets à l'idée de la rétrocession à la suite des événements de la place Tian'men de juin 1989.

Malgré tout, à partir des années 1990, le solde migratoire a de plus en plus d'importance dans la croissance du Territoire en vertu de l'augmentation progressive du quota d'immigrants chinois détenteurs d'un « permis aller simple »¹. L'auteur estime que depuis 1995 environ 55 000 nouveaux immigrants chinois, majoritairement des femmes et des enfants de résidents de Hong Kong, s'installent dans le Territoire chaque année². En revanche, la proportion des Chinois eux-mêmes dans ces migrations a fortement chuté dans les années 1990. De fait, les immigrants chinois ne représentent que 25 à 30% de la totalité de la population immigrée contre de 50 à 75% dans les années 1980³.

¹ One-way permit. Quota qui passe de 75 à 150 personnes par jour entre 1983 et 1995.

² « Selon les dernières estimations [1997] quelques 130 500 personnes (84 300 femmes et 46 200 enfants) attendent encore de gagner Hong Kong dans le cadre du Plan de regroupement familial prévu dans la Loi fondamentale. » R. Jacquet, 1997a, p. 51.

³ A cette période les autorités responsables de Hong Kong aux vues des départs massifs ont encouragé la venue d'étrangers pour essayer de faire face à la mutation de l'économie du Territoire ; ce dernier voit son économie se tertiariser petit à petit. Phénomène que nous aurons l'occasion d'examiner un peu plus

Grâce au tableau suivant il est possible de récapituler quelles sont les diverses nationalités qui peuplent Hong Kong.

Tableau 1-6 : Population par nationalité (1991-1996)

Nationalité	1991		1996	
	Nombre ¹	%	Nombre ¹	%
Royaume-Uni (avec droit de résidence à HK seulement)	3 294 444	56,9	3 681 898	59,2
Royaume-Uni (avec droit de résidence ailleurs qu'à HK)	68 502	1,2	175 395	2,8
Chine (domiciliés à HK)	1 897 101	34,4	1 941 569	31,2
Chine (domiciliés ailleurs qu'à HK)	48 029	0,9	64 717	1,0
Philippines	64 658	1,2	120 730	1,9
Canada	15 135	0,3	32 515	0,5
Etats-Unis	18 383	0,3	28 946	0,5
Inde, Pakistan, Bengladesh et Sri Lanka	14 329	0,3	20 955	0,3
Portugal	18 488	0,3	20 738	0,3
Australie	10 432	0,2	20 209	0,3
Japon	10 850	0,2	19 010	0,3
Thaïlande	11 787	0,2	15 993	0,3
Autres	50 143	0,9	74 881	1,2
Total	5 5522 281	100	6 217 556	100

Source : R. Jacquet, 1997a.

Il convient de remarquer la forte augmentation, comme cadre, du nombre d'Occidentaux répertoriés. Toutefois, il ne faut pas perdre de vue le retour d'un nombre important de Hongkongais après plusieurs années à l'étranger. Ce laps de temps été mis à profit pour s'assurer d'un point de chute potentiel dans l'hypothèse où les conséquences de la rétrocession s'avèreraient néfastes. C'est pourquoi tous ces agents étaient enregistrés sous nationalité étrangère :

Un autre élément déterminant de la croissance démographique de ces dernières années est le phénomène du « retour des migrants ». Alors que les années 1986-1990 se caractérisent par une émigration importante dans le contexte des incertitudes liées à la rétrocession de Hong Kong, particulièrement au lendemain du massacre du 4 juin 1989 (1 100 Hongkongais ont quitté le Territoire en 1990 soit 47% de plus que l'année précédente), le milieu des années 1990 a vu revenir un bon nombre de ces

loin. Selon R. Jacquet : « De même, les différents plans d'importation d'ouvriers qualifiés (sic) et semi-qualifiés mis en place en 1989 pour compenser la pénurie de main d'œuvre dans certains secteurs - particulièrement dans celui de la construction (...) ont contribué à faire gonfler la population de plusieurs dizaines de milliers de personnes. Ces ouvriers et techniciens viennent le plus souvent de Chine mais aussi de pays de l'Asie du Sud-Est. » p. 51.

¹ Ces chiffres ne comprennent pas les nationalités rapportées comme deuxième nationalité.

émigrés, souvent un passeport étranger en poche, à la recherche des meilleures possibilités d'emplois dans un environnement familial. (R. Jacquet, 1997, pp. 51-52).

R. Sekldon estimait, pour sa part, que 12% des émigrants de 1987 à 1997 soit environ 60 000 personnes sont revenues soit comme résidents permanents de Hong Kong soit munis de leur nouveau passeport étranger. Ce phénomène fait augmenter les effectifs de certaines nationalités. Les pays les plus concernés par ce phénomène sont les Etats-Unis d'Amérique, le Canada, et l'Australie.

Maintenant que nous avons abordé les considérations de démographie générale de Hong Kong, puis celle de la composition structurelle de la population du Territoire au regard des différentes nationalités qui la compose, nous pouvons considérer l'évolution de la population d'un point de vue plus qualitatif. Il s'agit de savoir quelles sont les sections les plus prisées par les Hongkongais. En prenant le temps de nous pencher sur ces questions, nous aurons l'occasion de constater que dans ce secteur aussi, les populations de part et d'autre de la rivière Shenzhen ont connu des évolutions divergentes. Dans ce domaine également, l'évolution de la population du Territoire se rapproche de celle suivie par les principaux Occidentaux.

Ainsi, en 1996, le pourcentage de Hongkongais, âgés de 15 ans et plus ayant suivi au moins une éducation secondaire jusqu'à la « form 5 » (l'équivalent de notre seconde) était de 46,6% contre 43% en 1986. La scolarité jusqu'à ce niveau a été rendue obligatoire en 1978. 6,1% de la population a étudié jusqu'à l'équivalent du baccalauréat en 1996 contre 4,7% en 1986. 10,4% de la population possèdent un diplôme de l'enseignement supérieur contre 4,3% en 1986.

Il faut ajouter à ce chiffre les personnes ayant suivi des études supérieures non sanctionnées par un diplôme soit 4,8%. Enfin, de 3 à 4% suivent des études à l'étranger. Cette augmentation est due à une forte volonté politique de faire monter le niveau. Ainsi, le nombre de places dans l'enseignement universitaire a-t-il fortement augmenté ces dix dernières années¹.

¹ « (...) On a vu se creuser un véritable fossé culturel (éducation, identités, intérêts) entre Hongkongais et Chinois du Continent, au cours de ces 30 dernières années. Ces derniers peu éduqués et rarement qualifiés, ont de plus en plus de difficulté à gravir les échelons sociaux et à s'insérer dans la société moderne qu'est Hong Kong. » citation de R. Jacquet, 1997a, *op. cit.* p. 53.

En ce qui concerne les cursus d'étude, voici les filières les plus prisées dans leur ordre d'importance¹ :

- le commerce et l'informatique (31,4% contre 25,1% en 1986) ;
- la section littéraire est en deuxième place avec 18,5%. Elle regroupe arts, littératures et sciences sociales ;
- les sciences techniques sont en baisse de 11% par rapport à 1986 avec 11,8%. Elles regroupent la mécanique, l'électricité, l'électronique ;
- la médecine et les sciences de l'éducation ont respectivement 6,8% et 6,1% soit une baisse de 32% et de 45% par rapport à 1986.

Nous pouvons conclure sur les principaux aspects démographiques en abordant un problème connexe. En effet, le fossé entre pauvres et riches se creuse de plus en plus. Seuls les revenus de la tranche des 10% supérieurs ont vu leurs revenus réels augmenter entre 1986 et 1996. Toutes les autres tranches ont vu leurs revenus baisser. Ainsi, en 1996, 10% des foyers hongkongais gagnaient 41,8% de la totalité des revenus. Cette évolution se fait, également jour, à la fois entre les différentes provinces mais aussi à l'intérieur même de la province du Guangdong. Pour terminer, nous pouvons remarquer que les immigrants chinois continentaux lors qu'ils arrivent dans le Territoire font partie des couches les plus défavorisées de la population. Pourquoi soulignons-nous ce fait ? Simplement, parce selon l'article de C. Cattelain (1997), émerge à Hong Kong un sentiment de discrimination vis-à-vis des nouveaux arrivants². Si foi est portée à cette évolution alors il est possible :

- de percevoir que l'écart entre insulaires et continentaux devient tangible ;
- d'en conclure qu'effectivement des liens économiques très forts existant entre Hong Kong et la République Populaire de Chine reposent véritablement sur des mécanismes économiques plutôt que sur des liens ontologiques privilégiés de confiance.

Ou bien encore :

« Les nouveaux immigrants ont souvent un faible niveau de qualification, ou une formation qui n'est pas reconnue à Hong Kong. » Citation de C. Cattelain, 1997, *op. cit.*, p. 36.

¹ A noter que la section la plus fréquentée est aussi celle qui est le plus en augmentation.

² C. Cattelain, 1997, *op. cit.*.

Dans le processus d'affinage des hypothèses retenues dans ce travail, nous avons tenu à comparer deux à deux les principales caractéristiques géographiques et démographiques de la République Populaire de Chine et de la Région Administrative Spéciale. Cet exercice nous a permis de confirmer les raisons pour lesquelles nous bornons notre travail à des aires géographiques qui se situent dans le Sud-Est de la Chine en général, et dans le Guangdong en particulier. En effet, la vague de changements et de profonds changements n'a pas touché – ne touche pas – l'ensemble du pays de manière homogène¹. L'intérêt de l'économiste se porte tout naturellement vers les zones où les conditions d'exercice de l'économie évoluent vers des formes inédites dans l'espoir de pouvoir en tirer quelque enseignement². Désormais, il nous reste à voir, et c'est tout l'objet du point suivant, comment Hong Kong a pu imprimer son empreinte dans le processus de réformes.

Section 3- Pourquoi « localiser » les réformes ?

Il pourrait paraître logique de commencer cette section, maintenant que les rappels géographiques et démographiques ont été effectués, par la description des conséquences et des résultats des réformes. Après tout, il serait légitime d'imaginer prendre ces résultats comme point de départ. En effet, le rôle majeur joué par Hong Kong s'y inscrit nettement. Ainsi, il n'y aurait plus qu'à tirer le fil jusqu'à dévider complètement l'écheveau. Malgré tout, nous préférons repousser cet examen au chapitre suivant³. Nous craignons, dans le cas contraire, de briser le mouvement qui traverse les

¹ Une gradation peut être opérée dans l'impact des réformes sur les différentes zones de la Chine. Or, si nous reprenons la classification des provinces chinoises en trois catégories : provinces côtières, provinces intérieures et provinces de l'Ouest, nous constatons que les premières profitent à plein des nouvelles règles du jeu économique. Elles en sont effectivement les grandes gagnantes, les secondes connaissent essentiellement les externalités négatives des réformes (même si comme nous aurons l'occasion de l'examiner *infra*, les autorités centrales s'efforcent de pallier le déséquilibre qui s'accroît chaque jour). Elles supportent des coûts tels la pollution, les départs massifs etc. Enfin les dernières, quant à elles, ne connaissent absolument pas une quelconque influence issue des changements économiques. Leur condition et leur influence économiques sont aussi toujours aussi négligeables. Si nous ne redoutons pas de verser dans la caricature, nous nous demanderions si la Chine continentale ne reproduit pas en son sein la dégradation des termes de l'échange telle qu'elle existe dans le commerce mondial.

² Il suffit à ce sujet de constater l'impressionnante disproportion dans la littérature. Une majorité très importante des travaux concernent soit le pays dans son ensemble soit les provinces littorales. Nous ne connaissons pas d'exemple où les autres provinces soient traitées seules.

³ Néanmoins, nous pouvons, dès à présent, présenter quelques aspects des réformes. A l'origine, elles ne concernaient pas l'ensemble du pays. Seules certaines régions ont été ouvertes aux étrangers. Au fur et à mesure des zones, de plus en plus nombreuses, ont été accessibles aux étrangers. Il existe plusieurs types

deux premières sections. Voilà pourquoi, dans l'immédiat, nous préférons focaliser notre attention sur « l'aspect spatial » des réformes. En effet, bien d'avantage que dans la question : « pourquoi faire des réformes ? »¹, nous voyons dans la question : « pourquoi limiter géographiquement l'ouverture aux investisseurs étrangers ? », un point de vue intéressant pour opérer une synthèse fertile entre les sections 1 et 2. En effet, la République de Chine, vis-à-vis des autres pays communistes, présente un comportement atypique. Certains comme les pays européens ont, sous l'impulsion de l'URSS, choisi de réformer le domaine politique, cette attitude exigeait d'opérer des réformes dans l'ensemble du pays. D'autres, beaucoup plus rares comme la Corée du Nord, visent au *statu quo* et refusent jusqu'au concept de « changement ». La RPC, quant à elle, par le truchement de ses responsables, a décidé d'évoluer sur une voie médiane. Opérer des changements ? Certes, à condition qu'ils soient doublement limités, et dans leur champ d'application, et dans leur zone d'influence¹. Bien entendu, il convient de conserver à l'esprit le fait que les réformes ne doivent pas être perçues comme statiques. Naturellement, ces dernières sont dynamiques ; elles évoluent, et par conséquent, leur champ d'application se modifie également. De même, leurs résultats ne

de zones ouvertes. Puisque notre propos se borne aux relations entre la Chine continentale et Hong Kong – c'est-à-dire des liens existants entre le Guangdong et la Région Administrative Spéciale – nous évoquerons uniquement les zones économiques spéciales. Elles sont au nombre de cinq. En juillet 1979, le Comité central du Parti Communiste et le Conseil des Affaires d'Etat ont approuvé la création de « zones spéciales d'exportation ». Cette décision a été entérinée en août 1980, par le Comité permanent de la V^e Assemblée populaire nationale. Elles ne se sont appelées « zones économiques spéciales » qu'à partir de mai 1980. Il s'agissait de Shenzhen, Zhulai et Shantou dans le Guangdong ainsi que de Xiamen dans le Fujian. En avril 1988, la première session de la VII^e section Assemblée populaire nationale a transformé l'île de Hainan en zone économique spéciale.

¹ Les raisons pour lesquelles nous ne traitons pas de cette question sont multiples. L'ordre dans lequel elles apparaîtront peut être considéré comme aléatoire. Nous n'établissons pas de hiérarchie entre elles parce que, selon nous, elles revêtent une égale importance :

- i) cette interrogation quant à cette nécessité n'est guère spécifique à la Chine. Cette problématique concerne la totalité des pays qui ont connu – ou connaissent – un régime communiste (excepté la RDA en raison de sa disparition). L'unicité de la Chine repose sur deux facteurs : la date de la décision de réformer et la méthode adoptée ;
- ii) tâcher de répondre à cette question, nous éloignerait de nos préoccupations. Cela nécessiterait, sans doute, de comparer la trajectoire d'autres pays communistes ;
- iii) nous n'imaginons pas affirmer fermement que l'existence et la réussite de Hong Kong – et de la diaspora chinoise en général – n'ait eu aucune influence dans ce processus. Nous avouons notre ignorance sur ce point. Néanmoins, répondre aux raisons des réformes aurait nécessité de recentrer notre attention sur la Chine continentale elle-même, et à attribuer à Hong Kong une place bien moindre dans nos préoccupations. *A contrario*, comme nous le montrerons, une fois le principe d'importants bouleversements arrêté, la diaspora semble avoir joué un rôle crucial dans leurs modalités d'application. La véritable surprise des réformes réside, selon nous, dans le fait qu'elles aient été impulsées par Deng Xiaoping, c'est-à-dire par un homme du sérail, âgé au moment des réformes, en 1978, de 74 ans.

seront pas identiques en fonction de la période considérée. Dans la suite de cette section, afin d'éviter une lourdeur excessive dans le texte, sauf indication contraire, nous supposerons les réformes telles qu'elles ont été mises en place à leur origine, en 1978. L'aspect qui nous intéresse ici n'est pas tant leur évolution que leur localisation. Autrement dit, puisque les investisseurs étrangers sont, à présent, libres d'investir dans la totalité de la Chine, notre attention se portera seulement sur la province du Guangdong – et accessoirement sur celle du Fujian – provinces pionnières dans l'ouverture et où sont sises les zones économiques spéciales.

Perçue sous cet angle la question de la localisation des zones économiques spéciales en Chine peut se découper en deux sous-interrogations². Il est possible de les exprimer comme suit :

i) quels éléments ont influencé les dirigeants pour qu'ils décident de limiter l'influence territoriale des réformes ? ;

ii) quels critères ont permis de déterminer l'implantation des zones économiques spéciales ?

Pour parvenir à répondre à ces questions, nous voudrions formuler l'hypothèse suivante : l'objectif ultime des réformes vise à intégrer la Chine dans le concert de la communauté internationale, mais plus encore de lui permettre de rejoindre le club très fermé des pays développés. Pour y parvenir, l'idée originelle des dirigeants réformateurs – Deng Xiaoping en tête – était de bénéficier des technologies et des savoirs développés ailleurs. Il fallait faire en sorte de créer les conditions favorables d'apprentissage et d'assimilation, par les Chinois, de ces techniques. Ainsi, à terme, la Chine verrait son autonomie s'accroître. Pour atteindre un tel dessein, il convenait de travailler avec des investisseurs étrangers capables d'opérer des transferts de technologies à savoir les firmes multinationales. Or, si les dirigeants chinois n'ont jamais considéré Hong Kong comme un territoire véritablement étranger, à l'évidence, la Chine continentale et Hong Kong ne fonctionnaient pas selon le même mode de régulation et la même logique économique. Autrement dit, si les dirigeants chinois

¹ Ce pays s'est déjà distingué dans l'application du communisme « pur ». D'abord, en refusant toutes relations avec l'extérieur, y compris avec les « pays frères ». Ensuite, en privilégiant la classe paysanne sur le prolétariat. L'influence de la structure de la population déjà...

² Chacune d'entre elles fera l'objet d'un paragraphe.

souhaitaient un rapprochement des économies des deux entités, il convenait de susciter l'intérêt des agents économiques hongkongais et celui des firmes multinationales qui s'y étaient implantées¹. Cela nécessitait de pouvoir rassurer ces agents économiques sur l'avenir de l'économie chinoise et la stabilité du pays.

Rappelons que les considérations économiques pures ne suffisent pas dans l'appréhension de tels mécanismes. Nous sommes face à un Etat communiste. Autrement dit, nous nous trouvons devant une situation où le processus de décision économique diffère grandement de celui en vigueur dans les pays à régime capitaliste. Cette constatation conduit dès lors à deux conclusions :

i) l'Etat et le parti sont les principaux acteurs économiques. Leurs décisions influenceront et dessineront les grandes structures de la société² ;

ii) les préoccupations politiques se cachent – et sont toujours sous-jacentes – dans les décisions économiques. L'économie doit suivre la ligne politique officielle³. Bref, il est impossible d'opérer une distinction nette et de tracer une frontière franche et indiscutable entre ces deux disciplines.

Etant économiste, sans connaissances particulières en politologie, nous ne disposons guère des outils théoriques permettant de conceptualiser un processus politique et les idées qui en découlent. Nous ne pouvons que les constater.

§1- Pourquoi n'appliquer les réformes qu'au travers des zones économiques spéciales ?

Nous sommes confronté à une première difficulté : celle de la hiérarchie des motivations qui ont conduit à de telles décisions. Nous ne voyons pas par

¹ D'ailleurs, et ce fait renforce, à nos yeux, cette hypothèse : une très large part de la littérature économique qui traitent des relations entre la Chine et Hong Kong, met l'accent sur l'importance des capitaux étrangers qui transitaient par Hong Kong avant de parvenir en Chine. Voir, à titre d'illustration, l'article de S. Marquié : S. Marquié, juin 1997, « L'avenir de Hong Kong L'après-1997 est déjà là in *Futuribles*, numéro 221, pp. 5-26.

² Un organigramme des principales fonctions du Parti Communiste chinois et de l'Etat constitue l'annexe 5.

³ Le Grand Bond en avant (1958-1962) en fournit, selon nous, une parfaite illustration. Mao Zedong a refusé la réalité et les critiques lorsqu'il devint évident que le pays s'acheminait vers une grave famine. Voir à ce sujet, en autres, Y. Chevrier, 1993, *Mao et la révolution chinoise*, Casterman, Paris.

quel moyen, nous pouvons la déterminer¹. Qui plus est, les raisons que nous allons exposer sont interdépendantes. Opérer une franche distinction entre elles n'est pas toujours aisé. De ce fait, nous allons nous borner à les énoncer dans l'ordre qui nous semble le plus logique.

1- La reconnaissance de la faillite d'un système socialiste ?

A l'exact opposé de Mao Zedong, Deng Xiaoping était un pragmatique convaincu, comme le prouve sa fameuse formule datée de 1962 : « *Peu importe qu'un chat soit jaune ou noir, pourvu qu'il attrape des souris* »². De plus, il considérait que la Chine ne pouvait se développer seule. Elle avait besoin de partenaires, y compris de partenaires capitalistes³. Pour exprimer les choses autrement, nous pouvons écrire que l'ouverture des zones économiques spéciales permettait de concevoir ces entités comme des zones expérimentales. Il s'agissait d'une méthode particulière destinée à rassurer les éventuels investisseurs étrangers et sans doute les conservateurs chinois. De cette conception découlaient deux manières de mettre en confiance d'éventuels partenaires économiques.

¹ Il est possible de s'opposer à cette affirmation comme suit : les discours des principaux responsables peuvent en donner une indication. Cela constitue, il est vrai une source d'informations. Néanmoins, nous la considérons avec circonspection. Les discours prononcés en public ne sont jamais exempts d'arrière-pensées. C'est une des raisons pour lesquelles ces derniers sont retravaillés avant publication, notamment pour les éditions en langues étrangères (en raison de notre incompétence linguistique, ce sont les seules auxquelles nous puissions nous référer). De tels discours sont expurgés et/ou modifiés en fonction, d'une part, de l'évolution de la situation, et, d'autre part, des changements de ligne politique. Le but en est l'édification des masses par la continuité des vues et la capacité d'anticipation des dirigeants. Voir à ce sujet, Deng Xiaoping, 1994 (1993), *Deng Xiaoping Textes choisis Tome III (1982-1992)*, Editions en Langues Etrangères, Pékin, 427 pages. En préface, la Commission pour la Préparation des Documents du Comité central du Parti communiste chinois écrit en substance : « *On trouvera dans le présent recueil 119 textes, dont la plupart sont inédits. Quelques modifications stylistiques ont été apportées aux textes déjà publiés par la presse chinoise ou dans la brochure Les questions fondamentales de la Chine aujourd'hui. Certains ont été complétés par les procès-verbaux existants.*

(...) *Le texte du présent volume a été entièrement revu par l'auteur.* », p. 5.

² Deng Xiaoping a rapporté cette formule le 7 juillet 1962, lors du 7^e plénum du III^e Comité Central de la ligue des Jeunesses Communistes. Citation rapportée par Ruan Ming. Voir Ruan Ming, 1992, *Chronique d'un empire : 1978-1990*, Editions Philippe Picquier, Paris, p. 12.

³ Une telle politique, dans le contexte de la guerre froide, n'était pas évidente. Pour lui donner une chance de réussite, il fallait, condition *sine qua non*, rassurer d'éventuels investisseurs étrangers. Cette volonté d'intégrer la Chine à l'économie mondiale se poursuit ; elle a connu un sommet le 11 décembre 2001 avec l'adhésion de la Chine à la RPC à l'OMC. Le communiqué de presse officiel, en date du 10 novembre 2001, qui rend public cette adhésion est consultable sur le site internet de l'OMC : <http://www.wto.org>. En outre, d'après l'organe officiel chinois, le montant des capitaux étrangers utilisés en Chine sur la période janvier/février 2002 avait dépassé la barre fatidique des 400 milliards de dollars

D'abord, il s'agissait d'une reconnaissance implicite d'une faillite – au moins partielle – du système tel qu'il existait auparavant¹. Effectuer ce pas équivalait à admettre l'existence d'erreurs, et, par là, la possibilité de remédier à leurs conséquences. La meilleure façon d'y parvenir consistait à faire appel aux compétences extérieures. Autrement dit, de se mettre en état d'apprentissage et d'accepter certaines pratiques – qu'elles soient de nature technique ou qu'elles relèvent d'avantage du mode organisationnel – de partenaires capitalistes. A cet égard, le détail, probablement, le plus saillant est l'acceptation de l'existence de profits en tant que tels pour les partenaires extérieurs naturellement (autrement quelles motivations pourraient bien pousser ces agents économiques à investir en Chine ?) mais aussi pour les Chinois eux-mêmes². En résumé, il convenait grâce aux réformes de modifier les règles du jeu économique afin de les rendre attractives aux yeux des partenaires étrangers. Pour ce faire, il convenait de s'assurer que celles-ci seraient visibles et lisibles hors de la RPC. Contrôler le domaine de leur application ainsi que l'étendue de leur influence géographique en facilitait la « lecture », contrairement à des réformes qui touchent tous les domaines et l'ensemble du pays.

Nous pouvons raisonner par l'absurde en imaginant quelles auraient pu être les conséquences d'un processus de réformes appliquées d'emblée à l'ensemble du territoire chinois. Certes, un tel exercice relève entièrement de la conjecture. Nous sommes conscients de cet écueil éventuel et c'est pourquoi nous nous bornons à extrapoler des phénomènes constatés par certains observateurs du monde chinois. Cette

américains (*sic*). Cf. *Le Quotidien du Peuple*, jeudi 14 mars 2002. Ce journal est consultable, en français, sur internet à l'adresse suivante : <http://french.peopledaily.com.cn>.

¹ Même si cette reconnaissance est dissimulée derrière différents euphémismes tels que « les quatre modernisations », « édifier le socialisme à la chinoise » et le « socialisme de marché ».

² Tel était bien le but de la tournée de Deng Xiaoping, dans les provinces côtières du Sud, en 1992, où le mot d'ordre était, en substance, « enrichissez-vous ». Il déclarait notamment : « *La place plus ou moins grande accordée au marché ou à la planification n'est pas le facteur qui différencie fondamentalement un régime capitaliste d'un régime socialiste. L'économie de marché n'est pas synonyme de capitalisme, le socialisme possède lui aussi un marché. La planification n'est pas synonyme de socialisme puisque le capitalisme connaît aussi la planification. Le marché et la planification ne sont donc que des moyens économiques. Le but fondamental du socialisme est de libérer les forces productives, de les développer, de faire disparaître l'exploitation et le fossé entre riches et pauvres jusqu'à atteindre la prospérité commune. (...) Les titres, la bourse, toutes ces choses sont-elles bonnes pour nous (...) ? Peut-on les employer dans un système socialiste ? On peut toujours expérimenter avant de conclure. (...) Nous pouvons nous permettre de poursuivre dans cette voie, nous ne risquons pas de grosses erreurs. Bref, si le socialisme est supérieur au capitalisme, il doit assimiler avec audace tous les acquis de la civilisation universelle, y compris les pays capitalistes, qui répondent aux besoins de la grande production moderne.* » Deng Xiaoping, « Points essentiels des propos tenus à Wuchang, Shenzhen, Zhuhai et Shanghai (18 janvier-21 février 1992) in Deng Xiaoping, 1994, *op. cit.*, pp. 382-383.

manière de procéder n'a pas pour but de vérifier une quelconque hypothèse mais de rendre plus intelligible les développements qui précédaient. Si la Chine avait effectivement connu un tel scénario, les conséquences se seraient probablement manifestées selon deux schèmes :

i) les troubles, et les tensions auxquels les observateurs ont assisté, au lieu d'être relativement localisés, eussent certainement été généralisés. La fronde des provinces dont le pouvoir économique s'accroît ; elles veulent exercer le pouvoir dans sa plénitude, au mieux de leurs propres intérêts – ou du moins de ceux de leurs potentats – et non subir des directives, peu ou prou, autoritaires du Centre supposé veiller à l'équilibre de l'ensemble. En outre, les tensions, entre les agents économiques qui bénéficient des réformes et ceux qui subissent encore les inconvénients de l'ancien système, se généralisent à toute la Chine. Avec une âpreté d'autant plus grande que les inégalités sont immédiatement visibles. Les agents économiques, dont le pouvoir d'achat augmente, et dont le mode de consommation évolue, sont des proches voisins, non des inconnus vivant dans de lointaines provinces. Il n'est nul besoin de l'intermédiaire des médias pour constater le changement des habitudes de consommation¹. Par ailleurs, la disjonction entre l'apprentissage d'une certaine liberté économique et l'absence de toute alternative politique, prendrait, si nous osons dire, son « plein rendement ». Puisque les agents économiques sont désormais en mesure de prendre certaines décisions qui concernent leur vie quotidienne, ils veulent également décider, par eux-mêmes, dans d'autres domaines. Autrement dit, existerait une différence marquée entre une vitalité économique et une sclérose politique².

ii) l'ampleur des réformes engagées n'aurait, certainement, pas permis aux observateurs et aux éventuels partenaires étrangers de faire de la prospective sur l'évolution, à plus ou moins terme, de l'économie chinoise. Les anciennes structures de

¹ Nous nous référons ici à la célèbre analyse d'A. Hirschman au sujet des moyens dont disposent les acteurs économiques pour manifester leur mécontentement. Selon cet auteur, ils ont à leur disposition soit la défection, soit la prise de parole. Un tel phénomène semble bien se produire ici si sont considérés les millions d'individus, qui ont quitté leur province natale pour aller chercher des conditions de vie plus aisées dans les provinces où les réformes font sentir leurs effets. A nos yeux, il s'agit d'un mécanisme de régulation et de canalisation des frustrations et des mécontentements. Comment ces agents économiques pourraient-ils manifester si les réformes étaient généralisées ? Cf. A. Hirschman, 1995 (1970), *Défection et prise de parole. Théorie et applications*, Espace du politique, Fayard, Paris, 212 pages, et dans une moindre mesure : A. Hirschman 1983 (1982), *Bonheur privé, action publique*, Espace du politique, Fayard, Paris, 257 pages.

² Même si cette présentation est fictive, il est tout de même possible d'opérer un parallèle entre les débats sur la décentralisation en France, et sur le principe de subsidiarité au sein de l'Union Européenne.

l'économie n'existent plus – ou du moins ne sont plus vraiment opérantes – tandis que le nouveau mode de régulation, quant à lui, ne connaît pas encore sa pleine maturité. Les responsabilités ne sont plus clairement définies. La demande, potentiellement forte, n'est plus assurée. En effet, la sécurité garantie de l'emploi et des salaires par l'ancien système a vécu, tandis que l'adéquation entre l'offre et la demande nécessaire au fonctionnement du nouveau mode de régulation ne s'est pas encore opérée. En résumé, les réformes sont visibles de l'extérieur mais leur lisibilité n'est pas assurée. Si le risque constitue bien l'un des moteurs du capitalisme, l'hypothèse que les partenaires – surtout si leurs projets d'investissement sont conséquents – prennent des risques d'investissement calculés, peut être raisonnablement formulée. Les moyens de financement des réformes font défaut car peu d'agents économiques extérieurs acceptent de risquer leurs capitaux dans des conditions semblables. Dès lors, les résultats des réformes ne sont pas à la hauteur des espoirs qui les ont fondés ; ces facteurs aggravent encore la crise¹.

2- Mise en place progressive de nouvelles structures économiques

Ne pas appliquer les réformes à l'ensemble du territoire national équivalait à mettre en place progressivement les structures et les institutions indispensables au bon fonctionnement du nouveau mode de régulation². La mise en place progressive de ces institutions correspond également au souci de tenir compte des dimensions particulièrement étendues de la Chine. De fait, le temps est une importante variable dans une telle transition. Les habitudes de production et de consommation sont des données à moyen, ou à long terme. Il semble difficile de demander à un agent

¹ Certes, dans le cas de réformes localisées, restent deux problèmes majeurs à résoudre plus tardivement :

- Comment opérer la redistribution de la manne issue des investissements étrangers ? ;
- Par quels biais pouvoir étendre progressivement les réformes au reste du territoire national ? ;

Comme nous le verrons dans les chapitres II et III, la Chine semble effectivement confrontée à ces difficultés. D'ailleurs, cela peut donner l'impression de repousser les difficultés à une échéance ultérieure.

² « (...) Pour que certaines réformes soient efficaces, il fallait créer de nouvelles institutions et de nouveaux cadres législatifs et réglementaires, ainsi que familiariser les individus concernés avec les nouvelles pratiques : tout cela nécessitait beaucoup de temps. (...) Tout l'appareil administratif de la planification demeurerait en place – avec néanmoins une efficacité moindre – jusqu'à ce qu'un système nouveau devienne opérationnel. » Il s'agit de M. W. Bell, H. E. Khor et K. Kochhar, p. 6.

économique n'ayant connu, durant sa vie active, qu'un emploi stable et assuré, de se convertir brutalement à la concurrence et de savoir se montrer compétitif¹.

En outre, n'appliquer les réformes que dans des zones limitées, était un moyen de multiplier le « champ expérimental des réformes »². L'existence des zones économiques spéciales permet de « faire jouer la concurrence ». Autrement dit, il s'agit d'un biais grâce auquel les autorités chinoises ont pu tester simultanément plusieurs réformes³. Ainsi, en fonction des résultats qu'ont donné les différentes réformes, les dirigeants se trouvaient devant plusieurs possibilités :

i) la réforme considérée constitue, selon leurs critères, une franche réussite, alors son extension à une échelle plus importante est envisageable ;

ii) ses résultats sont, peu ou prou, l'objet de discussions. Ces derniers ne sont pas aussi indiscutables que précédemment, alors la prorogation de la réforme est décidée, de manière à continuer à observer son évolution. Peut-être celle-ci permettra-t-elle de constater l'apparition de nouveaux résultats qui faciliteront une décision ultérieure ;

iii) ses résultats s'avèrent décevants. Ils ne sont pas à la hauteur de ce qui était espéré. La décision d'une substantielle modification de la réforme est prise ;

iv) ses résultats ne sont pas du tout ce que les dirigeants en attendaient. Manifestement, la décision, qui est à l'origine de cette réforme était une erreur, alors la réforme est purement et simplement abandonnée⁴.

Ainsi, le processus des réformes se voit soumis à une double concurrence. La première concerne les réformes entre elles au sein d'une même zone

¹ Qiu Haixiong, Juillet-août 1996, « Entreprise d'Etat et marché du travail. Nouvelle donne, nouvelles stratégies » in *Perspectives chinoises* n° 36, pp. 27-32. L'auteur y montre les craintes et les difficultés d'adaptation suscitées par les changements économiques. Il illustre son article de quatre familles du Guangdong dont les stratégies d'adaptation sont différentes.

² Voir Yung-Wing Sung, 1991, *The China Hong Kong connection*, Cambridge University Press. L'auteur cite un discours de Deng Xiaoping de 1985 : *"The Shenzhen Special Economic Zone is an experiment. Whether or not the course is right remains to be proved. No matter what, is a new phenomenon of socialism. We hope it will succeed. But if it fails, we can draw lessons from it."* p. 88.

³ Ou une réforme identique mais dotée de modalités différentes.

⁴ Lors de sa tournée de 1992, dont nous avons déjà parlé plus haut, Deng Xiaoping déclarait à ce sujet : *« Toutes ces choses [les titres et la bourse] sont-elles en définitive bonnes pour nous ? N'y a-t-il pas un risque à les introduire chez nous ? Ces choses ne sont-elles pas spécifiques du capitalisme ? On peut toujours les expérimenter avant de conclure. Si ces pratiques s'avèrent heureuses au bout d'un ou deux ans d'expérience, on les généralisera. Dans le cas contraire, on y met un frein ou on les supprime carrément. Vite ou lentement, on peut supprimer ce qui ne va pas, on peut aussi en garder une partie. Pourquoi avoir peur ? Nous pouvons nous permettre de persévérer dans cette voie, nous ne risquons pas de commettre de grosses erreurs. »*, Deng Xiaoping, 1994 (1993), *op. cit.*, p. 383.

économique spéciale. La seconde, quant à elle, opère une sélection entre des réformes mises en œuvre dans des provinces différentes. Cette façon de mettre en œuvre les différentes réformes constitue un élément rassurant pour des agents économiques extérieurs qui constitueraient d'éventuels investisseurs en Chine : par le truchement de cette méthode, ils sont implicitement associés aux changements. En effet, un agent économique, dont des capitaux sont investis en Chine, bénéficie d'une double assurance :

- les réformes les moins performantes ou celles que les investisseurs jugent les moins favorables à leurs intérêts ne seront pas perpétuées ; elles seront soit modifiées, soit abandonnées ;

- l'existence d'une procédure d'adaptation des changements et des réformes signifie que les partenaires économiques pourront, dans une certaine mesure, donner leur avis – voire peser – sur l'évolution des réformes dans un sens qui leur paraît plus conforme aux intérêts de leur structure. A ce propos, il nous semble significatif que des auteurs – certes d'obédience marxiste – S. Boutillier et D. Uzunidis (1989) intitulent le chapitre III et la deuxième partie de leur ouvrage respectivement : « *Négocier pour apprendre et apprendre à consentir* » et « *La leçon de choses économique des multinationales à la Chine* » (sic)¹.

Par ailleurs, nous pouvons noter au passage l'exigence qu'entraîne automatiquement une telle réalité : celle de l'augmentation du degré de liberté économique accordé aux agents économiques. A partir du moment où le recours à la planification systématique et obligatoire n'existe plus, et où des partenaires extérieurs peuvent s'ingérer dans l'évolution des réalités, les agents économiques vont déterminer leur propre choix de production. Ils seront aptes à déterminer par eux-mêmes, en fonction des informations personnelles dont ils disposeront, quel(s) est(sont) le(s) marché(s) les plus attractifs, et quelle(s) est(sont) la(les) combinaison(s) de facteurs de production la(les) plus efficace(s) ? Autrement dit, ils maximiseront sous contraintes. Ainsi le système économique chinois se rapproche de celui de Hong Kong².

¹ S. Boutillier et D. Uzunidis, 1989, *Chine Questions sur l'ouverture aux multinationales*, L'Harmattan, Paris, 157 pages.

² F. Cini, Mai-Juin 1997, « Un système peut en cacher un autre » in *Perspectives chinoises*, n°41. Dans cet article, l'auteur s'efforce de démontrer que l'économie de Hong Kong n'est pas aussi libérale qu'il semble de prime abord. Hong Kong subit l'évolution du capitalisme en phase « de maturité ». Les réformes en Chine accélèrent le mouvement. Toutefois, la Chine subit elle aussi une transformation ; par

Naturellement, comme il s'agit d'un régime communiste, les agents économiques ne possèdent qu'une autonomie toute relative puisque l'Etat demeure l'acteur économique prépondérant¹.

A ce stade du raisonnement, nous devons introduire une hypothèse que nous retrouverons également un peu plus tard. L'idée selon laquelle l'intérêt des dirigeants consistait à faire en sorte qu'économiquement la rétrocession de Hong Kong se déroule dans de bonnes conditions, est une idée largement répandue. Par conséquent, il semble impossible que les responsables chinois n'aient pas tenu compte de cette perspective pour décider des modalités d'application des réformes. Cette impression est renforcée si on considère les trois dates de la création des zones économiques spéciales en 1979, de la signature de l'accord sino-britannique de rétrocession le 26 septembre 1984² et la rétrocession le premier juillet 1997. Cinq années seulement se sont écoulées entre le début des réformes et l'intervention de l'accord sino-britannique tandis que treize ans séparent cet accord de la rétrocession. Autrement dit, les dirigeants chinois ont décidé des réformes, pendant plus d'une décennie, avec la certitude du retour du Territoire dans le giron du Continent. Au contraire, le laps de temps durant lequel la rétrocession n'était qu'une vague perspective n'est que d'un lustre (trois années seulement si en est défalquée la durée des négociations bilatérales). En résumé, la rétrocession de Hong Kong a pesé sur la quasi-totalité des réformes.

Avant d'ouvrir cette parenthèse, nous nous étions arrêté au degré de liberté économique nécessairement accordé aux individus. Nous voyons, dans ce constat associé à l'hypothèse prédéfinie, un gage donné aux agents économiques hongkongais. En effet, à partir du moment où les règles du jeu économique dans les zones économiques spéciales se rapprochent de celles en vigueur à Hong Kong – et qu'ainsi une collaboration puisse s'instaurer, tombe l'une des objections au retour de Hong Kong

conséquent, les deux systèmes tendent à se rejoindre. Elle écrit : « *La constatation que la Chine change autant, sinon plus que Hong Kong est l'élément fondamental qui a conduit à un changement d'appréciation, qui s'oriente plus vers l'hypothèse d'une convergence des "deux systèmes" que vers le maintien du statu quo.* » p. 46.

¹ Il convient de noter, cependant, malgré la prééminence de l'Etat sur l'appareil économique, dans les régions où les réformes ont débuté, que de plus en plus les sommes des comportements individuels façonnent les structures globales de l'économie ; d'où la justification de notre position de considérer que la réalité chinoise exige pour être analysée une théorie à structure interne individualiste méthodologique plutôt qu'une théorie à structure holiste.

² Après deux années de négociations bilatérales.

sous souveraineté chinoise, à savoir que Hong Kong perdra sa personnalité économique pour se fondre dans celle de la Chine, ce qui lui ferai perdre sa compétitivité.

3- Volonté du maintien du Parti Communiste au pouvoir

Cette raison n'est pas économique et elle n'est pas non plus expressément destinée à rassurer les éventuels partenaires économiques. Malgré tout, elle a un impact et sur l'économie et sur la confiance des agents économiques externes à la Chine. Bien entendu, elle ne nous intéresse ici qu'en fonction des dits impacts.

Les dirigeants chinois réformateurs n'acceptaient que des réformes limitées. Le dogme politique n'est pas remis en question. L'idéologie communiste prime toujours sur les réalités économiques. Les dirigeants cherchent à avoir recours aux savoir-faire économiques et techniques, et aux technologies étrangères. En revanche, ils récusent, par avance, toute possibilité de céder la moindre de leurs prérogatives politiques¹. Le Parti et l'Etat doivent rester, ensemble unis, demeurer les seules structures organisées, leur souveraineté et leurs décisions incontestables. Autrement dit, si de profonds désaccords se faisaient jour à propos des conceptions économiques – notamment sur les mérites du socialisme – existaient un consensus quant aux conceptions politiques. Il n'était nullement possible de laisser la démocratie s'instaurer¹. Le parti communiste doit continuer à être le Parti unique et ses structures doivent continuer à être intimement imbriquées à celles de l'Etat. D'où la nécessité, aux yeux des dirigeants, de limiter l'espace géographique des zones économiques spéciales.

¹ Cette idée est très largement acceptée dans la littérature que nous avons pu consulter. Néanmoins, nous devons faire mention d'un point de vue discordant. En effet, selon Ruan Ming (1992), Deng Xiaoping, à l'extrême point de départ des réformes, a envisagé l'instauration de la démocratie, et a manifesté des velléités en ce sens. Ruan Ming affirme le rôle crucial de la défaite de la Chine dans la guerre sino-vietnamienne dans l'abandon définitif de cette perspective. Selon l'auteur, Deng Xiaoping aurait parlé de la démocratie en ces termes le 2 décembre 1978 : « *En toute circonstance, nous devons pratiquer la démocratie. Pour la période présente, nous devons insister sur ce thème. Nous avons parlé de centralisme pendant tant d'années, alors que la démocratie était négligée ! A l'heure actuelle, personne n'ose prendre la parole. Chacun se montre réticent, si bien qu'aucune idée ne sort. Le pire que l'on puisse craindre serait que les masses se taisent et sombrent dans l'apathie, un monde de silence en somme ! Il ne faut pas avoir peur que les gens parlent, le plus terrible serait de voir les "dix mille chevaux" se décourager. Pour développer l'économie, il faut des élections démocratiques, un contrôle démocratique. Les ouvriers pourront contrôler ce qui se passe à l'usine. La campagne doit être contrôlable par la société civile. Il y a aussi la légalité. La réalité démocratique doit être consolidée par la loi érigée en système, garantie formellement par tout un système légal. Code civil, Code pénal... toutes sortes de lois indispensables... ».* Pour cette citation, voir Ruan Ming, 1992, *op. cit.*, pp. 16-17.

De cette façon, en cas de troubles, les chances qu'ils demeurent limités augmentent. Le raisonnement sous-jacent peut s'énoncer comme suit :

Les dirigeants chinois sont conscients de la puissance des investisseurs extérieurs. Ils voulaient éviter que leur implantation en Chine ne soit que provisoire. De fait, la tentation de s'installer dans les zones économiques spéciales pour y bénéficier d'une main-d'œuvre attractive et d'un marché très important, sans en contre-partie opérer de transfert de technologie, peut exister. Le maintien d'un pouvoir fort et d'une zone non accessible aux étrangers présentent deux avantages :

i) Les partenaires extérieurs se trouvent face à un vis-à-vis fort capable d'imposer des lois et un cadre d'investissement contraignant et de les faire respecter² ;

ii) Le plus grand marché du monde n'est que potentiel³. Toute implantation n'est qu'investissement qui permettra d'y avoir accès à plus long terme, quand celui-ci s'ouvrira plus largement. Ce peut être aussi une implantation destinée à une production à moindre coût pour pouvoir exporter les biens produits.

Si dans le reste du pays, la planification et les entreprises d'Etat continuent à fonctionner et à encadrer les comportements à travers la surveillance des cadres du Parti, les dirigeants peuvent facilement y maintenir leur influence.

Les communistes constituent la seule structure réellement organisée et efficace dans le pays. En effet, ils détiennent entre leurs mains tous les rouages du pouvoir et ils ont acquis une certaine expérience du pouvoir et de l'organisation⁴ : ce qui

¹ Naturellement, les réserves que nous avons exprimées dans une note précédente, quant aux souhaits fugaces éventuels de Deng Xiaoping de voir s'instaurer la démocratie, demeurent.

² La corruption pourrait constituer un biais qui fausserait notre argument. Néanmoins, les Chinois continentaux qui bénéficient les plus des réformes sont ceux susceptibles d'investir en partenariat avec les investisseurs étrangers. Pour ce faire, il faut disposer de capitaux et d'une certaine influence pour obtenir les autorisations nécessaires. Seuls les potentats et les apparatchiks répondent à cette définition. Nous pouvons, dès lors, légitimement imaginer qu'ils n'ont pas intérêt à trop brouiller la lisibilité des partenaires extérieurs. Enfin, si la corruption est généralisée, elle sera de notoriété publique. Si tel est bien le cas, les entreprises la considéreront comme une contrainte incontournable et l'intégreront d'office dans leurs coûts, quitte à la répercuter sur leurs prix.

³ A. Singh écrit : « *Même si le marché y joue un rôle beaucoup plus important qu'auparavant, son influence demeure assez limitée. Les marchés de produits sont encore étroitement cloisonnés. (...) la Chine est loin d'avoir un marché national industriel intégré. Dans des secteurs importants de l'économie, les entreprises ne peuvent ni entrer librement, ni être évincées par la concurrence.* » A. Singh, juillet/septembre 1994, « Du plan au marché : la réforme maîtrisée en Chine » in *Revue Tiers-Monde*, T. XXX, n° 134, pp. 661-662.

⁴ Dans un contexte différent, puisqu'elle s'interroge sur les raisons du succès électoral des « ex communistes » dans certains pays d'Europe de l'Est, au début des années 1990, L. Marcou (1997) tient un raisonnement similaire. Cela lui permet d'écrire : « *Une majorité de gens s'orientent vers les élites*

peut leur permettre de maintenir leur autorité et leur influence et de réagir rapidement en cas de troubles. Une telle réaction semble plus difficile dans les zones économiques spéciales, notamment en raison de la présence d'agents économiques extérieurs.

L'objet de ce paragraphe consistait à répondre à la question de savoir pourquoi les dirigeants chinois avaient décidé de confiner les réformes dans des aires géographiques spécifiques. La réponse à cette question est que les responsables chinois voulaient créer les conditions favorables au rapprochement de l'économie chinoise et de celles de la diaspora – particulièrement de Hong Kong pour bénéficier de leurs capitaux ainsi que de leur savoir-faire, et parce que de nombreuses firmes étrangères s'y étaient implantées. Pour parvenir à un tel résultat, il convenait de rassurer les éventuels partenaires économiques. Dans cette optique, la création des zones économiques spéciales permettait de :

- premièrement, ménager une période de transition entre le moment où les institutions de planification cessaient de fonctionner, et celui où les institutions de marché étaient opérationnelles ;

- deuxièmement, expérimenter les réformes – et grâce à la concurrence – de ne conserver que les plus efficaces ;

- troisièmement, définir clairement les conditions d'investissements étrangers afin que le transfert de technologie soit véritablement effectif.

§2- Quels critères président au choix des zones retenues ?

Une fois le principe de localisation des réformes retenu, une autre question, corollaire de la précédente, vient naturellement à l'esprit : « Quelles sont les régions dans lesquelles appliquer prioritairement les réformes ? »

Nous affirmons, ici, notre conviction de l'importance de l'existence de la diaspora, et de sa proximité géographique, pour comprendre le choix de cette localisation. Autrement dit, tous les éléments géographiques et démographiques exposés dans les deux premières sections révéleront toute leur importance.

communistes, pensant qu'elles ont plus de pratique du pouvoir, plus de compétences dans la gestion des entreprises, plus de savoir-faire pour les prises de contact, que ce soit dans le cadre de l'Union Européenne ou pour retrouver les anciens du COMECON. » Voir L. Marcou, 1997, *Le crépuscule du communisme*, La bibliothèque du citoyen, Presses de Sciences Po, Paris, pp. 55-56.

Commençons par définir les aires où les zones économiques spéciales ont été créées. Le Guangdong et le Fujian sont les deux provinces concernées¹. *A posteriori*, le choix de ces provinces pour l'implantation des zones économiques spéciales semble évident (naturellement, cette impression est accentuée quand un observateur a présent à l'esprit, les résultats notoires et les succès remportés par les zones économiques spéciales : la forte concentration des investisseurs étrangers et les liens économiques particulièrement étroits qui ont été générés entre les ZES et la diaspora). En effet, il n'est nul besoin d'examiner longuement une carte de Chine pour en tirer plusieurs enseignements :

- ces deux provinces sont côtières ;
- elles sont mitoyennes ;
- surtout, elles sont sises face à deux membres importants de la diaspora : Hong Kong² et Taiwan³.

De fait, les relations économiques se sont trop parfaitement équilibrées pour qu'un observateur du monde chinois impute l'implantation des zones économiques spéciales à un heureux hasard. Puisqu'il est impossible de concevoir une emprise des dirigeants chinois continentaux sur les agents économiques hongkongais, ils ne pouvaient que s'efforcer de créer les conditions favorables à l'épanouissement des relations économiques entre les zones économiques spéciales du Guangdong et Hong Kong⁴.

Avant de passer à l'exposé des critères de choix proprement dit, précisons, tout de même, une chose qui – si elle est évidente – mérite d'être énoncée. Une idée est sous-jacente à tous ces critères : tous les habitants, du continent et d'outre-mer, sont des Chinois. Certains participent, connaissent et font prospérer une économie dont le taux de croissance est l'un des meilleurs du globe – et ce depuis plusieurs

¹ En 1988, l'île de Hainan a connu l'indépendance comme province en même temps que son changement de statut en zone économique spéciale. Auparavant, cette île appartenait au Guangdong.

² Moyennant les réserves que nous avons signalées au cours de l'introduction générale. Qui plus est la province du Guangdong et la Région Administrative Spéciale se touchent. Les « new territories » constituent un « bras de terre » continental.

³ Même si, bien sûr, du point de vue des dirigeants chinois continentaux, Taiwan fait partie intégrante de la République Populaire de Chine.

⁴ Cela s'avère d'autant plus vrai, si nous prenons en considération les origines de la plupart des habitants de Hong Kong, nous pouvons affirmer, sans risque d'erreurs, que la méfiance prévalait sur la confiance. Notre position est encore renforcée, au vu des départs massifs après 1984, accentués après les événements de 1989.

années¹ – alors que d'autres vivent dans un système économique dont les limites se font jour. Vu sous cet angle, il est légitime que les premiers favorisent l'enrichissement des seconds et contribuent à l'amélioration de leur niveau de vie.

Nous allons procéder à l'identique du paragraphe précédent pour les mêmes motifs. Bien évidemment, comme précédemment, toutes ces raisons sont intimement imbriquées et nous ne disposons d'aucun moyen pour déterminer quelle était leur importance aux yeux des dirigeants chinois. Voilà pourquoi nous les exposerons dans l'ordre qui nous paraît le plus logique.

1- De la stratégie de croissance déséquilibrée

La stratégie économique adoptée par les réformateurs chinois était une stratégie de croissance déséquilibrée. Le fait de cantonner les zones économiques spéciales dans une infime partie du territoire national ne signifiait pas pour autant renoncer à développer l'ensemble du pays. Simplement ce développement devait s'opérer en deux étapes. La première où les provinces qui bénéficiaient des retombées positives des changements économiques structurels devaient se développer et accumuler des richesses. Grâce à cette accumulation, et il s'agissait de la seconde étape, elles devaient redistribuer les richesses nouvellement acquises aux autres provinces pour servir « d'unités motrices », selon l'expression de F. Perroux, afin que le reste du pays se développe à son tour². Si les régions côtières ne représentent, en terme d'espace, qu'une portion relativement infime de la Chine, les réalités sont bien différentes, en termes démographiques. En effet, pour reprendre la proportion donnée par P. Trollet, selon le recensement de 1990, elles représentent 41,5% de la population totale contre seulement 18% de la superficie totale du pays³. Par ailleurs, il est loisible de constater que la densité au kilomètre carré, dans cet ensemble de provinces, est nettement la plus

¹ Autrement dit, dans un tel contexte, l'argument du fort taux de croissance engendré par un rattrapage de développement, ne joue plus. Généralement, un taux de croissance de cette nature est erratique.

² Nous aurons l'occasion de constater dans les chapitres II et III, que cette stratégie connaît un échec relatif. S'il est indubitable que les provinces côtières connaissent une croissance économique soutenue depuis le début des réformes, et par là, un certain développement, le principe de la redistribution des richesses, quant à lui, est chaotique. Ainsi, nous aurons l'occasion de formuler l'hypothèse selon laquelle la « nouvelle géographie économique chinoise » se structurerait d'après un schéma, peu ou prou, « centre-périphérie ». Le centre se composant des provinces côtières du Sud, dont le « couple » Guangdong-Hong Kong constituerait l'élément moteur.

³ P. Trollet, 2000, *op. cit.*, p. 54.

important du pays. Enfin, la province du Guangdong est la troisième province la plus peuplée des provinces de la façade maritime. En considération de ces chiffres, la conclusion est assez rapide à tirer. Puisque la répartition de la population chinoise est très inégalitaire et, qu'environ les deux tiers du territoire chinois ressemble à un immense désert (9,4% de la population totale pour 59,7% de la superficie totale, mettre en œuvre les zones économiques spéciales, essentiellement dans le Guangdong, constituait une combinaison pour, à la fois, limiter leur influence géographique et faire en sorte qu'elles touchent un nombre relativement élevé de personnes.

En outre, en considération des origines des habitants de Hong Kong, les responsables politiques chinois pouvaient escompter que des liens existaient entre le Guangdong et Hong Kong, notamment grâce au cantonnais, langue vernaculaire partagée.

2- Volonté de l'épanouissement des relations économiques Chine-Hong Kong

Les dirigeants communistes ont, sans cesse, proclamé le caractère éphémère de la scission entre Hong Kong et la Chine. Il ne fut jamais question que la puissance britannique puisse s'installer durablement à Hong Kong. Par conséquent, cette conception de la réalité a toujours pesé dans les décisions des autorités chinoises. Il s'agissait d'un objectif politique de premier ordre. Or, à la faveur de l'existence du « guanxi », les dirigeants chinois pouvaient supposer qu'en créant les conditions favorables à l'établissement de relations économiques entre Hong Kong et les zones économiques spéciales, à terme une interdépendance économique s'opérerait et créerait ainsi des liens irréversibles entre les deux entités¹. De cette façon, le retour du Territoire sous souveraineté chinoise se réaliserait d'autant plus facilement. Cette idée est renforcée si est acceptée l'hypothèse que nous avons formulée dans le paragraphe précédent : l'ère des réformes, durant laquelle la certitude d'un retour programmé de Hong Kong régnait, a été beaucoup plus longue que celle où cette perspective relevait d'une simple conjecture.

¹ Nous avançons cette idée en tenant compte des réserves avancées dans l'introduction générale sur l'observation du « guanxi » par un observateur étranger.

En outre, l'idée que les dirigeants chinois souhaitaient ardemment voir l'influence du Continent s'accroître dans l'économie du Territoire avant la rétrocession, est confirmée par l'attitude des entreprises d'Etat – qu'elles dépendent des autorités gouvernementales ou provinciales. En effet, elles investissaient dans les secteurs-clefs du Territoire y compris lorsque la rentabilité n'était pas assurée. La stratégie employée était simple. Une rumeur de nationalisation de l'entreprise cible courrait. Cela entraînait la chute du cours de ses actions. Ainsi, l'entreprise d'Etat – ou ses filiales n'avaient plus qu'à les racheter à un prix bien en deçà de leur valeur réelle jusqu'à obtenir le contrôle de l'entreprise visée (J.-F. Huchet, 1997)¹.

3- une influence maoïste moins importante ?

Une troisième raison permet d'expliquer le choix prioritaire du Guangdong pour y implanter les zones économiques spéciales. En effet, cette province fait partie des régions auxquelles les autorités centrales, sous l'ère de Mao Zedong, ont le moins accordé de capitaux et dans lesquelles les directives du Centre ont été appliquées avec la rigueur la moins grande. Autrement dit, ces provinces sont celles auxquelles les dirigeants de l'époque ont accordé le moins d'attention². De fait, durant

¹ « (...) Le conseil des Affaires de l'Etat, pratiquement tous les ministères centraux ainsi que l'Académie des Sciences contrôlaient au moins une entreprise sur le sol hongkongais. China Merchant qui dépend du ministère des communications, contrôle à elle seule près de 45 sociétés à Hong Kong (...). Elles participent désormais aux grands travaux d'infrastructures du Territoire comme l'aéroport et détiennent des parts dans le capital de grandes entreprises hongkongaises. Elles sont parfois guidées par les membres de la famille de hauts dirigeants du parti communiste chinois. Ces entreprises disposent d'un fort soutien de la bureaucratie centrale, ce qui leur assure un accès privilégié au financement et à l'injection d'actifs publics provenant du Continent. Elles sont aussi celles qui doivent répondre aux objectifs politiques du gouvernement central à Hong Kong et peuvent être amenées à défendre les cours de la bourse ou de l'immobilier ou prendre des parts de capital dans les entreprises hongkongaises que Pékin souhaite contrôler. ». Pour cette idée, consulter J.-F. Huchet, mai-juin 1997, « Les entreprises chinoises à Hong Kong. Des partenaires ambigus dans l'avenir du Territoire » in *Perspectives Chinoises* ; n°41, pp. 55 et 57.

² M.-C. Bergère, 1994, « Economie chinoise : comment se débarrasser du secteur public ? » in *Nouveaux Mondes* n°5 : « Ce secteur [les entreprises d'Etat] regroupe environ 75 000 entreprises de natures diverses (...) Il est inégalement réparti selon les régions : beaucoup plus développé dans le Nord (...) et dans les provinces de l'intérieur que dans les provinces côtières du centre-sud (...) » p. 57. voir également J.-F. Brun et M.-F. Renard, 2001, « Commerce extérieur et spécialisations régionales en Chine » in *Revue d'économie régionale et urbaine*, n°2, p. 299. « La taille de la Chine et les enjeux stratégiques qui ont été à l'origine de nombreux conflits expliquent l'intérêt constamment porté à la question régionale (ou provinciale). Lors de la prise de pouvoir par les communistes en 1949, la majeure partie de l'industrie était concentrée dans les régions côtières, notamment Shanghai, Jiangsu et Liaoning, et à l'intérieur de celles-ci, essentiellement dans certains centres urbains. Le reste du pays était majoritairement agricole. La politique menée par Mao a été inspirée à la fois par l'expérience soviétique

la période 1953-1957, aucun projet construit avec l'aide soviétique n'a vu le jour dans les provinces côtières. 59,4% des investissements des entreprises d'Etat ont été effectués dans les provinces de l'intérieur soit environ les 2/3, les 40,6% restants bénéficiant aux provinces côtières. Il s'agit, par conséquent, des régions pour lesquelles l'effet de rattrapage des effets néfastes de la politique économique maoïste était le moins important. Elle fait également partie des régions où le nombre d'entreprises d'Etat implanté est le plus faible. Pour exprimer les choses différemment, nous pouvons écrire qu'il s'agissait d'une des provinces où le bilan économique se révélait le moins négatif¹.

De ce constat, il est possible de tirer deux conclusions. D'abord, si les dirigeants y ont été moins scrupuleux, alors la politique économique socialiste y a été moins enracinée. Par conséquent, il s'agit également de l'endroit où les structures économiques de type socialiste – même si elles existent – sont moins ancrées. Or, si elles sont moins ancrées, alors les difficultés pour les réformer et/ou les remplacer par d'autres structures seront moindres. Autrement dit, la probabilité sera plus importante pour que la période de transition soit moins problématique et plus brève que dans le reste du pays. Cette conjecture permet de supputer que :

- les nouvelles structures seront plus facilement opérationnelles ;
- la mise en place vélocité et l'efficacité à relativement court terme des nouvelles structures économiques constituera un élément rassurant supplémentaire pour des partenaires extérieurs pour qui – habitués au mode de régulation capitaliste – l'efficacité immédiate présente un caractère primordial voire crucial.

Ensuite, une autre idée, qui à nos yeux, relève sûrement de la supposition se fait jour dans une partie de la littérature : les agents économiques chinois des provinces côtières seraient peut-être moins « acclimatés » au mode de

et par un souci de sécurité militaire. Les déséquilibres existants sont considérés comme inefficaces au plan économique et dangereux au plan militaire. En effet, d'une part les ressources naturelles des régions intérieures étaient mal exploitées et leur utilisation par des industries éloignées était coûteuse ; cette dernière aurait nécessité un système de transport assez développé ce qui n'était pas le cas. D'autre part, localiser l'industrie dans les régions côtières et notamment près des ports, la rendait fragile face à une attaque militaire. »

¹ Nous ne voudrions pas donner une image déformée et unilatérale du bilan économique de l'ère maoïste. Ce dernier est fortement contrasté. En fait, sur l'ensemble de cette période, la Chine a connu un taux de croissance positif. Toutefois, les périodes de très forte croissance ont alterné avec les périodes de croissance négative. Ce fut notamment le cas durant la période de la révolution culturelle durant laquelle les écoles et les universités ont été fermées. Voir à ce sujet F. Lemoine, 1994, *La nouvelle économie chinoise*, Repères La Découverte, Paris.

fonctionnement communiste. Ainsi, leur sens de l'initiative et leur autonomie vis-à-vis de l'Etat auraient été moins amoindris. Par conséquent, ces agents seraient plus réceptifs et plus ouverts aux bouleversements économiques. Ces derniers se dérouleraient, par conséquent, mieux. Ce phénomène se verrait encore accru par le fait d'être l'objet de l'attention des autorités centrales après des années d'une « relative négligence ».

4- Des conséquences de l'Histoire chinoise ?

L'exhaustivité nous oblige à exposer une idée à propos de laquelle nous émettons des réserves. M.-C. Bergère (1994), biographe du docteur Sun Yat Sen¹, expose les tribulations de ce dernier avant sa prise de pouvoir et la fondation de l'éphémère démocratie républicaine chinoise. Ce faisant, elle décrit ses activités d'activiste et d'opposant politique dans la province du Guangdong, en alternance, avec les périodes où il devait se réfugier à Hong Kong (où il ne restait pas inactif). Naturellement, la question de savoir pourquoi Sun Yat Sen a effectué l'essentiel de sa « carrière » dans cette partie de la Chine, arrive sous sa plume. Elle décompose la réponse qu'elle donne à ses lecteurs en trois éléments. Les deux premiers sont évidents et ne portent pas à discussion². Seul le troisième nous intéresse ici, précisément, parce qu'il suscite la discussion. M.-C. Bergère s'interroge pour savoir si les origines de Sun Yat Sen font partie des motivations qui l'ont poussé à devenir révolutionnaire. Sa naissance et sa jeunesse dans le Guangdong la poussent à examiner si d'autres révolutionnaires ou d'autres mouvements de rébellion y sont nés. Comme elle répond à cette question par l'affirmative, elle extrapole et considère que les provinces côtières du Sud ont toujours montré des velléités d'indépendance vis-à-vis du pouvoir central. Pour cette raison, celle-ci aurait souvent contribué à introduire en Chine le changement et la modernité. Une fois atteint ce stade du raisonnement, il est possible de formuler l'hypothèse selon laquelle les réformateurs chinois ont su tirer les enseignements de l'Histoire : implanter les réformes dans ces provinces permettait de devancer leurs

¹ M.-C. Bergère, 1994, *op. cit.*

² Il s'agit de l'origine de Sun Yat Sen natif du Guangdong, près de Canton, pour le premier. Le second, quant à lui, tient de la souveraineté britannique à Hong Kong. Autrement dit, il y bénéficiait d'une sécurité, toute relative puisque les autorités britanniques ne considéraient pas nécessairement d'un bon œil ses activités.

revendications éventuelles et, ainsi, de préserver la position dominante du Parti à la direction du pays.

Conclusion du chapitre

Dans ce chapitre, il nous faut assurer la transition entre ce que nous venons d'écrire et les développements qui vont suivre. En quelque sorte, il s'agit là d'une manière de justifier la manière dont le découpage entre chapitres a été opéré.

Notre ambition n'était que monographique. Fort de l'idée qu'à un dogmatisme avait succédé, à la tête du pays, un pragmatisme, le choix de localisation des réformes devait répondre à un faisceau de raisons pragmatiques. Voilà pourquoi nous avons jugé opportun d'examiner certains aspects géographiques et démographiques. Nous voulions essayer de comprendre pourquoi, malgré les fabuleuses disproportions, le « petit » avait pu influencer significativement le « grand frère ». Nous sommes resté parfaitement conscient de nos limites, dans ces matières. Néanmoins, il nous semble possible d'en tirer quelques enseignements.

Primo, si l'assimilation de la Chine à un continent découle de ses proportions et de l'étendue de son territoire, cette comparaison demeure valable lorsque l'on prend conscience de sa nature hétérogène, ce pays n'est pas d'un seul bloc, loin s'en faut. Ainsi, en va-t-il de la répartition de sa population. Nous y voyons une première raison de ne pas appliquer les réformes de manière identique à tout le pays ;

Secundo, la comparaison deux à deux, des populations chinoises et hongkongaises se révèle encore plus fertile. D'abord, leur localisation et leur concentration entraînant de très fortes densités dans le Sud-Est du pays semble être un facteur dominant dans la décision d'implanter les réformes dans cette zone ; populations qui connaissent, néanmoins, des niveaux et des modes de vie très différents. D'où, nous semble-t-il, il est possible de tirer l'idée que les dirigeants voulaient bénéficier de la manne financière potentiellement disponible à Hong Kong et de certains savoir-faire pour soutenir et développer les zones économiques spéciales. Toutes choses qu'une grande proximité (en l'occurrence, une mitoyenneté) géographique facilite.

A présent que les hypothèses de notre travail sont clairement posées, nous allons nous efforcer dans le chapitre suivant de les mettre en perspective, c'est-à-

dire de les faire vivre dans un contexte plus dynamique. Autrement dit, nous allons, à leur lumière examiner quelles sont les réalités des relations économiques entre la province du Guangdong et Hong Kong. En effet, le cadre de référence dessiné grâce au jeu de nos diverses hypothèses, devrait nous aider à mieux cerner les caractéristiques importantes de ces relations.

Chapitre II – Réformes : de leurs bienfaits à leurs effets néfastes

« Bien qu'ayant passé quatre années de ma vie en Chine, en additionnant mes courts et longs séjours depuis vingt-cinq ans, j'ai toujours eu le sentiment d'une impuissance à en pénétrer la complexité. Bien qu'ayant écrit un livre sur le drame de Tiananmen et de nombreux articles, bien qu'ayant réalisé plusieurs reportages et documentaires s'attachant à décrire des réalités politiques et sociales de ce pays, j'ai toujours ressenti l'insatisfaction de n'aborder que leurs parties superficielles. Celles que ma culture d'Occidental me permettait d'appréhender tout en m'interdisant de plonger dans la profondeur de cinq mille ans de civilisation à jamais inaccessible parce que mes ancêtres n'eurent guère le bon goût de s'y promener. Faible consolation de constater que je n'étais pas le seul à rester ainsi au seuil de cette "Cité interdite". Il n'existe en effet qu'une petite poignée de spécialistes consacrant leur vie entière aux études sinologiques qui parviennent à entrouvrir quelques portes. »

B. Debord¹

Introduction du chapitre

A bien des égards, la démarche des réformateurs chinois est ontologiquement ambiguë. Cette ambivalence se mesure clairement, même s'il ne nous appartient pas de déterminer ici la part de concessions faite aux conservateurs, de celle de l'idéologie², dans la structure même des réformes. Deng Xiaoping n'a-t-il pas répété à l'envi le caractère expérimental des zones économiques spéciales ? Cependant, cette expérimentation ne se limitait guère au champ de l'économie. Il s'agissait – s'agit – de la perpétuelle recherche entre l'efficacité économique et le maintien du parti communiste chinois au pouvoir. Autrement dit, le processus de réforme en Chine se fonde sur un tâtonnement incessant pour résoudre un paradoxe : comment faire cohabiter un mode de régulation politique dirigiste avec un mode de régulation économique libéral ? En effet, ce n'est pas le dernier des paradoxes que les dirigeants

¹ B. Debord, 1997, pour la préface de l'ouvrage de Wang Zhixiong, *Chine : la démocratie ou le chaos ?*, Bleu de Chine, p. 5.

² La question de savoir si les deux termes de cette affirmation ne sont pas identiques mérite, sans doute, d'être posée.

chinois se soient appuyés sur l'existence de la diaspora et son économie pour alimenter les réformes.

La seule solution, qui permettait de résoudre cet antagonisme, consistait à instaurer des conditions, peu ou prou, favorables à la croissance déséquilibrée. Si les raisons en ont été détaillées dans le chapitre I, il appartient au chapitre qui s'ouvre d'en exprimer les résultats.

Or, mais pouvait-il en être véritablement autrement ?, ces résultats s'avèrent posséder, eux-mêmes, une double nature. Cette dernière est très différente en fonction du point de vue adopté par l'observateur. De fait, ceux-ci ressemblent à des poupées gigognes puisque une stratégie de croissance déséquilibrée se décompose en deux étapes¹.

La première d'entre elles nécessite l'apparition d'une pression susceptible de conduire, à son tour, à une adaptation des agents économiques ou à des effets d'entraînement. Ces derniers constituent la seconde étape pour la réalisation d'un rééquilibrage. Si, dans le cas des réformes chinoises, la première apparaît comme un indubitable succès ; en revanche, la seconde est un échec patent. Pour exposer ces réalités autrement, il est possible de postuler des relations économiques florissantes entre les zones économiques spéciales et Hong Kong², et des échanges nettement moins fournis voire inexistantes entre Hong Kong et le reste des provinces chinoises mais aussi entre les zones économiques spéciales et les autres provinces.

Bien évidemment, il est indispensable d'étayer ce constat. Toute la question réside dans la détermination des agrégats à retenir pour que leur signification soit pertinente. Cette nécessité soulève des problèmes impossibles à éluder, c'est-à-dire que les problèmes engendrés par le système statistique se poseront, dans ce chapitre, avec davantage d'acuité. C'est pourquoi, il est indispensable de formuler deux hypothèses essentielles qui conduisent à accepter comme vraies des approximations.

¹ Bien que cette méthode, dans le cadre d'une démarche déductive, puisse sembler étrange, l'examen des fondements théoriques de la croissance est repoussé après l'exposé factuel des caractéristiques économiques de l'économie chinoise. Ainsi, la première section du chapitre III sera consacrée aux points primordiaux des doctrines de A. Hirschman et F. Perroux sur le sujet, et à la mise en lumière de leurs divergences.

² Idéalement, les investissements purement étrangers au monde chinois ne devraient pas être exclus du champ de l'analyse. En effet, le rôle joué par ces derniers n'est certainement pas neutre. Néanmoins, les raisons, pour lesquelles ceux-ci ne sont pas inclus en tant que tels dans l'analyse, ont été exposées lors de l'introduction générale.

D'abord, parce que trois des cinq zones économiques spéciales sont sises dans le Guangdong, la quatrième est constituée par l'île de Hainan¹, et la cinquième est située dans le Fujian² ; ensuite parce que, nous ne disposons pas de statistiques propres aux zones économiques spéciales. C'est pourquoi, les zones économiques spéciales et le Guangdong seront, ici, confondus.

Par ailleurs, il convient de ne pas opérer de distinction formelle entre les investissements étrangers « purs » et les investissements hongkongais. Deux raisons justifient cette position :

- une part importante des investisseurs étrangers utilisent la région administrative spéciale pour aller investir en Chine continentale³ ; il ne s'agit donc pas à proprement parlé d'investissements directs ;

- d'autres agrégats que les investissements étrangers dans les provinces chinoises, permettent de mesurer la place relative de ces dernières dans l'ensemble de l'économie chinoise et son évolution. Ainsi, avons-nous retenu, par exemple, la part des provinces dans les exportations et les importations.

Enfin, il est un indice à ne pas négliger : le changement d'attitude des élites chinoises qui, en dépit du caractère impératif de l'hégémonie de leur parti politique, modifient leur politique économique. Ils cherchent, en effet, à œuvrer en faveur d'un rééquilibrage entre les provinces.

Toutes ces considérations induisent la structure que devra revêtir ce chapitre. Ainsi, le caractère privilégié des relations économiques entre les zones économiques spéciales et Hong Kong sera établi (section 1). L'examen des poids relatifs des autres provinces dans l'économie chinoise, confirmera les particularités des zones économiques spéciales (section 2). Tous ces aspects conduisent non seulement à une modification profonde des structures économiques des zones économiques spéciales

¹ Province, qui jusqu'en 1988, faisait partie intégrante du Guangdong. Afin d'éviter un biais temporel, puisque le sujet d'étude de ce travail, couvre la période 1978-2002, il n'est pas possible de la distinguer formellement du Guangdong.

² Province limitrophe de celle du Guangdong.

³ Cette insertion mérite une précision :

des investissements étrangers effectués directement en Chine continentale existent bel et bien. Il semble même que leurs parts ne cessent de croître. Néanmoins, nous avons exclus ceux-ci de notre champ d'étude. Toutefois, ce sujet sera abordé de nouveau, dans la section 4 du chapitre III, lorsqu'il faudra tester la cohérence interne de nos résultats.

et de Hong Kong, mais aussi à la confirmation de l'existence d'une relation « centre-périphérie » (section 3).

Section 1 – De l'évolution des relations économiques Chine-Hong Kong

Cette section répond au double but de montrer, d'abord, que les relations économiques et commerciales entre la Chine et le reste du monde se sont effectivement renforcées ; que la diaspora en général¹ et – Hong Kong en particulier – ont tenu un rôle de toute première importance dans cette pièce pour nous exprimer selon une métaphore théâtrale². Pour aboutir à un tel résultat, nous utiliserons en règle générale des données de type macroéconomique dans le sens où celles-ci n'établissent pas nécessairement très clairement un lien direct entre Hong Kong et les zones économiques. Bien sûr, chaque fois que cela sera possible, ce sont des statistiques de ce type qui seront retenues. Néanmoins, cet état de fait ne constitue pas véritablement une faiblesse. Si nous pouvons mettre en lumière l'importance de Hong Kong dans l'économie chinoise, mais aussi leur rôle dans leur commerce respectif, puis, dans la section suivante, mettre en évidence l'existence de déséquilibres provinciaux, et leur renforcement, le lien entre les zones économiques spéciales et Hong Kong sera établi³.

De même dans le dessein de montrer l'installation progressive des relations économiques entre le Guangdong et le Territoire nous avons préféré à une simple présentation de statistiques récentes, un exposé plus « historique » de ces relations. Pour écrire cette préoccupation différemment, nous nous sommes efforcés de rassembler des données chiffrées qui couvrent l'ensemble de la période 1978-1999.

La présente section se composera pour moitié de données chiffrées, et pour seconde moitié d'un commentaire général des résultats fournis par les statistiques.

¹ Qu'il est possible, selon nous, de comprendre ici au sens large du terme tel qu'il a été défini lors de l'introduction générale.

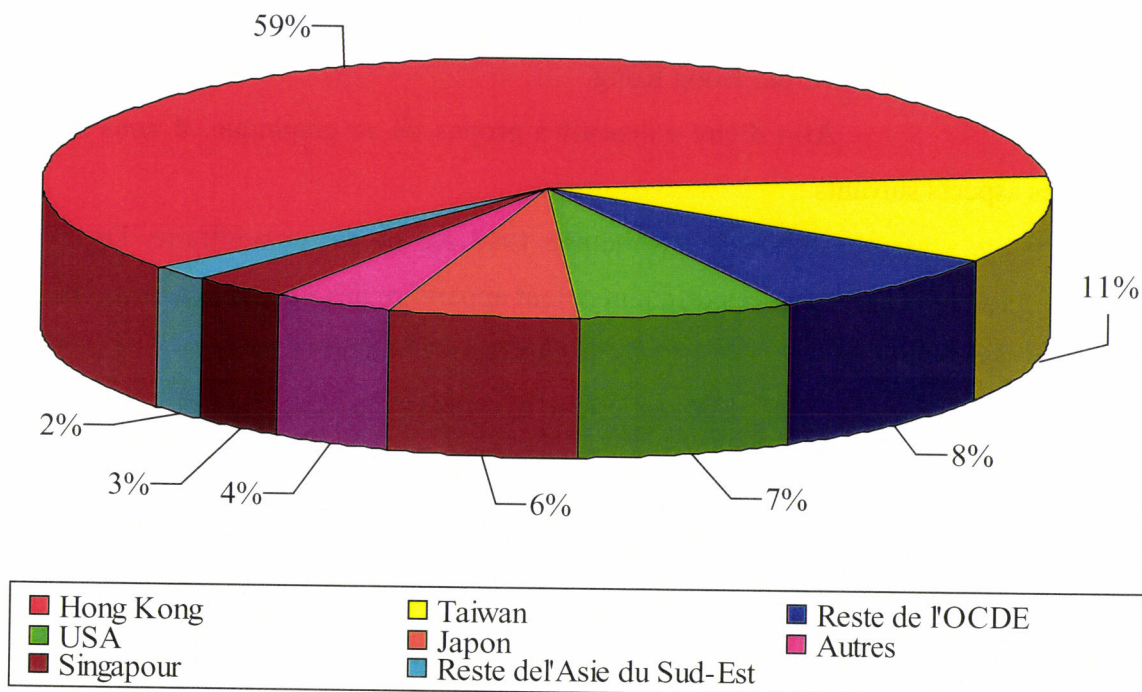
² Traiter de ce sujet ne va pas sans difficultés. L'une des premières d'entre elles est d'ordre bibliographique. En effet, ce point particulier des relations entre le Continent et la diaspora a donné lieu à une impressionnante littérature, laquelle n'a cessé d'augmenter au fur et à mesure que la date fatidique de la rétrocession approchait. A telle enseigne qu'il est impossible d'être exhaustif, de tout référencer et – encore moins – de tout lire. Nous avons donc dû opérer un choix. La littérature est, sur ce sujet, moins fournie depuis la rétrocession.

³ Ce lien se verra d'autant mieux établi que la dernière section de ce chapitre servira à mettre en exergue une évolution simultanée des structures économiques de la province du Guangdong et de Hong Kong.

§1- Des investissements directs étrangers

Nous présenterons d'abord la structure des investissements directs étrangers en Chine ; ce phénomène permet à des investisseurs d'investir en Chine avec des partenaires chinois ; il s'agit de la première étape pour la constitution d'une économie « mixte », c'est-à-dire sino-étrangère. C'est la première condition à remplir pour que des transferts de technologie aient véritablement lieu. Les propos de Deng Xiaoping sont sans ambiguïté : le transfert de technologies étaient l'un des premiers objectifs des réformes. De plus, pour que l'économie chinoise puisse s'intégrer au sein du commerce international, il faut, étape préalable, que sa compétitivité ait augmenté ; d'où la nécessité des transferts de technologie. Le graphique suivant retrace, pour l'année 1994, les parts respectives des IDE en fonction de leur origine.

Graphique 2-1 : Pourcentage des investissements directs étrangers en Chine par pays en 1994



Source : Lynn Pan (S/D), 1998, *The Encyclopedia of the Chinese Overseas*, Wuzan, p. 111.

A la lecture de ce graphique, trois constats s'imposent d'eux-mêmes. D'abord, la part des IDE en provenance de Hong Kong représentent à eux seuls les $\frac{3}{5}$ des IDE arrivés en Chine. Même s'il est difficile d'imputer une telle ampleur d'investissement aux seuls agents économiques hongkongais, puisque le Territoire a souvent servi d'intermédiaire entre la Chine et le reste du monde¹, il n'en demeure pas moins qu'indiscutablement la part de Hong Kong demeure très majoritaire. Ensuite, les 11% de Taiwan paraissent assez surprenants en fonction du contexte politique délicat et particulier qui règne entre la Chine et Taiwan depuis la fin de la guerre civile et la scission de 1949². Ici, le risque, contrairement à celui que représente Hong Kong, n'est

¹ Nous reviendrons sur cet aspect des choses un peu loin dans cette section.

² Les autorités taiwanaises ont autorisé les relations commerciales avec le Continent en 1987.

pas une surestimation mais une sous estimation. Les parts cumulées de Hong Kong et de Taiwan s'élèvent à 70%, si la part de Singapour est ajoutée, le total de la diaspora s'élève à 73%. L'on voit par là que la part de la diaspora est largement majoritaire dans les IDE qui arrivent en Chine. Enfin, la dernière remarque qu'inspire ce graphique, et nous y reviendrons plus loin, est l'existence d'IDE provenant directement du reste du monde sans transiter par Hong Kong.

Afin d'être exhaustif à propos de ce graphique, il nous faut signaler les aspects suivants :

- le choix de l'année 1994 est purement arbitraire. Des graphiques similaires pour des années différentes font apparaître des résultats semblables¹. Il paraît, par conséquent, vain d'en reproduire plusieurs. L'intérêt du présent graphique est qu'il est issu d'une encyclopédie entièrement consacrée aux Chinois d'outre-mer et à la diaspora ;

- ce graphique donne uniquement la part des pays qui investissent en Chine, il ne fait aucune référence à la hausse ou à la baisse du montant de ces derniers. Or, ces derniers ont augmenté jusqu'à dépasser la barre des 400 milliards de dollars américains au début de l'année 2002, comme nous l'avons vu lors du chapitre I. Le graphique suivant retrace l'évolution du montant des IDE.

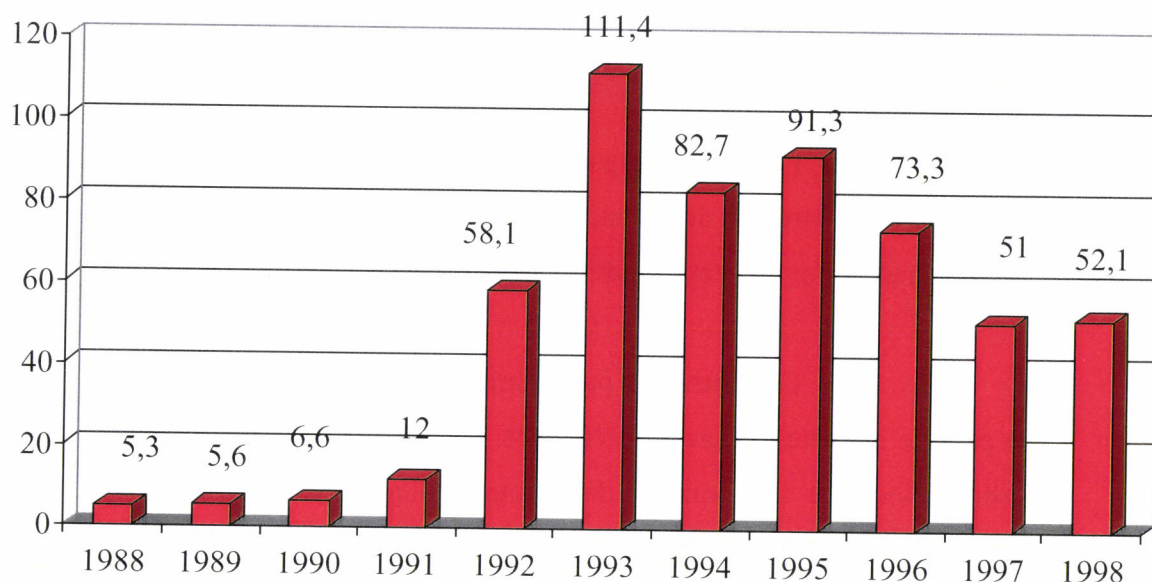
¹ Il est quand même intéressant de noter l'origine des IDE réalisés pour l'année 1998. Les données sont exprimées en pourcentage :

- Hong Kong : 51,69% ;
- Taiwan : 7,95% ;
- Japon : 8% ;
- Etats-Unis : 7,80%.

D'après Qixu Chen, 2000, *op. cit.*

Il faut remarquer que la hiérarchie n'est pas bouleversée seule change la place du Japon, dont la part est devenue l'égale de celle de Taiwan.

Graphique 2-2 : Evolution du montant des IDE réalisés sous contrat en Chine de 1988 à 1998 (en milliards de dollars).



Source : Qixu Chen, 2000, *op. cit.*, p. 14.

Ce graphique est relativement explicite et ne nécessite pas de commentaire important. La part des IDE reçus a effectivement explosé jusqu'à connaître un pic principal en 1993 et un pic secondaire en 1995. Comme à partir des années 1990, on constate une tendance à la baisse des IDE, et que Hong Kong est, en la matière, le principal fournisseur, la question est de savoir s'il convient d'y voir la marque de la perspective de la rétrocession. La réponse semble être positive puisque le montant des IDE est tombé à 51 milliards de dollars en 1997, avant de connaître une légère remontée en 1998.

La section suivante sera chargée de mettre en lumière les déséquilibres régionaux. Néanmoins, il est intéressant de noter dès à présent que, sur la période 1983-1998, les douze provinces côtières ont reçu 75% du total des IDE. Par ailleurs, on constate, sur la même période, un fort déséquilibre au sein même des provinces côtières. Les deux provinces les plus favorisées sont celles du Guangdong et du Fujian : précisément celles où sont implantées les zones économiques spéciales, et celles dont les distances géographiques sont les plus courtes avec Hong Kong et Taiwan.

Voilà ce qu'il était possible de dire à propos des IDE. Il s'agit à présent d'examiner l'évolution des relations commerciales qui se sont établies entre la Chine et Hong Kong : c'est l'objet du paragraphe suivant.

§2- Evolution des relations commerciales Chine-Hong Kong

Le but de ce paragraphe est de mettre en évidence que les relations commerciales entre ces deux entités se sont peu à peu étoffées jusqu'à ce que chacun des partenaires deviennent l'un des piliers commerciaux de l'autre.

Commençons par regarder l'évolution commerciale de la Chine entre la période maoïste et l'ère des réformes. L'évolution du commerce de Hong Kong sur cette période est évidemment, dans notre optique, sans intérêt particulier, puisque le Territoire fonctionnait déjà selon un mode de régulation d'inspiration libérale.

1- Evolution du commerce chinois

Afin d'illustrer ce premier point, nous allons avoir recours à trois tableaux. Chacun de ces trois tableaux sort quelque peu de notre cadre d'analyse. Ils donnent, trois types d'information, sur la période qui court de 1952 à 1996. Toutefois, ils permettent de mesurer à une échelle macroéconomique le chemin que les réformes ont fait parcourir à l'économie chinoise, tant sur l'intensité de ses relations commerciales que sur l'évolution et la diversité de ses partenaires commerciaux. Le premier tableau mesure la valeur des exportations chinoises ; les deux autres retracent respectivement l'évolution des relations des pays avec qui la Chine exporte ou importe.

Tableau 2-1 : Evolution des exportations de la Chine 1952-1996

	Exportations de marchandises exprimées en millions de dollars de 1990 (1)	(1) en pourcentage du PIB exprimé en millions de dollars internationaux de 1990 (2)	Exportations de marchandises en millions de dollars courants (3)	(3) en pourcentage des exportations mondiales en dollars courants (4)	Ratio des exportations de marchandises à prix courants aux estimations officielles chinoises
1952	3 182	1,0	820	1,0	-
1959	9 265	2,0	2 260	2,0	-
1970	7 462	1,2	2 260	0,7	-
1978	16 076	1,7	9 750	0,8	4,6
1990	62 090	2,9	62 090	1,9	16,1
1995	138 388	4,3	148 797	2,9	21,3
1996	n.d.	n.d.	1 51 197	n.d.	18,3

Source : A. Maddison, 1998, *L'économie chinoise. Une perspective historique*, Etudes du Centre de développement de l'OCDE, p. 100.

Tableau 2-2 : Répartition des exportations de marchandises 1952-1996 (pourcentage du total)

Destination des exportations	URSS/Russie	Autres communistes	Etats-Unis	HK	Japon	Australie/Canada	Europe Occidentale
1952	47,4	21,7	0,0	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
1959	49,3	23,1	0,0	n.d.	0,9	n.d.	n.d.
1965	11,1	20,9	0,0	17,4	10,9	2,7	14,7
1970	1,1	21,9	0,0	22,3	19,3	2,2	16,9
1978	2,5	12,9	3,2	22,3	19,3	2,2	12,5
1996	1,1	1,0	17,7	21,8	20,4	2,2	13,7

Source : A. Maddison, 1998, *op. cit.*, p. 101.

Tableau 2-3 : Répartition des importations de marchandises 1952-1996 (pourcentage du total)

Origine des importations	URSS/Russie	Autres communistes	Etats-Unis	HK	Japon	Australie/Canada	Europe Occidentale
1952	54,2	15,8	0,0	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
1959	46,4	19,9	0,0	n.d.	0,02	n.d.	n.d.
1965	10,3	17,4	0,0	0,3	13,9	16,8	18,9
1970	1,1	15,8	0,0	0,5	26,7	12,9	29,4
1978	2,3	12,5	8,4	0,6	29,8	9,0	22,7
1996	3,7	1,0	11,6	5,6	21,0	4,3	15,2

Source : A. Maddison, 1998, *op. cit.*, p. 101.

Ces tableaux sont sans surprise, mais appellent trois remarques.

D'abord, on voit que l'ouverture de la Chine et la volonté de son intégration dans le commerce mondial ne sont pas des mythes. Le volume de ses exportations, qu'il soit mesuré en dollars constants, courants ou en pourcentage du PIB, augmente. Ce qui implique nécessairement une certaine augmentation de la productivité.

Ensuite, la part des régimes communistes d'abord prépondérante s'effondre littéralement ; celle des pays « capitalistes » augmente significativement. Il faut noter la place importante du Japon. Ensuite, on voit que si la position de Hong Kong n'est pas prépondérante, elle augmente rapidement et que, logiquement, le Territoire est mieux situé pour les exportations que pour les importations.

Enfin, il est intéressant de noter que la brouille entre Mao Zedong et Khrouchtchev a réellement laissé des séquelles importantes. Ce constat confirme la tentation d'autarcie de Mao. Cela relativise, quelque peu, l'explosion du commerce chinois lors de l'ouverture de son économie. En effet, il est possible d'imaginer un mécanisme identique à celui qui conduit un pays à connaître un fort taux de croissance après une récession par un effet mécanique de rattrapage.

Pour être complet, il est dommage que les deux derniers tableaux passent directement de 1978 à 1996.

Il est temps de revenir dans le cadre pur de nos préoccupations et de traiter de l'évolution des relations commerciales entre la Chine et Hong Kong.

2- Evolution des rapports commerciaux Chine-Hong Kong

L'étude de l'évolution des relations commerciales entre la Chine et Hong Kong est une étude à effectuer en trois temps :

- il faut étudier la part des exportations et des importations hongkongaises dans la structure de l'économie chinoise ;

- il faut étudier la part des exportations et des importations chinoises dans la structure de l'économie hongkongaise ;

- il convient de tenir compte des phénomènes des réexportations qu'elles concernent la destination ou l'origine.

Une réexportation se produit lorsque Hong Kong sert d'intermédiaire entre la Chine et un autre pays du globe. Dès lors, trois cas de figure sont distinguables :

1/ un bien produit en Chine est destiné à être exporté. Toutefois, il n'est pas expédié directement à sa destination, il fait escale à Hong Kong où il est soit stocké, soit légèrement modifié (le conditionnement, par exemple). De cette façon, lorsqu'il est réexpédié, ce produit figure sur le registre des douanes du pays destinataire comme un produit hongkongais ;

2/ c'est le cas exactement inverse : un bien destiné à l'économie chinoise continentale suit le circuit décrit précédemment et rentre en Chine comme un produit hongkongais¹ (ce peut-être, par exemple, le cas de biens taiwanais).

3/ c'est le cas le plus complexe : des biens chinois font escale à Hong Kong avant d'être renvoyés et commercialisés sur le Continent (exportations intérieures). Le but est là aussi de bénéficier des avantages accordés aux Chinois d'Outre-mer².

Cette définition posée, il est inutile de faire remarquer dans quel champ de mines s'apprête à mettre les pieds toute personne désireuse de traiter cette question. Deux conclusions s'imposent. *Primo*, même si les statistiques tâchent d'opérer

¹ Dans l'optique de la rétrocession, tout ce qui concourrait au rapprochement des deux économies était considéré comme un « acte patriotique ». Par voie de conséquence, les produits d'outre-mer étaient plus avantageux que les produits étrangers. On comprend l'intérêt pour les agents économiques étrangers de faire transiter leurs marchandises par Hong Kong.

² La littérature qui traite et définit le problème des réexportations est vraiment très large. Tous les articles qui traitent des relations commerciales entre la Chine et Hong Kong y font référence. Voir, par exemple F. Lemoine, mai 1995, « L'intégration économique Chine-Hong Kong : un nouveau pôle de commerce international » in *Le courrier des pays de l'Est*, n°399, pp. 36-43.

la distinction, elles sont biaisées ; l'écart important entre les exportations et les importations de Hong Kong en Chine se trouve en partie élucidé. *Secundo*, ce phénomène scelle l'importance de Hong Kong pour l'ouverture de l'économie chinoise¹.

En dépit de cet ensemble de difficultés, il semble importer d'ausculter les relations commerciales entre la Chine et Hong Kong.

Pour ce faire, nous nous appuyons sur quatre tableaux.

¹ Nous aurons l'occasion de revenir sur ce point un peu plus tard.

Tableau 2-4 : Les principaux partenaires commerciaux de la Chine entre 1995 et 1998 (en millions de \$)¹

	1995		1996		1997		1998	
	Exportations	Importations	Exportations	Importations	Exportations	Importations	Exportations	Importations
Japon	28 462,7	29 004,8	29 183,8	29 993,0	31 819,8	28 993,0	29 692,0	28 207,2
HK	35 983,8	8 591,1	32 905,5	7 827,7	43 780,8	6 990,3	38 753,2	6 658,4
Etats-Unis	24 711,3	16 118,2	26 685,5	16 155,2	32 694,8	16 298,1	37 975,9	16 961,1
Rép. de Corée	6 689,2	10 293,3	7 511,2	12 481,5	9 116,3	14 929,2	6 269,0	14 995,4
Taiwan	3 098,1	14 783,9	2 802,7	1 6182,2	3 396,5	16 441,7	3 889,6	16 229,6
Allemagne	5 671,7	8 037,9	5 844,7	7 324,3	6 490,5	6 180,0	7 353,9	6 993,6
Singapour	3 500,6	3 398,0	3 749,4	3 601,1	4 319,0	4 464,5	3 930,0	4 224,3
Rép. de Russie	1 664,7	3 798,6	1 692,8	5 153,4	2 032,8	4 086,1	1 840,4	3 640,9
RU	2 791,6	1 972,0	3 200,6	1 881,3	3 813,4	1 978,3	4632,2	1 951,9
Italie	2 067,2	3 115,0	1 837,6	3 246,0	2 237,4	2 450,1	2 577,3	2 277,0
France	1 841,8	2 648,2	1 906,9	2 239,9	2 328,8	3 242,8	2 822,8	3 204,7
.....								
Total Chine	148 780	132 084	151 048	138 833	182 792	142 370	183 757	140 166

Source : J.-L. Pin, 1999, *L'ouverture économique de la Chine (1978-1999). Au profit de qui ?*, Les études de la Documentation Française, p. 90.

¹ Les résultats concernant les exportations de Hong Kong dans ce tableau sont différents de ceux donnés par le tableau suivant. En effet, les données fournies par ce tableau proviennent des douanes chinoises alors que celles du tableau 2-5 sont fournies à la fois par le Census and Statistics Department et les douanes chinoises.

Tableau 2-5 : Evolution des exportations de HK à destination de la Chine (1979-1997)

années	Total des exportations de HK vers la Chine			Exportations intérieures de HK vers la Chine			Réexportations de HK à destination de la Chine		
	En millions de \$ US	En % des importations totales chinoises	En % des exportations totales de HK	En millions de \$ US	En % des importations totales chinoises	En % des exportations totales de HK	En millions de \$ US	En % des importations totales chinoises	En % des exportations totales de HK
1979	388	2,5	2,5	122	0,8	1,1	266	1,7	6,6
1980	1218	6,1	6,4	313	1,6	2,4	905	4,5	15,4
1981	1933	8,8	9,0	515	2,3	3,6	1417	6,4	19,3
1982	2366	11,1	11,5	800	3,7	6,0	1566	6,4	18
1983	12366	11,1	11,5	800	3,7	6,0	1566	7,3	21,6
1984	5044	18,4	17,8	1447	5,3	8,2	3598	13,1	33,6
1985	7848	18,6	26,0	1947	4,6	11,7	5900	14,0	43,7
1986	7553	17,6	21,3	2311	5,4	11,7	5243	12,2	33,4
1987	11287	26,1	23,3	3573	8,3	14,3	7714	17,8	32,9
1988	17043	30,8	27,0	4877	8,8	17,5	12166	22,0	34,5
1989	18816	31,8	25,7	5548	9,4	19,3	13268	22,4	29,9
1990	20305	38,1	24,8	6086	11,4	21,0	14219	26,7	26,8
1991	26631	41,8	27,1	6975	10,9	23,5	19656	30,8	28,7
1992	35136	43,6	29,6	7943	9,9	26,5	27193	33,7	30,7
1993	43324	41,7	32,3	8124	7,8	28,4	35200	33,9	33,4
1994	49211	42,6	32,8	7822	6,8	27,5	41389	35,8	34,1
1995	57384	43,5	33,3	8148	6,2	27,4	49236	37,3	34,5
1996	61458	44,3	34,3	7900	5,7	29,0	53558	38,6	35,2
1997	65095	45,7	34,9	8188	5,8	30,2	56907	40,0	35,7

Source : J.-L. Pin, 1999, *op. cit.*, p. 96.

Tableau 2-6 : Evolution des importations de HK en provenance de la Chine (1979-1997)

années	Total des importations de HK en provenance de Chine				Réexportations de HK en provenance de Chine			Exportations chinoises vers HK en millions de \$US	Importations chinoises en provenance de HK en millions de \$ US	Poids relatif de HK dans les exportations totales chinoises	Poids relatif de HK dans les importations totales chinoises
	En millions de \$ US	En % des exportations totales chinoises	En % des importations totales chinoises	En millions de \$ US	En % des exportations totales chinoises	En % des réexportations de HK par origine					
1979	3058	n.d.	17,6	1145	n.d.	28,3	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
1980	4278	23,6	19,7	1636	9,0	27,9	4392	731	24,2	24,2	3,7
1981	5200	23,6	21,3	2261	10,3	30,8	5384	1268	24,5	24,5	5,8
1982	5071	22,7	23,0	2262	10,1	33,1	5287	1339	23,7	23,7	6,9
1983	5504	24,8	24,4	2530	11,4	35,0	5833	1721	26,2	26,2	8,0
1984	7148	27,4	25,0	3603	13,8	33,7	6912	2952	26,4	26,4	10,8
1985	7559	27,6	25,5	4439	16,2	32,9	7204	4797	26,3	26,3	11,4
1986	10466	33,8	29,6	6615	21,4	42,1	9785	5610	31,6	31,6	13,1
1987	15046	33,2	31,1	10803	27,4	46,1	13778	8437	34,9	34,9	19,5
1988	19953	42,0	31,2	16862	35,5	47,8	18267	11974	38,4	38,4	21,7
1989	25215	48,0	34,9	24137	45,9	54,4	21916	12540	41,7	41,7	21,2
1990	30274	48,8	36,8	30822	49,6	58,1	26650	14254	42,9	42,9	26,7
1991	37610	52,3	37,7	40473	56,3	59,0	32137	17463	44,7	44,7	27,4
1992	45429	53,5	37,1	51767	60,9	58,5	37512	20534	44,2	44,2	25,5
1993	51559	56,2	37,5	60770	66,2	57,6	22050	10446	24,0	24,0	10,0
1994	60369	49,9	37,6	69978	57,8	57,6	32365	9457	26,7	26,7	8,2
1995	60164	46,5	36,2	81587	54,8	57,2	35984	8591	24,2	24,2	6,5
1996	73134	48,4	37,1	87630	58,0	57,6	32906	7628	21,8	21,8	5,6
1997	77996	42,7	37,7	92746	50,7	58,1	43781	6990	24,0	24,0	4,9

Source : J.-L. Pin, 1999, *op. cit.*, p. 97.

Tableau 2-7 : La Chine dans le Commerce extérieur de Hong Kong

(en pourcentage)

Part de la Chine	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993
Exportations propres	4,6	6,0	8,8	11,7	11,7	14,3	17,5	19,3	21,0	23,5	26,5	28,4
Importations	23,0	24,4	25,0	25,5	29,6	31,1	31,2	34,9	36,8	37,7	31,1	37,5
Réexportations par origine	2,3	2,5	3,6	4,4	6,6	10,8	16,9	24,1	30,8	40,5	51,8	60,8
Réexportations par destination	1,2	1,6	3,6	5,9	5,2	7,7	12,2	13,3	14,2	19,8	27,2	35,2

Source : S. Marquié, juin 1997, « L'avenir de Hong Kong. L'après 1997 est déjà là » in *Futuribles*, n°221, p. 18.

Ces tableaux appellent essentiellement trois commentaires :

1/ La Chine et Hong Kong sont, depuis le début des réformes, des partenaires privilégiés ; cette relation se renforçant dans le temps ;

2/ Hong Kong joue bien un rôle d'intermédiaire entre la Chine et le reste du monde. Comme le souligne J.-L. Pin (1999, p. 98) :

Les réexportations de biens chinois par Hong Kong sont l'élément le plus dynamique de ces échanges, puisqu'elles ont littéralement tiré la croissance de l'ensemble des exportations de la colonie. Entre 1979 et 1992, les exportations propres à Hong Kong avaient aussi enregistré une croissance inférieure à celles des seules réexportations : 42,8% contre 47,8% chaque année. Depuis, les réexportations de Hong Kong ont progressé chaque année de 18,5% entre 1993 et 1996 alors que les exportations propres ont légèrement diminué.

Les importations de Hong Kong, en provenance de Chine, ont connu une croissance qui, pour être moins rapide que celle des exportations, reste malgré tout assez forte. Leur progression est en moyenne de 27,5.

Autrement dit, l'on voit bien que les relations commerciales Chine-Hong Kong se sont essentiellement bâties sur les réexportations ;

3/ Si dans le Chapitre I, nous avons formulé, qu'originellement, l'économie de Hong Kong avait davantage influencé l'économie chinoise que l'inverse, on constate que dans les relations commerciales, les tailles respectives du Continent et du Territoire ont repris leurs droits. Citons une dernière fois, J.-L. Pin (1999, p. 98.) :

La Chine, vis-à-vis de Hong Kong, enregistre un excédent commercial agrégé considérable et croissant. Sur l'ensemble des années 1979-1996, l'excédent structurel chinois (sauf en 1985) est le plus souvent supérieur à trois milliards de

dollars jusqu'en 1988. Depuis, la valeur de cet excédent a encore triplé pour se maintenir, chaque année, à environ 12 milliards de dollars.

Jusqu'à présent dans cette section, nous nous sommes borné à mettre en lumière les relations de plus en plus profondes, de plus en plus étroites entre la République Populaire de Chine et Hong Kong. Pour l'instant, nous n'avons qu'une vision parcellaire de la situation. Indubitablement, la Chine, Hong Kong et Taiwan entretiennent des relations privilégiées, bien que de nature différente. Cette complémentarité n'est pas récente¹. Trois publications notamment en témoignent². Ces dernières, même si les termes qui y sont utilisés, sont différents, décrivent une réalité identique à savoir que la Chine, Hong Kong et Taiwan forment un ensemble économique « relativement homogène », « une zone de libre-échange » issue du comportement des agents économiques individuels et non d'une volonté politique particulièrement affirmée³.

Les relations économiques entre les zones économiques spéciales et Hong Kong se manifestent dans tous les secteurs de la vie économique. Grâce aux données statistiques, il a été vu le rôle primordial joué par Hong Kong dans les IDE qui

¹ La locution « récente » est à comprendre dans le contexte. En valeur absolue, les liens entre ces entités n'a pas plus d'une quinzaine ou une vingtaine d'années. En comparaison de certains cycles économiques (Kondratieff, notamment) c'est encore très récent. En valeur relative, dans le contexte des réformes et de la vélocité de la transformation de l'économie chinoise, une telle stabilité fait figure de longue durée.

² Il s'agit précisément, par ordre chronologique, de :

- OECD, 1992, *The Chinese economic era : Economic integration without a free trade arrangement*, 44 pages ;

- R.-S. Jones, R.-E. King, M. Klein, printemps 1993, « L'intégration économique entre Hong-Kong, Taïwan, et les provinces côtières de la Chine » in *Revue économique de l'OCDE*, n°20, pp. 129-163. (nous respectons la graphie utilisée par les auteurs) ;

- J.-J. Joseph et N. Michelon, mai-juin 2000, « Le triangle de la Chine du sud et Taiwan » in *Perspectives Chinoises*, N°59, pp. 28-37.

³ Cette affirmation appelle nécessairement trois commentaires :

- i) si la volonté politique n'est pas formelle et ne peut pas l'être tant que les relations politiques et diplomatiques entre la Chine et Taiwan resteront conflictuelles voire belliqueuses, cela ne signifie pas pour autant que les autorités chinoises continentales n'ont pas cherché à faire participer activement les Chinois d'outre-mer à l'économie continentale. Consulter, à ce sujet, M.-C. Bergère, été 1993, « Réforme du communisme et capitalisme d'outre-mer » in *Nouveaux Mondes*, n°2, pp. 87-110 ;
- ii) les relations Chine-Taiwan et Hong Kong-Taiwan sortent du cadre de ce travail, c'est pourquoi elles sont uniquement évoquées ici. Néanmoins, ces dernières sont susceptibles d'avoir, dans un avenir proche, un impact sur les relations Chine-Hong Kong. La répartition des IDE taiwanais en Chine et leurs relations économiques semblent, en effet, plus équilibrées que celles Chine-Hong Kong : cf. à ce sujet, J.-J. Boillot et N. Michelon, mai-juin 2000, *op. cit.* ;
- iii) par souci de cohésion interne, nous préférons reporter l'examen des raisons, théoriques et empiriques, pour lesquelles une telle assimilation est possible au chapitre suivant (section 3).

arrivent en Chine, et l'importance de ces deux acteurs dans leur commerce respectif. Il faut, néanmoins, savoir raison garder car les statistiques peuvent, en l'occurrence, être trompeuses sur deux aspects non négligeables :

- pour des raisons de prudence, le chapitre I n'a-t-il pas permis de mettre en lumière, la nécessité de rassurer les investisseurs étrangers potentiels ?, de nombreux IDE qui transitent par Hong Kong, avant d'arriver en Chine, sont originaires d'une autre partie du monde (c'est le cas des IDE taiwanais, par exemple¹). Aux raisons de prudence s'ajoutent des raisons purement économiques, les agents économiques non chinois veulent ainsi profiter des conditions favorables accordées à la diaspora. Il ne s'agit pas de remettre en cause l'importance des IDE hongkongais en Chine, mais uniquement de faire remarquer la fragilité de la position de la RAS ;

- nous avons vu l'importance de la Chine dans le commerce de Hong Kong², malgré tout, la même remarque sur la fragilité de la position du Territoire, doit être apportée³.

Par ailleurs, des relations économiques intimes ne sont possibles grâce à la proximité géographique. En effet, les migrants chinois ont pu se réfugier à Hong Kong, lorsque cette dernière était encore une colonie britannique, grâce à cette proximité. Puisque la population de Hong Kong est essentiellement originaire du Continent, que les autorités chinoises ont cherché à favoriser la participation des Chinois d'outre-mer à la vie économique continentale, les réseaux chinois ont dû favoriser le rapprochement entre les deux économies. D'ailleurs, il ne s'agit pas d'oublier l'importance des délocalisations hongkongaises dans la province du Guangdong. De fait, les relations physiques entre les deux populations sont de plus en plus importantes. J.-J. Boillot et N. Michelin écrivent même :

Vue de Hong Kong, l'ouverture des ZES dans le sud du Guangdong et du Fujian a favorisé une première vague de délocalisations industrielles qui a fait quasiment disparaître toute l'industrie manufacturière du territoire. Le secteur manufacturier y est passé de 22,1% à 6,2% du PIB entre 1985 et 1998, et les exportations directes ne cessent de décliner. Cette tendance ne doit pas cependant donner l'illusion d'un

¹ Ibid.

² Puisque la Chine était le premier fournisseur de Hong Kong en 1982, et la première destination des exportations « propres » de Hong Kong en 1993. Voir F. Lemoine, mai 1995, *op. cit.*

³ Nous y reviendrons, à la fois, dans la suite de cette section et dans la dernière section du chapitre suivant.

territoire ayant totalement abandonné l'industrie : près de quatre millions de personnes sont aujourd'hui employées dans le Guangdong par des entreprises à capitaux hongkongais, soit dix fois la main-d'œuvre manufacturière de la RAS. De plus, près de 120 000 Hongkongais travaillent régulièrement de l'autre côté de la frontière (...). De même, un nombre croissant de Hongkongais se déplace chaque jour vers Shenzhen pour y faire leurs achats (27 milliards de dollars de Hong Kong de dépenses en 1999 pour un PIB de 64,9 milliards¹.

Enfin, sans cette proximité géographique, il est difficilement imaginable que Hong Kong aurait pu favoriser la confiance entre la Chine et le reste du monde. Or, l'importance du phénomène des réexportations (par origine, ou par destination) est là pour en témoigner. De plus, comme nous l'avons vu lors du chapitre I, la proximité géographique fournissait également pour les investisseurs étrangers qui investissaient directement en Chine, une possibilité de repli et d'exportation des outputs si les choses ne se déroulaient pas au mieux.

Pour conclure, nous devons insister sur une double idée. D'abord, la perspective de la rétrocession a joué un rôle d'accélérateur important, à nos yeux, dans le rapprochement de ces deux économies. En effet, il s'agissait, tant pour les agents économiques hongkongais que pour les responsables politiques continentaux, pour des raisons différentes, de rendre interdépendantes les deux économies puisque de cette façon la rétrocession était jouée avant la date fatidique. Plus précisément, les autorités chinoises voulaient prendre le contrôle de l'économie Hongkongaise sans attendre, et ainsi, asseoir la légitimité de la rétrocession. Comme cela a été vu lors du chapitre précédent, ce phénomène fut même source d'une certaine concurrence entre les autorités centrales et certains potentats provinciaux. Nous reviendrons plus en détail sur ce point dans la section suivante. L'objectifs des agents économiques hongkongais consistait à s'assurer du respect de la promesse « un pays, deux systèmes ». Autrement dit, ils devaient faire la preuve de leur bonne volonté, dans le domaine économique, aux yeux des autorités chinoises afin d'éviter les ennuis et ne pas être désignés *persona non grata* après la rétrocession. Or, le meilleur moyen d'y parvenir consistait à faciliter la réalisation des objectifs économiques des autorités chinoises. Bien évidemment, le secteur où ce phénomène a été le plus visible et où cela a suscité le plus de remous a été le secteur de la presse en raison de ses connections politiques. Quiconque parcourt la

¹ *Op. cit.*, p. 32.

presse concernant la Chine, quelques mois, avant la rétrocession lira des exemples de relations conflictuelles entre certains patrons de journaux et certains rédacteurs en chef.

Ensuite, le second aspect de l'impact de la rétrocession est le suivant : à nos yeux, la stratégie de rendre indissociables les économies chinoises et hongkongaises a parfaitement réussi jusqu'à produire des résultats inespérés. Selon nous, ce succès fonde, par là même, la plus grande des faiblesses de Hong Kong. Pour exprimer cette idée autrement, il est possible d'écrire que les économies sont devenues suffisamment proches pour que Hong Kong ne puisse plus servir d'intermédiaire entre le Continent et le reste du monde¹, il ne peut plus assurer son office de garantie pour les investisseurs étrangers potentiels. Ce fait, combiné à l'ouverture d'autres zones ouvertes – que nous négligeons ici – pourrait menacer son statut. Le Territoire perdrait ainsi tout avantage par rapport à Taiwan ou à d'autres provinces chinoises. Par conséquent, il pourrait devenir plus intéressant d'investir directement en Chine. Si cette idée mérite quelques approfondissements, nous les repoussons à la section 4 du chapitre III. En effet, celle-ci ne devrait pas nous faire oublier le point central de la section : si cette question se pose, cela signifie qu'effectivement les relations entre les zones économiques spéciales et Hong Kong sont très étroites. Or, voilà bien ce que nous cherchions à mettre en lumière.

En guise de conclusion pour cette section, quatre remarques succinctes méritent d'être apportées :

1/ ni les dirigeants chinois, ni les autorités britanniques n'ont imposé l'existence de ces relations. Celles-ci se sont construites, à l'image d'une avalanche généralisée en montagne déclenchée par la chute d'un simple caillou. Il s'agit bien de l'accumulation de décisions d'agents économiques qui vont dans le même sens ;

¹ « Au total, nous avons tenté de montrer dans cet article que, depuis le début des années 1950, le développement de Hong Kong a très largement reposé sur une dynamique régionale. Cette lecture régionale est bien différente de celle que l'on trouve habituellement dans la littérature sur Hong Kong et qui explique le développement de ce territoire à la lumière de son passé colonial et de son héritage confucianiste.

A la fin des années 1990, Hong Kong était sans aucun doute devenue une métropole mondiale. (...) De plus, le gouvernement chinois a renforcé son contrôle sur le territoire au cours des deux dernières années (...). Or, le maintien par le gouvernement d'un large degré d'autonomie par rapport à la Chine reste un facteur essentiel dans la transformation de la RAS en une métropole "high tech" du XXI^e siècle. » Telles

2/ la perspective de la rétrocession a accéléré et amplifié le phénomène grâce à la conjugaison des volontés chinoises et hongkongaises de voir celle-ci se dérouler sans problème ;

3/ les réseaux chinois semblent avoir joué un rôle puisque les premiers investisseurs ont été les Chinois de la diaspora et qu'une nouvelle économie géographique se dessine : les investissements hongkongais se sont essentiellement dirigés vers la province du Guangdong, tandis que ceux de Taiwan se dirigent plus facilement vers la province du Fujian¹ ;

4/ des relations particulièrement étroites entre les zones économiques spéciales et Hong Kong sont le premier passage obligé pour pouvoir formuler valablement l'hypothèse que l'économie chinoise se structure effectivement selon un schéma « centre-périphérie ». Deux autres étapes sont encore nécessaires. La deuxième étape, qui fera l'objet de la section suivante, nécessite de mettre en lumière l'existence d'un déséquilibre provincial réel. Nous verrons, à cette occasion, que non seulement ce dernier existe bel et bien mais aussi qu'il ne cesse de s'accroître en dépit de l'adoption de mesures pour lutter contre cet effet pervers.

Section 2 - A propos des déséquilibres régionaux

Cette section, dont le dessein est à la fois modeste et ambitieux, n'aurait aucun sens sans la section précédente. Modeste, car il s'agira seulement de préciser et d'affiner les résultats précédents ; ambitieux, car si la section précédente se bornait aux zones économiques spéciales, à leurs relations avec les investisseurs étrangers et les agents économiques hongkongais, celle-ci aura pour vocation d'embrasser le reste de la Chine. Bien entendu, en vertu des dimensions continentales de ce pays, de sa diversité, et du fait que notre attention se focalise sur les zones économiques spéciales, il ne saurait être question d'être parfaitement précis et exhaustif. Il nous faudra, bien que conscient du côté erroné de cette assertion, considérer 'le reste de la Chine comme relativement homogène'.

sont les ultimes phrases de l'article de A. Y. So : A. Y. So, mars-avril 2001, « Les trois chances du développement de Hong Kong » in *Perspectives Chinoises*, n°64, p. 49.

¹ Il ne faut pas oublier que pour des raisons de contingence statistique, nous travaillons à partir de l'approximation 'les zones économiques spéciales sont situées dans le Guangdong'. Or, l'une d'entre elles est bien sise dans le Fujian.

Par conséquent, cette section se décomposera en deux temps : premièrement, il nous faudra mettre en évidence que les différentes zones de la Chine se trouvent effectivement face à des situations extrêmement inégalitaires dans les différents compartiments du jeu économique. Deuxièmement, il nous faudra procéder à l'exposé des rigidités empêchant un rééquilibrage du poids et de la contribution des différentes provinces chinoises à l'économie nationale. Plus précisément, si les responsables politiques chinois semblent lutter contre la divergence des différentes provinces, ils sont, tout de même, en majeure partie à l'origine de ce phénomène¹. Or, il semblerait que la répartition des richesses, les relations économiques entre les provinces, la création et la gestion des flux économiques entre les provinces, ainsi que la localisation de certaines activités économiques échappent – du moins partiellement – à leur contrôle. Autrement dit, les responsables politiques chinois centraux semblent avoir ouvert la boîte de Pandore. Ce constat conforte l'opinion selon laquelle l'économie chinoise actuelle est analysable en terme de « centre-périphérie ». En effet, comme nous le verrons, sous l'angle théorique, lors du chapitre suivant, la notion de « centre-périphérie » nécessite un rapport de force entre des dynamiques antagonistes. Si bien que deux conclusions peuvent être tirées du fait que les leaders politiques chinois centraux n'aient plus entièrement barre sur l'évolution générale de l'économie chinoise.

La première peut s'énoncer comme suit : la motivation des responsables politiques, pour que l'économie chinoise connaisse un rééquilibrage réel, profond et durable, existe mais ne constitue guère une véritable priorité dans le sens où ce but ne figure pas véritablement dans les objectifs définis comme étant de toute première importance². La seconde peut s'écrire avec les mots suivants : les réformes économiques ont libéré des forces économiques, dont la puissance s'avère dorénavant plus importante que celle des dirigeants politiques en place¹. Autant sur la première proposition, notre capacité à nous prononcer est faible, autant sur la seconde, les outils

¹ Dans la section 2 du chapitre III, nous aurons l'occasion de procéder à l'analyse théorique des raisons qui les ont poussé à favoriser, à l'origine, l'existence d'une disparité régionale.

² Selon nous, cette question relève pour un observateur étranger, à moins qu'il ne fût très introduit dans les cercles où s'exercent effectivement le pouvoir, d'un nœud gordien. C'est pourquoi nous ne la trancherons pas. Nous nous contenterons des éléments d'analyse théorique qui cherchent à prédire le comportement d'un responsable politique au pouvoir, lorsqu'il doit trancher entre ses intérêts propres et ceux de l'économie du pays, dont il a la charge (section 2, chapitre III).

dont nous disposons, s'avèrent beaucoup précis et pertinents. C'est pourquoi nous nous contenterons d'étudier la seconde idée ici, de sorte que cette section apportera des éléments empiriques d'explication à l'échec de la politique de croissance déséquilibrée². Toutefois, la mesure des disparités dépend beaucoup des critères retenus pour cette mesure. Cette idée appelle deux commentaires :

- cette variation est essentiellement vraie pour les provinces dont les performances économiques, se situent autour de la moyenne nationale. Pour les provinces se situant aux deux extrémités de la fourchette, soit leurs handicaps sont tels qu'ils ont des répercussions dans tous les domaines économiques ; soit les provinces les plus avancées vont concentrer de très nombreux atouts, qui, eux aussi, vont avoir des conséquences sur l'ensemble de l'économie de la province en question. Puisque, l'objectif est, ici, de raisonner en terme de « centre-périphérie », ce sont évidemment les provinces les plus marquantes, les plus intéressantes – et le Guangdong fait incontestablement partie de celles-ci – que nous devons étudier ;

- si cette variation est vraie en fonction des paramètres qui sont retenus, celle-ci peut être également vraie entre des provinces, dont les résultats économiques sont proches, en fonction du temps. Il n'y a, en effet, aucune raison valable pour supposer que la hiérarchie entre les provinces chinoises soit immuable. Les performances économiques constituent des entités dynamiques. Comme nous aurons l'occasion de le voir dans le chapitre III, l'évolution de cette hiérarchie est régie par des forces antagonistes : les effets d'agglomération et les effets de dispersion.

En dépit de ces remarques, on peut montrer que l'économie chinoise actuelle se fonde bien sur d'importantes disparités régionales.

¹ La nature du lien logique, qui unit ces deux idées, peut être double : soit cumulative (de type 'et'), soit alternative (de type 'ou').

² Il pourrait sembler paradoxal d'affirmer que les réformes économiques chinoises ont été pensées en fonction d'une stratégie de croissance déséquilibrée, puis dans le même mouvement, s'interroger pour savoir si les mêmes dirigeants (ou leurs successeurs) ont réellement intérêt à ce qu'un véritable rééquilibrage économique intervienne entre les provinces. Toutefois, il serait infondé de formuler cette critique, ne serait-ce que parce que :

- les intérêts des dirigeants politiques sont dynamiques et que la conjoncture n'est plus aujourd'hui la même qu'en 1978 ;

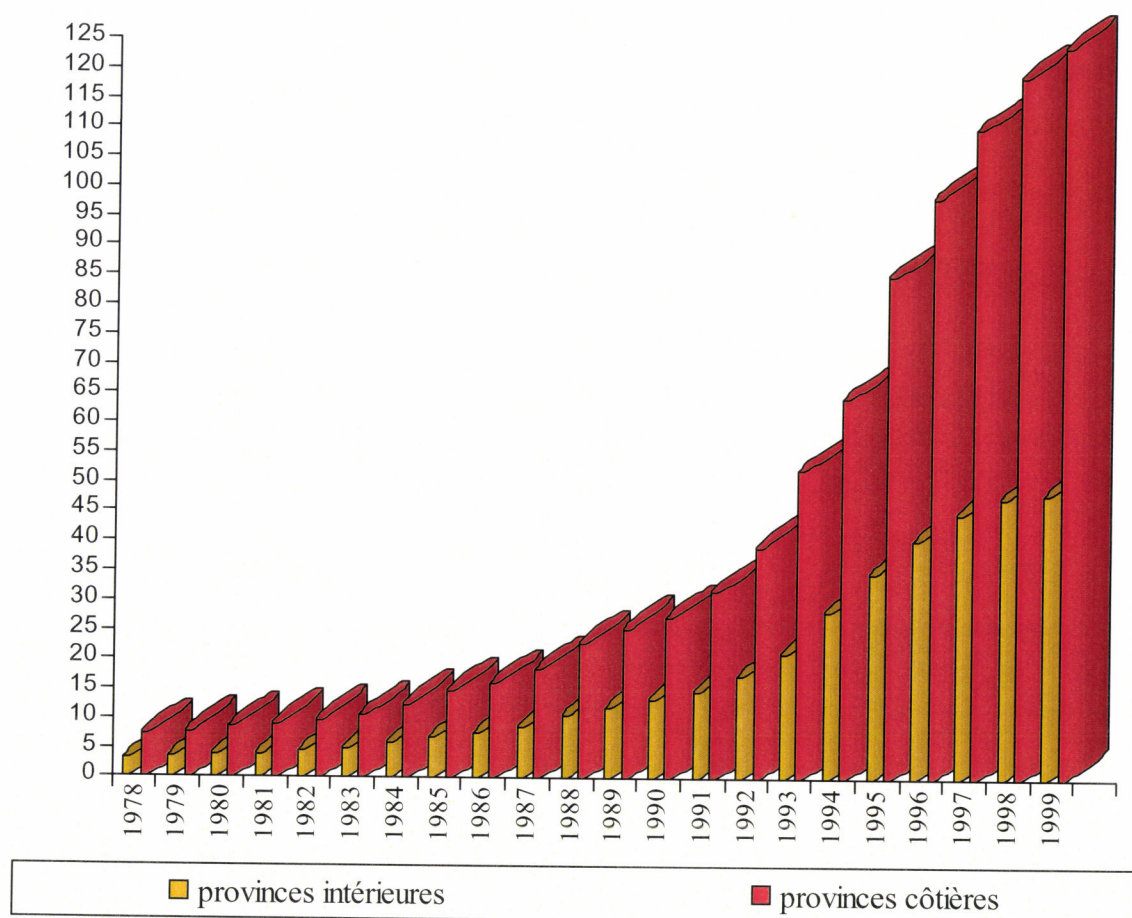
- le maintien du parti communiste au pouvoir demeure un objectif prioritaire ouvertement proclamé. Autrement dit, les dirigeants pourraient être tentés de favoriser les intérêts du parti par rapport à ceux du pays. La section 2 du chapitre III apportera les fondements théoriques susceptibles d'étayer une idée de cette nature.

§1- Constat de la disparité régionale

Il convient de débiter par une mesure de la croissance du PIB/tête entre les provinces. Le graphique suivant récapitule ces informations sur la période 1978-1999. Pour des raisons de commodités, le graphique regroupe les différentes provinces selon deux catégories : les provinces côtières et les provinces intérieures¹. Pour les deux catégories, les données chiffrées que donne le graphique sont les moyennes des provinces concernées.

¹ Les travaux en cours de Xubei Luo montrent l'existence de deux, voire de trois clubs de convergence entre les provinces chinoises, avec un accroissement des disparités relatives et absolues entre les clubs. Xubei Luo (2002) et Xubei Luo, thèse à soutenir en 2003.

Graphique 2-3 : Evolution du PIB par tête de 1978 à 1999 (moyennes des provinces côtières et intérieures (unité 100 yuans))



Source : Xubei Luo, 2002.

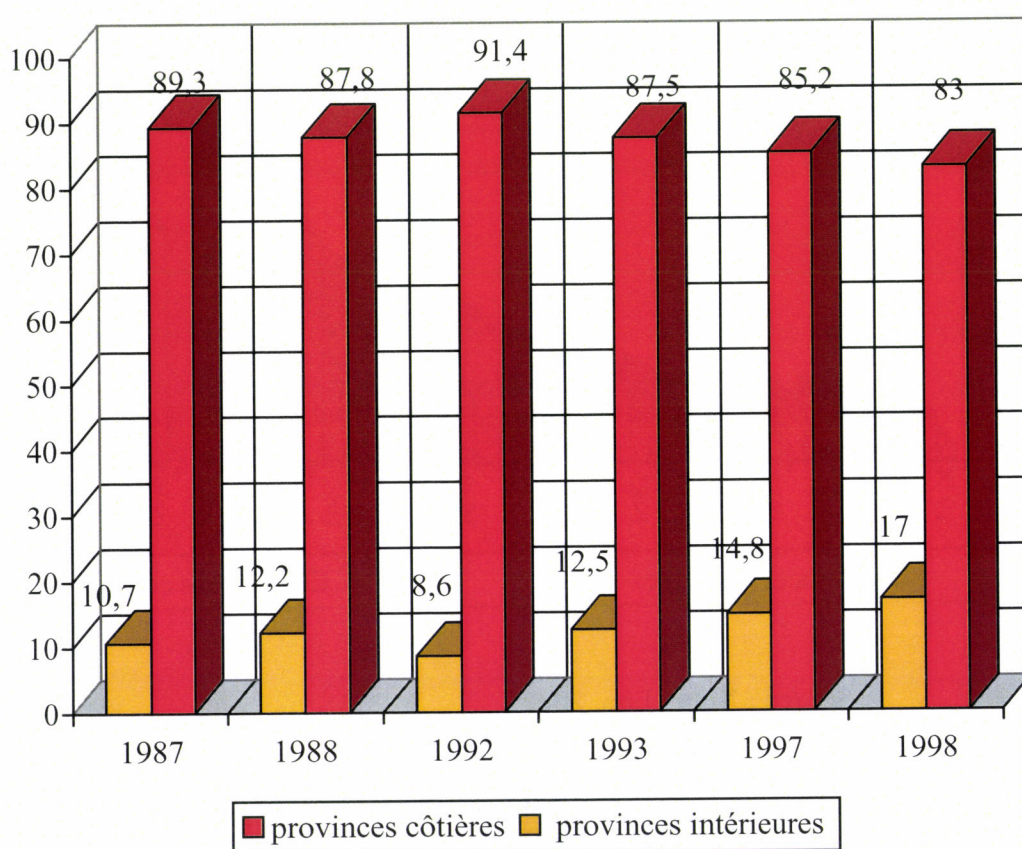
Les résultats de ce graphique s'avèrent suffisamment expressifs par eux-mêmes pour qu'il soit inutile d'y consacrer davantage qu'un commentaire rapide. Ainsi, à la lecture de ce graphique, deux remarques viennent immédiatement à l'esprit :

- sur la période 1978-1999, le PIB a augmenté pour les deux types de provinces. L'augmentation se fait, d'abord, douce pour aller *crescendo* du milieu des années 1980 au milieu des années 1990 où l'augmentation persiste mais se ralentit ; un tel ralentissement s'explique aisément puisque un PIB/tête ne peut pas connaître d'augmentation exponentielle ; lorsque son niveau est bas, sa forte croissance peut être le signe d'un rattrapage et non celui d'un véritable développement ;

- le PIB/tête moyen des provinces intérieures est plus bas, dès 1978, que celui des provinces côtières. Dès l'origine, ce dernier augmente plus rapidement que celui des provinces intérieures ;

Nous pouvons à présent nous poser la question de savoir si ces déséquilibres sont positivement corrélés en fonction des investissements directs étrangers reçus. Le graphique suivant donne ce genre d'informations :

graphique 2-4 : Disparités régionales en fonction des IDE (en %)



Source : Chung Jae Choe, juillet-août 2000, p. 45.

Là encore, même si les provinces du centre et de l'Ouest se trouvent confondues sous le vocable « province intérieures », le verdict est, à la fois, cinglant et sans appel, les provinces côtières reçoivent la quasi-totalité des investissements étrangers directs, puisque le taux le plus bas de réception pour ces dernières est de 83%. Il reste, peut-être, une faible lueur d'espoir. L'année 1992 marque un sommet, avec

91,4% des IDE reçus, par les régions côtières. De plus, l'année 1998 est l'année où ce taux est le plus bas. Comme nous le verrons, au début des années 1990, les responsables politiques centraux ont pris des mesures pour tâcher de lutter contre cette situation. Ces mesures semblent au moins atténuer un peu la domination des provinces côtières.

Pour le moment, nous n'avons pas encore distingué la province du Guangdong des autres provinces côtières. Puisque les dirigeants chinois réformateurs n'ont eu de cesse de répéter que l'un des buts premiers des réformes était l'intégration de l'économie chinoise au sein du concert des nations ; que leur politique visait la participation pleine et entière de l'économie chinoise au commerce mondial ; qu'à ce titre, l'entrée de la Chine à l'OMC fut accueilli comme un véritable événement, il est légitime d'examiner la contribution des différentes provinces dans l'effort d'exportation chinois, notamment en raison des relations particulières entretenues entre les zones économiques spéciales et Hong Kong. C'est ainsi que le tableau suivant récapitule l'évolution du poids comparé des provinces chinoises à l'exportation en pourcentage entre 1985 et 1998.

Tableau 2-8: Evolution du poids comparé des provinces chinoises à l'exportation de 1985 à 1998 (en % des exportations totales)

Provinces	1985	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998
Pékin	2,21	2,16	1,90	1,79	1,24	6,89	6,89	5,38	5,25	5,73
Tianjin	4,04	3,07	2,23	2,16	2,24	2,22	2,73	3,08	2,87	2,99
Hebei	4,70	2,70	2,41	2,29	1,83	1,90	1,93	2,04	1,77	1,70
Shanxi	0,83	0,73	0,71	0,44	0,44	0,54	0,77	0,62	0,62	0,49
Mongolie Intérieure	0,49	0,52	0,58	0,67	0,53	0,39	0,33	0,35	0,36	0,29
Liaoning	18,33	9,00	8,01	6,88	5,63	4,99	5,53	5,71	5,01	4,38
Jiling	1,54	1,18	1,40	1,36	1,31	1,13	0,74	0,64	0,51	0,41
Heilongjiang	1,52	1,79	1,91	2,20	1,84	1,03	0,78	0,72	0,72	0,49
Shanghai	12,29	8,89	7,98	7,63	7,16	7,56	8,71	8,62	8,25	8,68
Jiangsu	5,54	4,62	4,74	4,71	5,07	5,52	6,58	7,68	7,72	8,50
Zhejiang	3,42	3,56	3,96	4,21	4,71	5,03	5,17	5,32	5,52	5,91
Anhui	1,11	1,02	0,97	0,79	0,85	0,86	0,94	0,87	0,85	0,81
Fujian	1,76	3,58	3,92	5,16	5,92	5,31	5,31	5,55	5,62	5,42
Jiangxi	0,94	0,90	0,85	0,76	0,67	0,66	0,70	0,56	0,61	0,55
Shandong	9,72	5,50	5,26	4,74	4,58	4,84	5,48	6,08	5,95	5,64
Héнан	1,33	1,34	1,43	0,96	0,82	0,85	0,91	0,82	0,70	0,65
Hubei	1,87	1,68	1,61	1,36	1,34	1,42	1,33	1,01	1,05	0,93
Hunan	1,45	1,27	1,40	1,34	1,24	1,27	0,99	0,90	0,79	0,70
Guangdong	11,18	17,74	19,03	39,23	40,75	41,47	38,03	39,28	40,80	41,16
Guangxi	1,35	1,17	1,16	1,04	0,97	1,07	1,14	0,84	1,25	0,98
Sichuan	1,25	1,81	1,83	1,44	1,26	1,49	1,52	1,16	1,11	0,64
Guizhou	0,14	0,24	0,26	0,24	0,22	0,25	0,30	0,24	0,24	0,21
Yunnan	0,54	0,90	0,73	0,72	0,87	0,80	0,84	0,69	0,62	0,61
Tibet	...	0,01	0,02	0,11	0,11	0,04	0,01	0,01	0,02	0,03
Shaanxi	0,37	0,74	0,84	0,73	0,80	0,79	0,85	0,72	0,67	0,64
Gansu	0,24	0,29	0,35	0,31	0,24	0,29	0,24	0,18	0,20	0,19
Qinghai	0,06	0,11	0,10	0,10	0,08	0,10	0,09	0,08	0,06	0,06
Ningxia	0,11	0,12	0,12	0,08	0,07	0,09	0,11	0,10	0,10	0,11
Xinjiang	0,65	0,50	0,50	0,51	0,41	0,37	0,40	0,31	0,31	0,41
Hainan	n.d.	0,81	0,92	1,06	1,00	0,79	0,62	0,44	0,44	0,42

Source : J.-L. Pin, 1999, *op. Cit.*, p. 100.

Les résultats donnés par ce tableau sont véritablement édifiants. La part de la province du Guangdong dans les exportations en direction du reste du monde est nettement prépondérante jusqu'à constituer pour l'année 1998 presque la moitié des exportations du pays avec 40,80% du total. Il est également bon de remarquer que cette part n'a cessé d'augmenter entre 1985 et 1998 alors que ce n'est pas le cas pour la plupart des autres provinces. Si nous retenons l'extrême inverse pour se faire une idée précise de l'écart qui peut exister en la matière, il faut que remarquer que le Tibet – même si cela s'explique partiellement par sa situation politique particulière – ne contribue, quant à lui, qu'à hauteur de 0,02%. Malgré tout, la performance de la province du Guangdong semble tellement hégémonique, que cela jette une ombre supplémentaire quant à la fiabilité du système statistique chinois¹. F. Lemoine, 1996², émet un avis similaire et y voit l'une des conséquences engendrées par la proximité géographique de Hong Kong. En effet, il existe une asymétrie d'information entre les importations et les exportations. Les importateurs savent d'où provient la marchandise alors qu'existe pour les exportations le phénomène de réexportation dans lequel Hong Kong sert d'écran entre la Chine et le reste du monde. Cela conduit les douanes chinoises à sous-estimer la valeurs réelles de leurs exportations (et donc, sans doute, la participation des différentes provinces aux exportations³. En dépit de ces réserves, les

¹ J.-L. Pin, 1999, *op. cit.*, p. 101, écrit à ce sujet : « *Il existe, enfin un certain flou relatif aux flux inter-provinciaux : une province maritime peut surtout exporter des biens produits par des provinces intérieures. On peut penser que les sources officielles les prennent en compte et que les chiffres correspondent aux provinces réellement exportatrices. Ce n'est a priori pas vrai pour le Guangdong en 1992-1995.* »

² F. Lemoine, juillet-septembre 1996, « L'intégration de la Chine dans l'économie mondiale » in *Revue Tiers-Monde*, Tome XXXVII, n° 147, pp. 493-523.

³ Ainsi, pour illustrer ces deux idées, F. Lemoine (idem) écrit-elle : « *En fait, les divergences viennent en grande partie de la manière asymétrique dont sont enregistrés les échanges qui passent par Hong Kong. Un importateur connaît en général l'origine des produits qu'il achète alors qu'un exportateur peut ignorer la destination finale des produits qu'il vend. Dans les statistiques d'exportation, Hong Kong fait ainsi écran entre la Chine et ses partenaires alors que les statistiques d'importation identifient assez précisément les pays d'origine.* » p. 513 et : « *Les données fournies par les partenaires commerciaux de la Chine font état d'un montant d'exportation chinoises sensiblement plus élevé que celui enregistré par les Douanes chinoises. Plusieurs raisons expliquent ce phénomène : en premier lieu, les flux de marchandises en provenance de Chine enregistrées par ses partenaires incluent des frais de transport et d'assurances (alors que les exportations chinoises sont enregistrées à leur valeur à la frontière chinoise) ; en second lieu, une partie importante de leurs importations transite par Hong Kong et les intermédiaires de la colonie réalisent des marges substantielles, de l'ordre de 25 à 30% en 1994-1995, qui correspondent à des frais de conditionnement, de commercialisation, et à leurs bénéfices, et qui augmentent la valeur finale des produits chinois réexportés par Hong Kong ; enfin, il semble qu'il y ait des exportations chinoises illégales qui transitent par des pays tiers (d'Afrique, d'Asie, et d'Europe de l'Est), ce qui leur permet de contourner les limites imposées aux exportations chinoises (quotas pour le*

écarts sont beaucoup trop importants pour que leurs réalités puissent valablement être mises en cause.

Ainsi, en dépit d'une augmentation moyenne de 10% du PIB par an entre le début des réformes et 1998, les déséquilibres régionaux n'ont cessé de croître. En outre, il apparaît nettement que la présence de Hong Kong favorise nettement la province du Guangdong.

Il s'agit maintenant d'examiner les mesures prises par les responsables politiques chinois dans le but de lutter contre de tels déséquilibres, mais surtout les freins qui empêchent l'efficacité de ces mesures.

§2- Philosophie des mesures de rééquilibrage et leur inefficacité

Bien que tardives, puisque la réaction des dirigeants pour lutter véritablement contre les déséquilibres date seulement du début des années 1990, des mesures ont été prises afin de lutter contre les déséquilibres régionaux¹. Il s'agit donc de voir quelle a été la philosophie de ses mesures et analyser les raisons de leur inefficacité. L'idée que nous défendons ici peut se résumer ainsi : l'inefficacité des options prises pour rééquilibrer l'économie chinoise est contenue dans l'essence des réformes puisque le pouvoir économique a glissé des « mains » de l'Etat vers celles des

textile notamment et de bénéficier des quotas non utilisés par les exportateurs des pays tiers. » pp. 502-504.

¹ Chung Jae Choe, (2000) peut même écrire :

« Bien que le gouvernement chinois ait lancé plusieurs mises en garde concernant l'accentuation des disparités régionales au cours des années 1980, ce n'est qu'au début des années 1990 qu'un consensus fut atteint parmi leurs dirigeants sur la gravité du problème et la nécessité de mettre en œuvre des solutions efficaces. » (p. 40).

Puis ajouter en note :

« Le discours de Zhao Ziyang à l'assemblée populaire nationale en 1984 ne faisait apparaître aucune inquiétude concernant les disparités entre les régions (...). La politique concernant le développement régional inscrite au 7^e plan quinquennal (1986-1990) donnait la priorité au développement des régions de l'est (dongbu fazhan) bien que Pékin commençât à envisager une certaine forme de soutien aux régions "anciennes, frontalières et pauvres" (lao shao bian qiong diqu) de même qu'à une forme de coopération entre les régions (diqu siezuo) (...). Ce n'est que dans les années 1990 que la priorité fut au "développement économique coordonné sur une base régionale" (qiyu jinji xietiao fazhan) et à l'apport d'une aide concrète aux régions intérieures. » (p. 51).

autorités provinciales et celles du marché¹. Voilà pourquoi nous examinerons les obstacles avant de voir les mesures prises

1- Les obstacles à un véritable rééquilibrage économique

Pour comprendre les obstacles, il faut admettre que la solution ne peut venir que d'une impulsion donnée par le gouvernement central. A l'évidence, si les provinces les moins favorisées avaient les moyens de lutter, la situation n'aurait pas atteint un tel degré de divergence. Quant aux provinces les plus riches, pourquoi vouloir rééquilibrer alors que la situation actuelle les favorise ? Mais, les autorités centrales ne disposent en la matière que de pouvoirs de plus en plus limités. En effet, avant la réforme, toutes les décisions économiques importantes passaient par la planification et la redistribution des richesses était du seul ressort des autorités centrales. Ainsi, l'Etat disposait des ressources et des moyens suivants :

- toutes les recettes prélevées par les autorités locales étaient transférées au gouvernement central qui décidait, à travers des normes, des allocations des dépenses. Les taux de rétention au niveau local étaient déterminés selon les estimations de Pékin de la situation fiscale de l'année antérieure. Les provinces qui souffraient de déficit chronique étaient sur la liste des bénéficiaires des subsides de Pékin.

Les dépenses discrétionnaires des autorités locales se limitaient à de faibles sommes et à des fonds extrabudgétaires ;

- une fiscalité simple puisque les entreprises d'Etat étaient les seules contribuables dont la production, les prix et les ventes étaient fixés par le plan. L'Etat pouvait décider et connaître aisément ses ressources ;

- le plan favorisait l'industrie. De cette façon l'agriculture, par un système de prix défavorable, ne donnait aucune valeur ajoutée. Ce privilège était l'apanage de l'industrie. Encore une fois, cela facilitait la connaissance par l'Etat de ses ressources ;

¹ Cela expliquerait la réaction tardive des dirigeants chinois du Centre.

- Les ressources de l'Etat provenaient des impôts et des bénéfices des entreprises d'Etat. D'après C. Wong (2000), à la fin des années 1970, ces seuls bénéfices représentaient 50% des ressources de l'Etat.

Lorsque ces modalités de fonctionnement sont présentes à l'esprit, on comprend les conséquences qu'ont eu l'ouverture et la libéralisation de l'économie :

1/ il y a eu transfert du pouvoir central vers les provinces ouvertes puisque la part des investissements non étatiques en Chine est passée de 18% en 1980 à 45% en 1998 et les recettes fiscales ont chuté de 35% du PIB en 1978 à moins de 12 au milieu des années 1990 (Cf. C. Wong, (2000)) ;

2/ une baisse des revenus de l'Etat et une difficulté supplémentaire pour les estimer et les collecter. Ainsi, Chung Jae Choe, (2000, p. 42), écrit :

Avec l'expansion phénoménale du secteur non étatique, la part des revenus de l'Etat dans le PNB a accusé une baisse constante : de 30% en 1978, elle est passée à 22,3% en 1985, 15,8% en 1990 et 10,9% en 1995. De même, la part du centre dans la totalité des dépenses du gouvernement est passée de 54,3% en 1980 à 29,2% en 1995. Par ailleurs, grâce aux mesures de décentralisation fiscale le volume des fonds extrabudgétaires (FEB) a augmenté à une telle vitesse que le ratio entre les FEB et les revenus budgétaires sont passés de 31% en 1978 à 111% en 1992.

De même, le budget de l'Etat, sur la période 1979-1999, a connu 19 déficits sur 21 exercices. Cela représente 634,8 milliards de yuan. Les subventions de l'Etat central se sont progressivement transformés en prêt. Et ce d'autant plus que l'Etat a dû trouver les fonds nécessaires au financement des entreprises d'Etat. En effet, le gouvernement a dû dégager de 30 à 50 milliards de yuan par an pour cette fonction et pour le réajustement des prix. Donc le volume des fonds en circulation est passé de 6,7 milliards de yuan en 1978 à 1,7 milliards en 1994 (Chung Jae Choe, 2000). De ce fait, le taux annuel d'augmentation des subventions aux provinces minoritaires est passé de 10% à 5% en 1988 avant d'être annulé en 1993.

3/ les dépenses à la charge des provinces augmentent¹. Cette charge est d'autant plus lourde pour les provinces qui ne bénéficient pas des réformes. C'est, évidemment, un facteur aggravant des inégalités ;

¹ « Il faut également remarquer que les dépenses locales se sont accrues beaucoup plus rapidement que les dépenses centrales et notamment que les dépenses de protection sociale. En conséquence, la part des dépenses locales a augmenté de 45% du total en 1980 à plus de 70% à la fin des années 1990. », C. Wong, 2000, *op. cit.*, p. 59.

4/ les provinces ouvertes n'ont aucun intérêt à assurer un transfert correct de leurs ressources vers le Centre. Il peut même y avoir des tensions interprovinciales. Certaines, comme le montre L. Bianco (1994), préfèrent même commercer avec le reste du monde plutôt qu'avec les autres provinces afin de faire jouer la concurrence. De plus, les habitudes de déclarations erronées ou falsifiées se sont poursuivies¹.

Chung Jae Choe, (2000) résume l'ensemble de ces difficultés en utilisant l'expression, en forme d'euphémisme : « crise des moyens à la disposition de l'Etat ». Evidemment, l'ensemble de ces obstacles et de ces difficultés rendent bien compte des raisons pour lesquelles les autorités centrales ne parviennent pas à rétablir un certain équilibre au sein de l'économie chinoise. Ce constat nous conduit à qualifier l'évolution de l'économie chinoise de cercle vicieux. Le schéma explicatif que nous serons amené à proposer dans le chapitre suivant, devra en tenir compte.

Pour l'heure, il ne s'agit pas de brûler les étapes. Avant d'en arriver à ce stade, nous avons, en effet, à exposer les mesures adoptées par le pouvoir central chinoises.

2- La philosophie des mesures adoptées

Plutôt que de rentrer dans le détail technique des mesures prises, il nous paraît plus utile d'en montrer le fil directeur.

C'est ainsi que pour avoir une chance de succès ces mesures devaient posséder trois caractéristiques :

1/ être une impulsion forte et volontariste des autorités centrales, comme nous l'avons déjà remarqué ;

2/ être progressive puisque la part étatique dans l'économie va inévitablement continuer à diminuer au profit du marché. Autrement dit, la force de l'impulsion doit être inversement proportionnelle aux moyens de l'Etat ;

¹ Dans la section 2 du chapitre III, nous aurons l'occasion de montrer les effets désastreux auxquels on conduit un tel comportement lors de la période maoïste en général – et lors du Grand Bond en avant, en particulier.

3/ ne pas stopper le processus de réforme, mais l'infléchir, l'adoucir et le rendre plus harmonieux afin de ne pas perdre la confiance des partenaires économiques étrangers.

Bref, il est probable que le problème du déséquilibre se pose avec de plus en plus d'acuité mais les dirigeants peuvent transformer la faiblesse des réformes progressives en force pour tâcher d'en juguler les effets pervers.

Comme l'écrit Chung Jae Choe, (2000, p.51) :

Le rythme de réforme progressif adopté par la Chine a permis au gouvernement central de préserver un cadre institutionnel adapté au contrôle hiérarchique. Et, dans l'ensemble, ses efforts ont eu des résultats tangibles. A plus long terme, toutefois, avec le renforcement des mécanismes de marché et des privatisations, la gestion économique de la Chine évoluera inévitablement vers un système décentralisé et fondé sur des réseaux. Des liens horizontaux en matière de communication, de compétition et de collaboration remplaceront alors le système cellulaire qui se caractérise par une communication verticale. Si cela doit se réaliser, le gouvernement central risque de ne plus avoir beaucoup de temps pour mettre en place un système standardisé de transferts fiscaux intergouvernementaux. S'il ne le fait pas la « force des liens faibles » risque de dominer le mode opérationnel de l'économie chinoise.

Ainsi, Le gouvernement central possède trois solutions pour atténuer cette situation :

- la mise en place de politiques préférentielles pour les régions sous-développées. C'est ainsi qu'en juin 1992, Pékin a déclaré villes ouvertes 17 autres villes de l'intérieur en leur permettant d'entretenir avec l'étranger des relations économiques plus avantageuses qu'auparavant et que d'autres zones ouvertes ont ainsi été progressivement mises en place dans l'ensemble du territoire national (cf. annexe 6) ;

- une assistance financière aux régions sous-développées. Cette dernière s'est faite par le biais de prêts spécifique à l'aide des provinces en difficulté mise en place par Pékin dans les années 1980. Ceux-ci ont été regroupés selon trois catégories : les prêts spéciaux pour la réduction de la pauvreté, les prêts pour les régions anciennes, minoritaires, frontalières et pauvres, les prêts pour les entreprises gérées par les districts dans les régions intérieures. De fait, 70% des prêts de la Banque de Chine sont à la disposition des régions du centre et de l'Est (Chung Jae Choe, 2000). Des subventions fixes ont également été maintenues ;

- la formation de réseaux de soutien et de coopération interrégionaux. C'est dans cette optique, et pour prendre en considération l'évolution des moyens

d'action dont disposait l'Etat qu'une vaste réforme fiscale est intervenue en 1994. S'il est hors de question pour nous d'exposer le détail technique ou une analyse fine des résultats¹, nous pouvons noter qu'une politique véritablement efficace et pérenne d'harmonisation économique impose ce genre de réformes de grande ampleur. Celles-ci doivent tenir compte des diversités immenses de l'économie chinoise, pour ne pas être perçue comme une volonté étatique de reprise en main de l'économie, tout en étant suffisamment contraignante pour être réellement appliquée et donner des résultats tangibles et durables.

En résumé, trois éléments cruciaux ont été mis en lumière dans cette section. D'abord, les déséquilibres économiques entre les provinces chinoises sont effectivement flagrants. Même si en fonction des critères revenus, l'écart entre les provinces peut être plus ou moins prononcé, il est indéniable que les écarts se creusent entre les provinces les plus avantagées, et celles qui le sont moins. Un classement sommaire peut intervenir ; ce dernier semble être corrélé avec la position de la province concernée vis-à-vis du reste du pays. Par conséquent, les distances semblent jouer un rôle primordial dans la détermination des résultats économiques des provinces². Ainsi, importe-t-il de distinguer entre trois catégories de provinces :

- les provinces côtières sont les provinces dont les performances économiques sont les plus élevées ;
- les provinces du centre sont les provinces où les performances économiques sont intermédiaires ;
- les provinces de l'Ouest sont les provinces qui connaissent les performances économiques les moins bonnes.

De plus, il apparaît clairement que la province du Guangdong joue un rôle prépondérant. Or, n'avons-nous pas vu l'importance, aux yeux des dirigeants chinois, de l'intégration de la République Populaire de Chine dans le commerce mondial ?

Ensuite, ces différences dans les performances économiques s'expliquent, originellement, par la structure des réformes décidées par les dirigeants en

¹ Voir C. Wong, 2000, *op. cit.*

² Nous y reviendrons dans la section 4 du chapitre III, toutefois, un centre de gravité se dessine effectivement au sein de l'économie chinoise.

1978, puisque les premières zones ouvertes ont été les zones économiques spéciales situées, comme nous l'avons vu, principalement dans la provinces du Guangdong. Certes, des zones ouvertes, d'une nature différente, ont été implantées sur l'ensemble du territoire chinois. Il n'empêche que le nombre de ces dernières demeurent plus élevé dans les provinces côtières que dans les provinces intérieures. Malgré tout, il est également indubitable que les mesures prises par les autorités centrales pour tenter d'impulser le rééquilibrage de l'économie chinoise¹ se heurtent à des rigidités². Ces dernières mettent en évidence l'importance que prennent en Chine les divers goulets d'étranglement.

Enfin, puisque ces derniers jouent moins entre les provinces côtières, en raison, selon nous, d'un effet presque mécanique dû à la répartition inégalitaire de la population chinoise, la question qui se pose est celle de savoir si la compétitivité de la province du Guangdong – si elle persiste par rapport aux provinces du centre et de l'ouest, existe encore par rapport aux autres provinces côtières ? Puisque lors de l'introduction générale, nous avons décidé de limiter le champ de notre travail aux seules zones économiques spéciales, nous n'apporterons guère de réponse rigoureuse à cette question avant la section 4 du chapitre III lorsque nous aurons à relâcher cette hypothèse. Malgré tout, nous pouvons apporter, d'ores et déjà, des éléments de réponse : 1/ la province du Guangdong n'est pas la province la plus riche de Chine ; 2/ toutes les provinces côtières sont en concurrence les unes vis-à-vis des autres ; 3/ même si par rapport aux provinces du centre et de l'ouest, les provinces côtières semblent homogènes, elles ne possèdent ni des dotations factorielles ni des avantages identiques, ne serait-ce qu'en raison des relations privilégiées entre le Guangdong et Hong Kong. C'est d'ailleurs sur ce point, et sur ses conséquences, que nous focaliserons notre attention lors de la section suivante.

¹ La section 2 du chapitre III nous servira à l'analyse théorique des raisons pour lesquelles les responsables politiques chinois peuvent avoir un certain intérêt à un rééquilibrage au sein de l'économie chinoise.

² La section 3 du chapitre III permettra d'analyser théoriquement les mécanismes qui conduisent à ces rigidités. Néanmoins, il est, dès à présent, possible d'en tirer la conclusion que les dirigeants chinois ont connu le succès dans l'instauration des règles de marché dans les provinces côtières.

Section 3 - De la formation d'un nouveau pôle économique

Avec l'ouverture de cette section, la description empirique de ce travail touche à sa fin. Autrement dit, l'une de ses fonctions sera de débiter la transition entre la partie factuelle et la partie analytique de ce travail. Or, l'une des hypothèses qui sera formulée lors du chapitre III consistera à expliquer la proximité économique des zones économiques spéciales et de Hong Kong par une convergence des revenus réels jusqu'à aboutir à la formation d'un centre et d'une périphérie¹ où le premier serait constitué par l'entité considérée ici et le second par le reste de la Chine. Autrement dit, cela revient à postuler la profonde modification des structures économiques des zones économiques spéciales et de Hong Kong. Arrivé à ce stade, il convient de préciser que désormais – et jusqu'à la fin de cette section, nous raisonnons seulement en terme de répartition de la main-d'œuvre entre les trois secteurs de l'économie. Par conséquent, l'objet de cette section sera de vérifier l'existence de tels bouleversements, et, éventuellement d'en mesurer l'ampleur. Pour y parvenir, cette section sera organisée sur des bases identiques, et selon le même mouvement que le chapitre en cours.

En effet, il conviendra de commencer par débusquer les mutations à l'échelle globale de la Chine. L'idée sous-jacente sur laquelle notre raisonnement prend appui est la suivante : si effectivement l'entité économique « zones économiques spéciales-Hong Kong » connaît des évolutions notables de ses structures économiques, mais que simultanément, le reste de la Chine continentale connaisse une progression similaire – voire plus véloce – l'hypothèse de la formation au cœur de l'économie chinoise d'un centre et d'une périphérie devient caduque. A l'inverse, si l'économie chinoise, dans son ensemble, n'est pas travaillée par de tels changements, ou si ceux-ci s'opèrent à un rythme moins soutenu, cette hypothèse en sera confortée d'autant. A l'évidence poser la question de la sorte équivaut à lui apporter une réponse positive, encore faut-il pouvoir étayer une telle position. Cette tâche n'est peut-être pas si aisé que le premier abord pourrait le laisser supposer ; les carences et les difficultés inhérentes à la collecte de statistiques feront sentir leurs effets néfastes ici plus cruellement encore qu'ailleurs. Toutefois, si les données chiffrées ne permettent sur ce

¹ Selon les travaux de P. Krugman et de A. Venables.

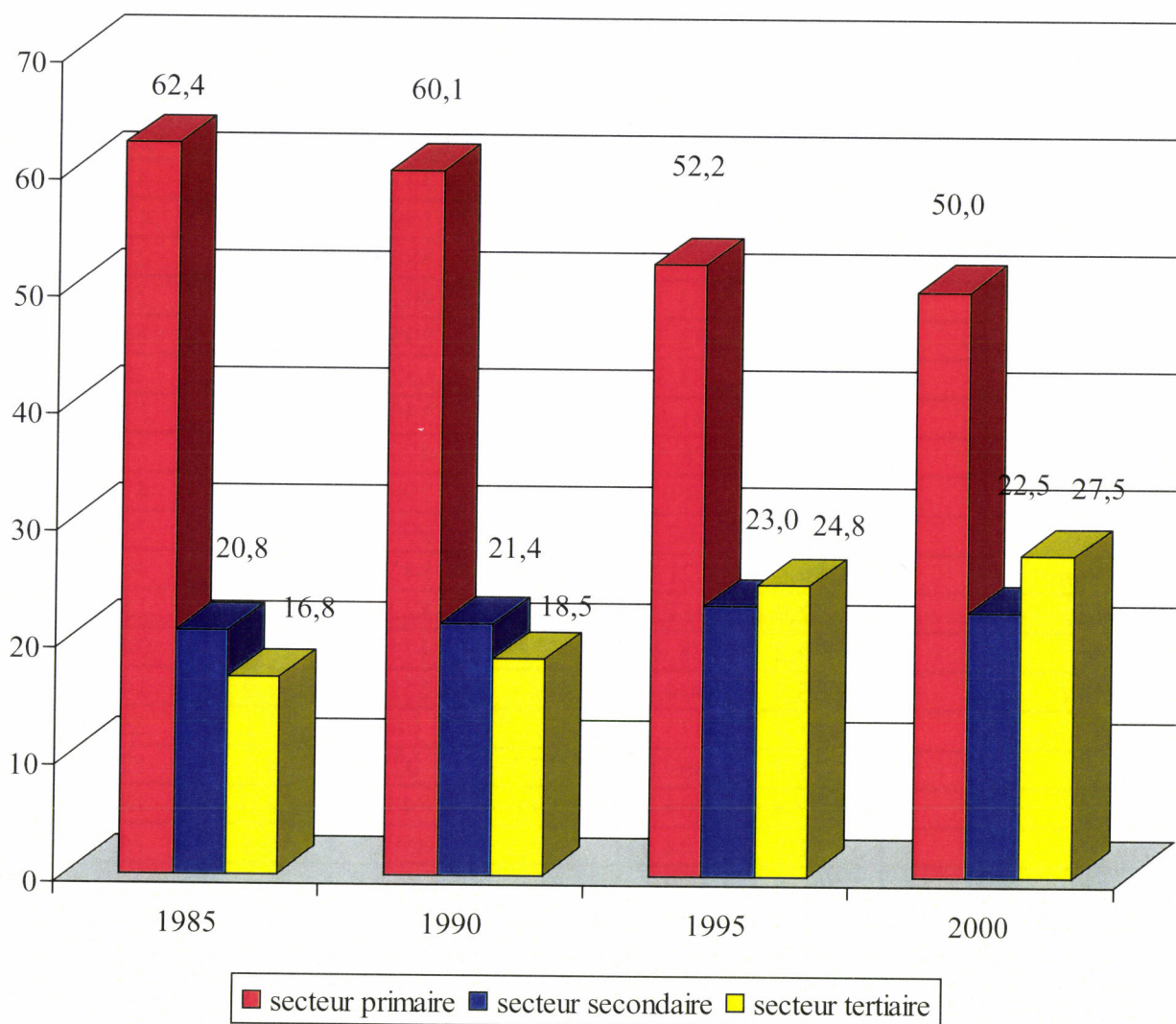
point qu'une vision parcellaire, elles semblent néanmoins suffisantes pour pouvoir en tirer quelques conclusions prudentes. Nous prendrons le soin, à chaque fois, de rappeler à quelles limites nous avons été confronté, et par quels moyens, il est partiellement possible de contourner la difficulté.

Cette section sera subdivisée en trois paragraphes. Le premier d'entre eux se verra assigner la mission de rendre compte de l'évolution et de la répartition des secteurs de la Chine dans sa totalité. Le second, quant à lui, aura trait à la même évolution, mais cette fois, uniquement en ce qui concerne la province du Guangdong et de Hong Kong. Le troisième concernera la prépondérance de plus en plus marquée du secteur tertiaire sur l'économie de Hong Kong.

§1 - Evolution de la répartition de la main-d'œuvre dans l'ensemble de la Chine

Les données qui seront utilisées lors de ce paragraphe sont issues soit des annuaires statistiques chinois officiels soit des sites internet des organes officiels chinois. Elles sont donc à considérer avec toutes les restrictions d'usage. Par ailleurs, en dépit, de leur caractère général et macroéconomique, elles n'en sont pas moins instructives et peuvent réserver quelques surprises. Nous pouvons débiter par un graphique qui détaille l'évolution en pourcentage de la main-d'œuvre dans l'ensemble de la Chine par secteur, sur la période allant de 1985 à 2000. Ce graphique sera immédiatement suivi par un tableau dans le but de le compléter et de le relativiser. Ce tableau donne le même type de données, mais cette fois, région par région, et uniquement pour l'année 2000.

Graphique 2-5 : Evolution de la part des secteurs dans l'économie chinoise de 1985 à 2000 (%)



Source : Centre d'information et d'Internet de Chine (catégorie Chine faits et chiffres 2001)¹.

¹ Ce site est consultable sur internet, en français, à l'adresse suivante : <http://www.china.org.cn>. Nous avons consulté ces statistiques le 18 septembre 2002.

Tableau 2-9 : Number of employed persons at the year-end by type of industry and Region (2000)

Region	Total	Number of employed persons (10 000 persons)			Composition in percentage		
		Primary industry	Secondary industry	Tertiary industry	Primary industry	Secondary industry	Tertiary industry
National Total	71 150,0	35 575,0	16 009,0	19 566,0	50,0	22,5	27,5
<i>Beijing</i>	622,1	72,7	201,6	347,9	11,7	32,4	55,9
<i>Tianjin</i>	406,7	80,9	166,8	159,0	19,9	41,0	39,1
<i>Hebei</i>	3 441,2	1 678,2	874,2	888,9	48,8	25,4	25,8
<i>Shanxi</i>	1 419,1	662,7	353,4	402,9	46,7	24,9	28,4
<i>Inner Mongolia</i>	1 016,6	553,7	167,4	295,5	54,5	16,5	29,1
<i>Liaoning</i>	1 812,6	683,3	476,9	652,3	37,7	26,3	36,0
<i>Jilin</i>	1 078,9	541,6	206,3	330,9	50,2	19,1	30,7
<i>Heilongjiang</i>	1 635,0	808,5	347,3	479,1	49,5	21,2	29,3
<i>Shanghai</i>	673,1	88,0	288,3	296,8	13,1	42,8	44,1
<i>Jiangsu</i>	3 558,8	1 502,7	1 057,3	998,8	42,2	29,7	28,1
<i>Zhejiang</i>	2 700,5	1 021,0	833,6	845,8	37,8	30,9	31,3
<i>Anhui</i>	3 372,9	2 017,9	532,4	822,6	59,8	15,8	24,4
<i>Fujian</i>	1 660,2	778,2	407,0	475,0	46,9	24,5	28,6
<i>Jiangxi</i>	1 935,3	1 004,4	279,1	651,8	51,9	14,4	33,7
<i>Shandong</i>	4 661,8	2 473,7	1 101,7	1 086,3	53,1	23,6	23,3
<i>Henan</i>	5 571,7	3 569,0	977,1	1 025,5	64,1	17,5	18,4
<i>Hubei</i>	2 507,8	1 204,8	459,6	843,4	48,0	18,3	33,6
<i>Hunan</i>	3 462,1	2 104,4	507,5	850,2	60,8	14,7	24,6
Guangdong	3 861,0	1 588,5	1 011,8	1 260,7	41,1	26,2	32,7
<i>Guangxi</i>	2 530,4	1 574,5	257,1	698,8	62,2	10,2	27,6
<i>Hainan</i>	333,7	204,4	32,0	97,2	61,3	9,6	29,1
<i>Chongqing</i>	1 636,5	925,2	251,1	460,2	56,5	15,3	28,1
<i>Sichuan</i>	4 435,8	2 643,4	641,9	1 150,5	59,6	14,5	25,9
<i>Guizhou</i>	2 045,9	1 377,9	189,4	478,6	67,3	9,3	23,4
<i>Yunnan</i>	2 295,4	1 695,9	210,4	389,2	73,9	9,2	17,0
<i>Tibet</i>	123,4	91,0	7,2	25,2	73,8	5,8	20,4
<i>Shaanxi</i>	1 812,8	1 010,2	299,1	503,6	55,7	16,5	27,8
<i>Gansu</i>	1 182,1	706,1	163,3	312,7	59,7	13,8	26,5
<i>Qinghai</i>	238,6	145,3	31,9	61,4	60,9	13,4	25,7
<i>Ningxia</i>	274,4	158,6	49,7	66,1	57,8	18,1	24,1
<i>Xinjiang</i>	672,5	387,9	92,7	191,9	57,7	13,8	28,5

Source : China statistical yearbook, 2001, p. 109.

Quels enseignements est-il possible de tirer de ces données ? Ils semblent être au nombre de trois puisque chaque paragraphe apporte sa pierre à l'édifice.

D'abord, il faut constater que les comparaisons sont rendues difficiles par les ruptures des séries statistiques. Ainsi, nous ne disposons de l'évolution des différents secteurs, sur quinze ans, que pour l'ensemble du pays. Il n'empêche que la confrontation entre le graphique et du tableau s'avère fructueuse.

Le graphique montre que la part du secteur primaire ne cesse de décroître sur la période 1985-2000. Néanmoins, en dépit de cette baisse, en 2000, elle employait encore la moitié de la population active. Ainsi, sa part passe de 62,4% en 1985 à 50% en 2000. Ce secteur est aussi, mais cette réalité semble extrêmement logique, celui dont la fluctuation est la plus forte (et de loin). Le secteur primaire fluctue sur cette période de 12,4 points alors que les secteurs secondaires et tertiaires varient, eux, respectivement de 1,7 et 10,7 points. Là encore, il semble logique que le secteur tertiaire varie davantage que le secteur secondaire. Comme ces deux secteurs augmentent simultanément, cela veut dire que la main-d'œuvre libérée par l'agriculture se répartit entre l'industrie et les services. Pourquoi affirmer qu'il est logique que le secteur secondaire fluctue moins que les deux autres ? Notre position se fonde sur deux raisons :

- Le secteur primaire étant le secteur le plus important, il sera également le plus sensible à une forte modification des structures de l'économie. En effet, l'utilité marginale d'un travailleur agricole sera moindre. De plus, le nombre d'hectares de terre cultivable n'est pas extensible, bien au contraire¹. Autrement dit, l'évolution de la production agricole ne peut passer que par l'augmentation de la productivité ;

- L'ouverture des zones économiques spéciales avait pour but proclamé d'opérer des transferts de technologie. Autrement dit, *a priori*, des gains de productivité auraient dû être opérés dans le secteur secondaire. Néanmoins, le secteur secondaire est le secteur dans lequel les entreprises d'Etat ont le plus d'emprise. Comme nous l'avons vu dans la section 3 du chapitre I, les entreprises d'Etat sont un moyen

¹ L. Bianco, 1994, *op. cit.*

d'atténuer l'impact social des réformes¹. En effet, elles répondent plus à une logique politique qu' à une logique économique. D'abord, parce que les dirigeants, comme nous aurons l'occasion de l'analyser lors du chapitre III, auront plutôt tendance à privilégier leur intérêt propre plutôt que l'intérêt économique national. Or, le maintien au pouvoir du parti communiste est, lui aussi, un objectif ouvertement proclamé. Ensuite, parce que, comme l'a montré le chapitre I, il existe une frange d'agents économiques, y compris dans les zones économiques spéciales, dont les entreprises d'Etat constituent la seule source de revenus, et, parce qu'existe aussi une autre part d'agents économiques qui travaillent dans le secteur privé pour augmenter leur pouvoir d'achat, mais qui gardent un emploi dans une entreprise d'Etat afin de bénéficier d'une certaine sécurité. Deux conclusions s'imposent : la réforme de ces entreprises va s'avérer une opération très délicate, dont dépendra beaucoup, à nos yeux, la réduction ou l'accentuation des déséquilibres régionaux dans l'avenir ; lorsque cette réforme aura lieu, la part du secteur secondaire risque, alors, de connaître une forte variation.

Ce graphique appelle un dernier commentaire : une évolution importante s'est produite entre 1990 et 1995 ; celle-ci s'est accentuée sur la période suivante. La part du secteur tertiaire est devenue plus importante que celle du secteur secondaire. Cette évolution est vraie aussi dans la province du Guangdong où, d'après le tableau, les évolutions sont sensiblement les mêmes que pour la moyenne nationale. En effet, il est à noter que le secteur primaire est plus faible tandis que les secteurs secondaires et tertiaires sont importants. Il convient noter aussi que si la province du Guangdong se situe au-dessus de la moyenne nationale, elle est loin, en revanche, d'être la province la plus marquée par ce phénomène. Cet argument mérite d'être un minimum relativisé en prenant, par exemple, la première ligne du tableau, c'est-à-dire celle qui nous donne la répartition par secteur pour la ville de Pékin. Les données sont respectivement pour les trois secteurs : 11,7, 32,4, 55,9%. Ces résultats sont l'exacte inverse de la moyenne nationale. Toutefois, cela n'a rien de surprenant que la province où se situe la capitale, c'est-à-dire où il existe une très forte concentration urbaine connaisse un très faible secteur primaire et un secteur tertiaire « hypertrophié ». Ces résultats sont tellement éloignés, à la fois, de ceux de la plupart des autres provinces et

¹ M.-C. Bergère, 1994, *op. cit.*

de la moyenne nationale, qu'ils ne peuvent en aucun être considérés comme représentatifs ; il ne peut s'agir que d'épiphénomènes.

Plus précisément, les trois résultats, qu'il est très important de retenir de ces données statistiques, sont sans surprise les suivants :

- les déséquilibres économiques régionaux se manifestent parfaitement dans la répartition de la population active entre les trois secteurs de l'économie ;

- malgré l'importance encore prépondérante du secteur primaire, il s'est produit une évolution notable : désormais, globalement, l'économie chinoise emploie un nombre d'agents économiques plus important dans le secteur tertiaire que dans le secteur secondaire. Par conséquent, la structure de l'économie chinoise dans son ensemble a effectivement évolué ;

- Comme nous en faisons l'hypothèse au commencement, il semble que la province du Guangdong se situe, dans cette évolution, au-dessus du niveau national. Ce qui tendrait à confirmer que les zones économiques spéciales et Hong Kong pourraient effectivement former un « centre-périphérie ».

Malgré tout, jusqu'à présent, la base chiffrée sur laquelle repose ce constat est très faible. Autrement dit, il convient de confronter cette idée à d'autres statistiques afin de savoir si cette conception serait infirmée ou, au contraire, corroborée. Pour ce faire, nous allons nous pencher, dans le point suivant, sur les statistiques qui donnent les mêmes informations mais pour la seule province du Guangdong.

§2- Evolution de la répartition de la main-d'œuvre pour la province du Guangdong

Le tableau qui suit donne l'évolution de la répartition de la population active entre les différents secteurs pour la province du Guangdong entre 1978 et 1998. Ces informations se présentent sous deux formes : en valeurs absolues et en pourcentages.

Tableau 2-10: Employment, staff and workers of Guangdong(10 000 persons)

	Total Number of Employed Persons	Employed Persons by Industry					
		Primary Industry		Secondary Industry		Tertiary Industry	
		value	%*	value	%*	value	%*
1978	2 275,95	1 677,01	73,68%	312,94	13,75%	286,00	12,57%
1979	2 304,95	1 659,01	71,98%	381,11	16,53%	264,83	11,49%
1980	2 367,78	1 673,57	70,68%	404,80	17,10%	289,41	12,22%
1981	2 423,79	1 699,85	70,13%	409,93	16,91%	314,01	12,96%
1982	2 521,38	1 723,46	68,35%	447,18	17,74%	350,74	13,91%
1983	2 569,70	1 729,47	67,30%	458,80	17,85%	381,43	14,84%
1984	2 637,49	1 679,46	63,68%	498,09	18,89%	459,94	17,44%
1985	2 731,11	1 646,82	60,30%	614,52	22,50%	469,77	17,20%
1986	2 811,92	1 624,15	57,76%	637,76	22,68%	550,01	19,56%
1987	2 910,99	1 605,10	55,14%	704,22	24,19%	601,67	20,67%
1988	2 994,72	1 607,11	53,66%	743,92	24,84%	643,69	21,49%
1989	3 041,27	1 632,36	53,67%	747,78	24,59%	661,13	21,74%
1990	3 118,10	1 651,71	52,97%	848,37	27,21%	618,02	19,82%
1991	3 259,20	1 645,25	50,48%	932,76	28,62%	681,19	20,90%
1992	3 367,21	1 594,32	47,35%	1 024,98	30,44%	747,91	22,21%
1993	3 433,91	1 512,88	44,06%	1 115,42	32,48%	805,61	23,46%
1994	3 493,15	1 478,37	42,32%	1 172,84	33,58%	841,94	24,10%
1995	3 551,20	1 473,60	41,50%	1 199,00	33,76%	878,60	24,74%
1996	3 641,30	1 481,40	40,68%	1 218,00	33,45%	941,90	25,87%
1997	3 701,90	1 511,38	40,83%	1 217,25	32,88%	973,27	26,29%
1998	3 783,87	1 554,33	41,08%	1 214,96	32,11%	1 012,58	26,76%

Source : Comprehensive statistical data and materials on 50 years of new China, 1999, p. 591.

* Les pourcentages sont calculés par nos soins.

Selon nous, ces données statistiques sont précieuses parce qu'elles fournissent l'évolution de l'emploi de la population active sur une période de vingt années. Cette perspective permet de compléter le graphique et le tableau précédent.

La première réalité qu'il est important de remarquer est que le comportement de la province du Guangdong en la matière est conforme à la variation de la moyenne nationale sauf sur un point. En effet, d'après le graphique, dans la moyenne nationale, le secteur tertiaire passe devant le secteur secondaire en 1995, alors que la province du Guangdong ne connaissait pas encore une telle évolution en 1998. Toutefois, il semble bien que ce constat ne soit qu'un épiphénomène puisque, lors de l'année 2000, la proportion de la main-d'œuvre dans le secteur tertiaire dans cette province était supérieure à celle de la moyenne nationale.

Nous y voyons la confirmation que la province du Guangdong connaît, dans ce domaine, une évolution nettement plus brutale que la Chine dans son ensemble. Ce constat plaide effectivement pour la formation d'un « centre-périphérie ». Le raisonnement qui sous-tend cette idée est le suivant : si cette évolution a démarré plus tardivement mais si quelques années seulement suffisent pour dépasser la moyenne nationale, alors la vitesse de l'évolution est donc nécessairement plus rapide que dans le reste du pays¹.

Il faut remarquer une deuxième réalité importante : les secteurs secondaires et tertiaires augmentent simultanément ; ce qui revient à dire que les effectifs secteur primaire, quant à eux, chutent fortement ; que la main-d'œuvre ainsi libérée va se répartir entre les deux autres secteurs. Pour expliquer ce phénomène, trois raisons peuvent être avancées :

- le secteur primaire est le secteur de production traditionnel chinois – et plus généralement des pays en voie de développement. Lorsque le niveau de développement augmente, la technologie se modernise, la transition démographique suit son cours, la production se diversifie et le secteur primaire voit sa taille se réduire. Or, le Guangdong est indubitablement l'une des provinces chinoises qui se développe. De plus, l'une des conditions à remplir pour que les agents économiques étrangers puissent

¹ Malgré tout, la province du Guangdong n'est guère la province où les choses sont les plus marquées. La question se pose donc de savoir si le centre présumé ne se caractérise pas par des dimensions plus amples que celles dans lesquelles nous le confinons. Cette question mérite d'être posée. Simplement pour des raisons de cohérence interne, nous repoussons l'examen des conséquences de cette critique à la section 4 du chapitre III.

venir investir dans les zones économiques spéciales était le transfert technologique. Même s'il serait surprenant que ces derniers acceptent de transférer les dernières avancées technologiques, il serait tout aussi infondé de postuler qu'il n'eût pas ou très peu de transfert. Arrivé à ce stade du raisonnement deux cas de figure complémentaires sont envisageables : *Primo*, les investisseurs étrangers ont majoritairement investi dans les secteurs secondaires et tertiaire créant ainsi une demande pour la main-d'œuvre, d'où un transfert du secteur primaire vers les autres secteurs. *Secundo*, les investissements, qui ont été opérés dans le secteur primaire, ont conduit à la modernisation de ce secteur ; d'où une augmentation de la productivité du travail du secteur primaire, et la libération d'une certaine frange de la main-d'œuvre ;

- il est possible de supposer que l'un des attraits des zones économiques spéciales – en plus des avantages fiscaux – consistait à bénéficier d'une main-d'œuvre relativement peu coûteuse mais qualifiée. Lors de la section 2 du chapitre I, nous avons vu que si, dans la province du Guangdong, les études universitaires en 1997, étaient encore relativement peu fréquentées, les études secondaires étaient, quant à elles, très largement suivies. C'est-à-dire, à un niveau d'étude qui correspond aux besoins du secteur secondaire. De plus, dans ce chapitre, nous avons formulé l'hypothèse que la jeunesse de la population chinoise permettrait de voir rapidement évoluer les cursus et les formations suivis en fonction de l'évolution économique elle-même. Il semble logique qu'une évolution économique précède, pendant un certain temps, l'évolution des qualifications. Par conséquent, puisque la part du secteur tertiaire est devenue prépondérante, il semble logique de conjecturer que le niveau d'étude augmentera, mais aussi que les cursus choisis par les étudiants risquent de se modifier. Toujours dans la section 2 du chapitre I, nous avons vu que la population hongkongaise a connu exactement ce type d'évolution. Cette conclusion nous mène tout droit au troisième facteur explicatif ;

- l'évolution de l'économie hongkongaise et la proximité de l'économie du Territoire ont joué un rôle non négligeable. Cette explication est conforme avec l'hypothèse selon laquelle l'économie hongkongaise a davantage influencé le processus de réformes chinois que le processus n'a influencé l'économie du

Territoire¹. En effet, l'économie de Hong Kong présente elle-même un fort phénomène de glissement vers le secteur tertiaire. Phénomène qui aurait conduit à rendre les zones économiques spéciales plus attractives que le Territoire. Bref, ce phénomène conduirait le Territoire à délocalisé lui-même, vers la Chine, les activités de service dont la valeur ajoutée serait la moins forte.

Mais avant de pouvoir valider, ou non, cette affirmation, il semble indispensable d'examiner le glissement de l'économie du Territoire vers le secteur tertiaire.

§3- Hong Kong et la prépondérance du secteur tertiaire

Ce paragraphe devra montrer la prépondérance, depuis plusieurs années, du secteur tertiaire dans l'économie hongkongaise.

Il s'agit, d'abord, de faire le constat de la forte progression du secteur tertiaire, au cours des années 1990, au sein de l'économie hongkongaise. Ainsi, dans son article, F. Gipouloux (1999) opère le bilan suivant :

La production manufacturière représentait 6,5% du PIB en 1997, contre 22% en 1987. La part des services est, quant à elle, passée de 64% en 1987 contre 85,2% en 1997 (toujours en part du PIB). Les services employaient, en 1987, 54% de la main-d'œuvre contre 85% en 1998².

Avant de poursuivre, il est, doré et déjà, possible de faire deux constats :

- si la progression du secteur tertiaire est extrêmement forte dans les années 1990, le point de départ vers la fin des années 1980, est lui aussi, déjà très élevé ;
- la quasi totalité de l'économie hongkongaise est tournée vers les services. Non seulement, il est possible de les qualifier de prépondérant, mais il serait possible également de les qualifier de « hégémoniques ». Devant de tels chiffres, le lien

¹ Dans le paragraphe suivant, nous serons amené à nous interroger pour savoir s'il ne faut ajouter dans cette hypothèse, la locution « jusqu'à présent ».

² F. Gipouloux, juillet-août 1999, « Hong Kong plate-forme mondiale pour les services à forte valeur ajoutée ? » in *Perspectives Chinoises* n°54, pp. 105-108.

économique entre Hong Kong et les zones économiques spéciales devient encore plus évident, puisque nous venons de voir la forte montée du secteur secondaire dans la province du Guangdong. En outre, nous avons constaté également le fort développement du secteur tertiaire. Tant et si bien, qu'en dépit des liens entre les deux économies, la concurrence s'avère inévitable.

Si la quasi totalité de la vie économique de Hong Kong prend sa forme dans les services, il est inévitable que les statisticiens soient amenés à faire des distinctions au sein des services. C'est ainsi que le *Census and Statistics Department* regroupe quatre grandes familles :

- 1/ le commerce (gros et détail), l'import-export, l'hôtellerie et la restauration ;
- 2/ le transport, l'emménagement et les communications ;
- 3/ la finance, le transport, l'immobilier et les services aux entreprises ;
- 4/ les services personnels, sociaux et communautaires¹.

Cette distinction permet de savoir quel type de service a le plus augmenté ainsi que les raisons d'une telle évolution. De fait, il est frappant de constater que la montée la plus spectaculaire est celle des professions d'appui à la délocalisation telles la finance, l'assurance, l'immobilier ou les services aux entreprises. A ce propos, F. Gipouloux écrit :

La baisse de l'activité manufacturière, ou plus exactement sa délocalisation en Chine du sud, a engendré une formidable demande pour les services logistiques, la finance, l'assurance et les services professionnels. Hong Kong n'est plus seulement la porte d'entrée sur le marché chinois, mais la plate-forme privilégiée qui met à la disposition d'opérateurs internationaux une panoplie de services à très forte valeur ajoutée. Ainsi la logistique unit dans une chaîne intégrée la prévision de la demande et le traitement du fret, la planification de la production, la gestion des stocks et le transport².

Si, d'après F. Gipouloux (1999), les services les moins intensifs en valeur ajoutée tels l'entrepôt, le contrôle de la qualité sont délocalisés en Chine, les liens

¹ F. Gipouloux, (1999), *op. cit.*.

² *idem*, pp. 105-106.

économiques entre Hong Kong et les zones économiques spéciales apparaissent clairement une fois encore.

A l'image de toutes les sections de ce chapitre, cette section jette une lumière crue sur les déséquilibres et les disparités régionales. En effet, si sont considérées les évolutions des structures économiques pour l'ensemble du territoire continental chinois, raisonner en terme de moyenne devient une obligation, puisque cette distorsion entre les provinces est le fruit de la mutation rapide de l'économie chinoise. On imagine immédiatement que plus une province se situe loin de cette moyenne, plus son comportement est atypique vis-à-vis du pays considéré dans son ensemble ; si elle est au-dessous, elle avance plus lentement tandis que si elle se situe au-dessus, elle franchit les étapes plus rapidement que l'économie chinoise dans sa totalité. Non seulement, la province du Guangdong appartient à cette seconde catégorie, mais sa transformation la rapproche des caractéristiques de l'économie hongkongaise. Alors que le secteur tertiaire exerce, sur l'économie du Territoire, presque une hégémonie, les structures des zones économiques spéciales, sont, aux yeux des agents économiques, suffisamment similaires pour leur permettre d'y délocaliser une part de leurs activités tertiaires. Hormis le fait qu'un tel comportement renforce l'intimité déjà étroite par ailleurs entre les deux économies, ce fait prend de l'importance puisqu'il conduit à la conclusion suivante : les réformes étaient destinées, à l'origine, à favoriser l'apparition de relations économiques entre les zones économiques spéciales et Hong Kong. Pour parvenir à un tel résultat, il a fallu mener une politique volontariste de modification des structures économiques des zones ouvertes.

Or, à présent que, comme l'ont éclairé les sections 1 et 2 de ce chapitre, les relations économiques entre les deux entités sont bien assises, la modification et l'évolution des structures économiques s'auto entretiennent aussi bien dans les zones économiques spéciales que dans la région administrative spéciale. A nos yeux, il s'agit d'y voir une preuve de plus de l'étroitesse des relations économiques entre les zones économiques spéciales et Hong Kong. Nous y voyons également un élément suffisant pour considérer, qu'*a priori* les relations entre ces deux entités les conduisent à la constitution d'un centre vis-à-vis du reste de la Chine considérée alors

comme une périphérie¹. Néanmoins, en vertu de la méthodologie poppérienne, conclure à la corroboration de cette hypothèse en l'état serait prématurée. En effet, jusqu'à présent, nous avons examiné les faits empiriques pour fixer les points importants. Toutefois, en tirer des conclusions s'apparenterait à une démarche inductive car il est impossible en l'état de les soumettre à des tests. C'est pourquoi l'essentiel de notre travail, dorénavant, consistera à mettre en adéquation un système d'analyse théorique cohérent et la réalité empirique.

Conclusion du chapitre

Aussi imparfaites que peuvent l'être toutes les données statistiques utilisées en sciences économiques, elles n'en demeurent pas moins un outil indispensable pour constater l'existence d'un phénomène et en mesurer l'amplitude. Dans ce chapitre, il fallait apporter des éléments justifiants significativement l'importance des relations économiques entre les zones économiques spéciales et Hong Kong. Ce chapitre illustre parfaitement cette proposition en raison de sa nature transitoire. Il avait pour office d'illustrer et de conforter statistiquement les hypothèses définies dans le chapitre I avant d'en expliquer théoriquement les ressorts dans le chapitre III.

L'hypothèse principale de ce travail peut se résumer comme suit : Hong Kong et les zones économiques spéciales entretiennent des relations économiques privilégiées à telle enseigne que ces deux entités forment un nouveau centre économique tandis que le reste de la Chine ne constitue qu'une périphérie.

La confrontation de cette construction intellectuelle par le biais des statistiques supposait de disposer de trois grandes catégories de données qui constituent également trois grandes étapes du raisonnement.

Primo, il fallait établir le caractère particulièrement étroit des relations économiques entre Hong Kong et les zones économiques spéciales (c'est-à-dire

¹ Au début de ce chapitre, nous avons posé le postulat selon lequel lors de la constitution d'un centre économique, ce phénomène entraîne nécessairement une modification des structures économiques concernées.

approximativement la province du Guangdong). Pour y parvenir, nous avons focalisé notre attention, sur deux variables :

- la mesure des exportations, des importations et des réexportations ;
- l'intensité des investissements directs étrangers.

Ces indicateurs conduisent bien à la conclusion d'une interpénétration économique de plus en plus grande entre les zones économiques spéciales et Hong Kong.

Secundo, une imbrication économique de plus en plus forte entre deux entités économiques ne suffit guère, selon nous, pour établir l'existence d'un lien économique privilégié. Pour corroborer une affirmation de cette nature, une deuxième condition doit être remplie. En effet, il ne faut pas que l'un des deux partenaires entretiennent des relations encore plus étroites avec une troisième entité.

Tertio, lorsque deux entités distinctes entretiennent des relations économiques très étroites, il est possible de penser que celles-ci deviennent irréversibles, c'est-à-dire que les deux économies considérées voient leurs structures internes muter progressivement. Dans un tel cas de figure, les deux économies deviennent interdépendantes. Il importait de vérifier que nous nous trouvons bien, dans le cas qui nous occupe, face à une situation de ce type. Or, Hong Kong connaît un profond mouvement de tertiarisation, tandis que la province du Guangdong voit, lui aussi, ses structures économiques se transformer. Les statistiques macroéconomiques, il est vrai, indiquent une modification. Si le secteur primaire demeure le secteur qui emploie le plus d'agents économiques, le secteur tertiaire voit ses effectifs dépasser ceux du secteur secondaire, depuis 1995. Malgré tout, des statistiques englobant la totalité de la Chine masquent des disparités entre les diverses provinces. Autrement dit, si cette évolution globale atténue l'importance de la mutation de la province du Guangdong, elle ne remet en cause pour autant sa signification profonde. Celle-ci est même d'autant plus importante que le secteur primaire n'est plus, dans cette province, le secteur principal.

Le constat des relations économiques privilégiées entre Hong Kong et les zones économiques spéciales étant ainsi établi, il reste à expliquer théoriquement pourquoi ces relations n'ont pas permis à la stratégie de croissance déséquilibrée de porter ses fruits, mais aussi de comprendre pourquoi et comment cet échec conduit à

une polarisation certaine de l'économie chinoise par la constitution d'un « centre-périphérie ». Pour y parvenir, il n'est pas d'autre solution de creuser les fondements théoriques de ces notions. Voilà quel est l'objectif assigné au chapitre III.

Chapitre III – Déséquilibres spatiaux chinois : quelle analyse théorique ?

« A l'opposé, je défendrai la thèse qu'une discussion entre des gens qui partagent beaucoup de conceptions ne sera pas vraisemblablement fructueuse, même s'ils peuvent la considérer comme plaisante et hautement satisfaisante, tandis qu'une discussion entre des cadres de référence largement différents peut être extrêmement à fructueuse même si elle sera usuellement difficile et peut-être pas tout-à-fait aussi agréable (bien que nous puissions apprendre à l'apprécier).

Je pense que nous pouvons dire d'une discussion qu'elle fut d'autant plus fructueuse que ses participants en ont plus appris. Et ceci signifie : d'autant plus qu'ils se posèrent des questions intéressantes et difficiles ; qu'ils furent induits à penser à de nouvelles réponses ; qu'ils furent ébranlés dans leurs opinions ; et d'autant plus qu'ils purent voir les choses différemment après la discussion ; en bref, d'autant plus que leur horizon intellectuel fut élargi. »

K. Popper¹

Introduction du chapitre

L'ampleur, la complexité et les profonds bouleversements, depuis plus de 20 ans, du monde chinois rendent difficile l'analyse de ses réalités économiques. La première difficulté consiste à retenir les faits représentatifs, distinguer les éléments intrinsèquement importants des éléments qui correspondent davantage à des épiphénomènes. La seconde difficulté réside dans la manière dont est opérée l'analyse des faits retenus afin que ces derniers puissent former un ensemble cohérent et aisément intelligible.

Ce chapitre a pour but de répondre à cet objectif. Comme l'ont montré les chapitres I et II, les dirigeants réformateurs chinois ont adopté une stratégie de croissance déséquilibrée, et cette stratégie montre ses limites. En effet, une stratégie de croissance déséquilibrée suppose deux étapes. *Primo*, les investissements et les capitaux

¹ K. Popper, 1989 (1972), « Le mythe du cadre de référence », in *Karl Popper et la science d'aujourd'hui*, colloque de Cerisy, Aubier, p. 15.

doivent effectivement se concentrer dans les régions où des conditions avantageuses leur sont accordées. *Secundo*, des effets d'entraînement doivent se produire pour permettre une harmonisation des taux de croissance dans les autres provinces du pays afin de permettre une élévation générale du niveau de développement.

Si, dans le cadre des relations entre Hong Kong et les zones économiques spéciales, une accumulation des investissements et des capitaux s'est effectivement réalisée, les effets d'entraînement n'ont pas eu lieu correctement – et ce en dépit des inflexions que les responsables chinois ont apportées à leur politique. Au cours du chapitre II, il a été vu que les zones accessibles aux investisseurs étrangers se répartissent à travers l'ensemble du pays mais que les investisseurs ne s'y implantent pas ; les dirigeants semblent, alors, avoir pris conscience des distorsions spatiales qui s'accroissent inexorablement.

La question qui se pose dès lors consiste à comprendre pourquoi les investisseurs ont accepté d'apporter leurs capitaux dans certaines zones, et pourquoi ils expriment une certaine réticence à investir dans d'autres zones de Chine.

L'un des objectifs des dirigeants chinois était de rassurer les investisseurs étrangers potentiels : l'hypothèse, selon laquelle cette politique a connu un échec relatif, peut être formulée. Cette dernière sous-tendra le développement de ce chapitre.

Pour ce faire, il sera divisé en quatre sections. La première nous servira à examiner les fondements théoriques de la stratégie de croissance déséquilibrée. Cette étape se fondera sur les travaux développés par A. Hirschman et F. Perroux (section I). Puis, nous verrons que l'échec des dirigeants à rassurer les partenaires extérieurs éventuels est, au moins partiellement, imputable au monopole du parti communiste sur le marché des biens politiques ; que l'existence des réseaux a également joué un rôle dans leur décision d'investir dans les zones économiques spéciales (section II). En effet, une stratégie de croissance déséquilibrée ne peut fonctionner qu'à la condition de générer les infrastructures nécessaires à la création des effets d'entraînement. Cette condition justifie un examen pour déterminer si la Chine se trouve, ou non, dans une situation « centre-périphérie » ; nous nous baserons sur les notions de « convergence » et de « divergence » développées par P. Krugman et A. Venables dans le cadre de la nouvelle économie géographique (section III). Enfin, nous

testerons, comme le nécessite la méthodologie popperienne, la cohérence interne de notre conception. En effet, dans le cas contraire, le mode explicatif mis en place ici serait falsifié et la thèse défendue se trouverait ainsi sans fondement. Pour atteindre cet objectif, nous relâcherons l'hypothèse qui consiste à considérer uniquement les zones économiques spéciales (section IV).

Section 1 – Modèles de croissance déséquilibrée

Assurer la transition d'une économie régie par un mode de régulation économique socialiste vers un mode de régulation économique capitaliste s'apparente à résoudre de nombreuses difficultés. Les responsables politiques chinois ont choisi d'assurer cette transition par étape. Toutefois, l'idée d'une croissance géographiquement déséquilibrée avait déjà été théoriquement explorée. Deux noms viennent immédiatement à l'esprit des économistes : ceux de A. Hirschman et F. Perroux. Si leur œuvre ne couvre pas ce seul domaine – loin s'en faut – il n'en constitue pas moins l'un des aspects primordiaux. Par voie de conséquence, il ne sera possible d'en aborder ici que les caractéristiques les plus notables, c'est-à-dire, dans notre esprit, celles pouvant être directement attachées à la réalité économique du monde chinois. Par ailleurs, en dépit de l'échec patent de cette stratégie dans le cas empirique chinois, exposer les fondements théoriques d'une croissance déséquilibrée n'est pas paradoxal pour deux raisons : d'abord, parce que A. Hirschman et F. Perroux insistent bien sur les conditions *sine qua non* à la réalisation des effets d'entraînement. Ensuite, parce que, comme nous le verrons lors de la section 3, dans l'esprit de P. Krugman et de A. Venables, un processus de croissance parfaitement équilibré, demeure irréalisable. Par conséquent, à leurs yeux, un processus de croissance induit, plutôt que des effets d'entraînement, une polarisation géographique des activités économiques qui peut aboutir à la constitution d'un « centre-périphérie ». Autrement dit, existent, entre ces deux types de théorie, des liens et des concepts communs.

Ces différents éléments nous dictent la structure que revêtira cette section. Ainsi, verrons-nous les prémices nécessaires à un processus de croissance déséquilibrée susceptible d'engendrer le développement. Ensuite, il conviendra d'examiner le déroulement du processus de croissance lui-même. Enfin, les divers

manques, carences et obstacles à l'apparition des effets d'entraînement devront être passés en revue.

Il semble plus enrichissant et plus constructif de ne pas séparer de façon nette et formelle les points de vue de A. Hirschman et F. Perroux. Leurs points de vue, sur cette question précise, se rejoignent fréquemment : ne font-ils pas l'un et l'autre plusieurs fois référence à l'œuvre de leur vis-à-vis ? Autrement dit, nous nous attacherons surtout à mettre en lumière les points sur lesquels leurs analyses divergent.

§1- Liens entre croissance déséquilibrée et développement : de l'intérêt de définir cette notion

Se poser la question de déterminer si les politiques à mettre en œuvre doivent viser à favoriser une croissance équilibrée ou déséquilibrée ne constitue évidemment pas une interrogation anodine. En effet, un processus de croissance ne présente pas d'intérêt en tant que tel. L'augmentation des richesses produite peut être soit un feu de paille soit être un facteur de modifications, de changements profonds et durables voire irréversibles au sein d'une société donnée : c'est-à-dire enclencher un processus de développement. Sur cette base, trois caractéristiques sur le lien entre les notions de croissance déséquilibrée et le développement peuvent être tirées :

Primo, la croissance déséquilibrée possède une nature paradoxale. Il s'agit, dans un premier temps, soit de laisser les inégalités¹ se creuser, soit de provoquer délibérément l'accroissement de ces inégalités pour *in fine* permettre une augmentation généralisée de la production et de la consommation. *Secundo*, puisque le but recherché est une modification significative de la société et de ses structures afin d'en améliorer le fonctionnement², ces deux notions nécessitent invariablement une persistance dans le temps parce qu'une métamorphose de cette ampleur ne peut se produire sur le court terme. Par ailleurs, le résultat exact de la mise en branle de cette dynamique n'est

¹ Il peut s'agir d'inégalités géographiques ou de revenu, de dotations factorielles (grâce à l'existence d'infrastructures qui les rendent exploitables) etc..

² F. Perroux donne du développement la définition suivante : « *Le développement est la combinaison des changements mentaux et sociaux d'une population qui la rendent apte à lui faire croître cumulativement et durablement son produit réel global.* », F. Perroux, 1991, (1969, troisième édition augmentée),

absolument pas prévisible. Bien au contraire, si le processus de développement se déclenche véritablement, il se perpétuera sur une période plus ou moins longue. Le caillou qui, en dévalant le flanc d'une montagne, entraîne sur son passage des pierres de plus en plus grosses jusqu'à provoquer la chute d'un rocher, nous paraît constituer une bonne analogie. Toute la question est de savoir de quelle nature a été l'impulsion donnée au caillou. Imaginons, pour les besoins du raisonnement, qu'un être humain ait sciemment jeté ce caillou dans le dessein de déclencher un éboulis. Au départ, il ne dispose d'aucune garantie que son action entraîne la réaction espérée. De même, si celle-ci se produit, il ne peut être sûr que son aspect sera spectaculaire. *Tertio*, la croissance déséquilibrée et le développement nécessitent invariablement une forte volonté politique pour au moins deux raisons :

- les obstacles, les difficultés et les effets induits pervers seront légions. Leur nombre et leur puissance sont imprévisibles ; les solutions pour les surmonter ou les contourner sont à inventer ou à adopter chaque fois en vertu de la singularité d'une situation donnée¹ ;

- les agents économiques, dont les intérêts seront contrecarrés par de tels bouleversements, chercheront à utiliser la force d'inertie et à instaurer des freins. En effet, si la société doit effectivement connaître d'importantes mutations, les élites économiques et/ou politiques de la société « archaïque »² verront fondre leur influence et incidemment leur marge de manœuvre. A leurs yeux, le développement s'avérera néfaste. Autrement dit, l'enclenchement d'un processus de développement risque de cristalliser les tensions dans une société. Cela revient à dire qu'une société qui s'engage sur la voie du développement économique grâce à un processus de croissance déséquilibrée verra deux clivages se dessiner : un clivage spatial ainsi qu'un clivage entre partisans du changement et partisans du *statu quo*³.

Selon nous, voici une première divergence entre A. Hirschman et F. Perroux. De fait, le premier insiste plus volontiers sur les différentes motivations et les

L'économie du XX^e siècle, Presses Universitaires de Grenoble, deuxième partie, « Les pôles de croissance », p. 192.

¹ Il existe un lien entre cette idée et la nature profonde des zones économiques spéciales. Le chapitre I a montré à quel point Deng Xiaoping insistait sur la fonction expérimentale que ces dernières remplissaient.

² Le mot « archaïque » est employé ici uniquement par souci de clarté de l'exposé. Lui attribuer une quelconque connotation ou jugement de valeur serait inapproprié.

³ Bien entendu, puisque par définition, le développement est un processus dynamique, ces clivages ne sont ni figés ni immuables.

ambivalences possibles des agents économiques face au développement. Ces deux aspects ne revêtent pas une valeur identique ; si une forte motivation et une volonté politique fortement ancrées peuvent dessiner une aire géographique où une forte croissance pourra se produire, le contraire est difficilement envisageable. Une configuration géographique ne palliera pas et/ou ne fera probablement pas surgir une volonté de croissance défailante. En revanche, la géographie et ses contingences joueront un rôle important dans les modalités et les formes à travers lesquelles une telle volonté se matérialisera. C'est pourquoi, nous examinerons d'abord les problèmes liés à la motivation puis nous verrons ceux engendrés par l'espace.

1- Lien entre structure d'une société et aspiration au changement

A Hirschman (1964, 1958)¹ distingue deux cas de figure : soit, le bien-être du groupe et l'égalité entre les agents économiques priment l'évolution individualiste des membres du groupe. Soit, l'épanouissement et l'évolution individuelle sont favorisés par rapport à l'équilibre du groupe. Ces deux situations ont des caractéristiques et des répercussions extrêmement différentes quant à la capacité pour une société de connaître le développement. A nos yeux, ces deux éventualités se rapprochent des concepts de holisme et d'individualisme méthodologique. En effet, si l'équilibre d'un groupe est prioritaire, il semble difficile qu'un individu puisse prendre une initiative non acceptée et approuvée par l'ensemble du groupe puisque tout nouveau comportement est susceptible de remettre en cause les us et coutumes du groupe. Ainsi, cette situation implique que le groupe vive en « vase clos » sur lui-même et que toute évolution ait des répercussions identiques pour chacun de ses membres. A l'inverse, lorsque l'individu prime le groupe, sa structure est par essence nettement plus ouverte. En effet, l'initiative personnelle et les innovations seront valorisées. En raison de ces différences, les problèmes posés pour accéder au processus de développement seront de nature très différente. Il convient, dans le premier cas, que la volonté de changement soit suffisamment forte pour autoriser la remise en cause de l'équilibre traditionnel. En revanche, dans le second cas, celle-ci ne doit pas s'exprimer systématiquement en opposition avec les intérêts du groupe. Autrement dit, il existe bel et bien un risque

qu'un agent économique, dans la recherche effrénée de l'augmentation de ses richesses et de son pouvoir d'achat, finisse par constituer un obstacle au développement de la société dans laquelle il évolue.

A. Hirschman est le premier à reconnaître qu'exposer ces prémices conduit, en apparence, à une certaine circularité du raisonnement : un trop grand respect du groupe annihile toute initiative et engendre l'immobilisme. *A contrario*, des initiatives individuelles trop brutales déstabilisent durablement la société². Les relations économiques entre les zones économiques spéciales et la région administrative spéciale illustrent parfaitement ces deux cas de figure³. A présent, il est utile d'examiner le point de vue de F. Perroux quant à la structuration de l'espace lors d'un processus de croissance déséquilibrée.

¹ A. Hirschman, 1964 (1958), *Stratégie de développement économique*, Les éditions Ouvrières, 246 pages.

² Bien évidemment, il ne s'agit que d'apparences trompeuses. Cette distinction est poussée à son paroxysme puisque la réalité est rarement si tranchée. Toutefois, celle-ci fonde toute l'analyse à laquelle A. Hirschman va se livrer. Par ailleurs, dans un ouvrage plus récent, A. Hirschman reprend une partie de son analyse et s'interroge sur les logiques des discours « conservateurs », quant à leur forme. Il en conclut qu'il existe trois formes de discours qui permettent de s'opposer aux réformes et au changement : la thèse des effets pervers, la thèse de l'inanité et la thèse de la mise en péril. Ainsi, aux yeux d'A. Hirschman, indépendamment des circonstances, des idées débattues, de la personnalité des protagonistes, les réactions opposées au(x) changement(s) prendront des formes similaires, à des époques différentes. Dans la préface de son ouvrage, A. Hirschman écrit : « *D'où ma décision de m'en tenir à la seule surface des choses, de m'essayer à une analyse "à froid", purement logique et historique, des types de discours, de raisonnement et de rhétorique utilisés dans le camp en question. Un tel examen établirait progressivement que le mode du discours est déterminé non pas tant par des traits fondamentaux de caractère, mais tout simplement par les impératifs du raisonnement - et cela presque indépendamment des aspirations, de la personnalité ou des convictions du protagoniste. (...)*

Que la méthode suivie ici puisse présenter à cet égard un certain intérêt, on en verra peut-être comme une confirmation dans le tour que va prendre, vers la fin de mon ouvrage, mon analyse de la "rhétorique réactionnaire" - lorsqu'il apparaîtra, un peu à ma propre surprise, qu'elle s'applique aussi bien à d'autres variétés de discours, telle la rhétorique libérale ou progressiste. » pp. 12-13. Les termes mis en exergue sont le fait d'A. Hirschman. De même, il écrit plus loin : « *Dans tous les cas de ce genre, les défenseurs d'une politique donnée ont adopté la même tactique : pour l'emporter il ne suffit pas de montrer que la politique préconisée est juste ; il faut encore insister sur sa nécessité absolue pour éviter quelques désastres.*

Cet argument que l'on pourrait appeler la thèse du péril imminent - partage avec son opposé, l'argument de la mise en péril, deux traits essentiels. Le premier est que chaque argument ne vise qu'une seule « catégorie » de danger : selon l'un (mise en péril), seuls comptent les risques que présente l'action envisagée ; selon l'autre (péril imminent), les seuls dangers à prendre en considération sont ceux de l'inaction. » pp. 244-245.

Pour ces citations, consulter A. Hirschman, 1991, *Deux siècles de rhétorique réactionnaire*, Fayard, 294 pages.

Pour conclure, tous les changements engendreront des résistances, des réticences ainsi que des espérances déraisonnables. Cela nécessite donc une motivation importante de la part des promoteurs du développement et constitue une des barrières les plus importantes au développement.

³ La nécessité de changement imposée par les réformes et la rétrocession a engendré des craintes et des réticences de chaque côté de la frontière. En témoignent l'existence de dirigeants conservateurs et, les départs massifs de Hongkongais au début des années 1990.

2- Lien entre évolution économique et structuration de l'espace

Tout d'abord, il importe de remarquer l'importance de l'espace, aux yeux de F. Perroux, pour l'analyse économique. Si nier l'influence de l'espace semble être une position véritablement trop réductrice, adopter l'attitude inverse entraîne de nombreuses implications. Toutes ne revêtent pas une importance identique. L'une d'entre elles prendra ici une signification primordiale : l'espace économiquement pertinent ne coïncide pas nécessairement avec le découpage et les frontières administratives¹. Cette réalité implique inexorablement une autre conséquence très importante : la taille de l'espace considéré n'a pas de conséquences mécaniques et inévitables sur la compétitivité économique de ce territoire. F. Perroux insiste beaucoup sur ce point notamment lorsqu'il écrit :

La lourde inégalité des nations et des ressources économiques entre nations est un fait. L'interprétation et la dramatisation commencent quand, sans examen, ni réserve, l'opinion se forme que la petite nation est condamnée à l'impuissance, à la dépendance, à l'exploitation².

Ou encore :

Mais sauf en cas de planification intégrale, l'espace national est un entrelacement inextricable de marchés nationaux et de prix déterminés par des éléments extérieurs à l'espace national et aux espaces de plans économiques du gouvernement et de ses nationaux³.

¹ Il ne faudrait pas en conclure pour autant, à nos yeux, l'inutilité absolue des entités administratives d'un point de vue économique. Cette position est fondée sur deux caractéristiques de ces dernières. La seconde constitue le corollaire de la première :

- aussi imparfait soit-il, le découpage administratif structure la collecte de statistiques économiques. Toutes les données respectent ce découpage. S'il est, certes, arbitraire, il présente au moins le double avantage de la stabilité dans l'espace et dans le temps. En effet, sans cette structuration, les collectes de données s'opéreraient en fonction des phénomènes particuliers étudiés, les agrégats disponibles ne seraient que des agrégats *ad hoc*. Par conséquent, toutes comparaisons spatiales et/ou temporelles s'avèreraient impossibles ;

- les responsables politiques ne constituent pas, à eux seuls, la totalité des interactions économiques d'un pays, d'une région, d'une province *etc.* (y compris dans les pays socialistes). En revanche, ils portent la responsabilité des entraves éventuelles, ou des conditions favorables, à un phénomène économique. Or, leur action s'appuie sur la puissance de l'appareil d'Etat et sa capacité de coercition, c'est-à-dire sur les différents échelons administratifs.

Autrement dit, le découpage administratif exerce une influence sur l'économie.

² F. Perroux, 1991, *op. cit.*, p. 159. A nos yeux, cette réalité est vraie aussi pour les régions.³ *Idem*, p. 173.

De ces constations, F. Perroux tire les trois formes d'espaces économiques suivantes :

- l'espace comme champ de forces ;
- l'espace comme contenu du plan ;
- l'espace ensemble homogène.

Si dans la réalité, ces trois formes d'espace sont évidemment inextricables, dans le cas qui nous occupe, c'est bien entendu, l'espace considéré comme un champ de force qui s'avère le plus pertinent. De fait, pour le concevoir, il convient de faire le lien entre cette idée, avec la difficulté intrinsèque engendrée par toute tentative de développement. Cette position est défendable si l'on admet avec F. Perroux qu'il serait particulièrement surprenant que le phénomène de croissance s'exerce de façon homogène dans l'espace économique¹. De surcroît, cette réalité est d'autant tangible dans le cas de pays en voie de développement puisque les carences infrastructurelles, d'offre et de demande *etc.* sont multiples et ne font pas sentir leur influence de façon similaire partout².

Ainsi, F. Perroux peut-il écrire :

Elles [les économies classées sous développées] ne constituent pas, sur un territoire étendu (...) un réseau homogène de prix, de flux et d'informations. Les insuffisances dans les infrastructures, les transports matériels et intellectuels, ne sont pas seuls en cause, mais non moins les diversités des ethnies, des traditions, des mœurs et de usages. L'économie dualiste à deux secteurs, l'un moderne et l'autre archaïque est un des aspects, les plus visibles, d'un défaut plus général de communication. D'où il suit une force de croissance appliquée en un point (ainsi un investissement additionnel et une grande innovation) ne se propage pas dans un grand ensemble ou, si elle s'y propage, y provoque des déséquilibres qui ne sont pas féconds ou ne se corrigent spontanément¹.

Deux conclusions s'imposent d'elles-mêmes d'après ce qui précède. Premièrement, un espace économique n'est pas une donnée intangible et immuable, mais bien plutôt une entité construite, et qui, à ce titre, peut s'adapter aux évolutions de l'environnement. Secondement, l'appréhension de cet espace peut engendrer certaines

¹ Plus précisément, F. Perroux écrit : « *Le fait, grossier mais solide, est celui-ci : la croissance n'apparaît pas partout à la fois ; elle se manifeste en des points ou pôles de croissance, avec des intensités variables, elle se répand par différents canaux et avec des effets terminaux variables pour l'ensemble de l'économie.* » Cf. F. Perroux, 1991, *op. cit.*, p. 178.

² L'existence des goulets d'étranglement et l'acuité avec laquelle se pose un tel problème, le confirment.

illusions quant aux avantages et/ou des inconvénients de la localisation d'une entreprise. Cette illusion peut également jouer quant à la perception que peuvent en avoir les responsables politiques dans la mise en œuvre de leur politique économique². Autrement dit, pour établir une politique de développement qui s'avérera efficace, une bonne compréhension de l'espace constitue une condition *sine qua non*, mais nullement suffisante.

Dès lors une passerelle s'établit entre la conception d'A. Hirschman et celle de F. Perroux. Il semble possible de l'exprimer brièvement comme suit :

Une puissante volonté de changement, mais qui ne doit tout de même pas être trop radicale, et une conception précise de l'espace sont indispensables pour qu'un véritable phénomène de développement puisse se produire. Il est même loisible de penser que l'une et l'autre possèdent une certaine complémentarité. Cette complémentarité s'exprime déjà par le fait que nous voyons surgir deux écueils à éviter : une motivation défaillante ou appuyée sur une politique spatiale inappropriée et une politique spatiale pertinente mais qui s'appuie sur une motivation défaillante.

Néanmoins, mettre l'accent plutôt sur la motivation, ou plutôt sur l'espace conduit naturellement ces deux auteurs à considérer de façon différente, les possibilités de créer une dynamique. A. Hirschman insiste particulièrement sur les effets induits et leurs conséquences. F. Perroux, quant à lui, met en lumière les unités motrices. Définir l'un et l'autre concept nous fournit la matière du point suivant. A

¹ *Idem*, p. 192.

² F. Perroux insiste sur cette idée ; ce qui lui permet d'écrire : « Elle [la science économique] ne possède pas en revanche, à ma connaissance, d'étude centrale sur les illusions de la localisation, qui montre clairement que la localisation dans l'espace banal du point de vue du coût et du prix n'est qu'un aspect des difficultés de nos explications et de notre politique. Un autre, non moins important, vient de ce qu'une unité ou une activité économiques ne sont pas localisables : une politique économique concrète ne devrait jamais l'oublier. », *idem*, pp. 162-163. Dans son ouvrage G. Etienne (1998) en donne un exemple. Ainsi, peut-il écrire : « Légèreté des étrangers au départ, sous estimation des coûts, des risques, de la concurrence, surévaluation des marchés... niveau parfois assez moyen des expatriés expliquant ces déceptions, sans parler des fautes ou des abus des partenaires chinois. L'aveu d'un directeur américain à Shanghai pourrait bien s'appliquer à d'autres étrangers : "Ce fut une décision émotive (emotional). Nous avons pensé que la Chine était le plus grand marché du monde. Mais c'est trompeur. En fait, nous n'avons pas fait beaucoup de recherches." (Pour ces paragraphes, *Far Eastern Economic Review* du 16 décembre 1997.) » p. 238. G. Etienne, 1998, *Chine-Inde le match du siècle*, presses de Sciences Po, Paris, 270 pages. En outre, il sera de nouveau question de cette idée, sous une forme différente, lors de la section 2 du présent chapitre.

l'évidence, ces deux notions possèdent, elles aussi, une certaine complémentarité ; complémentarité qui sera mise en lumière à la fin du point.

§2 Les effets induits et les unités motrices

1- Présentation et ordre d'examen logique

L'idée la plus importante de ce paragraphe, c'est-à-dire celle qui le sous-tendra tout entier, est la suivante : une dynamique de développement ne peut-être décrétée, ou décidée. Si, comme nous l'avons vu, le développement a besoin d'une impulsion pour débiter, il faut nécessairement que ce phénomène s'auto entretienne ; autrement dit, une majorité d'agents économiques doivent être convaincus de ses bienfaits. Pour exprimer les choses différemment, les agents économiques doivent être convaincus que le développement économique va dans le sens de leur intérêt¹. Puisque la philanthropie n'est pas réputée être la qualité première d'un agent économique, il faut soit que les progrès soient tangibles pour lui, soit qu'il ait foi dans l'avenir et que ses calculs l'incitent à penser que l'avenir sera meilleur que le présent².

Cette nécessité va se heurter à trois difficultés :

- Si l'impulsion originelle résulte d'une cruciale nécessité, il est possible de postuler la nécessité de cette pression lors de toutes les étapes possibles du développement. Celle-ci doit demeurer permanente, avec, bien entendu, des différences d'intensité afin d'éviter un émoussement, jusqu'à devenir une habitude pour les agents économiques qui disposent des moyens d'investir. Nous touchons ici de près à la théorie des « prédictions auto-réalisatrices »³ ;

¹ Il y a d'ailleurs fort à parier que cette impulsion provienne d'un sentiment d'impérieuse nécessité ; de la sensation que la situation soit tellement dégradée, qu'elle ne peut pas perdurer. Selon nous, il s'agit du même phénomène, bien qu'à des échelles différentes, que l'adaptation pour la survie de la faune ou la flore face à un environnement hostile. L'allégorie peut même se poursuivre encore un peu : cette adaptation exigera du temps (à l'échelle de l'espèce) ainsi qu'un certain nombre de tâtonnements avant de trouver la solution la plus appropriée au problème posé par l'environnement. De surcroît, l'extinction de l'espèce peut intervenir avant que l'adaptation souhaitable ait porté ses fruits.

² Pour y parvenir, les promoteurs du développement doivent réunir des conditions indispensables. Celles-ci peuvent être détaillées.

³ Cette nécessité n'est pas l'apanage des économies des pays sous-développées. En témoignent la conception économique keynésienne, les multiples sondages mesurant « le moral » des ménages ou celui des chefs d'entreprise, régulièrement égrenés par les médias, les promesses de baisse des charges des responsables politiques afin d'encourager l'investissement des entreprises.

- Comme l'écrit A. Hirschman (1991) :

Parmi les situations possibles, il faut évidemment compter celles où les adversaires en présence, ont tous deux raison – tour à tour : la nouvelle réforme renforce pendant un certain temps l'ancienne, ce qui donne raison aux partisans du soutien réciproque, mais par la suite l'extension des nouvelles mesures au-delà de certaines limites déchaîne le conflit, justifiant dès lors le tenant de la mise en péril. Mais il y a aussi le cas inverse : les luttes pour la nouvelle réforme provoquent une instabilité si marquée qu'elles menacent d'ébranler des institutions qui incarnent telle ou telle « conquête antérieure », mais peu à peu tout se calme, la réforme et les institutions traditionnelles s'accrochent les unes des autres et ce faisant, finissent par se renforcer réciproquement¹.

Cette idée revient à postuler une nuisance éventuelle pour certains agents économiques, lors des premières phases de développement, comme nous venons de le voir. Dans ce cas de figure, la difficulté réside dans le fait que la pression ne doit pas atteindre une intensité propre à décourager les agents concernés et les pousser à se retourner contre ce processus et à le rejeter ;

- Le cas de figure contraire peut, lui aussi, se poser, et, lui aussi, entraîner un certain nombre de difficultés. Le processus de développement entraîne une amélioration sensible de la situation économique pour une catégorie d'agents économiques, et la continuation du développement laisse présager une situation encore plus florissante. Dès lors, la pression qui va s'exercer sur une certaine catégorie d'agents économiques va les conduire, quasiment indéfiniment, à repousser une décision d'investissement pourtant utile, dans l'espoir de profits de plus en plus importants. Toutefois, même dans une économie en pleine expansion, les profits possibles connaissent un plafond. Cette situation peut même finir par aboutir à la situation précédente, si les profits espérés viennent à dépasser la rentabilité maximale possible de ces investissements², c'est-à-dire si les agents économiques attendent trop longtemps avant d'investir. En effet, les investissements deviennent alors trop importants par rapport au gain envisageable.

Nous sommes face à l'une des principales caractéristiques, mais aussi devant l'un des principaux problèmes des effets induits et des effets d'entraînement :

¹ A. Hirschman, 1991, *op. cit.*, p. 205.

² Là non plus, les pays en voie de développement ne possèdent pas l'exclusivité. De fait, les spéculateurs boursiers, qui font fi des signes avant-coureurs d'éclatement de la bulle, et vendent à perte, très rapidement, lorsque la bourse est globalement baissière, constituent une excellente illustration.

comment canaliser la pression qui s'exerce sur les agents économiques pour la rendre productive ?

Bien entendu, la réponse est différente si l'accent est mis davantage sur la motivation que sur l'espace et vice-versa. A partir de ce point, les analyses de A. Hirschman et de F. Perroux vont diverger. Il semble plus logique de développer les aspects liés aux effets induits, puis d'examiner ceux liés aux effets d'entraînement. En effet, si, comme l'affirme F. Perroux, les activités économiques ne sont guère localisables, les effets induits feront sentir les premiers leurs effets. Une fois, une amorce du phénomène lancée, une certaine forme se dessinera et, nous semble-t-il, les effets d'entraînement pourront intervenir¹.

2- Les effets induits

Dans son ouvrage, A. Hirschman (1964, 1958) insiste énormément sur l'importance de ces effets pour le développement. A la fin de l'édition française, l'auteur, il est vrai, exprime des remords ; il estime avoir fait preuve d'un optimisme démesuré à cet égard. Néanmoins, il ne renie pas pour autant son analyse. Il suffit, à ses yeux, de faire preuve d'esprit critique. Si l'auteur éprouve le besoin de l'exprimer formellement, la structure de son texte originel n'en est pas pour autant unilatérale. Autrement dit, A. Hirschman examine, à la fois, la situation idéale engendrée si les effets induits jouent à plein et, les situations où ces effets conduisent à des conséquences non désirables.

Aux yeux d'A. Hirschman, il faut distinguer entre les Activités Directement Productives [ADP] et les Infrastructures Economiques et Sociales [IES].

Tout le problème réside dans la combinaison entre ces deux types d'investissement.

Trois cas de figure peuvent être distingués. Commençons par les recenser avant de les expliquer :

i) les pressions entre les ADP et les IES se déroulent en bonne harmonie. C'est le cas idéal : la production et les infrastructures de l'économie considérée croissent simultanément, et, à terme, aboutissent au développement ;

ii) en dépit de la pression que l'augmentation des ADP exerce sur les IES, celles-ci n'augmentent pas, ou alors leur qualité ne correspond guère à ce qu'elle devrait être ;

iii) les IES se trouvent en surcapacité vis-à-vis des ADP. Elles sont donc inexploitées et finissent par se dégrader faute de l'entretien nécessaire.

Ces deux derniers cas sont aussi nocifs, l'un que l'autre, pour le processus de développement. Malheureusement, ils sont source, souvent, de cercles vicieux, et, lors d'un processus de développement, le cas i), c'est-à-dire, la séquence idéale peut se transformer, à tout moment, en cas ii) ou iii).

A présent, que le cadre général est planté, il convient d'en examiner plus attentivement les conséquences. Pour ce faire, nous allons développer la situation idéale. Ce faisant, nous serons amené alors à expliquer les cas ii) et iii).

Il faut pour que le cas idéal se produise, un déséquilibre originel entre les ADP et les IES au profit des premières. L'argument sous-jacent consiste en un raisonnement par défaut. Que se passe-t-il si les IES sont plus développées que les ADP ? Répondre à cette question, nous oblige à développer et à commenter le cas iii). Aucun élément tangible ne vient stimuler la croissance des ADP ; les IES ressemblent à des « éléphants blancs », les capitaux manquent pour l'entretien, les infrastructures se dégradent rapidement, elles seront inexploitable, à terme, lorsqu'une croissance des ADP se produira. Par ailleurs, les agents économiques, voyant les infrastructures périlcliter, vont perdre confiance dans l'avenir, et ne seront pas incités à développer les ADP ; d'où un cercle vicieux. Revenons pour le moment à la situation idéale. A l'inverse, si les ADP sont plus développées que les IES, la pression se fera sur les dirigeants politiques pour qu'ils développent les infrastructures. Ces derniers peuvent répondre de deux façons : soit, ils ne les développent pas ou les développent mal, c'est le cas ii), dans lequel le développement est asphyxié par des goulets d'étranglement, les effets en amont ou en aval ne peuvent pas se produire. Soit, les dirigeants politiques développent correctement les infrastructures. Dans ce cas, les ADP peuvent continuer à se développer, et c'est – d'autant plus probable – que le temps que soient développées les IES, une certaine pression se sera exercée sur les ADP. De surcroît, les agents économiques, dont la production est rendue difficile par la carence des infrastructures,

¹ Evidemment, la structuration de l'espace est visible parce qu'il s'agit d'un phénomène tangible. En

peuvent contribuer à les développer plus rapidement. Pour illustrer ce qui précède A. Hirschman utilise un exemple automobile. Si les routes sont développées, il n'est pas certain que cela stimulera la production automobile. *A contrario*, si des véhicules sont produits, les automobilistes exigeront des voies où les utiliser. En outre, un entrepreneur peut, par exemple, faire construire quelques kilomètres de route pour que, par exemple, ses poids lourds puissent circuler du lieu de production au lieu de vente. Cet exemple peut être prolongé encore un peu pour expliquer les effets d'amont et d'aval¹.

Postulons l'existence d'une unité de production automobile. Elle aura besoin en amont de la production de tôle, et, en aval, de la production de pneumatique, de stations services *etc.*. Pour théoriser et généraliser, deux solutions existent pour satisfaire un tel besoin : le développement d'une production propre et l'importation. Une entreprise va ainsi engendrer des effets induits en aval et/ou en amont : il s'agit d'activités connexes qui sont étroitement liées à la production de l'entreprise créatrice de ces effets induits². Par conséquent, aux yeux d'A. Hirschman, pour débiter un processus de développement, une entreprise, dont l'activité se situera au centre de la filière, sera plus efficace, à la condition que le recours aux importations soit limité, ou, plus idéalement encore, qu'une politique de substitution des importations soit menée. Cette dernière solution présente l'avantage que l'entreprise considérée ne souffre pas trop de carences dans son approvisionnement.

Il est temps de faire le lien entre les effets amont/aval et les unités motrices. Tel est le rôle dévolu au point suivant.

3- Les unités motrices

Il semble utile de débiter en rappelant la définition qu'en donnait F. Perroux :

Une industrie motrice est une industrie dont la propriété consiste à, lorsqu'elle accroît son débit (et ses achats de services producteurs), augmenter le débit

revanche, la pression sur les agents économiques l'est beaucoup moins.

¹ Ces derniers vont nous servir pour assurer le lien avec les unités motrices de F. Perroux.

² Leur nombre est étroitement lié à la place de l'entreprise dans la filière. Il est évident qu'une entreprise dont la production est la matière première aura peu d'effets en amont, et beaucoup en aval. A l'inverse, une production de biens finis destinés directement au marché aura beaucoup d'effets en amont, et peu en aval.

(les achats de services), d'une ou de plusieurs autres industries. Le contraire est une industrie mue. Autrement dit, les industries motrices sont des industries qui créent des effets amont/aval, tandis qu'une industrie mue est une industrie générée par ces mêmes effets. A l'évidence, dans la réalité, la distinction entre les deux n'est jamais aussi tranchée. Néanmoins, puisque aux yeux de F. Perroux, l'espace prend une place si importante, il est nécessaire pour que des effets d'entraînement se produisent effectivement, que la phase de croissance déséquilibrée soit constituée principalement par des industries motrices. En effet, leur activité entraînera ainsi des effets en cascade, grâce auxquels la croissance économique puis le développement vont s'étendre spatialement.

Evidemment, pour que l'effet soit durable et conséquent, l'idéal est que des unités motrices entraînent à leur tour d'autres unités motrices. En effet, si elles entraînaient des unités mues, la dynamique se diluerait petit à petit, et n'aboutirait guère aux profonds changements combinés de structures mentales et sociales des populations exigés par F. Perroux pour caractériser le développement.

§3 - Adéquation entre fondement théorique et cas empirique chinois

Même si nous avons déjà effectué certains rapprochements entre la théorie et le cas empirique, il importe de les formaliser davantage ici. Il s'agit simplement d'utiliser les points saillants détaillés dans les chapitres I et II. D'abord, A. Hirschman et F. Perroux insistent, l'un sur la motivation, et l'autre sur l'importance de l'espace. Or, il est indubitable que les dirigeants chinois répondaient à une puissante motivation, puisqu'*a priori* rien ne les destinait, ni les obligeait à entamer un processus de réformes, quelqu'en fût sa nature¹. Autrement dit, s'efforcer de créer les conditions favorables à l'épanouissement des relations économiques entre Hong Kong et les zones économiques spéciales², équivalait à laisser une pression s'instaurer sur les

¹ Cela s'avère d'autant plus vrai, selon nous, qu'un processus de réforme, y compris s'il est encadré par des garde-fous, peut toujours engendrer des conséquences imprévues ; son ampleur dépasser celle initialement prévue.

² Il nous faut reprendre l'un des arguments développé dans le chapitre I pour le nuancer. Il s'agit de celui selon lequel la majeure partie des réformes a été pensée avec en point de mire la rétrocession de Hong Kong. En effet, d'après cette idée, il s'est écoulé plus de temps avec la rétrocession comme une certitude, que de temps entre la genèse des réformes et la signature de l'accord sino-britannique. Le point important

infrastructures économiques et sociales, par le truchement des activités directement productives. La preuve en est, à nos yeux, l'existence et le renforcement des goulets d'étranglement. Quant à l'importance de l'espace, il est difficile de prétendre qu'elle n'ait pas été prise en considération puisque les zones économiques spéciales ne correspondent pas à un découpage administratif prédéfini. Elles ne respectent ni les découpages provinciaux, ni celui de la totalité du territoire national¹. De fait, leur localisation répond, à nos yeux, à la préoccupation de structurer l'espace en fonction des champs de force, et le souci de maintenir une certaine homogénéité de cet espace.

En outre, il ne faut pas oublier les conditions extrêmement favorables réservées, notamment d'un point de vue fiscal, aux investissements étrangers, dans le but avoué d'instaurer des transferts de technologie. Or, A. Hirschman insiste nettement sur le rôle primordial qu'ont à jouer les investisseurs étrangers dans l'amorce d'un processus de développement. Ne précise-t-il pas l'importance cruciale, à ses yeux, des qualifications « difficiles à obtenir » indissociables du capital ; celles précisément précieuses pour un pays qui se développe ? Quant à F. Perroux, en raison de son analyse des économies externes, il explique le changement d'atmosphère, de climat économique par l'apparition de nouvelles industries qui modifie les perspectives et les projets des agents économiques.

Il convient de conclure cette section. Autrement dit, il nous faut répondre à la question que nous nous sommes posé. Il est possible de la résumer sous la forme suivante :

« Existe-t-il une certaine adéquation entre les fondements théoriques d'une stratégie de croissance déséquilibrée² et la réalité économique du monde chinois ? »

La réponse s'avère effectivement positive. Toutefois, les éléments exposés jusqu'ici sont trop fragiles pour conclure immédiatement. En effet, la seule conclusion tangible se résume comme suit : les exigences formulées par A. Hirschman

réside, ici, dans le fait que la décision d'amender le système soit antérieure à la perspective d'une rétrocession à relativement brève échéance.

¹ Ceci demeure vrai, même si à l'évidence, leur création même leur confère le statut d'échelon administratif.

² Du moins dans la première phase de la séquence puisque ce n'est manifestement pas le cas pour la seconde.

et F. Perroux, pour le déclenchement et la perpétuation d'un processus de développement, n'ont pas été respectées. Il s'agit uniquement d'une conclusion par défaut. L'identification précise des raisons pour lesquelles la politique économique chinoise a abouti à un échec, permettrait de renforcer et d'étayer cette conclusion : poser la question sous une forme différente constitue une bonne solution pour y parvenir. La section 2 sera destinée à répondre à cet objectif.

Section 2- De l'analyse théorique des raisons de l'échec de la stratégie de croissance déséquilibrée

Nonobstant les doutes, les incertitudes et les carences inhérentes au système statistique chinois, le constat de l'échec de la stratégie de croissance déséquilibrée est patent. Comprendre les raisons d'une imbrication aussi forte entre Hong Kong et les zones économiques spéciales suppose, bien entendu, de saisir les mécanismes qui ont conduit à cet échec. Cela revient à répondre à deux questions :

1) Comment expliquer théoriquement le succès des zones économiques spéciales ? existe-t-il un ferment particulier qui a permis le rapprochement économique de Hong Kong et de ces zones ? ;

2) Pourquoi l'aire où se localisent des investisseurs étrangers ne s'est guère étendue hors de la façade maritime, n'a pas gagné le reste du pays pour finalement couvrir la totalité de la République Populaire de Chine ?

Il s'agira de constater que l'étroitesse des liens économiques entre Hong Kong et les zones économiques spéciales semble indissociable de l'existence des réseaux. Cela revient à analyser par quels mécanismes les réseaux facilitent le rapprochement entre ces deux entités. Puis nous verrons pourquoi d'autres critères (tel que le régime politique) rentrent également pour une part importante dans l'explication de la non propagation des investissements dans l'ensemble du pays¹.

¹ Un autre élément d'explication pourrait être avancé, mais nous ne disposons pas des moyens de trancher la question : malgré leur importance, les IDE actuels n'auraient pas encore atteint les rendements décroissants et de congestion qui les conduiraient à changer de localisation. L'échec de la transmission de croissance serait alors en partie dû à la durée trop courte de la période d'analyse. Seule l'évolution de l'économie chinoise lors des prochaines années confortera ou invalidera cette idée.

§1- Comment analyser les liens économiques entre les zones économiques spéciales et Hong Kong ?

Puisque nous avons vu dans la section 3 du chapitre I que la proximité de la diaspora a joué dans le processus de localisation des zones économiques spéciales, il n'est pas déraisonnable d'imaginer que les réseaux ont joué un rôle dans le succès de celles-ci. Les réseaux constituent une réponse possible au problème de la confiance posé à l'économie. Aucun agent économique n'accepterait d'échanger avec la certitude absolue de perdre lors de la transaction¹.

F. Delaune a consacré plusieurs de ses travaux² au fonctionnement et à l'influence des réseaux chinois dans l'économie³. F. Delaune analyse les réseaux chinois par les biais des théories de l'altruisme. Elle distingue deux modes de fonctionnement des réseaux chinois. Le premier est basé sur la solidarité intergénérationnelle. Le second quant à lui, est basé sur la solidarité interspatiale. Pour y parvenir, elle crée le concept de « solidarité réciproque généralisée ». L'auteur précise que la solidarité réciproque généralisée est construite sur une définition de l'altruisme compris comme un comportement stratégique⁴. Cette définition implique de travailler sur les comportements des agents économiques et non pas à partir de leurs motivations

¹ Plus précisément, il existe trois cas possibles de transfert de biens, de services ou de richesses : l'échange volontaire, l'échange contraint et le don. Bien entendu, dans notre cas, il s'agit de la situation où l'échange est librement consenti. Lorsque la force s'applique, l'agent économique aura le sentiment d'être floué. Quant au don, si l'agent économique y consent, c'est bien sûr qu'il estime en recevoir une contrepartie. Cette dernière est très difficilement mesurable parce qu'elle ne s'exprimera pas forcément en termes monétaires. Comme le souligne S.-C. Kolm : « *Il n'est pas indifférent pour quelqu'un de donner une centaine de francs ou de se le faire dérober, de recevoir un cadeau de cette valeur ou d'obtenir une telle somme par le marchandage ou la menace, de travailler librement ou sous la contrainte, d'assurer des "services sexuels" par le biais de l'amour, de la prostitution ou du viol ; de donner et recevoir en retour, ou d'échanger, ou d'être volé et de se venger.* » Citation de S.-C. Kolm, 1998, « Une introduction à la théorie de la réciprocité et du choix des systèmes économiques » in F.-R. Mahieu et H. Rapaport (S/D), *Altruisme Analyses économiques*, Economica, pp. 17-18.

² Notamment, sa thèse de doctorat : F. Delaune, 1997, *op. cit.* et des articles. Cf. F. Delaune, 1998, « Un altruisme facteur de développement : la solidarité réciproque généralisée » in F.-R. Mahieu et H. Rapaport (eds.), *op. cit.*, pp. 221-244.

³ Sa problématique de départ concerne le poids économique des communautés chinoises en Malaisie. Elle cherche à comprendre pourquoi alors, qu'en 1996, la communauté chinoise ne représentait que 33,3% de la population totale, celle-ci possédait un pouvoir économique prépondérant. Sans vouloir le transformer en facteur explicatif mono-causal, elle centre son étude sur les réseaux chinois.

⁴ Plus précisément, elle en donne la définition suivante, p. 223 : « (...), *l'individu altruiste est celui qui choisit la solidarité dans ses relations inter-personnelles qui peuvent être modélisées sous forme de jeu.* » F. Delaune, 1998, *op. cit.*

psychologiques¹. Des deux aspects développés par l'auteur, c'est l'aspect interspatial qui retient notre attention ici. Cet aspect cherche à répondre à la question de la solidarité entre des groupes différents, parfois géographiquement éloignés les uns des autres. F. Delaune insiste sur le fait que l'appartenance à un même réseau ne suffit pas pour engendrer un phénomène automatique de coopération². Autrement dit, un agent économique assurera un transfert vers un agent économique moins favorisé uniquement s'il espère en retirer une contrepartie. La seule différence avec des relations économiques traditionnelles réside dans le fait que cette contre partie ne sera pas forcément monétaire. Les relations privilégiées et l'organisation en réseau permettent pour chaque agent engagé dans ce type de relations de connaître par avance quelle sera la valeur de la contrepartie à fournir.

¹ Cet aspect du travail de F. Delaune nous pose problème, parce que, selon nous, cette position la conduit *in fine* à une incohérence. En effet, nous ne comprenons pas qu'elle puisse écrire, p. 223 : « (...) la définition choisie fait référence au comportement de l'individu et non à ses motivations psychologiques. » et écrire quelques pages plus loin : « La SRG [solidarité réciproque généralisée] décrite ci-dessus est donc entretenue par l'éducation confucéenne qui encourage l'engagement de l'individu en faveur de son groupe et de sa société, et joue ainsi un rôle primordial dans le succès économique chinois. », p. 226. Pour ces citations, voir F. Delaune, 1998, *op. cit.* En effet, dans notre perception, le comportement est nettement visible en raison de l'action qui en découle et, par conséquent, se situe plutôt en aval ; en revanche, l'éducation confucéenne n'est pas visible, se situe en amont, et à ce titre, constitue bel et bien une motivation psychologique. Pour être totalement complet, ce problème constitue l'une des raisons qui nous ont fait évoluer par rapport à notre mémoire de DEA où notre argumentation se fondait quasi exclusivement sur l'existence des réseaux. Reste à répondre à la question de savoir pourquoi nous continuons à travailler à partir de cette approche. La réponse repose sur deux piliers :

i) les raisons de prudence, pour un observateur étranger, déjà mises en avant ;
ii) à nos yeux, cette incohérence concerne essentiellement l'approche intergénérationnelle alors que nous privilégions l'approche interspatiale, même s'il est effectivement difficile de concevoir séparément ces deux aspects.

² Elle écrit à ce sujet : « Dans le système chinois, plusieurs faits permettent de penser que ce risque existe peu (...) puisque a) le "riche" ne transfère ses ressources résiduelles vers le "pauvre" que si ce geste peut avoir une utilité. S'il le considère inutile, il préférera un autre "placement", b) le "pauvre" n'est absolument pas certain de recevoir quoi que ce soit. De plus, dès qu'il accepte le don, il entre dans une relation d'échanges réciproques. », F. Delaune, 1998, *op. cit.*, pp. 225-226.

Ainsi, F. Delaune peut écrire :

Par exemple, un individu (A) a rendu le service (x) à l'individu (B). Quelques mois plus tard, l'individu (A) a besoin, de façon urgente, d'un service (y) que (B) est en mesure de lui rendre : (A) et (B) s'accordent alors pour savoir si (y) a la même valeur subjective que (x), ou bien si (B) doit ajouter un service (z), sorte d'intérêt fictif correspondant à l'écart de valeur subjective entre (y) et (z).

Posons AG_1 , AG_2 et AG_3 , trois agents économiques réputés rationnels¹. Posons également que AG_1 et AG_2 se connaissent et s'apprécient depuis plusieurs années. Autrement dit, un lien de confiance particulier a pu s'établir entre eux. Dans le même temps, ni AG_1 , ni AG_2 ne connaissent AG_3 . En conséquence de quoi le degré de confiance dont est crédité AG_3 , aux yeux de AG_1 et AG_2 , correspond à celui dont serait crédité tout autre agent économique « neutre »².

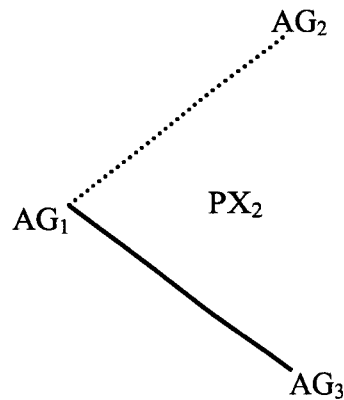
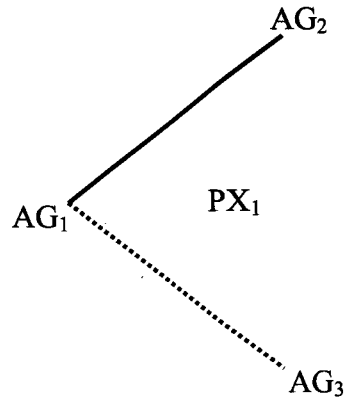
Supposons, pour les besoins de la démonstration, que AG_1 ait le choix de vendre³ un même bien soit à AG_2 soit à AG_3 . L'alternative devant laquelle se trouve notre vendeur peut être schématiquement représentée par un arbre de Kuhn.

¹ La question de savoir si leur rationalité est omnisciente ou, au contraire, limitée ne revêt aucune importance dans ce cas précis. Le point important réside dans le fait qu'un calcul est opéré. Cette remarque sera valable jusqu'à la fin de la section.

² Des exceptions peuvent être apportées à cette règle générale. En effet, d'autres éléments exogènes peuvent influencer sur le degré de confiance : comme des obligations légales, l'intermédiation d'un notaire, par exemple, pour l'achat d'un bien immobilier ou des effets de réputation.

³ La transaction pourrait bien être un acte d'achat. Dans un tel cas de figure, il faut inverser les rôles, c'est-à-dire qu'il suffit de poser $PX_1 > PX_2$ (Cf. l'arbre de Kuhn page suivante).

Fig. 3-1 : Comportement d'un agent économique lors d'une tractation commerciale en fonction du degré de confiance accordé



Où :

- PX₁ est le prix de vente consenti par AG₁ à AG₂ ;
- PX₂ est le prix de vente consenti par AG₁ à AG₃.

avec $PX_2 > PX_1$

Dans la figure précédente, les traits pleins représentent les cas de figure dans lesquels l'agent économique AG₁ accepte la transaction tandis que les traits en pointillé représentent l'inverse, c'est-à-dire un cas de figure où ce même agent économique refuse l'échange. Les liens de confiance unissant AG₁ et AG₂ sont tels que

AG₁ accepte de « perdre », dans un premier temps, lors de la transaction ; dans un second temps, il le sait, une contrepartie lui reviendra.

Aux vues de l'étendue géographique et du nombre d'habitants appartenant au monde chinois, il est facile de concevoir qu'il existe, dans le cadre des relations interspatiales, plusieurs réseaux aux aires d'influence géographiques différenciées. Deux éléments peuvent permettre de déterminer selon quelle logique ces réseaux structurent leur zone d'influence : les flux d'investissement dans les diverses régions de Chine en provenance des membres de la diaspora et les langues vernaculaires partagées. Ainsi, dans le Guangdong et à Hong Kong, la langue vernaculaire est le cantonais. Or comme nous l'avons vu, les flux d'investissement au sein des zones économiques spéciales proviennent essentiellement du Territoire. En outre, comme l'écrit J. Thoraval :

L'expression de « lieu d'origine » ne traduit que faiblement la puissance qui lie traditionnellement chaque Chinois à une communauté de « départ », selon une relation appelée *Jiguan*. Ce n'est pas le lieu de résidence qui compte d'abord à ses yeux, ni celui de sa naissance, mais le lieu qu'il identifie comme étant celui de ses ancêtres¹.

Travailler dans le chapitre I sur les caractéristiques démographiques de Hong Kong a montré que :

- la majeure partie de la population hongkongaise est issue de l'immigration de la Chine continentale ;
- le solde démographique de Hong Kong n'est positif que grâce à l'arrivée de nouveaux migrants chinois.

Même si nous avons vu lors de cet examen que la population hongkongaise accepte de plus en plus difficilement ces arrivées, il serait possible d'en conclure que de nombreux Hongkongais désigneraient comme lieu d'origine un endroit en République Populaire de Chine – et notamment dans le Guangdong. Ce constat expliquerait au moins en partie le succès des zones économiques spéciales². Néanmoins,

¹ J. Thoraval, 1997, *op. cit.*, p.67.

² La politique destinée à rassurer les investisseurs étrangers aurait ainsi partiellement porté ses fruits. Cette idée fournirait une deuxième explication à propos des résultats positifs enregistrés par les zones économiques spéciales. Nous verrons *infra* que la volonté du maintien du parti communiste au pouvoir a été à la fois la pierre angulaire et une des limites du dispositif des réformes.

il nous semble que cette explication ne soit pas suffisante pour éclairer les raisons pour lesquelles les investissements sont restés localisés sur la façade maritime de la Chine. Le point suivant servira à démontrer les raisons pour lesquelles, selon nous, les investissements n'ont pas eu les effets d'entraînement escomptés.

§2 Le monopole du parti communiste comme mode explicatif de l'échec des effets d'entraînement ?

Comme nous l'avons vu dans la section 3 du chapitre I, le souci des dirigeants chinois du maintien du parti communiste au pouvoir n'était pas absent de leurs préoccupations lorsque la décision de créer des zones économiques spéciales a été prise. L'objectif de ces dernières était de rassurer les investisseurs étrangers, et par là, d'assurer une accumulation des capitaux et des savoir-faire dans ces aires géographiques afin, qu'à terme, la croissance et le développement étendent leurs bienfaits sur l'ensemble du territoire national. Malgré des efforts répétés et la création de zones ouvertes à l'intérieur des terres¹, l'alchimie ne prend pas. Dès lors, la question qui vient légitimement à l'esprit est celle du lien éventuel entre les deux phénomènes. Cette question peut s'exprimer autrement dans les termes suivants : existe-t-il un lien entre la volonté du maintien au pouvoir des dirigeants et la localisation des investissements ? Pour y répondre, nous constatons l'existence de goulets d'étranglement et nous nous attacherons à l'explication des raisons de la perpétuation de ces derniers².

Comme nous venons de le voir, les réseaux jouent un rôle non négligeable, mais leur influence ne semble pas être telle qu'elle engendre un comportement automatique. Ainsi, les agents économiques définissent une attitude et une stratégie d'investissement (ou de consommation) en fonction des buts qu'ils poursuivent et des informations dont ils disposent. Les hommes politiques chinois ne font pas exception à la règle et adoptent, eux aussi, une stratégie. Seul change le degré

¹ L'annexe 6 récapitule l'ensemble des caractéristiques des zones ouvertes en 1995.

² Il serait inique d'attribuer la création de ces goulets d'étranglement aux dirigeants de l'ère moderne. Ils semblent exister depuis des temps immémoriaux. En considération de la morphologie du territoire chinois, cela ne constitue pas une surprise de première importance. En revanche, leur perpétuation est déjà plus étonnante alors que les dirigeants communistes peuvent inscrire à leur crédit l'unité retrouvée du pays, et sous cet aspect au moins, une longévité rare.

de répercussion de ce comportement. En effet, lorsqu'un agent économique « anonyme »¹ prend une décision, il y a tout lieu de croire que les effets de cette décision seront limités, à la fois, dans le temps et dans l'espace en vertu de son atomicité. *A contrario*, les décisions des leaders politiques et des cadres administratifs auront des répercussions nettement plus profondes et plus durables puisqu'ils disposent de l'appareil d'Etat pour imposer leurs décisions et s'assurer ainsi de leur application ; l'Etat dispose, en outre, du monopole légal de la coercition².

Des dirigeants soucieux de maintenir intact leurs prérogatives bénéficient d'une forte asymétrie. En effet, les dirigeants politiques sont en situation oligopolistique tandis que les agents économiques « anonymes » connaissent une situation d'atomicité.

Supposons à présent une divergence entre l'intérêt de l'économie chinoise et celui des dirigeants. Dès lors, se pose légitimement la question, quelle que puisse être leur bonne foi par ailleurs, quel(s) intérêt(s) les dirigeants auront tendance à faire prévaloir ?

Evidemment poser la question de cette façon équivaut à laisser sous-entendre que les dirigeants privilégieront leur intérêt propre. Nous pensons, en effet, trouver dans ce dilemme la réponse au problème de la perpétuation des goulets d'étranglement. Ainsi, nous répondrions indirectement à la question de savoir pourquoi les investisseurs étrangers n'engagent pas leurs capitaux plus à l'intérieur des terres.

¹ La locution « anonyme » signifie dans le contexte : un agent économique sans pouvoir politique et/ou économique particulier et dont les revenus et pouvoir d'achat sont comparables à la moyenne des revenus et des pouvoirs d'achat des autres agents économiques de la zone concernée. Selon nous, la structure de l'économie chinoise range dans cette catégorie la plupart des agents économiques chinois. Seuls les cadres du parti et les potentats locaux peuvent sortir du cadre de cette définition.

² Certes, et les travaux sur l'économie informelle nous le prouvent, des réticences et des freins vont se manifester ici et là. Toutefois, il ne peut s'agir que d'une opposition erratique dans le sens où l'appareil coercitif de l'Etat est déjà organisé et homogène tandis que celui de l'opposition aura à se structurer progressivement. En outre, il reste à imaginer la convergence des intérêts de tous les agents économiques opposés à la politique étatique. Certes, des alliances tactiques et provisoires peuvent intervenir. Si la force de résistance de l'opposition est plus efficiente que la force coercitive de l'Etat, deux cas de figure sont possibles :

1/ Les décisions des dirigeants vont véritablement à l'encontre des intérêts de l'opposition. Dans ce cas, l'opposition se sert de son organisation pour renverser le régime en place et s'emparer de la force coercitive de l'Etat ;

2/ Les décisions des dirigeants ne contrarient pas fondamentalement les intérêts de l'opposition. Dans ce cas, une certaine tolérance vis-à-vis de la politique prônée s'instaure, et l'organisation de l'opposition ne sert qu'à atténuer ses effets néfastes. Toutefois, il demeure difficile, dans ce contexte, de concevoir pourquoi l'opposition éprouverait un impérieux besoin de s'unifier et de s'organiser de façon si particulièrement efficace.

M. Koulibaly (1992), dans son ouvrage, à propos de la situation politico-économique de l'Afrique subsaharienne, se pose une question similaire. Qui plus est M. Koulibaly analyse les réalités et raisonne en termes économiques, même lorsqu'elles sont de nature politique. Non qu'il impute aux concepts économiques une quelconque supériorité sur ceux de la politologie, mais estime-il, s'il parvient à convaincre de cette manière du bien-fondé de sa position, alors son point de vue sera d'autant plus solide. Par ailleurs, si cette méthodologie est couronnée de succès, l'argumentaire en faveur de la pluralité politique s'en trouvera enrichi et renforcé d'autant. Ainsi, n'hésite-t-il pas à écrire :

Les hommes qui dirigent les Etats africains se sont donnés le monopole du contrôle de tout ce qui se passe ou pourrait se passer à l'intérieur des frontières nationales. Ils arrivent à imposer à leur guise des règles plutôt conformes à leurs propres objectifs, et qui n'ont rien à voir avec l'intérêt de l'ensemble des citoyens. Mais ont-ils des raisons suffisantes pour penser aux intérêts de leurs concitoyens ? La réponse est négative. L'argumentation se fonde sur la thèse développée par Niskanen en 1973, selon laquelle les politiciens et les bureaucrates, ne supportant pas directement les coûts qui résultent de leurs actions, sont amenés à optimiser des objectifs personnels en utilisant les puissants moyens de l'Etat. La conséquence de leurs actions est une entropie institutionnelle qui conduit à l'excroissance des bureaucraties étatiques¹.

Plus précisément, l'auteur cherche à défendre la liberté comme étant la meilleure garantie pour des agents économiques de pouvoir suivre, de façon efficiente, leurs desseins. Il en découle la nécessité de se placer dans le cadre de l'individualisme méthodologique puisque, selon sa conception, la concurrence tant au niveau économique que politique permettra de faire émerger la solution la plus adaptée à la situation. Autrement dit, M. Koulibaly défend la pluralité des partis politiques comme étant le mode de régulation politique économiquement le plus efficient². A ses

¹ Nous nous appuyons globalement sur la seconde partie de l'ouvrage : M. Koulibaly, 1992, *Le libéralisme nouveau départ pour l'Afrique noire*, L'Harmattan, deuxième partie, pp. 107-167. Quant à la citation, elle est tirée de la page 121.

² D. Cosandey, 1997, *Le secret de l'Occident*, Arléa, Paris, 469 pages, par une démarche et des hypothèses différentes, puisqu'il répond à la question du rayonnement culturel et de la domination scientifique et technologique de civilisations au travers des différentes périodes de l'histoire, parvient à un résultat similaire. Sa pensée s'organise autour de deux concepts : la « méreuporie » et la « thalassographie ». Même si le second nous laisse sceptique, le premier nous intéresse grandement. Pour un exposé et une critique de ces notions, consulter J. Brasseul, 27-29 mai 1998, « L'évolution divergente des sciences et des techniques sur les deux rives de la Méditerranée : les leçons de l'histoire », XIV^{èmes} journées de l'Association Tiers-Monde. Brièvement résumée (voir plus de précisions en annexe 8), l'idée de méreuporie stipule que la stabilité politique et la division en entités politiques différentes favorisent l'éclosion de sciences florissantes et prolifiques et ainsi la croissance économique. A telle enseigne que J. Brasseul écrit : « *Enfin, la division politique stable établit une compétition entre les Etats qui tend à*

yeux, rien ne permet de justifier le monopole de la « production politique »¹ car, de ce fait, les coûts d'entrée sur le marché de ce type de services deviennent si prohibitifs qu'existent effectivement des barrières à l'entrée, même si elles ne sont pas déclarées officiellement² sans compter que la maîtrise monopolistique des moyens de coercition de l'Etat entraînera de la part du monopoleur l'utilisation de moyens de concurrence déloyale. Ce résultat est non optimal pour deux raisons :

- les agents économiques insatisfaits par les résultats obtenus ne peuvent pas espérer infléchir la tendance de cette politique. Hormis les moyens de manifestation violents, ils ne disposent pas d'autres moyens de l'exprimer que par le « vote par les pieds » comme le nomme M. Koulibaly³. Même dans le cas de figure où les dirigeants prennent conscience de la non satisfaction des autres agents économiques, ils ne disposent d'aucun moyen de déterminer quels sont les symptômes de ce mécontentement. Leur tâche s'en trouvera encore compliquée parce que nous appellerons les « phénomènes de cour »⁴. Nous utiliserons cette expression pour désigner les graves problèmes de collecte d'information engendrés par la totale maîtrise des moyens de coercition et la tentation de leur utilisation arbitraire. Pour illustrer ce point, nous pouvons utiliser un exemple qui sort légèrement du cadre de notre travail. Un journaliste britannique spécialisé sur le monde chinois s'est penché sur la

favoriser les innovations. Un pays a intérêt à favoriser les inventeurs pour maintenir sa puissance, notamment militaire. Une politique holiste aux techniques nouvelles risquerait de mettre en péril les hommes en pouvoir, en renforçant par ailleurs les rivaux potentiels, à l'intérieur comme à l'étranger. Le monarque est donc incité à manier avec prudence la législation qui protège les corporations et freine les inventions. » p. 2. Si un tel raisonnement s'avère vrai entre deux Etats, il n'ait aucune raison valable de supputer qu'il fût faux à l'échelle infra nationale entre différentes entreprises politiques. On sait depuis Montesquieu que la séparation des pouvoirs entre des forces politiques d'obédience différente constitue le meilleur garant des libertés. Or, puisque les zones économiques spéciales devaient attirer les investisseurs étrangers, leur liberté et leur indépendance dans un cadre stable devaient leur être garanties. Ces nécessités répondent à la définition de la « méreuporie ».

¹ Nous reprenons les termes mêmes utilisés par l'auteur.

² Pour reprendre les termes exacts de M. Koulibaly : « *Les coûts fixes que supporteraient aujourd'hui toute nouvelle entreprise politique qui voudrait s'installer sans violence, sont si élevés en temps, en argent et souvent en vies humaines, qu'ils constituent une barrière à l'entrée. Au cas où ces coûts fixes n'auront pas été prohibitifs, les mécanismes réglementaires et la concurrence déloyale entretenue par les entreprises politiques déjà en place seront si complexes et si contraignants (étant donné que c'est l'entreprise déjà installée, qui détient le monopole des moyens de coercition de l'Etat, qui fixera les règles du jeu) qu'ils impliqueront, pour les nouvelles firmes candidates à l'entrée, des coûts variables croissants.* » M. Koulibaly, *op. cit.*, p. 119. Par ailleurs, bien entendu, dans le cas d'un régime communiste comme l'est celui de la République Populaire de Chine, ce monopole est ouvertement revendiqué au nom de la « dictature du prolétariat ».

³ Ce concept correspond à la définition de la défection donnée par A. Hirschman.

⁴ Si cette expression n'a pas le mérite de la complète orthodoxie, elle possède au moins celui de la limpidité la plus absolue.

catastrophe du « Grand Bond en Avant » entre 1958 et 1962. Il en a tiré un ouvrage. La lecture de ce livre se révèle instructive. L'auteur décortique le fonctionnement absurde de la machine administrative. Afin d'éviter les représailles et ne pas sembler contrarier les principes de « l'agriculture socialiste » édictés par Mao Zedong lui-même, les cadres locaux falsifiaient leur rapport sur les tonnages récoltés. L'autorité centrale prélevait les impôts sur la foi de ces rapports. Il arrivait que l'impôt réclamé excédât le volume total récolté pour certaines provinces. Le résultat fut la première famine généralisée que la Chine ait connue alors que les dépôts d'Etat étaient pleins. Habituellement, l'étendue de la Chine et la diversité de ses climats la mettaient à l'abri de ces calamités naturelles. Si une province connaissait une mauvaise récolte, une autre connaissait une récolte faste, les famines ont par conséquent toujours été géographiquement limitées. Pis encore, les rares cadres courageux, qui rapportaient effectivement la tragédie, n'étaient pas crus parce que leurs rapports contredisaient la majorité des informations reçues par le Centre. Les régions où la famine s'est fait le moins sentir ne sont pas celles qui ont obtenu les meilleurs rendements mais celles où les cadres ont le moins dissimulé¹. Autrement dit, un changement politique non violent, dans le cas où une entreprise politique est monopolistique, ne peut intervenir que dans deux cas de figure. Soit, les intérêts des dirigeants changent et la politique évoluera pour les servir, soit les conséquences de la politique suivie sont telles que les dirigeants politiques prennent conscience de la possibilité d'un coup d'Etat s'ils n'infléchissent pas leurs positions.

Un changement politique violent se produira effectivement lorsque le niveau de mécontentement atteindra et dépassera le seuil critique supportable par l'ensemble des agents économiques². Il s'agit d'une insurrection ou d'une révolution ;

¹ J. Becker, 1998 (1996), *La grande famine de Mao*, Editions Dagorno. Le sinologue J.-P. Beja apporte sa caution à l'ouvrage en assurant la préface.

² A. Hirschman critique lui aussi les systèmes où les décisions d'investissement sont centralisées. Selon lui, les agents concernés par une telle décision ne débordent pas d'enthousiasme pour sa mise en application à moins que les décideurs politiques ne leur accordent des compensations effectives. Aussi écrit-il : « *Il existe des raisons plus générales de penser qu'une économie où les décisions d'investissement sont centralisées n'apportera pas une ardeur particulière à mettre en œuvre certains processus d'innovation. Supposons que l'adoption d'une innovation donnée améliore le sort de A mais porte préjudice à B. En ce cas, selon la théorie économique du bien-être, une façon de tester l'utilité sociale de l'innovation consiste à voir si A peut "acheter" B pour lui faire acheter l'innovation et conserver néanmoins une situation plus aisée qu'auparavant. Comme on l'a justement souligné dans la discussion relative à ce test du dédommagement ou du "pot-de-vin", il ne suffit pas d'établir que ce test pourrait être positif, il faut que le dédommagement soit effectivement versé si nous voulons être assuré que le bien-être total n'a pas souffert de l'innovation.* » Cf. A. Hirschman, 1964 (1958), *op. cit.*, p. 76. La conclusion de cette citation considère le cas le plus optimiste où B accepte une compensation. Il reste à

aucune transition n'est possible. Puisque les intérêts des nouveaux dirigeants n'ont, pendant une longue période, pas pu s'exprimer, les méfaits d'hier risquent d'être remplacés par de nouveaux excès selon un effet de rattrapage. Selon M. Koulibaly, il existe même un risque que les nouveaux détenteurs du pouvoir veuillent instaurer leur propre monopole et barrières d'entrée sur le marché politique. Ils espèrent ainsi, selon lui, privilégier leur propre intérêt qui a été si longtemps empêché.

Malgré tout, en raison même de l'existence de ce risque d'atteindre un seuil critique où le mécontentement sera généralisé, et puisqu'ils ne peuvent, tout de même, pas être entièrement coupés du reste de la société, les dirigeants doivent se trouver des soutiens. Récompenser les agents économiques qui apportent leur soutien à la politique prônée, c'est-à-dire faire en sorte qu'ils soient associés aux intérêts mêmes des dirigeants peut, certainement, y contribuer. M. Koulibaly insiste sur l'effet pervers entraîné par de telles pratiques. En effet, les critères de récompenses ou de pénalités économiques ne sont plus basés ni sur des aspects de rentabilité et d'efficacité économique, ni sur les fonctions régaliennes de l'Etat ; ils se transforment en clientélisme, népotisme et ethnocentrisme. Il reste à déterminer si ce phénomène est susceptible d'engendrer des distorsions spatiales. La réponse est positive car les dirigeants locaux les plus fidèles et les plus fervents vis-à-vis de la politique décidée par le Centre draineront vers leurs provinces l'attention, les crédits alloués, les grands travaux etc. M. Koulibaly décrit ce phénomène dans les termes suivants :

Les entreprises politiques qui monopolisent les pouvoirs de l'Etat (...), ont transformé les ethnies et les tribus, les religions et les sectes en véritables groupes de pression qui ne vendent pas de voix aux politiciens (le vote n'étant nullement important) mais, par contre, se révèlent être de véritables courroies de transmission de l'idéologie bureaucratique cultivée par l'Etat monopole. En compensation de telles activités, les responsables ethniques, religieux ou tribaux se partagent les prébendes reçues par le pays au titre de l'aide internationale, ou des recettes d'exportation des matières premières totalement contrôlées par les gérants de l'Etat. Certaines tribus, par contre, soit parce qu'elles sont minoritaires, soit parce que l'un des leurs a été évincé du marché politique, supportent des coûts que rien ne justifierait dans un régime de concurrence politique. Les grands investissements de

déterminer si le bien-être total ne souffre pas si B n'est pas « achetable », ou que plusieurs innovations nuisent à terme à ses intérêts. La réponse semble être négative. De même que si A a la charge d'appliquer lui-même cette innovation, sera-t-il incité à le faire s'il sait par avance qu'il devra payer un dédommagement ? La réponse semble là aussi négative puisque le bénéfice qu'il pourrait tirer à cette innovation serait amputé d'autant ; il peut même exister des cas où le dédommagement potentiel serait plus élevé que le bénéfice attendu.

l'Etat sont orientés dans des régions qui sont réputées grandes consommatrices de produits politiques du gouvernant, tandis que d'autres régions sont complètement ignorées. Ces disparités régionales ou économiques jouent à l'encontre [des agents] non apparentés aux groupes exerçant le pouvoir politique¹.

Une conclusion s'impose : les agents économiques extérieurs, par crainte des évolutions brutales et imprévisibles, hésiteront à prendre le risque d'investir dans de telles conditions. Ce point prend une importance particulière en considération du fait que la République Populaire de Chine et Hong Kong vivaient sous des systèmes politiques différents. Si le Territoire n'était pas à proprement parlé une démocratie, les libertés individuelles y étaient respectées. Puisque la population de Hong Kong est encore largement issue de l'immigration de Chine, une certaine méfiance vis-à-vis des autorités continentales existait. La réaction des Hongkongais à la suite des événements de juin 1989, et les départs massifs qui ont suivi, illustrent bien ce phénomène. Les zones économiques spéciales offraient aux investisseurs deux garanties :

- celle de la proximité, et donc de la possibilité d'un repli stratégique ;
- celle d'un système intrinsèquement plus libéral, en raison de leur caractère expérimental, sous-tendu par l'existence des réseaux.

Notre argumentation ne prendra toute sa force que si nous examinons si, oui ou non, la concurrence des entreprises politiques, à l'inverse du monopole, permet une allocation plus optimale des ressources. En effet, si tel est réellement le cas, c'est-à-dire si les intérêts de tous les agents économiques peuvent être pris en considération, les raisons pour lesquelles la confiance des investisseurs étrangers n'a été que partielle, serait expliquée².

Comme la concurrence, la démocratie exige plusieurs conditions : la libre entrée et la libre sortie du marché politique, une certaine atomicité des entreprises politiques afin d'éviter une situation oligopolistique qui engendrerait une asymétrie d'information et une possibilité d'adaptation du produit politique afin de le rendre plus conforme aux exigences des consommateurs et des citoyens.

¹ M. Koulibaly, *op. cit.*, p. 146.

² Nous en arrivons à la conclusion qu'un échec de la politique des dirigeants chinois ne concerne pas uniquement la stratégie de croissance déséquilibrée, mais concerne aussi relativement leur capacité de

L'important à retenir ici est la possibilité régulière, par le biais du suffrage universel, pour des citoyens d'exprimer leurs souhaits et leurs volontés, ainsi que leurs intérêts de façon non agressive. Il n'est, alors, nul besoin d'atteindre le point de rupture : c'est-à-dire une situation où les intérêts individuels et la politique suivie par les autorités s'avèrent parfaitement incompatibles. Les agents connaissent parfaitement la fréquence et les moyens dont ils disposent pour faire valoir leur point de vue. A. Hirschman (1983) confirme ce point de vue. Selon lui, le suffrage universel assure un minimum de participation à la vie publique mais, dans le même temps, instaure aussi une limite parce que cela ne permet pas l'expression de la densité des convictions. A l'inverse, les Etats répressifs, eux, permettent l'expression de l'intensité, il existe tout un éventail de résistances possibles¹. Les répressions encourues sont connues à l'avance, et se traduisent souvent par l'exil, des emprisonnements longs et pénibles, la condamnation à mort².

La différence majeure entre les deux systèmes de régulation politique réside dans la nature des difficultés rencontrées par l'Etat dans la collecte de l'information utile. En effet, dans un régime de monopole politique, les « phénomènes de cour » empêchent une remontée des informations réelles. En revanche, dans un système de concurrence politique, l'information réelle remonte dans une certaine mesure même si les leaders d'une entreprise politique au pouvoir ne disposent pas des moyens de différencier les informations primordiales de celles qui le sont moins.

Autrement dit, selon M. Koulibaly, les risques de distorsion spatiale, dans un régime de concurrence politique, entre les régions vont fortement décroître voire disparaître pour trois raisons.

Premièrement, parce que les hommes politiques auront à cœur de répondre le mieux possible aux intérêts de leurs électeurs pour ne pas risquer d'être déchus de leurs responsabilités et ainsi être exclus du jeu. Les responsables politiques savent bien qu'en cas d'inadéquation entre les attentes exprimées et les résultats obtenus, une alternance sanctionnera cet échec.

rassurer les partenaires économiques extérieurs éventuels. Par conséquent, leur échec réside au moins en partie dans la conception de la stratégie économique adoptée.

¹ Notamment, l'organisation d'entreprises politiques clandestines, le sabotage, la résistance passive, la lutte armée etc..

² A. Hirschman, 1983, *Bonheur privé, action publique*, Espace du politique, Fayard, Paris, 257 pages.

Deuxièmement, parce que le problème de la collecte de l'information se posera avec une acuité bien moindre, puisque ainsi les agents économiques disposeront de davantage de moyens pour poursuivre leurs propres finalités. Or, la masse d'informations nécessaire à un agent singulier est bien inférieure à celle nécessaire au fonctionnement de l'Etat.

Troisièmement, parce que les responsables politiques n'éprouveront plus le besoin ni de sanctionner les régions dont les représentants ne cautionnent pas leur politique, ni de récompenser celles dont les représentants font preuve d'une indéfectible fidélité. Par conséquent, la concurrence de l'offre des entreprises politiques et la division des pouvoirs vont engager la responsabilité et la crédibilité des dirigeants politiques. La grande différence entre ces deux types de régulation politique résidera dans le degré de contrôle des citoyens et dans le degré de l'asymétrie de l'information.

Selon nous, l'asymétrie d'information persiste, y compris dans un régime démocratique. Les électeurs ne sont pas nécessairement au fait des intentions réelles des candidats aux élections. Il en va de même quant aux réalisations exactes des responsables au pouvoir. En effet, nous semble-t-il, M. Koulibaly néglige dans son analyse deux caractéristiques importantes : la duperie de la part des responsables politiques et l'erreur possible des électeurs. Deux cas de figure peuvent se présenter :

- les dirigeants d'une entreprise politique ont effectivement des visées démocratiques (ou sont au moins attachés à la concurrence des entreprises politiques), cela ne garantit pas qu'ils ne chercheront pas à duper les électeurs soit pour conquérir le pouvoir soit pour le conserver¹ ;

¹ Ce phénomène prend sa source dans la possibilité même de l'alternance politique. En effet, les leaders politiques intègrent cette donnée dans le calcul de leur stratégie politique. Les opposants vont tromper pour inciter les électeurs à changer leur système de préférence. Quant aux dirigeants en place, ils auront tendance à recourir à la démagogie pour conserver leurs prérogatives. Le système de limitation du nombre des mandats n'offre qu'une garantie relative. D'abord, parce que les opposants vont espérer une alternance plus facile si un leader charismatique ne peut plus se présenter. Ensuite, parce que les leaders au pouvoir vont chercher à faciliter le maintien au pouvoir de leur entreprise politique. En outre, comme nous l'avons fait remarquer à propos des réseaux chinois, la proximité et le partage d'intérêts communs rendent plus sensible à l'environnement d'un agent connu plutôt qu'à celui d'un agent inconnu. Autrement dit, un petit changement concernant un agent proche paraîtra plus visible qu'un grand bouleversement affectant un agent non proche. Ainsi, F.-R. Mahieu écrit-il : « *l'altruisme dépend de l'environnement, en particulier de la distance de mes partenaires. Ce qu'exprimait déjà Smith (1759), soulignant en quoi un détail mineur, mais proche, aura plus d'importance pour l'Ecossais que la mort de milliers de lointains Chinois.* » Cf. F.-R. Mahieu, 1998, « Altruisme et ingérence. Modalités de

- les leaders des entreprises politiques (ou du moins de certaines d'entre elles), n'éprouvent pas de sympathie particulière pour la concurrence des entreprises politiques. Ils poursuivent uniquement la finalité de l'hégémonie de leur propre entreprise politique. Dans ce cas, la démagogie et les règles de la vie politique sont instrumentalisées¹. Même si la division des pouvoirs, dans un régime démocratique, rend les choses plus difficiles, une fois élu, grâce à ses manœuvres, un dirigeant d'une entreprise politique à visée monopolistique peut disposer des moyens de mettre fin à l'alternance. Il pourra également utiliser les moyens coercitifs de l'Etat pour ériger des barrières à l'entrée du marché des biens politiques².

Si un système de concurrence politique bien établi court le risque de subir le monopole d'une entreprise politique, les risques sont, *a fortiori*, plus grands pour un système non démocratique mais dont les libertés individuelles ont été respectées. De plus, puisque Hong Kong devait revenir sous le giron d'un régime dans lequel les dirigeants proclament ouvertement leur volonté de maintenir intactes leurs prérogatives, il est facile de concevoir une certaine méfiance de la part des agents hongkongais³. Cette conclusion permet de renforcer et de compléter le résultat précédent. L'existence des réseaux contribue à une certaine confiance, la proximité géographique permet un éventuel repli stratégique, investir dans les zones économiques spéciales permet une augmentation du chiffre d'affaires et éventuellement des

l'altruisme dans l'analyse économique », dans l'analyse économique in F.-R. Mahieu et H. Rapoport (eds.), *op. cit.*, p. 115.

¹ F.-R. Mahieu défend, dans son ouvrage sur l'éthique économique, l'idée selon laquelle un agent économique non altruiste peut simuler l'altruisme vis-à-vis d'un agent économique véritablement altruiste afin de bénéficier en retour de l'altruisme de l'agent économique trompé. L'agent économique non altruiste anticipe la réaction de l'agent économique altruiste. Si AG₁ désigne l'agent économique non altruiste et AG₂ l'agent économique altruiste, nous pouvons écrire que plus la consommation de AG₂ augmentera, plus celle de AG₁ augmentera. Ce raisonnement peut s'appliquer dans le domaine politique. De fait, plus AG₂ sera attaché à la concurrence des entreprises politiques, plus AG₁ aura l'occasion de tromper AG₂. F.-R. Mahieu, 2001, *Ethique économique fondements anthropologiques*, l'Harmattan, 352 pages.

² Un exemple tiré de la rétrocession de Hong Kong à la Chine peut éclairer ce point de vue. En effet, la démagogie peut être renforcée par l'erreur des électeurs. Le Territoire, avant 1997, jouissait d'une totale liberté de la presse. *A priori*, les Hongkongais pouvaient être informés des véritables intentions des leaders chinois. Dans la réalité, certains organes de presse sont passés sous le contrôle du Continent ; d'autres pour préserver leur existence, après la rétrocession, ont infléchi leur ligne éditoriale dans une direction plus favorable aux dirigeants de Chine continentale.

³ Ainsi, S.-C. Kolm, d'une manière plus théorique, peut-il écrire : « *Les systèmes économiques ne comptent pas seulement au travers des biens qu'ils produisent. Ils sont aussi un élément majeur de toute société, et se distinguent en fonction de la liberté, des relations que les individus entretiennent avec les autres et avec les groupes sociaux, et même de par la nature des hommes qui les composent (les systèmes façonnent les hommes autant que les hommes façonnent les systèmes).* » S.-C. Kolm, 1998, *op. cit.*, p.45.

bénéfices, tout en assurant les agents économiques hongkongais d'une possibilité de continuer à faire des affaires après la rétrocession. A nos yeux, il s'agit d'un moyen d'informer les dirigeants politiques chinois que si le système économique hongkongais est maintenu, alors les mécanismes économiques hongkongais pourront servir au renforcement de l'économie chinoise. A l'inverse, investir hors des zones économiques spéciales ne garantit pas la confiance issue des réseaux ni la possibilité d'un retrait stratégique.

Les développements précédents conduisent à une conclusion : la politique décidée et mise en œuvre par les dirigeants politiques dans le but de rassurer les investisseurs étrangers, notamment ceux issus de la diaspora et d'assurer ainsi une croissance équilibrée constitue au moins un échec relatif. Ceux-ci ont été rassurés par le côté plus libéral des zones économiques spéciales, l'existence des réseaux et la proximité géographique, toutes choses, qui font penser que la structure de l'économie chinoise ressemble de plus en plus à un « centre-périphérie ». Vérifier et corroborer cette hypothèse, voilà la finalité de la section suivante.

Section 3- Schéma centre – périphérie

Les politiques de rééquilibrage entre les provinces côtières et le reste de la Chine, certes encore relativement récentes, n'aboutissent pas aux effets escomptés. Par conséquent, la question à laquelle cette section doit répondre peut se formuler de la façon suivante : comment est-il possible d'analyser la perpétuation et le renforcement d'une structure « centre-périphérie ». Les travaux de P. Krugman et de A. Venables sont susceptibles d'y répondre. Toutefois, avant de rentrer dans le détail de leurs conceptions, trois remarques liminaires méritent d'être apportées :

- les travaux de ces auteurs – notamment ceux de P. Krugman – sont des travaux extrêmement riches. Ils abordent de nombreux aspects et conduisent, par conséquent, à de nombreux résultats. Il en résulte l'impossibilité d'être exhaustif ;

- P. Krugman ne cesse de revenir sur ses résultats antérieurs afin de faire évoluer ses propres idées et ses propres conceptions. Il en résulte une difficulté supplémentaire d'appréhender ses positions¹ ;

- P. Krugman marque une différence appuyée entre ce qui théoriquement important et ce qui est empiriquement possible. C'est la raison pour laquelle il nous semble important de noter les cas empiriques sur lesquels P. Krugman s'appuie. Cet auteur illustre ses propos et ses modèles généralement d'exemples issus des Etats-Unis d'Amérique et de la Communauté Européenne.

La partie des travaux de P. Krugman et de A. Venables qui nous intéresse particulièrement est celle où ils cumulent les effets de constitution d'une zone de libre échange (ZLE)², les effets d'agglomération et les problèmes de coûts de transport. A partir de là leur objectif est de comprendre les différents éléments qui conduiront les pays au sein d'une ZLE à voir leur revenu converger ou diverger. D'une telle compréhension, peut naître une théorie susceptible de prédire dans quels cas de figure, une ZLE aboutira à une convergence, dans quel autre cas, celle-ci conduira à une divergence.

En quoi une telle analyse pourrait-elle expliquer la perpétuation de la structure économique « centre-périphérie » dont souffre actuellement la Chine ? Pour répondre à cette question, la section, qui débute, devra être subdivisée en quatre paragraphes. Pour commencer par le commencement, il nous faudra définir les notions de « convergence » et de « divergence ». Cette définition nous permettra d'exposer les différents cas de figure possibles. Le paragraphe suivant servira à vérifier si, oui ou non,

¹ Pour une première approche de l'économie géographique de P. Krugman, il est possible de consulter R. Martin et P. Sunley, 2000, « L'économie géographique de Paul Krugman et ses conséquences pour la théorie du développement régional : une évaluation critique » in *La richesse des régions. La nouvelle géographie socio-économique*, G. Benko et A. Lipietz (S/D), Economie en liberté, PUF, Paris, pp. 33-84.

² Tant A. Venables que P. Krugman semblent considérer le libre-échange comme un mode efficace de régulation de l'économie. Ainsi ce dernier écrit-il : *"If we want to understand differences in national growth rates, a good place to start is by examining differences in regional growth; if we understand specialization, a good place to start is with local specialization."* Voir P. Krugman, 1991, *Geography and Trade*, Leuven University Press, p. 3. Par ailleurs, dans leur commentaire de l'œuvre de P. Krugman, R. Martin et P. Sunley écrivent : « *La spécialisation induite par les échanges, par exemple, rend plus efficiente l'économie mondiale dans son ensemble et engendre des avantages mutuels pour les pays qui participent à ces échanges. Cette conception tient en partie à sa conviction que l'avantage comparatif demeure à la fois important et utile. Elle vient également de son opinion concernant la reconnaissance des externalités et de la concurrence imparfaite par la "nouvelle" théorie met (sic) en évidence les gains*

les relations entre les zones économiques spéciales et Hong Kong sont assimilables à une ZLE ? Bien entendu, le lecteur aura, à la lueur du plan de ce chapitre, compris que la réponse apportée sera positive. Dès lors, nous aurons à montrer les conséquences différenciées des réformes en fonction de la période où elles sont intervenues. Autrement dit, nous chercherons à montrer que les réformes ont créé les conditions nécessaires à un mouvement de convergence entre les zones économiques spéciales et Hong Kong sur la période p_t ; sur la période p_{t+1} ^{1bis}, ce même processus de réformes a conduit à des effets d'agglomération empêchant la diffusion des transferts technologiques et de la croissance. Enfin, la dernière étape, aura pour objet de déterminer si des externalités sont forcément des externalités marchandes. Et, dans le cas contraire, il nous appartiendra de vérifier si la différence de modes de régulation entre les zones économiques spéciales et Hong Kong, ainsi que l'existence du « guanxi » n'ont pas eu une influence dans la formation d'effets d'agglomération.

§1- « Convergence », « divergence » et ZLE : de l'importance de la nature des partenaires

1- Définition des notions de « convergence » et de « divergence »

Ces deux notions sont des notions symétriques, c'est-à-dire que l'une est le reflet de l'autre. D'après A. Venables (2000)¹, notamment, il est possible d'en donner les définitions suivantes :

Lorsque deux ou plusieurs pays décideront d'unir leurs forces, dans le cadre d'une intégration régionale, qui aboutira à la création d'une zone de libre-échange, se produira soit un phénomène de convergence, soit un phénomène de divergence. Dans le premier cas de figure, cela signifie que les revenus réels des pays membres tendent à se rapprocher les uns des autres. Autrement dit, les économies des pays membres vont se rapprocher les unes des autres. Par conséquent, les revenus réels

potentiels *liés à l'intégration économique.* » Ce sont R. Martin et P. Sunley qui mettent les mots en évidence. Cf. R. Martin et P. Sunley, 2000, *op. cit.*, p. 47.

^{1bis} La distinction entre deux périodes temporelles bien distinctes constitue une distinction purement formelle. Il serait terriblement vain de supposer une réalité si tranchée. Les deux phénomènes de convergence et d'effet d'agglomération ont été – et sont encore – très certainement concomitants.

de la (des) nation(s), la (les) moins favorisée(s) s'accroîtront notoirement plus rapidement que ceux de la (les) nation(s) les plus riche(s) de l'intégration régionale considérée. De même, il est possible de penser que, si toutes choses demeurent égales par ailleurs, à terme, les revenus des partenaires de la zone de libre-échange finiront par devenir parfaitement égaux.

La notion de divergence, quant à elle, représente exactement l'inverse. A telle enseigne, qu'il est possible, *mutatis mutandis*, de reprendre la même définition : cela signifie que les revenus réels des pays membres tendent à s'éloigner les uns des autres. Autrement dit, les économies des pays membres vont se disperser les unes des autres. Par conséquent, les revenus réels de la (des) nation(s), la (les) moins favorisée(s) s'accroîtront notoirement moins rapidement que ceux de la (les) nation(s) les plus riche(s) de l'intégration régionale considérée. Les pays déjà les plus riches verraient alors leurs richesses s'accroître. De même, il est possible de penser que, si toutes choses demeurent égales par ailleurs, à terme, les revenus des partenaires de la zone de libre-échange finiront par devenir parfaitement antinomiques. L'un des partenaires recevant tous les revenus réels, l'(les) autre(s) n'en recevant plus aucun.

A l'évidence, dans un cas comme dans l'autre, l'expression 'si toutes choses demeurent égales par ailleurs' relève de l'utopie la plus pure et la plus parfaite. De telles situations ne se produiront jamais. Nous les avons simplement évoquées dans le dessein de rendre le propos plus intelligible en le poussant au paroxysme.

A présent, que ces termes ont été exposés, il convient d'examiner quels cas de figure conduisent plutôt à la convergence et quels sont ceux qui conduisent davantage à la divergence : tel est l'objet du point suivant.

2- « Convergence », « divergence » et nature des partenaires

Il serait tout à fait hors de propos de reprendre ici la totalité de la démonstration qui aboutit à de tels résultats². Nous nous contenterons d'exposer les résultats « bruts ».

¹ A. Venables, 2000, « Les accords d'intégration régionale : facteurs de convergence ou de divergence ? » in *Revue d'économie du développement*, n°1-2, PUF, pp. 227-246.

² Pour cette démonstration, il est possible de consulter :

- A. Venables, 1999, « Regional economic integration : who gains, who loses ?, Processed, World Bank ;

- A. Venables, 2000, *op. cit.* ;

La locution « nature des partenaires » fait ici référence au statut que peuvent posséder les pays membres d'une zone de libre-échange. A partir de ce point, trois scénarii sont envisageables :

- l'intégration régionale s'opère entre pays développés ;
- l'intégration régionale s'opère entre pays en voie de développement ;
- l'intégration régionale s'opère, à la fois, entre pays développés et pays en voie de développement.

Postuler que ces trois cas de figure ont toutes les chances, *in fine*, d'aboutir à des résultats extrêmement différents, ne constitue guère une idée frappante par son originalité, ne serait-ce qu'en raison des différences très marquées des avantages comparatifs entre pays développés et pays en voie de développement¹. C'est bien à l'exposé de ces divers résultats que nous nous appliquerons maintenant. Ainsi, lorsque l'intégration régionale se déroulera entre pays en voie de développement, c'est un effet de divergence entre les revenus réels qui se manifestera :

Trois raisons expliquent le phénomène de divergence :

- les distances jouent un rôle important dans une telle situation. En effet, il s'agit généralement de pays dont la production de matières premières est dominante. Ces produits connaissent une faible élasticité revenu et sont plus susceptibles d'être exportés sur le marché mondial que sur le marché régional. En outre, la majeure partie de la consommation peut se porter sur la satisfaction des besoins de base ; ce sont généralement des productions qui peuvent être assurées localement ;

- dans une intégration régionale, il serait surprenant que tous les pays membres aient une dotation factorielle exactement identique. Autrement, le pays, dont la dotation sera la plus proche de la moyenne mondiale alors que celle de ses partenaires sera moindre, pourra connaître une croissance grâce à l'existence d'un marché régional protégé. En effet, ce pays sera le seul en mesure de satisfaire les besoins de ses partenaires en matière de produits manufacturés (en raison de l'érection de barrières douanières aux frontières de l'union). Mais les deux partenaires se situent tous les deux sur la même gamme de produits fondée sur les avantages naturels, et le pays le plus

- H.-F. Henner, 2001, « convergence et divergence entre nations au sein d'une intégration régionale », communication au colloque de l'Association Tiers-Monde, Aix en Provence, les 30 et 31 mai, 15 pages.

¹ Qu'il s'agisse d'avantages comparatifs absolus ou relatifs ; construits ou de dotations factorielles initiales.

pauvre ne pourra pas trouver de débouchés à l'exportation chez son partenaire. Par ailleurs, le pays intermédiaire pourra commercer, dans une certaine mesure, avec le reste du monde. Bref, le pays intermédiaire cumule les avantages ;

- les investisseurs étrangers éventuels sont attirés par les avantages de l'union régionale. Or, s'ils doivent investir, ils tâcheront d'implanter leurs activités dans le pays de l'union où l'accès au marché sera le plus simple, c'est-à-dire dans le pays où les infrastructures seront les plus développées (de transport et/ou de télécommunication etc.)¹. Cette concentration pourra entraîner à son tour des effets d'agglomération². Enfin, la forte mobilité de la main-d'œuvre (comme c'est effectivement le cas au sein de la Chine), à la recherche d'un meilleur niveau de vie, conduira à l'appauvrissement des régions déjà les moins avantagées, et contribuera à la concentration des activités.

En revanche, dans le cas d'une intégration entre des pays développés, ou dans celui d'une intégration régionale mixte³, les mécanismes conduiront à une convergence⁴ : en ce qui concerne le phénomène de convergence, là aussi, trois raisons peuvent être dégagées :

- lorsqu'une union régionale est contractée entre des pays développés, cet accord intervient dans un contexte particulier caractérisé par une certaine croissance, une faible croissance de la population, un niveau de vie moyen élevé, si bien que les produits et les services produits et échangés sont des « marchandises » de qualité à forte élasticité revenu. De plus, la banalisation de produits fortement diffusés et exportés incitera à la consommation de produits similaires mais légèrement différents en provenance de marchés extérieurs de même structure ;

- l'effet de création de trafic : le niveau des dotations factorielles des pays développés se situent généralement au-dessus de celui de la moyenne mondiale. Autrement dit, le tarif douanier aux frontières de l'union ne sera pas la seule barrière à l'entrée, les produits manufacturés devront aussi nécessairement répondre aux standards fixés par les autorités soit de l'union, soit des pays concernés⁵. Ces facteurs doivent

¹ Nous avons déjà évoqué cette idée dans la première section de ce chapitre.

² Une définition de ces effets et l'examen de leurs conséquences seront proposés un peu loin dans cette section.

³ C'est-à-dire, dans le cas de la constitution d'une ZLE entre des partenaires développés et en voie de développement.

⁴ Il est noté que ce cas est peut-être celui qui se rapproche le plus du cas empirique étudié ici.

⁵ Puisque la plupart des biens et des services concernés sont des produits de qualité supérieure. La lecture des journaux renseigne suffisamment sur les pressions exercées par les consommateurs *via* leurs

conduire à une préférence régionale, c'est-à-dire que de nouveaux fournisseurs issus de l'intégration viendront se substituer aux anciens fournisseurs situés hors zone. De plus, les investisseurs étrangers attirés par le marché solvable de l'union viendront s'y implanter pour bénéficier de l'accès direct et libre au marché. De même, il est loisible de penser que leurs préférences se porteront sur les pays les moins riches de l'union car ceux-ci chercheront à les attirer, et les investisseurs étrangers y bénéficieront de coûts de production moindres ;

- les effets d'agglomération jouent là aussi un rôle important, mais il semble que ceux-ci puissent notamment être contrebalancés par la qualité des infrastructures de transport qui réduisent les distances et les coûts qui en découlent. En outre, il faut ajouter que l'Histoire compte : ainsi, dans des régions où la mobilité de la population est forte, la diffusion des activités sera favorisée. *A contrario*, si la population est plus « sédentaire », les effets d'agglomération seront favorisés.

Plus synthétiquement, il est possible de citer A. Venables, lui-même, lorsqu'il écrit :

Considérant tous ces arguments, nos conclusions principales sont qu'il y a des raisons économiques pour penser qu'une ZLE entre des pays en développement pourrait conduire à une divergence de leurs niveaux de revenu, les pays les plus riches en profitant aux dépens des plus pauvres. Cependant, les ZLE qui regroupent des pays membres à haut revenu vont plus vraisemblablement conduire à une convergence plutôt qu'à une divergence du niveau des revenus. Il y a donc une incitation pour les pays en développement à nouer des relations de commerce avec des pays à haut revenu.

Nos arguments analytiques à propos des effets des ZLE sont cohérents avec au moins quelques expériences de cohérence et de divergence au sein des ZLE¹.

En guise de conclusion à ce paragraphe, il est possible d'écrire la chose suivante : il est intéressant de savoir s'il est possible d'assimiler les relations économiques entre les zones économiques spéciales et Hong Kong à une intégration régionale. En effet, les sections 1 et 2 ont, déjà, servi à montrer les raisons de l'échec de la stratégie de croissance déséquilibrée ainsi que celles pour lesquelles les zones

organisations sur les pouvoirs publics afin que l'offre soit exempte de défauts et que la sécurité des consommateurs soit assurée.

¹ A. Venables, 2000, *op. cit.*, pp. 228-229.

économiques ont obtenu de bons résultats¹. Seulement l'explication fournie par ces sections demeure partielle, un fait important reste ainsi dans l'ombre : l'échec, au moins relatif, des politiques mises en œuvre par les responsables politiques chinois dans le but de remédier à ce déséquilibre régional. Répondre à cette question équivaut à expliquer, la perpétuation et l'accentuation du clivage centre-périphérie. Si les relations entre les zones économiques spéciales et Hong Kong correspondent effectivement à une intégration régionale, aboutissant à une ZLE, les notions de « convergence » et de « divergence » fourniraient un mode explicatif adéquat. Voilà quel est l'enjeu du paragraphe suivant.

§2- Pourquoi assimiler les relations entre les ZES et Hong Kong à une intégration régionale ?

Malgré l'inexactitude de cette affirmation *stricto sensu*, intuitivement, cette approximation semble assez aisément positive. Néanmoins, il faut l'étayer et de la justifier. Pour y parvenir, il semble logique de distinguer les raisons d'essence théorique, et celles d'essence empirique.

1- Les raisons théoriques

D'abord, P. Krugman reconnaît lui-même la possibilité de l'existence de la concurrence entre des régions d'un même pays². Partant de là, il est fondé de considérer comme pertinent d'appliquer les critères de « convergence » et de « divergence » aux relations existantes entre les zones économiques spéciales et Hong Kong.

Ensuite, gardons les cinq étapes caractéristiques d'une intégration régionale présentes à l'esprit :

¹ La question est de savoir s'il ne s'agit pas déjà là d'explications à la formation d'un centre et d'une périphérie au sein de l'économie chinoise ? La réponse nous paraît assurément positive, mais partielle.

² « Ce problème d'inégale répartition possède également une dimension régionale. Vu l'importance, dans certaines régions des économies externes et l'accumulation d'avantages liés à leur trajectoire, il est possible que les régions dominantes puissent capter une part disproportionnée des avantages tirés d'une intégration accrue. De ce point de vue, un obstacle majeur à l'intégration subsiste : l'inégale répartition des avantages entre les régions d'un même pays. » cf. pour cette citation, R. Martin et P. Sunley, 2000, *op. cit.*, p. 48. Les mots mis en évidence le sont par les auteurs.

- 1/ constitution d'une zone de libre-échange ;
- 2/ l'union douanière ;
- 3/ le marché commun ;
- 4/ l'union économique ;
- 5/ l'union économique et monétaire.

L'énumération de cette liste appelle deux remarques. *Primo*, une intégration régionale est une intégration à géométrie variable, dans le sens où aucune intégration régionale ne ressemble à une autre. Chaque intégration régionale se situe soit à l'une de ces étapes, soit dans un hinterland entre deux étapes. Bref, le concept d'intégration régionale possède la particularité de fournir un cadre théorique délimité mais souple. Cette souplesse correspond parfaitement à la singularité du cas chinois. *Secundo*, si en raison de sa particularité, il est difficile de positionner exactement la Chine dans cette liste, il est sûr qu'elle ne situe guère aux deux extrêmes. Cette dernière constatation n'est pas anodine car elle plaide elle aussi pour une certaine souplesse de cette notion. En effet, puisque seule l'Union Européenne est parvenue à la cinquième étape, et puisque de nombreuses zones de libre-échange existent, la comparaison est possible, ne rendant pas véritablement compte de la singularité du monde chinois.

La nature si particulière de ce cas empirique nous conduit à la troisième raison qui possède une double nature, à la fois, théorique et empirique. Les deux modes de régulation économiques, régissant les zones économiques spéciales et Hong Kong sont bien distincts. L'un d'inspiration libérale où les décisions individuelles priment la structure ; l'autre d'inspiration communiste où la structure prime les intérêts individuels. Certes, cette différence ne justifie pas à elle seule de parler d'intégration régionale. Dans le cadre de l'Union Européenne ou de l'ALENA, par exemple, l'intégration s'effectue, de fait, avec des pays dont les modes de régulation économiques sont similaires. Néanmoins, il ne faut pas faire fi de la réduction significative de la distance entre les deux systèmes économiques depuis le début des réformes. Comme cela a été souligné lors du chapitre I, l'économie des zones économiques spéciales fonctionne, de plus en plus, selon un critère d'individualisme méthodologique. L'hypothèse selon laquelle, finalement, la philosophie des réformes, et les réformes elles-mêmes ont été fortement influencées par Hong Kong alors que la réciproque est

moins vraie, a même été formulée. Bien évidemment, l'économie du Territoire a, elle aussi, subi une influence : ne serait-ce que par la volonté des dirigeants chinois continentaux de détenir entre leurs mains le maximum de leviers économiques avant la date fatidique de la rétrocession¹. Or, c'est, nous semble-t-il, l'essence même d'une intégration régionale d'agir en profondeur sur les structures économiques des partenaires, afin que les résultats de l'ensemble soient plus compétitifs, grâce à une meilleure complémentarité. Telle est bien la signification que nous avons voulu donner à la section 3 du chapitre II. Or, comme cela sera vu dans le paragraphe suivant, la récession qui frappe Hong Kong² ne pourrait-elle pas être une marque paroxysmique d'un effet de convergence entre les zones économiques spéciales et la région administrative spéciale ? la seconde voyant ses revenus réels nettement décroître au profit des premières ? Il s'agit de toucher là, il est vrai, à une des limites importantes de ce travail puisque l'une de nos hypothèses de base consiste à borner le champ étudié ici aux zones économiques spéciales. La province du Guangdong, n'est, indubitablement, pas la province la plus riche de la République Populaire de Chine. Dès lors, la critique, qui consisterait à s'interroger sur la pertinence de l'analyse de l'économie chinoise en termes de « convergence » et de « divergence », mériterait d'être posée. Il serait vain de nier la possibilité d'une telle critique. Néanmoins, pour des raisons de cohérence interne, il semble plus judicieux d'en renvoyer l'examen à plus tard³.

L'examen des raisons théoriques qui permettraient d'assimiler les relations à une intégration régionale étant achevé, il convient d'examiner les raisons empiriques.

2- Les raisons empiriques

D'abord, P. Krugman reconnaît lui-même la possibilité d'une concurrence entre régions à un échelon infra national. Cet auteur reconnaît également,

¹ De surcroît, les résultats de la dernière section du chapitre II semblent, sur ce point, assez limpides.

² Le taux de croissance de Hong Kong était de 0,1% en 2001 contre une croissance de 10,5% en 2000. Voir M. De Grandi, Lundi 1^{er} juillet 2002, « Pour retrouver le chemin de la croissance Hong Kong compte sur la Chine » in *Les Echos*, pp. 54-55.

³ Non seulement, il serait vain de nier la possibilité de cette critique, mais, qui plus est, la formulation d'une critique de ce type concourt au respect du « cahier des charges » formulé dans l'introduction générale. A l'instar de Sir Karl, le protocole, permettant de tester notre conception, postule la nécessité

pour cet échelon, la possibilité de s'avérer plus pertinent que l'échelon national. Néanmoins, il ne faudrait pas négliger la taille. Cette dernière joue un rôle crucial pour que la notion d'intégration régionale puisse s'appliquer à un degré infra national.

P. Krugman illustre souvent ses propos d'exemples issus de régions des Etats-Unis. Par conséquent, il s'agit toujours de régions ayant une taille critique. Cette obligation n'est nullement gênante ici. En effet, si en considération de l'ensemble du territoire de la République Populaire de Chine, les zones économiques spéciales – sans parler de la superficie de Hong Kong – semblent de très petite taille, il ne faut pas perdre de vue les dimensions gigantesques de ce pays ; cela conduit à relativiser la petitesse des zones économiques spéciales et de Hong Kong, qui possèdent somme toute, une superficie supérieure à celle de certains Etats européens, par exemple¹.

Si, en 1997, Hong Kong a perdu sa qualité de colonie britannique pour revenir légitimement sous souveraineté chinoise, ce territoire possède indiscutablement un statut particulier : Hong Kong n'est pas une province chinoise ordinaire. Il s'agit d'une région administrative spéciale². A ce titre, son mode de fonctionnement, sa législation et sa monnaie³ ne sont pas identiques à ceux reconnus sur le continent. Autrement dit, malgré la primauté indubitable du Continent sur Hong Kong, il serait faux de considérer que la Chine a totalement « absorbé » ce territoire⁴. Il s'agit donc, à l'évidence, de deux entités économiques différenciées¹.

En dépit de son appartenance à la République Populaire de Chine, si l'économie hongkongaise est très intimement liée à celle des zones économiques spéciales, elle ne constitue pas un ensemble homogène par rapport à celle de l'économie

cruciale d'en vérifier la cohérence interne. Ce sera l'objet de la section 4 de ce chapitre, dans laquelle nous verrons que le relâchement d'une hypothèse forte, constitue un excellent moyen d'y parvenir.

¹ Cela est d'autant plus vrai, si l'on se rappelle la nécessité, pour des contingences statistiques, de confondre, les zones économiques spéciales et la province du Guangdong.

² Depuis 1999, Hong Kong partage ce statut avec Macao. Il s'agit, originellement, d'une formule imaginée pour favoriser le retour de Taiwan sous le giron continental. Ce statut fonctionne selon la formule « un pays, deux systèmes ». Selon cette dernière, les autorités de Pékin prennent l'engagement de maintenir le système économique, en vigueur dans ces territoires avant la rétrocession, intact pendant une durée de 50 ans.

³ Même si le dollar de Hong Kong a toujours cours, il est possible de remarquer, à titre anecdotique, que les pièces à l'effigie de la reine d'Angleterre Elisabeth II ont été retirées de la circulation.

⁴ Comme cela a pu être le cas, au début des années 1990, de la République Démocratique Allemande par sa réunification à la République Fédérale d'Allemagne. Une seconde différence notable réside dans le fait qu'une économie de type libérale a « pris en charge » une économie de type socialiste. Ce mouvement s'est opéré conformément à l'évolution économique de ces dernières années.

du reste de la Chine². Comme de plus, l'entité « ZES-Hong Kong » est un ensemble dont la superficie s'avère importante, il est possible de considérer, *mutatis mutandis*, cet ensemble comme une intégration régionale qui aboutit à la constitution au minimum d'une zone de libre-échange. A leur sujet, une analyse, en termes de divergence ou de convergence des revenus réels, s'avère pertinente. Enfin, puisque à l'origine des réformes, Hong Kong constituait déjà une économie avancée, que ce n'était pas le cas des provinces où les zones économiques spéciales ont été situées ; la prédiction théorique d'une convergence des revenus réels s'applique. Ce résultat n'apporte pas d'informations particulièrement inédites par rapport aux sections 1 et 2. Toutefois, il constitue un passage obligé, car ce type d'analyse se conjugue avec l'étude des effets d'agglomération et/ou de dispersion pour expliquer la formation et la pérennité d'une structure de la forme « centre-périphérie ». Le paragraphe suivant sera consacré aux caractéristiques de ces différents effets.

§3- Des effets d'agglomération et de dispersion

La philosophie des effets d'agglomération et de dispersion repose sur le constat que les avantages comparatifs ne sont pas les seuls éléments à influencer les résultats d'une zone de libre-échange³ :

¹ De surcroît, nous ne pouvons pas considérer, sans nous heurter à un problème méthodologique grave, que la Chine et Hong Kong forment une seule et même entité. N'avons-nous pas, en effet, accepté, lors de l'introduction générale, l'approximation 'Hong Kong fait partie intégrante de la diaspora' ?

² Cette conclusion tendrait à prouver l'utilité de la formule « un pays, deux systèmes » et de son application.

³ Nous ne voudrions pas induire le lecteur en erreur : il est hors de question d'affirmer que les effets d'agglomération ou de dispersion ne vont se manifester qu'au sein d'une zone de libre-échange. Cette assertion est fautive. De tels effets peuvent se manifester à un échelon infra national entre régions. Néanmoins, nous nous situons présentement dans le cas d'une intégration régionale pour les deux raisons suivantes :

- en dépit de la rétrocession de Hong Kong à la Chine, en vertu des conclusions du point précédent, il serait difficile de considérer d'un pur point de vue économique le monde chinois comme un espace homogène. Ses caractéristiques se rapportent davantage à celles d'une intégration régionale ;

- une analyse en termes de « convergence » et de « divergence » renforce l'impact des sections 1 et 2. De surcroît, à nos yeux, l'existence d'une structure « centre-périphérie », si radicalement tranchée, au cœur de la Chine ne peut s'expliquer que par une multitude de facteurs, tant sa situation présente est singulière. Autrement dit, il nous semble important de combiner les critères de « convergence » et de « divergence » et les effets d'agglomération.

Voilà pourquoi nous situons résolument les effets d'agglomération dans le cadre d'une intégration régionale.

L'avantage comparatif n'est pas la seule force qui influence la relocalisation d'activités dans une ZLE. Lorsque les centres économiques commencent à se développer, si les mécanismes de « causalité cumulative » prennent effet, ils conduisent à la concentration spatiale (ou agglomération) d'activités économiques, et accroissent l'avantage des régions déjà plus développées¹.

Si, dans cette citation, A. Venables (2000) met, essentiellement, l'accent sur les effets d'agglomération, il est à noter que les effets de dispersion, quant à eux, répondent à une logique parfaitement inverse. En l'occurrence, puisque l'objectif consiste à comprendre la perpétuation de la structure « centre-périphérie », il semble que les effets de dispersion puissent être relativement négligés². Malgré tout, il ne faudrait pas hâtivement en conclure que les effets d'agglomération et de dispersion possèdent une nature statique. En fait, il s'agit de forces dynamiques dans le sens où l'une et l'autre sont simultanément à l'œuvre. Néanmoins, en raison d'un différentiel dans leur intensité – parfois important – l'une des deux l'emporte sur l'autre. Des événements endogènes ou exogènes peuvent modifier cet équilibre. Sous réserve que le nouvel équilibre soit suffisamment durable, cette modification sera visible au travers de l'évolution de la structuration géographique des activités économiques. P. Krugman (1999, p. 94) résume ce point de vue comme suit :

Suppose that an economic activity has a slightly larger initial concentration in one location than in another will that concentration be self-reinforcing with a growing disparity between the locations, or will there be a tendency back toward a symmetric state ? The answer presumably depends on the relative strength of centripetal and centrifugal forces.

P. Krugman et A. Venables comprennent les effets d'agglomération comme A. Marshall³ les a définis. Toutefois, P. Krugman ne se contente pas de ces

¹ A. Venables, 2000, *op. cit.*, p. 241.

² Pour un rappel des principaux effets de dispersion, il est possible de consulter A. Venables, 2000, *op. cit.*, notamment lorsqu'il écrit : « Les forces "centrifuges" vont dans le sens contraire, encourageant la dispersion d'activité. Celles-ci incluent la congestion, la pollution ou d'autres externalités qui pourraient être associées à des concentrations d'activité économique. La concurrence pour les facteurs immobiles dissuadera l'agglomération, comme le prix du terrain, et peut-être aussi le travail est-il plus cher dans les centres d'activité. En outre, il faut considérer la demande des consommateurs situés en dehors des centres d'activité ; les consommateurs dispersés encourageront la dispersion des producteurs, en particulier si les barrières tarifaires ou les coûts de transport sont élevés. » p. 243.

³ P. Krugman fait même ouvertement référence à A. Marshall. En témoigne l'article de P. Krugman (1999), « The role of geography in development » in *Annual World Bank Conference on Development Economics 1998*, pp. 89-107. Voir également A. Venables, 2000, *op. cit.*, et R. Martin et P. Sunley, *op. cit.*

derniers et en définit quelques autres supplémentaires en prenant grand soin de préciser que la liste établie par ses soins n'est certainement pas exhaustive¹. Son argument en l'espèce consiste à reconnaître la complexité de chaque situation empirique particulière². Il en découle, aux yeux de P. Krugman, la nécessité pour les modèles théoriques de simplifier afin d'aboutir à des résultats tangibles³. Examinons, d'abord, les effets d'agglomération de type marshallien avant d'exposer les effets d'agglomération complémentaires.

Les effets d'agglomération de type marshallien sont suffisamment connus pour qu'il semble inutile de faire davantage que de les citer. Il en existe principalement trois :

- les externalités de connaissance ou les autres externalités technologiques positives qui vont inciter les entreprises à se localiser à proximité les unes des autres ;

- les externalités issues de la concentration du marché du travail qui vont pousser les entreprises à s'implanter au cœur des bassins d'emploi où la main-d'œuvre qualifiée est abondante ;

- les externalités issues de la proximité des acheteurs et/ou des vendeurs potentiels : c'est-à-dire qu'une entreprise, dans l'optique de réduire les coûts

De surcroît, nous aurons à reparler des conceptions développées par A. Marshall au cours de la section 3 du chapitre IV, en raison de l'héritage marshallien dont se réclament les théoriciens du développement local.

¹ Ainsi P. Krugman (1999, p. 90), écrit-il, à propos des externalités qu'il vient d'énoncer : « *This list is not comprehensive ; it is merely a selection of some forces that may be important in practice.* » P. Krugman, 1999, *op. cit.*.

² Comme nous l'avons vu au tout début de cette section, les travaux de P. Krugman sont essentiellement basés sur des situations empiriques issues des Etats-Unis d'Amérique ou de l'Europe Occidentale. L'un des commentateurs de P. Krugman s'interroge pour savoir dans quelle mesure les résultats ainsi obtenus ne sont pas biaisés. L'argument utilisé s'énonce comme suit : les résultats théoriques obtenus ne sont-ils pas si fortement ancrés dans la logique des cas empiriques particuliers de pays développés, qu'il devient difficile de les extrapoler à d'autres économies comme celles de l'Inde et la Chine ? Ainsi, P. David conclut par une réponse en demi-teinte. Il n'est pas possible d'exiger des concepts pour chaque cas empirique. En revanche, il semble utile de rappeler la nécessité de faire progresser de concert la compréhension empirique et l'analyse théorique. Pour ce point de vue et un commentaire de l'article de P. Krugman, consulter P. David, 1999, « Comment on "The role of geography in development" in *op. cit.*, pp. 108-117.

Nous aurons l'occasion d'examiner les rapports entre cas empirique et théorie au cours du chapitre IV.

³ L'une des conséquences de ce point de vue devra être examinée lors du paragraphe 4 de cette section.

de transport, cherchera à situer son activité non loin de ses clients et de ses fournisseurs¹.

Voilà pour les effets d'agglomération développés par A. Marshall et repris par P. Krugman et A. Venables ; il convient, à présent, de passer en revue les effets d'agglomération complémentaires. Ces derniers sont également au nombre de trois :

- les conditions géographiques naturelles : il semble évident que ces dernières jouent un rôle important, même si l'évolution technologique – notamment – peut permettre aux agents économiques de mieux maîtriser certaines de ces contraintes. Si, dans le cas de la Chine, l'externalité marshallienne issue de la proximité des acheteurs et des vendeurs, joue, il semble indubitable, qu'en amont, la concentration géographique de la population dans les provinces littorales, a été engendrée – au moins partiellement – par les conditions topographiques et météorologiques ;

- les conditions politiques des pays ou des provinces concernées. Ces externalités peuvent prendre deux formes : soit par l'action de l'Etat lui-même par l'emploi de fonctionnaires etc., soit par les contingences politiques issues des avantages officiels accordés par le gouvernement². Cette question a déjà été suffisamment discutée lors de la section 2 pour ne pas y revenir davantage ;

- l'économie considérée vit-elle sous un régime protectionniste ou de libre-échange ? Cette externalité découle directement de la précédente. Pour cette dernière, P. Krugman se base sur l'exemple du Mexique. A ses yeux, une politique protectionniste va renforcer la concentration économique en un lieu donné, de manière à se rapprocher le plus possible du marché, puisque tant les fournisseurs que les clients seront internes au marché national (ou de la région), tandis que en cas d'ouverture économique, les effets d'agglomération exerceront une pression moins forte. De prime abord, un tel argumentaire peut paraître parfaitement antinomique vis-à-vis du cas chinois. Selon nous, ce paradoxe n'est qu'apparent en vertu des deux raisons suivantes :

- l'ouverture de l'économie chinoise s'est déroulée de façon extrêmement progressive ; tant et si bien que lorsque le degré d'ouverture de la Chine a

¹ A. Venables voit un lien entre cette externalité et les relations « d'amont » et « d'aval » développées par A. Hirschman et F. Perroux, comme nous l'avons dans la section 1. Cf. A. Venables (2000), *op. cit.*

² P. Krugman écrit : « *The role of political centralization in primacy is fairly obvious at one level : it results from the direct demand and employment created by the government apparatus and from the more subtle advantages of access to government officials* » P. Krugman, 1999, *op. cit.*, pp. 101-102.

augmenté, la polarisation de l'espace était déjà bien amorcée et les goulets d'étranglement faisaient déjà ressentir leurs effets néfastes¹ ;

- le marché potentiel chinois ne couvre ni la globalité du territoire chinois ni l'entièreté de la population chinoise. En outre, il s'agit là, selon nous, d'un « cercle vicieux » puisque le hiatus entre les habitudes de consommation, le pouvoir d'achat et le niveau de vie ne cesse de croître entre les provinces « du centre » et celles « de la périphérie ».

Autrement dit, partielle d'abord, progressive ensuite, l'ouverture de l'économie chinoise, conjuguée à l'existence de goulets d'étranglement, joue comme un effet d'agglomération et contribue au renforcement de la structuration de l'économie en « centre-périphérie ».

Le but du paragraphe suivant sera de déterminer si l'existence de réseau chinois peut être comprise comme constituant une externalité supplémentaire.

§4- Externalités et réseaux chinois : quels liens possibles ?

A l'évidence poser la question de la manière dont nous venons de le faire équivaut à y apporter une réponse positive. L'argument de ce paragraphe se trouve dans une apparente contradiction dans l'appréhension des externalités par P. Krugman et A. Venables.

Le premier rejette les externalités non marchandes car celles-ci s'avèrent difficilement modélisables. Dès lors, il est possible de tirer toutes les conclusions possibles sur d'éventuels effets d'entraînement sans moyen de pouvoir les vérifier. Comme l'écrivent R. Martin et P. Sunley (2000, p. 57) :

Le fait que Krugman rejette les relations non marchandes semblent provenir du constat suivant : si des externalités ne peuvent pas être mesurées, il n'y a pas lieu de

¹ Qui plus est, S. Ghio et C. Van Huffel, 2001, en prenant comme base le modèle de P. Krugman et R. Livas Elizondo de 1996, montrent qu'une carence en infrastructures peut altérer le phénomène de divergence. Ils emploient le terme de « centre-périphérie impur ». De même, ils en arrivent à la conclusion qu'une politique publique d'infrastructure se heurtera à des effets de seuil au-delà d'un certain degré de convergence des activités productives. Ces auteurs travaillent au niveau urbain, il est vrai, mais comme le remarque justement A. Venables (2000), les forces centripètes peuvent agir soit à un niveau global, soit à un niveau beaucoup plus restreint. Cela est vrai tant pour l'espace que pour les filières économiques. Cf. S. Ghio et C. Van Huffel, 2001, « Infrastructures de transport et répartition spatiale des activités au cours du développement » in J. Brot et H. Gérardin (S/D), *op. cit.* pp. 149-176.

les supposer *a priori* ; de sorte que l'analyste peut dire tout ce qu'il (ou elle) veut sur les formes des effets d'entraînement.

Dans le même temps, A. Venables (2001) écrit dans l'un de ses articles que les coûts de transport, en dépit des progrès technologiques garderont une importance cruciale – même si celle-ci évolue – en raison de la nécessité du contact entre agents économiques pour établir la confiance. En effet, cet auteur écrit :

But in an increasingly information-based economy much information seems to be too complex to be codifiable, so face-to-face contact remains important. Sometimes this is because of the inherent complexity of the information (as in R&D and coauthorship), and sometimes because of incomplete contracting, which requires face-to-face contact for monitoring and for building trust¹.

Or, existe-il une notion moins marchande et donc moins mesurable que celle de confiance ? La réponse est évidemment négative. Nous postulons depuis les premières phrases de ce travail, l'importance cruciale de cette dernière entre deux (ou plusieurs) agents économiques. Si le point de vue de P. Krugman devait être adopté maintenant, c'est-à-dire celui de A. Venables rejeté, les conclusions de la section 3 du chapitre I et celles de la section du présent chapitre devraient l'être également. Il convient donc de considérer l'existence des réseaux chinois comme une externalité et de conclure à l'instar de J. Rauch (1999) lorsque cet auteur commente l'un des articles de P. Krugman :

One way to avoid expensive and time-consuming factory visit and market research is to have contacts abroad who know your products and know the markets you want to penetrate. Overseas Chinese are famous for having established such an international information-sharing network. My research with Vitor Trindale shows that, after controlling for all the usual variables (including distance), the product of trading partners' ethnic Chinese population shares has a economically large and statistically significant positive effect on their bilateral trade – much larger for differentiated than for homogeneous trade. The aggregate trade promotion effect of the overseas Chinese network is greatest where there are the most overseas Chinese, as in Southeast Asia. Now that the ethnic Chinese islands of Hong Kong (China), Singapore, and Taiwan (China) have become technologically advanced, the overseas Chinese network has also become an important means of technology transfer. Indeed, manufacturing trade is important not only because it enlarges market size but also because it is associated with a flow of technological know how².

¹ N. Crafts et A. Venables, (octobre 2001), « Globalization in history : a geographical perspective », p. 32. Cet article est disponible sur le site internet de la London School of Economics à l'adresse suivante : <http://www.lse.ac.uk>.

² J. Rauch, 1999, « Comment on "Geography and Economic Development", by Paul Krugman » in Annual World Bank Conference on Development Economics 1998, p. 120.

En outre, puisque, comme nous l'avons vu précédemment, P. Krugman opère une distinction entre ce qui est théoriquement important et ce qui est empiriquement possible, cela revient à affirmer qu'il retient des hypothèses et que ses analyses prennent place au cœur de ces hypothèses. Par conséquent, un désaccord avec ses postulats de base s'avère possible. Force nous est de reconnaître que notre travail s'appuie, lui aussi, sur des hypothèses de départ, dont certaines peuvent paraître fortes. D'où nous en concluons qu'il pourrait être enrichissant, pour la conception défendue ici, de relâcher au moins l'une d'entre elles. Voilà quel sera l'objet de la section suivante.

Section 4- De la possibilité de relâcher certaines hypothèses

Le but de ce chapitre est d'expliquer pourquoi l'analyse de l'économie chinoise s'avère plus pertinente en termes de « centre-périphérie » qu'en terme de croissance déséquilibrée. Pour répondre à cette interrogation, plusieurs étapes ont été nécessaires. Nous avons d'abord exposé les grandes lignes des théories de croissance déséquilibrée, puis nous avons vu que la volonté du maintien du Parti communiste en situation de monopole sur le marché des biens politiques était de nature à engendrer des distorsions spatiales ; distorsions accentuées par l'existence des réseaux qui ont contribué à rassurer partiellement les partenaires économiques extérieurs. Enfin, nous avons établi un parallèle entre les relations de Hong Kong avec les zones économiques spéciales et les notions de « convergence » et de « divergence » de P. Krugman et A. Venables. Néanmoins, toute cette construction repose sur un certain nombre d'hypothèses qui bornent le champ de ce travail dans l'espace et dans le temps.

§1- De l'intérêt de relâcher une hypothèse

Pour respecter la méthodologie de K. Popper, nous devons relâcher une hypothèse afin de vérifier la cohérence interne de la thèse défendue. En effet, Sir Karl insiste, dans plusieurs de ses écrits¹, sur l'importance de renforcer une théorie avant de la confronter à une ou plusieurs critique(s). Un tel raisonnement, selon lui,

permet de vérifier la cohérence interne de la critique et montre que si la critique, malgré le renforcement de la théorie visée, porte ses fruits, la théorie est d'autant plus falsifiée. Dans le cas contraire, la théorie ne souffre que d'une difficulté mineure ; la falsification ne se justifie pas pleinement. La théorie en question ne se trouvera falsifiée qu'au moment où une autre théorie, au pouvoir explicatif plus important, la remplacera avantageusement. Néanmoins, il est possible de renverser ce raisonnement en supposant qu'il est possible de vérifier la cohérence interne d'une théorie en relâchant l'une de ses hypothèses de base. Deux cas de figure peuvent alors être envisagés :

- soit les résultats restent valables auquel cas l'hypothèse s'avère inutile et la cohérence est vérifiée ;

- soit les résultats sont faussés auquel cas la théorie est très dépendante de l'hypothèse, un test de la cohérence interne doit être effectué. Voilà l'objectif auquel cette section cherchera à répondre : cela suppose de négliger une hypothèse relativement centrale. Dans le cas contraire, existe le risque de rater l'objectif par manque de significativité de l'hypothèse concernée. Il s'agit de l'un des principaux critères de choix. Or, l'équilibre des notions que nous avons défendues jusqu'ici repose sur une hypothèse forte : borner notre regard sur l'économie chinoise continentale aux seules zones économiques spéciales. Dorénavant, et durant toute la section, nous examinerons l'économie chinoise dans sa totalité. Le changement le plus important réside dans le fait que l'ensemble de la façade maritime est considéré. La question principale devient alors : « Si, hormis le Guangdong, la façade maritime de la Chine n'est plus négligée, l'économie chinoise est-elle encore analysable en termes de "centre-périphérie" » ?

Pour répondre à cette question, et en raison de la complexité du monde chinois, nous préférons, pour relâcher cette hypothèse, nous appuyer sur des travaux existants. De cette façon, les conséquences dont nous aurons à traiter seront balisées, et les paramètres à considérer ne se situeront pas trop hors du champ de notre sujet. Les travaux de Xubei Luo nous serviront de fil conducteur puisque ses préoccupations sont connexes au sujet considéré ici.

¹ Notamment dans son autobiographie intellectuelle : K. Popper, 1981 (1974), *La quête inachevée*, Calmann-Lévy, Paris, chapitres XVI et XVII, pp. 114-129, d'où la citation en tête de chapitre.

§2- Economie chinoise entre centre-périphérie : vers un centre élargi ?

Dans ses travaux, Xubei Luo s'interroge sur le processus de régionalisation au sein d'un même pays. Sa principale préoccupation réside dans le fait de déterminer quelles seraient les politiques économiques les plus efficaces en termes d'infrastructures de transport afin que la Chine forme une entité économique homogène. C'est-à-dire quelles sont les conditions nécessaires d'implantation relatives aux infrastructures pour que les provinces périphériques connaissent un taux de croissance tel que l'écart entre elles et les régions « centre » se résorbe, et finisse peut-être par entièrement disparaître.

Autrement dit, Xubei Luo (2001, 2002a, 2002b) fait elle-même le constat que la croissance chinoise se fonde et se perpétue sur un très fort déséquilibre régional¹. De fait, les écarts entre les provinces côtières, les provinces intérieures et les provinces de l'Ouest ne cessent de croître. Toutefois, les déséquilibres se forment selon une gradation. Si les provinces côtières connaissent une croissance et un développement rapide, celles de l'intérieur connaissent des performances bien moindres ; celles de l'Ouest semblent totalement exclues du phénomène de modernisation que connaît la Chine depuis le début des réformes². Tout ceci l'amène à poser que l'économie chinoise

¹ Et ce alors que les autorités chinoises veulent mener, comme nous l'avons vu, une politique volontariste de réduction des inégalités. Force est de constater que cette politique n'a, jusqu'à présent, abouti qu'à un échec.

² Nous allons préciser quelle répartition des provinces chinoises adopte Xubei Luo dans les trois types précités. Elle écrit : « *Les provinces côtières comprennent Beijing, Tianjin, Hebei, Liaoning, Shanghai, Jiangsu, Zhejiang, Fujian, Shandong, Guangdong, Guangxi et Hainan. Les provinces centrales comprennent Shanxi, Inner Mongolia, Jilin, Heilongjiang, Anhui, Jiangxi, Henan, Hubei et Hunan. Les provinces de l'Ouest comprennent Chongqing, Sichuan, Guizhou, Yunnan, Tibet, Shaanxi, Gansu, Qinghai, Ningxia et Xinjiang. Notre étude néglige le Tibet à cause de ses caractéristiques particulières. Chongqing s'est établi en 1997 et nous l'incluons dans la province Sichuan, sa province d'origine. Comme les études courantes, nous prenons les trois municipalités relevant directement de l'autorité centrale comme provinces. Par conséquent, nous avons 29 provinces comme observations sur une période de vingt-deux ans entre 1978 et 1999. Par ailleurs, la province Guangxi est une région autonome qui se différencie des provinces côtières en termes politiques. Elle se trouve sur la marge de la région côtière et elle est avoisinante des provinces de l'Ouest.* » En outre, la première section de ses travaux (2002a, 2002b) reprend respectivement l'évolution du PIB réel/tête province par province, et l'évolution du PIB réel/ par tête des provinces côtières comparée à celles du PIB réel/tête des provinces intérieures. Xubei Luo, 2002a, « Clubs de convergence et trajectoire de développement régional : le cas des provinces chinoises », communication aux XVIII^{èmes} journées de l'Association Tiers-Monde, 33 pages et Xubei Luo, 2002b, « Position géographique et structure de production : la croissance des provinces chinoises. »,

se compose effectivement d'un centre et d'une périphérie. Notre propre conception se voit ainsi confirmée avec toutefois une différence significative : le centre perçu par Xubei Luo est nettement plus large que le nôtre. Néanmoins, comme nous l'avons stipulé dans l'introduction générale, l'intérêt de l'étude des relations économiques entre les zones économiques spéciales et Hong Kong, est double. D'abord, l'influence qu'a exercé le système libéral sur le processus de réforme du système communiste en dépit d'un différentiel de taille impressionnant ; ensuite, en raison de la nature expérimentale et pionnière des zones économiques spéciales ; en effet, sans cette expérience, l'ouverture des autres zones ouvertes n'aurait probablement pas eu le même impact¹.

§3 - De la mesure de la disparité entre provinces

Xubei Luo suppose que la distance réelle permet de mesurer le degré d'éloignement d'une province périphérique par rapport au centre. Xubei Luo (2002, p. 2) est ainsi conduite à écrire :

Dans le cas de la Chine, pays unique avec une superficie immense, la structure de production, et le niveau de développement diffèrent d'une province à l'autre. A l'heure actuelle, les provinces côtières ont un niveau de développement supérieur à celui des provinces centrales, et les provinces de l'Ouest restent les moins développées. Nous considérons donc les premières comme le centre actuel et les dernières comme la périphérie. On constate que plus une province est éloignée du centre, plus son taux de croissance est faible. Nous nous demandons quels sont les facteurs qui ont joué sur ce processus et si leur influence continue à déterminer la croissance déséquilibrée de l'économie chinoise.

Dans son esprit, contrairement à notre optique, il faut prendre en considération à la fois le commerce inter-provincial et le commerce extérieur² dans les facteurs qui engendrent les structures de type « centre-périphérie ». A partir de ce constat, son interrogation, rappelons-le, est de déterminer les conditions d'implantation

communication au colloque de l'association de la science régionale de langue française, Trois-Rivières, Québec.

¹ Certes, cet argument relève effectivement de la conjecture, mais il se fonde sur les déclarations de Deng Xiaoping quant aux objectifs des zones économiques spéciales. (Cf. chapitre I).

² Xubei Luo écrit : « *En Chine, depuis 1978 où sa réforme fameuse a été lancée, l'économie provinciale est devenue de plus en plus ouverte (...). Grâce à la diminution des obstacles des échanges inter-provinciaux, le volume du commerce entre les différentes provinces chinoises augmente rapidement. Ainsi, la demande en provenance de l'extérieur de la province joue un rôle de plus en plus important par rapport à la demande locale.* », Xubei Luo, 2001 « L'accessibilité au marché des provinces chinoises Le rôle des "hubs" de transport », communication aux XVII^{èmes} journées de l'Association Tiers-Monde, p. 2.

optimales des infrastructures de transport pour réduire les écarts inter-provinciaux. Pour y répondre, l'auteur se sert des ressources de l'économétrie. Evidemment, afin de construire son modèle économétrique, elle commence par déterminer ses hypothèses de départ. Elle suppose que le degré d'intégration régional dépend du coût de transport. Autrement dit, plus le coût de transport est important, moins l'intégration régionale sera forte et moins la probabilité que l'échange soit profitable, pour les deux provinces, sera élevée. Par conséquent, selon cet auteur le degré d'éloignement des provinces constituera un facteur discriminant du commerce inter-provincial, c'est-à-dire que la proximité géographique facilitera les échanges entre deux provinces. Malgré tout, aux yeux de l'auteur, la distance ne constitue pas une variable suffisante, il faut y adjoindre le degré d'accessibilité. Voilà pourquoi à ce point de départ, vient s'ajouter une sous-hypothèse selon laquelle les investissements effectués dans une province joueront un rôle cumulatif¹. L'auteur suppose une corrélation positive entre le volume d'investissement et l'augmentation du pouvoir d'achat. Afin de faire le lien entre la distance représentée par le coût de transport et le degré d'accessibilité, Xubei Luo crée une variable qui lui est propre : le degré de périphérie. Celle-ci sert à mesurer la position géographique de la province relativement à l'ensemble de la Chine. Elle la construit par la somme des distances pondérées par l'importance du PIB de chacune des provinces riches (Xubei Luo, 2002a, 2002b).

Elle se propose d'examiner, à la lumière du degré de périphérie, à quelles conditions l'implantation d'infrastructures de transport peut permettre de modifier la position géographique relative d'une province par rapport à l'ensemble du pays. Implicitement, le rôle ainsi attribué aux infrastructures de transport est de raccourcir les distances et de désenclaver les provinces intérieures et de l'Ouest. Il s'agit d'une tâche ardue en considération des dimensions de la Chine. Ce faisant, elle suppose toujours implicitement que les infrastructures constituent un facteur primordial de développement, et néglige de fait les autres facteurs, tout en gardant à l'esprit que l'impact des infrastructures n'est pas mécanique :

¹ « Nous avons montré que l'accessibilité au marché, celle au marché national mesurée par la demande en provenance du reste de la Chine, et celle au marché international mesurée par la demande en provenance du reste du monde, joue significativement sur le développement local des provinces chinoises. », Xubei Luo, 2001, *op. cit.*, p. 19.

Cependant, les résultats de ce travail doivent être pris avec précaution. Nous avons négligé les effets de l'amélioration des infrastructures sur la production, y compris l'effet de l'agglomération et l'effet de migration. Par conséquent, l'impact de l'amélioration des infrastructures locales sur le développement est sans doute biaisé. Il risque de sous-estimer les impacts positifs sur le développement local où les investissements infrastructurels sont localisés, et surestimer les impacts positifs sur le développement des autres régions. (...) L'introduction des effets de l'amélioration des infrastructures locales sur le changement de la localisation des industries et sur l'intégration régionale sera un sujet intéressant pour des études futures¹.

Arrivée à ce stade, la question à laquelle Xubei Luo doit répondre devient : faut-il cibler des provinces stratégiques pour développer les infrastructures de transport, ou est-il plus efficace de ventiler les dépenses infrastructurelles sur l'ensemble du territoire.

Les résultats de son modèle économétrique et de ses simulations indiquent que la solution optimale réside dans la concentration des efforts infrastructurels dans des hubs de transport. Ainsi, peut-elle écrire :

Le choix de localisation des investissements infrastructurels qui favorisent le plus les provinces intérieures correspondent exactement au modèle d'émergence des nouveaux centres économiques (...). D'abord, les investissements doivent prioritairement être effectués dans les provinces centrales qui se situent entre les provinces côtières (les centres économiques originels) et les provinces de l'Ouest (les régions périphériques). Puis, si l'accent est mis sur le développement des régions de l'Ouest, ce sont les provinces Sichuan et Shaanxi, qui se situent entre les provinces centrales et les provinces de l'Ouest éloignées, qui devraient accueillir les investissements. Autrement dit, pour développer des régions périphériques, ce sont les zones qui sont relativement proches des centres originels et qui servent de hubs de transport que nous devons développer en priorité. Pour maximiser l'impact favorable des investissements sur le développement, il vaut mieux investir prioritairement dans les hubs de transport plutôt que de répartir les dépenses au hasard. Le processus de la propagation des centres économiques devra être graduel et correspondre au niveau du développement².

Une fois cette réponse obtenue, il convient de déterminer quel volume d'investissement produirait un effet significatif. Xubei Luo (2001) formule l'idée de mesurer les effets d'une augmentation de 10% de la densité des infrastructures de transport sur la croissance des autres provinces. Une augmentation raisonnée en terme de pourcentage n'est pas parlante en soi parce que les sommes qui seront mises en jeu seront fonction de la nature des infrastructures visées. Dans le cas d'infrastructures de

¹ Xubei Luo, 2001, *op. cit.*, pp. 19-20.

² Xubei Luo, 2001, *op. cit.*, p. 17.

transport, les sommes nécessaires à la conception, la construction, et à l'entretien d'infrastructures routières, fluviales, ou ferroviaires, sont intrinsèquement importantes. D'un point de vue économétrique, une augmentation si importante des budgets est parfaitement compréhensible puisqu'elle permet une meilleure visibilité des résultats. En revanche, d'un point de vue économique, une augmentation durable de ces dépenses semble difficile à obtenir. En effet, les sommes allouées doivent s'étaler sur plusieurs années, pour permettre l'entretien des infrastructures ainsi développées : condition *sine qua non* de leur efficacité. De plus, la construction d'infrastructures suppose l'intervention de la puissance publique dans l'économie. Si ce sont les autorités centrales qui doivent arbitrer, elles devront choisir de privilégier certaines provinces au détriment des autres. Nous avons montré lors de la section 2 qu'en situation de monopole d'entreprise politique rien ne permet d'assurer que les décisions d'investissement se feront en fonction de l'intérêt de l'économie plutôt que de celui des dirigeants et du parti¹. Si ce sont les autorités provinciales qui doivent dégager, dans leur budget, les sommes nécessaires à cette augmentation, il est possible de supposer que ce choix s'opèrera au détriment d'autres secteurs. Cela nous paraît d'autant plus vrai si l'on considère que les provinces qui ont le plus besoin d'investissements ne sont pas celles qui reçoivent le plus d'investissements étrangers ; par conséquent, il s'agit de provinces où les leviers de l'économie sont encore fortement centralisés, où l'essentiel des secteurs de l'économie est encore planifié.

Pour être complet, nous devons signaler que Xubei Luo (2002a, p. 28) tient compte du facteur démographique. En effet, l'impact du développement des infrastructures de transport peut être amoindri par l'évolution de la population totale des provinces les plus pauvres. Plus précisément, si la croissance de la population totale est nourrie par une augmentation de la population active et par une diminution de la population inactive, alors l'infrastructure pourra jouer son rôle. Dans le cas contraire,

¹ Dans un contexte où les auteurs ne se préoccupent que de l'impact des infrastructures et de leur rôle dans le développement, C. Meunier et K. Colletis-Wahl écrivent : « Or, les acteurs publics, comme les sociétés d'exploitation, se servent parfois de l'évaluation ex ante comme d'un outil de légitimation plus que de jugement, ce qui induit des conclusions optimistes relatives aux impacts ». C. Meunier et K. Colletis-Wahl, 2001 « Peut-on évaluer le lien infrastructure-développement ? Les risques d'une transposition aux pays en développement. » in J. Brot et H. Gérardin, *op. cit.*, p. 72.

l'effet de l'infrastructure sera minoré d'autant¹. C'est pourquoi Xubei Luo préconise le lancement d'une politique modifiant les mouvements migratoires actuels pour favoriser un développement régional équilibré².

§4- Des pistes de recherche

A présent que nous avons examiné les conséquences des réformes sur une zone plus étendue que celle des zones économiques spéciales, il convient de tirer les implications possibles pour notre propre conception. La cohérence interne de notre point de vue est vérifiée puisque celle-ci se voit confortée sur deux points :

La structure « centre-périphérie » se confirme. Bien sûr, un bémol doit être apporté puisque la zone concernée par le centre est plus étendue que les simples zones économiques spéciales. Le centre de l'économie chinoise s'étend sur l'ensemble de la façade maritime (soit un périmètre d'environ 18 000 kilomètres). La périphérie étant représentée par le reste du pays, essentiellement par les provinces du grand Ouest, dans laquelle il existe une gradation. Le degré d'éloignement du centre de gravité semble déterminer le coefficient de développement économique régional. Ainsi, les provinces intérieures connaissent une situation économique bien plus florissante que les provinces de l'Ouest. Le tableau, reproduit dans le chapitre II, qui rapporte le poids des provinces chinoises par rapport aux exportations totales de la Chine entre 1985 et 1998 est à cet égard éclairant, pour ne prendre en considération que cette seule variable. En outre, les conditions et les politiques préconisées par Xubei Luo semblent si contraignantes et difficiles à mettre en œuvre, en raison même de la structure politique et économique de la Chine, qu'à nos yeux, la structure « centre-périphérie » ne peut que se renforcer à court et à moyen terme.

Ensuite, si les zones économiques spéciales n'avaient pas rempli leur office lénifiant vis-à-vis des investisseurs étrangers potentiels, les autres zones ouvertes n'auraient probablement pas connu un tel développement. Néanmoins, nuanceons cette

¹ Pour reprendre les termes de Xubei Luo : « *Toutes choses égales par ailleurs, la croissance de la population totale défavorise la croissance [du PIB] par tête. Cependant, si la croissance de la population totale se focalise sur la croissance de la population active, voire s'accompagne d'une diminution de la population inactive, l'augmentation de la population ne défavorise pas nécessairement la croissance.* »

² Des mouvements migratoires importants se déroulent des provinces intérieures – notamment – vers les provinces côtières dans l'espoir d'un meilleur niveau de vie. Cf. L. Bianco, 1994, *op. cit.*

affirmation car, comme nous le montre le tableau de l'annexe 6, les zones ouvertes ne concernent plus uniquement la façade maritime de la Chine. Des zones ouvertes ont également été développées dans des provinces intérieures¹. D'autres mécanismes jouent dans la décision des investisseurs de s'implanter dans telle province ou dans telle autre : la carence des infrastructures et l'existence des goulets d'étranglement, le concept de « guanxi ». Celui-ci a eu une influence et n'a pas été neutre. Sinon comment pourrions-nous expliquer que les investisseurs hongkongais n'aient pas cherché à étendre leur influence davantage dans les autres zones ouvertes que dans les zones économiques spéciales sises dans le Guangdong ? Ceci revient à réaffirmer la confiance relative engendrée par l'existence des réseaux. De plus, si tel était le cas, nous rencontrerions, selon nous, une difficulté pour justifier le fait que le nombre d'investisseurs totalement étrangers au monde chinois aient éprouvé le besoin de transiter *via* Hong Kong pour investir et établir leur activité en République Populaire de Chine. (Cf. chapitre II).

Enfin, nous devons tirer une conclusion en forme de prospective qui permet d'ouvrir des pistes de recherche. Nous avons appréhendé ici les notions de polarisation des investissements sous forme quantitative. Remarquons au passage la complémentarité croissante des zones économiques spéciales et de Hong Kong. Or, il pourrait être intéressant d'examiner la polarisation des investissements en termes qualitatifs. Cet examen nous fournirait, à notre avis, deux types d'informations importants lesquels permettraient de répondre aux questions suivantes :

- la division du travail s'opère-t-elle aussi entre les zones économiques spéciales et les autres zones ouvertes ? C'est-à-dire existe-t-il une spécialisation spécifique aux zones économiques spéciales et aux autres zones ouvertes de la façade maritime ? ;

- une analyse plus fine des motivations des investisseurs étrangers d'investir dans telle ou telle zone ouverte. Par exemple, si un agent économique produit un bien A et que une zone ouverte soit spécialisée dans la production de ce bien ou de biens connexes, il pourrait être tenté d'investir dans cette zone pour bénéficier d'externalités. Ce raisonnement serait valable aussi dans le cas d'une volonté d'un

¹ A cet égard, nous pouvons remarquer que les incitations fiscales ne suffisent pas à l'essaimage des

rapprochement d'un marché potentiel. En effet, si la spécialisation de la zone exige l'utilisation d'un bien intermédiaire A, alors l'agent économique peut espérer limiter ses coûts de transport¹.

En résumé, il est possible qu'une étude qualitative permette à l'économiste de cerner plus finement les fondements précis de la localisation des investissements. Si tel devait être le cas, le panel des outils à sa disposition pour réduire les disparités régionales s'en trouverait enrichi.

Conclusion du chapitre

L'hypothèse centrale de ce chapitre se résumait au fait que les dirigeants chinois n'ont pas réussi à rassurer pleinement les partenaires économiques extérieurs potentiels.

L'examen des fondements théoriques de la politique de croissance déséquilibrée telle que l'ont développée A. Hirschman et F. Perroux nous a permis de mettre en évidence la nécessité pour obtenir des effets d'entraînement que la croissance dans les zones favorisées génère le développement d'infrastructures. Celles-ci doivent, selon nous, être à la fois matérielles et immatérielles².

Selon cette conception, la politique de croissance déséquilibrée menée par les dirigeants chinois, a touché à ses limites. En effet, le monopole du parti communiste sur le marché des biens politiques a engendré une certaine méfiance de la part des agents économiques extérieurs, mais aussi à une certaine distorsion spatiale. C'est pourquoi une analyse combinée en termes de convergence, de divergence (au sens de P. Krugman et A. Venables) ainsi que l'existence des réseaux chinois nous semble de

investissements étrangers vers l'intérieur des terres.

¹ A. Hirschman, 1964 (1958), *op. cit.*, p. 114, explique parfaitement l'importance des infrastructures dans le choix des investisseurs étrangers d'une localisation de leur activité lorsqu'il écrit : « *Ce dernier [l'investisseur étranger] a le choix entre les centres dynamiques de plusieurs pays et il donnera la préférence à ceux où les carences sont les moins accablantes. La même considération s'applique aussi à un pays à l'intérieur duquel plusieurs centres de développement se font concurrence. (...) En d'autres termes, le choix des investisseurs dans les ADP [Activités Directement Productives] est essentiellement fonction de l'infrastructure dont sont respectivement dotées les différentes zones "candidates" (...).* » Dans notre cas empirique, cette explication est intéressante mais insuffisante. En effet, il reste à déterminer quels sont les critères qui permettent aux investisseurs étrangers de juger de la concentration en infrastructures. De même, il est loisible de supposer que ces critères varient en fonction de la production et du marché visé.

² Dans le sens où les relations entre les individus et la confiance qui peut en résulter constitue une condition *sine qua non* de l'extension de la croissance vers d'autres aires géographiques.

nature à expliquer pourquoi l'écart entre les différentes provinces chinoises ne cesse de croître en dépit des mesures de plus en plus incitatives des dirigeants chinois pour attirer les investisseurs étrangers dans des zones plus occidentales du pays. Cela revient à affirmer que l'existence des réseaux a été de nature à rassurer les investisseurs étrangers. Par ailleurs, ce système théorique explique également la complémentarité entre les zones économiques spéciales et Hong Kong : l'industrialisation pour les unes et la tertiarisation pour l'autre.

Cette évolution pose la question de savoir si l'économie chinoise est alors analysable en terme de « centre-périphérie », ce sont les critères de convergence et de divergence au sens de P. Krugman et A. Venables. La réponse apportée à cette question a été positive, c'est-à-dire que, selon nous, l'économie chinoise est rentrée dans un cercle vicieux. Ce dernier entraîne, par le double jeu de la convergence entre les zones économiques spéciales et Hong Kong, et de la divergence entre cette entité et le reste du pays ainsi que par les effets d'agglomération, un différentiel dans les dotations en infrastructures de plus en plus importants. Cette différence de dotations n'est pas de nature à inciter les partenaires économiques extérieurs à étendre leurs activités vers d'autres provinces chinoises. Ce phénomène risque, en revanche, d'accentuer encore la différence de dotation factorielle en termes d'infrastructures.

Les travaux de Xubei Luo semblent aller dans ce sens puisque elle aboutit à la conclusion que pour remédier au déséquilibre régional il convient d'adopter une politique volontariste d'implantation d'infrastructures dans certaines provinces. L'utilisation des travaux de cet auteur a présenté un autre avantage. L'aire géographique sur laquelle elle se concentre est beaucoup plus vaste que celle que nous avons retenue. Or, les zones économiques spéciales ne sont pas les seules à connaître un processus de forte croissance. La totalité de la façade maritime de la Chine est concernée. L'intérêt des zones économiques spéciales réside dans le fait qu'elles aient été des zones expérimentales et, à ce titre, pionnières. Ce constat nous a conduit, dans la section 4, à un souci de relâcher l'une de nos hypothèses.

Le fait de ne plus considérer uniquement les zones économiques spéciales, a permis de tester la cohérence interne de notre réflexion. Il nous est apparu que la logique adoptée n'a pas souffert de l'ouverture du cadre de référence. Autrement dit, le lien unissant les différents éléments entre eux est étroit. Cet effort a abouti à

ouvrir quelques pistes de recherche. La principale consiste à s'interroger et à supputer l'intérêt de faire une recherche systématique en fonction de l'origine et de la destination provinciale des flux d'investissement en Chine. En effet, l'idée sous-jacente est que se dessine une véritable géographie des flux en Chine en provenance de la diaspora. Ainsi, chaque membre de la diaspora investirait dans une, ou plusieurs, provinces données. Cette étude systématique permettrait d'étayer ou non cette idée et peut-être de déterminer si l'influence des réseaux peut être suffisante pour que si une géographie économique existe réellement, les agents économiques chinois coordonnent volontairement leurs efforts.

La démarche préconisée par K. Popper se décompose en quatre étapes. Il faut d'abord formuler une hypothèse falsifiable susceptible d'apporter une solution à un problème donné. Puis, la seconde étape consiste à soumettre cette construction à l'épreuve des faits. La troisième étape revient à en tester la cohérence interne. Enfin, la dernière impose de comparer cette hypothèse à des théories préexistantes. La comparaison est le seul moyen qui permette de vérifier que l'hypothèse ainsi formulée apporte des éléments explicatifs nouveaux jamais atteints jusque là. Si les trois premières étapes ont fait l'objet des trois chapitres, il nous reste à répondre à la quatrième obligation. Dans le chapitre IV, nous comparerons nos résultats à ceux de la théorie du développement local.

Chapitre IV – Nouvelle économie géographique et théorie du développement local : quel degré de généralisation potentiel ?

« Mais, en corollaire de la reconnaissance de [la] complexité [de nos conceptions morales], il faut accepter l'idée que nos théories présentes soient primitives et comportent de graves défauts. Nous devons tolérer des simplifications si elles révèlent par approximations successives, les grandes lignes de nos jugements. Il faut être prudent face aux objections appuyées par des contre-exemples car il se peut que la seule chose qu'elles nous apprennent soit déjà connue, à savoir que notre théorie comporte une erreur quelque part. Car il est vraisemblable que toutes les théories comportent des erreurs, la véritable question qu'il convient de se poser étant celle de la meilleure approximation globale. »

J. Rawls¹

Introduction du chapitre

La tentation existe de clore un travail scientifique lorsque les tâches principales sont effectuées : avoir exposé synthétiquement les points saillants d'un cas empirique et avoir fourni l'effort d'un schéma explicatif théorique, cohérent et falsifiable. Cependant, notre thèse ne sera aboutie que lorsque la comparaison de nos hypothèses avec une théorie économique déjà existante aura été effectuée.

La nécessité de tester des hypothèses, ou des théories, se décompose en deux étapes. La vérification de sa cohérence interne, et de sa falsification potentielle, en constitue la première. Quant à la seconde, elle réside dans la capacité du schéma de compréhension testé à fournir des connaissances inédites.

La conclusion de notre chapitre précédent se voulait un essai de réponse à la première étape. Au cours du présent chapitre, notre démarche s'efforcera de répondre à la seconde.

La première difficulté à résoudre dans ce chapitre sera de déterminer quelle théorie économique préexistante, nous pouvons retenir pour tester le degré de généralisation potentiel. Nous retenons trois critères pour ce faire :

¹ J. Rawls, 1987 (1971), *Théorie de la justice*, Seuil, Paris, pp. 76-77.

1/ l'existence d'une filiation et de points communs entre l'ensemble des théories utilisées dans ce travail constitue une condition incontournable ;

2/ il faut aussi, qu'éventuellement, si nous parvenons à comprendre pourquoi l'une des deux théories possède un degré de généralisation potentiel plus important que l'autre, cela nous apprenne quelque chose sur le mode d'explication du monde chinois le plus pertinent ;

3/ nous accordons une importance primordiale au fait que les relations économiques au sein du monde chinois aient déjà fait l'objet des tentatives d'explication par la théorie retenue pour la comparaison.

La théorie du développement local nous semble être une théorie préexistante qui répond à ces trois conditions. Il reste une question à résoudre : « quelle théorie doit-elle subir le test de généralisation potentiel ? ». La réponse à cette question est, selon nous, la théorie du développement local pour deux raisons. Premièrement, parce que, comme nous l'avons souligné lors de l'introduction générale, nous cherchons à rendre notre explication relativement spécifique aux relations entre les zones économiques spéciales et Hong Kong par l'adoption d'une voie médiane. Nous sommes parti du constat que, dans la littérature économique sur le monde chinois, deux grandes tendances se dessinent : l'une où les performances économiques sont intégralement expliquées par l'existence des réseaux chinois ; l'autre où les performances sont expliquées uniquement grâce aux mécanismes décrits par la théorie économique. A nos yeux, la théorie du développement local n'échappe pas à cette tendance et appartiendrait davantage à la première catégorie qu'à la seconde. Deuxièmement, la théorie du développement local a été initialement construite exclusivement avec des cas empiriques issus des pays développés (France, Italie). A l'inverse, même s'il est difficile de considérer la Chine *stricto sensu* comme un pays en développement, il est encore plus difficile de la considérer comme un pays développé. Or, la théorie « centre-périphérie »¹ défendue par P. Krugman et A. Venables distinguent trois cas de figure : les relations entre pays développés, les relations entre pays en développement et les relations mixtes entre pays développés et pays en développement. C'est bien ce dernier cas de figure que nous avons retenu dans le chapitre précédent. Ces deux raisons nous

¹ Ou nouvelle économie géographique.

incitent à supposer que la conception défendue ici est moins généralisable que la théorie du développement local.

Trois sections présideront aux destinées de ce chapitre. Nous nous efforcerons de présenter les origines et les concepts du développement local (section 1). Puis nous justifierons notre choix d'utiliser la théorie du développement local comme élément de comparaison. Pour cela, nous mettrons en avant, à la fois, la filiation et les points communs de l'ensemble des théories utilisées ici ainsi que les différentes conclusions auxquelles elles parviennent (section 2). Enfin, nous examinerons le degré de généralisation potentiel du développement local. Cette question sera divisée en trois sous-questions : le développement local est-il trop spécifique ? ; le développement local est-il trop généralisable ? ; si tel est effectivement le cas, est-il possible d'en tirer certains enseignements sur la nouvelle économie géographique et les effets de « convergence », « divergence » (section 3) ?

Section 1- Le développement local comme moyen de rendre compte de la réalité économique du monde chinois ?

Dans cette section, seront exposés les points saillants de la théorie du développement local. Expliquons, d'abord, quelles sont les origines de la théorie du développement local, avant d'indiquer quels sont les apports de cette approche. Enfin restera à examiner les conclusions susceptibles d'être tirées du rapprochement de ces conceptions et de la réalité économique du monde chinois.

§1- Genèse du développement local

Nous rappellerons d'abord les origines de l'analyse du développement local, que l'on peut faire remonter à A. Marshall.

Les concepteurs et les promoteurs de ces idées se sont recrutés, pour la plupart d'entre eux, sur le continent européen. C'est en Italie que ces premières manifestations se font jour sous la plume de G. Becattini. Ce dernier, économiste de

formation, va chercher à déterminer les raisons du succès économique de certaines régions de son pays, nommées la « troisième Italie ».

Convient-il d'y voir un effet de la proximité géographique, la marque de « l'atmosphère des districts industriels » chère à A. Marshall, ou une simple coïncidence ? Nous laisserons au lecteur le soin de trancher cette question ; toujours est-il que ces idées se sont étendues, en France, à Grenoble, zone frontalière de l'Italie. De ce côté des Alpes, les défenseurs les plus connus de développement local sont B. Pecqueur et C. Courlet. Le cas empirique sur lequel ces auteurs travaillent ne concerne pas la « troisième Italie » mais, entre autres, la fabrication de chaussures dans le Chôletais¹.

Ils possèdent la conviction que les explications traditionnelles issues de la théorie économique ne suffisent guère, à elles seules, à produire des résultats satisfaisants. A leurs yeux, se cantonner à des réponses qui considèrent uniquement les mécanismes du marché revient à oublier des variables primordiales. L'étude de la « troisième Italie » les convainc de prendre en considération d'autres critères².

La question à laquelle ces auteurs, parmi d'autres, s'efforceront de répondre peut s'énoncer de la façon suivante :

« Comment se fait-il que des zones géographiques, qu'*a priori* rien ne distingue d'autres zones du même type, connaissent une forte croissance économique ? Quels en sont les moteurs ? »³

¹ Dans la première partie de son article, A. Hsaini explique très clairement les nuances qui existent entre « l'école italienne » et « l'école grenobloise ». A. Hsaini, 2000, « Le dépassement des économies d'agglomération comme seules sources explicatives de l'efficacité de production territorialisées » in *RERU*, II, pp. 215-242.

² Voir G. Becattini, 1992, « Le district Marshallien : une notion socio-économique » in *Les régions qui gagnent. Districts et réseaux : les nouveaux paradigmes de la géographie économique*, G. Benko et A. Lipietz (S/D), Economie en liberté, PUF, Paris, pp. 35-55. L'auteur, en introduction, retrace brièvement son itinéraire et définit ses objectifs. En outre, il prend bien garde de préciser que les pistes de recherche qu'il compte explorer en sont encore à leurs balbutiements.

³ D'une manière générale, le développement local est présenté sous un jour positif. Nous voulons exprimer l'idée que l'accent est mis sur la réussite et que les zones ainsi étudiées se distinguent grâce à de bons résultats. Comme nous le verrons dans le paragraphe suivant, le mode explicatif du développement local repose sur des critères organisationnels. Or, à nos yeux, si de tels critères sont susceptibles d'expliquer le dynamisme d'une zone, ils doivent aussi être pertinents pour expliquer la sclérose d'une autre. Considérer le développement local de ce point de vue amène à multiplier les situations où celui-ci est applicable. Cet aspect, nous semble-t-il, pourrait déjà fournir matière à analyse du degré de généralisation. Ce n'est pas celui que nous avons retenu car il nous paraît porter à caution et être arbitraire. Où faire passer la frontière entre ce qui relève du domaine du développement local ou non local ?

Pour parvenir à répondre efficacement à cette interrogation, G. Becattini, C. Courlet et B. Pecqueur développeront et défendront de nouveaux critères. Ils retiendront des variables non marchandes¹. Pour fonder une méthode qui permette de décrire la réalité avec d'avantage de pertinence, ils vont avoir recours aux notions développées par A. Marshall².

Aux yeux d'A. Marshall, l'économie et la société industrielle ne peuvent pas se réduire à de purs calculs économiques de style coûts/bénéfices désincarnés et sans grande réalité tangible. Si d'autres économistes y voient là, une explication satisfaisante – et se suffisant à elle-même – du mouvement, de concentration que connaît l'industrie, A. Marshall ne partage guère cet avis. Les contingences matérielles ne constituent qu'une partie des motivations à l'origine de ce mouvement. Selon A. Marshall, existent également des motivations immatérielles et intangibles. Ces dernières sont observables au sein d'entités territoriales nommées « districts industriels ». A. Marshall nomme « districts industriels »³ des zones – le côté territorial est important – où se concentre un tissu industriel dense. Il ne faut pas perdre de vue la date de naissance de cette théorie. Elle a vu le jour pendant la révolution industrielle. Il ne faudrait pas en tirer la conclusion biaisée que son champ d'application se borne à l'industrie. Il semble souhaitable de l'extrapoler à l'ensemble de l'économie y compris au secteur des services. En considération de l'évolution des économies occidentales – et hongkongaise – du secteur secondaire vers le secteur tertiaire, ces dernières années, la précision n'a rien de superflu. A l'origine de cette densité, on trouve des raisons de localisation qui sont relativement classiques. La logique des chefs d'entreprise va respecter celle de la production au moindre coût, à savoir :

- recherche de coûts de transport relativement bas ;

¹ Nous verrons, dans le paragraphe suivant, en quoi consistent ces critères. Pour le moment, nous nous concentrons sur les origines du développement local.

² A. Asmin et K Rolins ironisent à propos de l'utilisation de l'œuvre d'A. Marshall dans les termes suivants : « *La circonspection tant empirique que théorique dans ce que la littérature italienne a de meilleur sur les districts industriels a cédé le passage à une approche globalisante. Dans la nouvelle orthodoxie, il nous est demandé de croire que les lois mêmes du développement capitaliste devenaient Marshalliennes (...). En conséquence, les nouveaux espaces ne sont pas seulement considérés comme des formes de districts industriels mais, à ce titre, ils sont promus "nouveaux centres de croissance mondiale".* » A. Asmin et K Rolins, 1992, « Le retour des économies régionales ? La géographie mythique de l'accumulation flexible » in G. Benko et A. Liepietz (S/D), *op. cit.*, pp. 142-143.

³ A. Markusen, dans son article, résume clairement les principales caractéristiques ainsi que les avancées théoriques apportées à ce sujet par l'école italienne. Cf. A Markusen, 2000, « Des lieux aimants dans un espace mouvant : une typologie des districts industriels » in G. Benko et A. Lipietz (S/D), *La richesse des régions. La nouvelle géographie socio-économique*, Economie en Liberté, PUF, pp. 85-119.

- recherche de nouveaux ou de marchés potentiels ;
- recherche de main-d'œuvre.

Toutefois, à partir de là, A. Marshall développe une pensée plus originale. Selon lui, le cœur de ces fameux districts est irrigué par une « atmosphère particulière ». Quels sont les éléments qui rendent cette atmosphère différente ? La question mérite d'être posée.

Commençons par définir ce que A. Marshall entendait par la locution « atmosphère particulière ». Il s'agit d'une manière d'exprimer l'idée selon laquelle la concentration au sein des districts industriels d'un nombre important d'entreprises va favoriser l'existence d'un climat propice aux affaires. L'existence de ce dernier va entraîner une baisse générale des coûts mais également une émulation de l'esprit de concurrence et de compétition. L'existence de cette ambiance générale incitera, une fois installées, les entreprises à confirmer leur implantation dans leur localisation. En outre, de nouvelles entreprises seront tentées de choisir leur implantation en fonction de ce climat.

Autrement dit, lorsqu'un certain nombre d'entreprises sont réunies dans un espace assez exigu, se produit un phénomène immatériel et intangible. Ce dernier est un élément positif pour lesdites entreprises car les conditions de production se feront, ainsi, plus favorables. Cette situation leur permettra, pour un investissement moindre, d'aboutir au même résultat qu'avec une localisation de type différent. Evidemment, cet état de fait incitera les entreprises à confirmer leur choix de localisation et agira comme un aimant vis-à-vis d'entreprises extérieures : soit qu'elles connaissent déjà une localisation différente, soit qu'elles viennent d'être créées. Bien entendu, mais est-il vraiment utile de le préciser, puisque « l'atmosphère » d'un district industriel est un phénomène impalpable, il serait vain de vouloir en fixer des frontières précises ou de tenter d'en mesurer l'ampleur exacte.

A présent que nous avons défini ce que la notion d'atmosphère recouvrait pour un district industriel selon A. Marshall, il nous reste à évoquer les raisons pour lesquelles se développe une telle atmosphère. Que se passe-t-il lorsqu'un ensemble d'entreprises se trouve regroupé ? La réponse à cette question est relativement simple. Il est possible d'y répondre en s'appuyant sur deux aspects :

Primo, qui parle de plusieurs entreprises réunies, parle inévitablement d'ouvriers (référence au dix-neuvième siècle) – et plus généralement (de nos jours) – d'employés, en un mot de main-d'œuvre. Or, il est permis de penser que les entreprises cherchent à employer une main-d'œuvre compétente. Il est également permis de penser que certaines entreprises auront le même métier, ou – qu'à tout le moins – celles-ci posséderont des services ayant un type d'activité identique : une équipe marketing, par exemple. Dès lors que l'on accepte ces postulats, deux effets vont se conjuguer :

- si une entreprise mène une politique salariale plus attractive que celle de ses concurrents, alors elle drainera un certain nombre d'employés. Autrement dit, elle attirera en son sein des personnes travaillant jusqu'alors pour la concurrence. Ces nouveaux venus ne seront pas vierges dans le sens où ils arriveront dans leur nouvelle entreprise tout imprégnés du processus de production et des méthodes de travail de leur entreprise de départ. Il faudrait faire preuve de cécité pour penser qu'ils ne se serviront pas de leur expérience dans leur nouveau travail. A force de va et vient ainsi répétés, les manières de produire vont s'homogénéiser et s'affiner peu à peu. A terme, ces dernières auront connu, parfois sans décision formelle, des améliorations telles, qu'en d'autres circonstances, de nombreuses recherches auraient été nécessaires pour y parvenir. A. Marshall pensait même que le *turn over* pouvait être favorable aux entreprises ;

- les membres des différentes entreprises vont se rencontrer et finiront par sympathiser. Des conversations s'établiront. Alors, suivant le fameux adage : « De quoi parle un marquis, lorsqu'il rencontre un autre marquis ? Des histoires de marquis. » Il en ira de même pour les employés.

Secundo, un district industriel n'est pas composé uniquement d'une population d'entreprises. En effet, les employés des entreprises auront une famille. Leurs membres baigneront, eux aussi, dans l'atmosphère générale du district. Ce fait réduira les coûts de formation que les entreprises devront supporter pour obtenir une main-d'œuvre qualifiée. Une certaine connaissance du processus et des savoir-faire se développera. Autrement dit, toutes les personnes, qui habiteront dans le district industriel, y compris celles n'y travaillant pas, partageront un certain nombre de compétences et certaines connaissances techniques, par osmose. A. Marshall nommera cela des « externalités positives ».

Nous sommes à présent au clair avec les origines du développement local. Il est temps, à présent, d'examiner quels sont les résultats et les apports de cette théorie. Le fait d'avoir consacré quelques pages à ses « antécédents » devrait en faciliter la compréhension.

§2- Concepts du développement local

Les promoteurs du développement local, sans renier leur identité d'économistes, chercheront à enrichir leur pensée par des concepts issus de disciplines connexes à l'économie.

Leur ligne directrice à ce sujet correspond, selon nous, à la délimitation sinon géographique, du moins spatiale, de leur objet d'étude. En effet, si le marché n'est pas apte à nous fournir des grilles de lecture suffisamment convaincantes de certains phénomènes, cela signifie qu'il existe d'autres éléments non marchands à prendre en considération. Les outils économiques traditionnels se sont avérés inopérants pour en fixer les contours. Or, les frontières politiques, administratives et économiques entretiennent des relations entre elles. La plupart du temps, les flux économiques seront étudiés en fonction d'une logique politico-administrative. Rien ne prouve, par conséquent, que ce seront les plus pertinents pour une lecture des réalités effectuée selon d'autres critères. Autrement dit, les délimitations administratives sont arbitraires et les bornes des zones étudiées doivent être délimitées selon d'autres méthodes.

La ligne de partage alors retenue pour dessiner les contours des districts industriels¹ se rapprochera du sentiment d'appartenance à une communauté². Cette conception de la réalité du territoire engendre trois conséquences :

¹ Les vocables utilisés pour désigner les objets d'étude du développement local sont multiples : « districts industriels » selon G. Becattini, « aires » selon G. Garofoli, « territoires » ou « systèmes productifs localisés » d'après C. Courlet et B. Pecqueur etc. Cette dernière locution est la plus précise, mais elle est aussi la plus lourde. C'est pourquoi nous ne la retenons pas. Par romantisme peut-être, mais surtout, parce qu'elle nous semble, la plus parlante, dorénavant nous utiliserons celle de « territoire ».

² A nos yeux, G. Becattini ne dit pas autre chose lorsqu'il écrit : « *Le district industriel est une entité socio-territoriale caractérisée par la présence active d'une communauté de personnes et d'une population d'entreprises dans un espace géographique et historique donné. Dans le district, à l'inverse de ce qui se passe dans d'autres types d'environnement, comme par exemple les villes manufacturières, il tend à y avoir osmose parfaite entre communauté locale et entreprises.* » et il précise un peu plus loin : « *Le fait cependant que ces valeurs conditionnent l'activité et le succès économique du district empêchera ses membres de considérer ces spécificités comme des limites. Elles sont au contraire des raisons de fierté et de satisfaction personnelle.* » Pour ces citations, voir G. Becattini, 1992, *op. cit.*, respectivement pp. 36-37 et p. 38. C. Courlet en donne, lui, la définition suivante : « *[Un système productif localisé] peut*

Primo, l'existence d'un territoire ne peut pas se décréter. Ainsi, n'y aurait-il pas un paradoxe entre l'impossibilité, pour les pouvoirs publics locaux, de générer un territoire et la volonté proclamée, par certains défenseurs du développement local, de lui donner une certaine portée pratique ? Effectivement, une « atmosphère » et une « osmose » ne peuvent, évidemment, ni se décider ni apparaître brutalement du jour au lendemain¹. Faut-il en conclure l'impuissance des autorités locales vis-à-vis d'un territoire ? Non, pas précisément, dans le sens où celles-ci peuvent toujours s'efforcer de créer des conditions favorables à la gestation et à la croissance d'un territoire. Néanmoins, les résultats ne sont guère assurés. En effet, pour que ces derniers aient une chance d'être probants, il convient de réunir les trois conditions suivantes :

i) une ferme volonté politique insufflée lors d'un laps de temps suffisamment long afin de permettre à la confiance de s'instaurer ;

ii) en raison de la non concordance entre les découpages administratifs et la zone d'établissement d'un territoire, une certaine confiance et une certaine coopération doivent s'établir entre responsables politiques de diverses entités locales. Ces dernières doivent être assez fortes pour, dans le cadre d'un régime démocratique, éviter de faire long feu en cas d'alternance politique. Arrivé à cet endroit, il n'est pas inutile d'ouvrir une parenthèse. Dans le cas empirique étudié ici, cette condition est purement formelle puisque, à l'évidence, il s'agit d'un régime totalitaire. Néanmoins, nous avons tenu à formuler cette hypothèse par volonté de ne pas trahir l'esprit de la théorie. Celle-ci est issue de régimes démocratiques : l'Italie et la France. Ces précisions posées, il est, toutefois, possible de faire quelques remarques spécifiques au monde chinois :

a) il serait vain de prétendre, d'un pur point de vue politique, que régnait le moindre embryon de confiance entre les autorités chinoises et britanniques pour la simple raison que personne ne voulait donner l'impression de fléchir. Il en va bien différemment d'un point de vue économique : sous la contrainte, des relations se sont établies *a minima*. Le consensus s'est instauré pour ne pas nuire aux résultats

se définir comme une configuration d'entreprises regroupées dans un espace de proximité autour d'un métier, voire même de plusieurs métiers industriels. Les entreprises entretiennent des relations entre elles et avec le milieu socio-culturel d'insertion. Ces relations ne sont pas seulement marchandes, elles sont aussi informelles et produisent des externalités positives pour l'ensemble des entreprises. ». Définition citée par B. Kherdjemil, 1999, « Territoires, mondialisation et redéploiement » in *RERU*, II, p. 278.

économiques de Hong Kong. Les Britanniques avaient à cœur de préserver leurs intérêts jusqu'au bout. Les Chinois, quant à eux, se devaient de voir revenir, sous leur influence, une zone la plus riche possible ;

b) dans ce cas précis, la notion d'alternance a joué à rebours. Nous voulons exprimer l'idée selon laquelle les Chinois étaient en position de force vis-à-vis des Britanniques. Leurs relations n'étaient pas symétriques. C'était une simple question de patience pour que le point de vue chinois prévale. Il s'agissait d'un secret de Polichinelle : au départ de C. Patten, le nouveau gouverneur serait pro-chinois. Ainsi s'achève la parenthèse.

iii) cette condition est, à la fois, la plus importante et la plus délicate. Quelle que soit la nature du régime politique, les dirigeants n'y peuvent rien : les agents économiques doivent établir entre eux des relations privilégiées et de confiance.

Secundo, ces entités sont des entités qui demeurent floues. Il n'existe aucun point de repère précis qui permette d'affirmer sans coup férir où débute et où s'achève un territoire. En grossissant le trait jusqu'à la caricature, il serait possible d'affirmer qu'il existe autant de territoires qu'il y a d'observateurs.

Tertio, cette dernière conséquence découle en droite ligne de la deuxième. Un territoire ne peut se reconnaître *a priori*. Il sera visible, pour un chercheur, uniquement quand des résultats probants se seront manifestés. Par ailleurs, si cette condition est nécessaire, elle n'est pas suffisante. En effet, et notre conception repose essentiellement sur cet argument, les résultats doivent non seulement être probants, mais ils doivent l'être avec une intensité particulière. Autrement dit, de tels résultats doivent être fortement probants, sinon comment pourraient-ils se distinguer significativement de l'abondante masse d'informations que reçoit un économiste dans sa vie professionnelle ? Selon nous, l'éventuelle non coïncidence entre la réalité d'un territoire et les définitions administratives vont renforcer ce phénomène. Bien entendu, pour des raisons de commodité, la confection et la présentation des statistiques se conformeront aux découpages administratifs. Par conséquent, aucune donnée chiffrée ne couvrira précisément l'étendue d'un territoire. L'appréhension et la définition d'un territoire ne seront possibles qu'aux prix de combinaisons, et de compilations de séries statistiques.

¹ B. Pecqueur écrit : « *Le développement local reste largement spontané, il est apparu sans ou malgré les*

Nous sommes conscient de la nécessité de nuancer la portée de cet argument. En effet, il est bien rare de trouver des données chiffrées qui correspondent exactement à l'objet d'étude considéré. Néanmoins, lorsque les entités administratives coïncident avec les sujets de recherche, il existe toujours la possibilité de travailler à partir de statistiques *ad hoc* puisque les contours seront moins flous. Certes, les difficultés inhérentes au caractère construit des statistiques demeurent. Les postulats sur lesquels reposent les modes de calculs seront toujours sujets à caution et à contestation. Autrement dit, si les données statistiques sont source d'une difficulté supplémentaire dans le processus de formulation des résultats du développement local, il nous paraît stérile d'en faire grief aux promoteurs de cette approche¹.

En outre, à la lecture des paragraphes qui précèdent, il ne faudrait pas nous attribuer des idées qui ne sont pas les nôtres. Nous ne pensons pas que ces critiques soient rédhibitoires. De fait, la présentation du développement local n'en est ici encore qu'à un stade embryonnaire².

Les théoriciens du développement local sont conscients, à nos yeux, de ce genre de difficultés. C'est la raison pour laquelle il vont chercher à établir une typologie des différents types de territoires possibles. Pour mener à bien cette tâche, ils vont créer le concept de « système productif localisé ».

Il faut distinguer deux types de systèmes productifs localisés. *Primo*, il y a le système productif localisé à industrialisation diffuse. *Secundo*, existe le système productif localisé de type incubateur.

Dans les paragraphes qui vont suivre, nous nous attacherons à définir les caractéristiques de chaque sorte de système productif localisé. En outre, nous

politiques publiques. » B. Pecqueur, 1989, *Le développement local*, Syros, Paris, p. 20.

¹ Afin d'éviter tout risque de confusion, il nous faut apporter la précision suivante. Lorsque nous écrivons que les problèmes de frontières ne posent pas de problèmes particuliers, nous bornons notre raisonnement spécifiquement aux statistiques. Ces problèmes se poseront de toute façon. En revanche, comme nous le verrons dans la section suivante, le flou quant aux limites d'un territoire peut, lui, poser d'importantes difficultés. Précisons encore que l'exposé des raisons de ces difficultés interviendra *infra*. En tout état de cause, il ne s'agit pas des réserves que nous venons de soulever.

² Il aurait été possible d'exposer l'ensemble des caractéristiques de la théorie du développement local avant d'en souligner les points faibles. Nous n'avons pas choisi cette manière de procéder pour les trois raisons suivantes :

- rejeter l'ensemble des critiques à la fin aurait équivalu à leur donner une importance relative plus grande que celle qu'elles ont vraiment ;
- il aurait été plus difficile, et plus lourd, de rattacher la critique au point précis auquel elle se rapporte ;
- même s'il s'agit d'un point de vue purement subjectif, il nous semble que la dynamique du texte en aurait pâti.

mettrons en évidence, après chaque définition, un exemple de territoire qui correspondrait aux caractéristiques correspondantes. Une fois ce travail effectué, il nous restera à exposer les raisons pour lesquelles, selon nous, le monde chinois pourrait être analysé avec ces outils. Evidemment, effectuer ce travail nous obligera à trancher la question de savoir lequel de l'un ou l'autre de ces systèmes productifs localisés serait le plus pertinent, car, comme nous le verrons, ils sont de nature très différente. Néanmoins avant de réaliser ce programme, il nous paraît utile d'examiner quels sont leurs points communs.

La production générée par de tels systèmes peut se spécialiser sur une niche et un segment de marché très étroit. L'intérêt d'une telle manière de procéder consiste à pouvoir être les meilleurs producteurs mondiaux sur une gamme de produits très restreinte. Evidemment, l'adoption d'une telle stratégie nécessite – condition *sine qua non* de la survie du territoire – que les produits soient diffusés à l'exportation. Il est très peu probable, qu'à un tel degré de spécialisation, le marché national soit suffisamment étendu. D'où il découle que les territoires sont extrêmement fragiles puisque une telle position exige, à la fois, une capacité de réaction véritablement très rapide, (il n'y a pas de salut possible pour qui ne réagit pas avec suffisamment de célérité) et une certaine ouverture sur le monde synonyme d'une certaine prise de risque : rien ne prouve, en effet, que l'osmose pourra résister bien longtemps à une concurrence âpre et aux frictions avec le reste du monde. Autrement dit, le chercheur ne possède aucune preuve que la capacité d'adaptation dont a fait preuve un territoire soit garantie et puisse être durable¹. Par ailleurs, si on considère que des évolutions sont possibles, alors il convient d'admettre également qu'un territoire sera susceptible de passer d'un type de système productif localisé à un autre¹.

Les différentes caractéristiques de ces systèmes sont les suivantes :

- les systèmes productifs localisés à industrialisation diffuse : ces derniers se manifestent quand la nature de la production d'un territoire s'enracine

¹ « De même les conditions internes à l'aire peuvent changer : les conditions qui ont garanti, dans le passé, la formation et le développement du système productif local peuvent faire défaut (...). » Telle est la façon dont G. Garofoli exprime cette idée. Voir G. Garofoli, 1992, « Le système de petites entreprises : un cas paradigmatique de développement endogène » in G. Benko et A. Lipietz, *op. cit.*, p. 69. Ce point sera examiné beaucoup plus en détail lors du test de généralisation potentiel lui-même, lors de la section 3.

profondément dans son histoire et sa tradition. Il s'agit alors de l'adaptation de savoir-faire qui sont actualisés et que les agents économiques du territoire adaptent aux goûts et aux besoins des consommateurs. On suppose que ce genre de systèmes productifs localisés se trouvent, généralement, en milieu rural puisque les traditions y semblent plus vivaces qu'en milieu urbain. Dans un tel cas de figure, l'avantage comparatif du territoire résulte de l'adéquation d'une technicité fortement enracinée, qui selon l'expression d'A. Marshall, engendre une « professionnalité ambiante ». Autrement dit, la tradition nourrit « l'atmosphère » qui alimente à son tour les us et coutumes du territoire ;

- les systèmes productifs localisés de type incubateur : ils sont de nature très différente des précédents. Dans ce cas de figure, la spécialisation va s'opérer en rupture radicale vis-à-vis d'un éventuel savoir-faire local². Autrement dit, dans le cas de figure d'un système productif localisé de type incubateur, nous nous situons dans un territoire où la technologie développée, sera innovante. Nous avons affaire à un territoire vierge. Il n'y a pas de culture préexistante à ce processus de production. Une telle implantation à partir de quasiment rien entraîne deux conséquences. La première est la nécessité, afin que s'établisse rapidement cette « atmosphère » industrielle, d'une grande proximité géographique. La seconde conséquence est qu'il n'existe pas de réticences à tel ou à tel processus de production. En effet, il n'existe dans ce territoire ni héritage, ni culture industrielle issus d'un secteur productif préexistant. Si nous avons à formuler cette idée sous une forme différente, nous écrivons qu'il ne peut exister de conservatisme, c'est-à-dire de résistance au changement. La combinaison de ces deux conséquences permet, sans doute, d'expliquer pourquoi la technologie adoptée est toujours une technologie à la pointe du progrès. Un tel choix technologique est très aisément compréhensible : la compétitivité à court terme représente une condition *sine qua non* de la survie du territoire. Demeure toutefois une question d'une importance primordiale avec ce type de système productif localisé. Si dans le type précédent, la question de l'implantation des entreprises ne se pose pas puisqu'il s'agit de la

¹ Enfin, il convient de nuancer, tout de même quelque peu, cette affirmation. En effet la transformation d'un système productif localisé à industrialisation diffuse en système incubateur est possible. La réciproque n'est pas vraie.

² Le terme « éventuel » est ici à comprendre dans le sens où rien ne prouve que, chaque partie du monde, existe une spécialisation productive spécifique. Cette conception reviendrait à supputer que les territoires

valorisation de savoir-faire territorialement ancrés, en revanche, les raisons du choix d'implantation des entreprises dans le cas d'un système productif localisé de type incubateur ne sont pas du tout évidentes. C'est à cette épineuse question que C. Longhi et M. Quéré¹ cherchent à répondre. Ces auteurs commencent leur réflexion par la recherche d'une définition du territoire et de la technologie. S'il nous paraît superflu de revenir sur le premier, en revanche, la seconde mérite attention. A leurs yeux, la technologie correspond à la définition suivante : c'est le principal résultat de compétences acquises par les entreprises par le biais d'un apprentissage spécifique à un processus de production. La technologie est spécifique à l'entreprise et possède un caractère tacite, non codifié mais cumulatif en fonction des compétences acquises dans le déroulement des activités et des interactions avec les partenaires et l'environnement.

Autrement dit, dans leur conception, l'évolution technologique d'une entreprise est indissociable de sa localisation ; afin de rendre compte au mieux de cette idée, C. Longhi et M. Quéré proposent d'adopter la notion de « système localisé de production et d'innovation ».

Ainsi, nous nous trouvons devant une situation d'interdépendance entre une dynamique industrielle et une dynamique territoriale : l'une ne pouvant exister sans l'autre. Ce constat impose, comme le soulignent ces auteurs, de tirer une conclusion : la vitalité de la dynamique technologique sera fonction de la capacité de création de ressources du territoire. Cette capacité de création de ressources se heurtera à des difficultés qui seront de divers ordres notamment humaines, financières, d'intégration ou de désintégration des fonctions, stratégies d'alliance. Ces différentes contraintes seront elles-mêmes dans une certaine mesure le produit de la dynamique territoriale².

A nos yeux, la notion de système localisé production et d'innovation présente un double mérite :

ou les « districts industriels » seraient seuls au monde. Ceci équivaudrait à vider cette notion de toute substance.

¹ C. Longhi et M. Quéré, 1993, « Systèmes de production et innovation, et dynamiques des territoires » in *Revue économique*, pp. 713-724.

² « Ainsi, le processus de localisation, de territorialisation des activités, est un élément essentiel de ce processus de création de ressources. La notion de SPLI conduit alors à conceptualiser le territoire comme résultat au moins dans sa dimension économique. En fait, partant empiriquement d'une aire géographique donnée, la dimension locale du système d'innovation est qualifiée à travers les schémas organisationnels établis dans le déroulement des processus d'innovation. » C. Longhi et M. Quéré, *op. cit.*, p. 720.

i) elle nous rappelle qu'un territoire ne peut être ni une entité figée ni un ensemble sclérosé ;

ii) elle met bien en lumière le danger d'une tentation de retour à l'autarcie.

Malgré ses qualités, cette conception nous paraît en recul vis-à-vis de la notion plus simple de systèmes productifs localisés. En effet, d'après nous, les auteurs manquent leur cible. De fait, s'ils démontrent effectivement la nécessité que les deux dynamiques aillent de pair, ils ne parviennent guère à trancher véritablement la question de la décision originelle de localisation. Faut-il qu'une dynamique territoriale se soit déjà enclenchée pour provoquer une dynamique technologique ? Faut-il que ce soit l'inverse ? Leur apport sur ce point n'est pas flagrant. D'où leur recul vis-à-vis des conceptions précédentes : une nouvelle variable, relativement floue, est introduite pour un résultat incertain.

Pour sortir de ce dilemme, nous nous proposons d'adopter une hypothèse : la question ne peut pas être définitivement tranchée en raison de la nature diverse des territoires. Ce problème mérite un traitement au cas par cas.

A présent que les principes de base du développement local viennent d'être exposés, nous voici confronté à une nouvelle difficulté : développer les raisons pour lesquelles le monde chinois pourrait être analysé en terme de développement local ce qui, chemin faisant, nécessitera que nous déterminions à quel type de système productif localisé il convient de se référer.

Nous voudrions, auparavant, apporter une remarque liminaire. Cette dernière apportera de l'eau au moulin des partisans de l'analyse du monde chinois par le développement local. Nous voudrions montrer que l'analyse en terme de territoire n'est possible que depuis que Hong Kong et les ZES sont entrés en synergie. Pour pouvoir étayer notre affirmation à ce sujet, il nous faut faire une légère entorse au cadre temporel que nous avons défini pour ce travail. Nous devons faire une légère incursion dans le monde chinois d'avant 1978 pour examiner quelles étaient les caractéristiques les plus marquantes du Guangdong et de Hong Kong.

L'une des idées fondatrices de l'édification du communisme à la chinoise repose sur l'idée de la nécessité de l'autarcie. Il faut marcher « sur ses deux jambes » selon la fameuse formule de Mao Zedong. Cette volonté politique conduit à

deux choses : tout échange commercial avec l'extérieur, du pur point de vue des dirigeants, serait une compromission. Il convient de montrer à quel point le communisme est porteur et puissant. La puissance cumulée du communisme et de la pensée de Mao Zedong permettra à la Chine de rattraper puis de doubler les premières puissances industrielles du monde¹. Par ailleurs, le « petit frère » Hong Kong est considéré comme un territoire occupé par une puissance étrangère, et comme un affront porté à la fierté nationale. La possibilité de l'usage de la force pour rétablir l'intégrité physique du pays reste ouverte. Dans un tel contexte, toute relation autre que conflictuelle se comprend comme un acte de haute trahison. En effet, un tel comportement étend sa nocivité par deux effets pervers : d'abord, c'est contribuer à la richesse – et donc à la force – de l'occupant ; ensuite, il contribue à maintenir les « camarades hongkongais » sous le joug capitaliste et loin du bonheur socialiste.

Naturellement, les dirigeants britanniques et la population hongkongaise envisagent la situation sous un jour parfaitement antinomique². Selon nous, trois motivations distinctes – mais non exclusives les unes des autres – peuvent être décrites. *Primo*, la présence des capitalistes de Shanghai, qui veulent recommencer à faire fleurir leurs affaires pour prendre une revanche sur leurs « persécuteurs » communistes. *Secundo*, Hong Kong a été occupé, de 1941 à 1945, par le Japon ; ce dernier, une fois le choc des bombes atomiques passé, se remet et devient très compétitif. Hong Kong ne peut pas se laisser distancer. *Tertio*, s'il est vrai que le Territoire n'est pas une démocratie, les libertés fondamentales y règnent – du moins bien davantage – que sur le Continent.

Des deux contextes que nous avons, à peine esquissé, il est possible de tirer la conclusion suivante : l'un des fondements du développement local stipule que les pouvoirs publics ne sont pas en mesure de décider la constitution d'un territoire. En

¹ Cette conviction imprime profondément sa marque dans la réalité jusqu'à pousser la Chine de Mao et l'URSS de Khrouchtchev à poser l'épineuse question de savoir s'il convient de s'appuyer majoritairement sur le prolétariat ou sur la paysannerie pour l'épanouissement du socialisme. Cette rupture marque, nous semble-t-il, pour Mao l'idéologue un point de non retour. La Chine doit, quoi qu'il en coûtât, démontrer la justesse de ses vues au grand frère soviétique. La politique d'isolement de la Chine sera d'autant plus rigide.

² Notons au passage l'intensité atteinte par la guerre froide à cette période. Les Américains en tirent argument pour aider massivement Hong Kong et Taiwan jusqu'au début des années 1970 (c'est-à-dire, le moment où les dragons ont commencé « à montrer les dents » et à se faire menaçants, commercialement parlant). Fidèles en cela à leur doctrine selon laquelle tous les moyens sont bons pour arrêter la propagation du communisme. Les avis divergent à propos de la manne financière accordée par les Etats-Unis. Il semblerait que 45 milliards de dollars consisterait une bonne estimation.

revanche, ces mêmes pouvoirs ont la capacité de nier son existence. Tel est bien le cas ici. Même si existait, antérieurement à 1978, un certain nombre de ferments nécessaires à l'éclosion d'un territoire, ils étaient, par le contexte idéologique, voués aux gémonies. Autrement dit, ce constat conduit à penser, si l'on accepte l'hypothèse du développement local comme mode explicatif pertinent du monde chinois¹, que le rapprochement des économies chinoises et hongkongaises était potentiellement possible bien avant.

Reste à examiner les raisons qui peuvent évoquer un rapprochement entre développement local et développement. A nos yeux, le choix méthodologique de l'individualisme méthodologique se justifie pleinement², à ce stade. Le rapprochement des deux entités économiques est authentiquement le fruit d'un cumul de décisions individuelles, comme le démontre le comportement des Hongkongais, notamment à travers des mouvements de populations³. En outre, c'était une garantie, pour les uns, de se rendre indispensables pour préserver leurs intérêts, et, pour les autres, de continuer à recevoir des investissements qui augmentent le pouvoir d'achat et la qualité de vie⁴.

Ensuite, intervenait la possibilité d'une transformation importante des structures économiques de part et d'autre de la frontière afin d'augmenter la complémentarité pour une compétitivité accrue. Est-il encore besoin d'insister sur les mutations en Chine continentale ? Cette vision du monde fournirait une première raison à la tertiarisation de Hong Kong.

Enfin, cette montée en puissance par l'intégration a permis de hausser le ton vis-à-vis du Centre et de s'émanciper – sans s'en affranchir complètement – de son influence. N'est-il pas possible de reconnaître là une idée force du développement local ?

¹ Ce point de vue fut durablement le nôtre, jusqu'à en faire l'hypothèse centrale de notre mémoire de DEA ; avant que le travail de thèse ne nuance cette position (*cf. infra*). F. Chavy, 1997, *Intégration économique et développement local. Cas de l'Asie orientale*, Mémoire de DEA, université de Lille I, 92 pages.

² Nul doute qu'on nous rétorquera par la situation géographique des ZES. Difficile de considérer sérieusement leur implantation comme le fruit du hasard. Certes, mais ce sont des fins, non des moyens. Quant aux prises de contrôle des intérêts britanniques par des entreprises d'Etat, la logique politique prime la logique économique. Il s'agit de peser dans les négociations sino-britanniques.

³ A l'évidence, cette fuite des cerveaux n'enthousiasmait ni les Britanniques, ni les Chinois. La plupart des Hongkongais se sont exilés (avant un retour massif) au Canada et en Australie faute de passeport britannique. Les Chinois craignaient voir le Territoire se vider de sa sève.

⁴ Par le biais de salaires, de nouveaux produits à consommer pour les individus sans pouvoir particulier, par les redevances des investissements effectués, une augmentation de leur sphère d'influence pour les potentats.

Autrement dit, existe un faisceau d'éléments qui permettent de rattacher le développement local et le monde chinois. Comme nous avons déjà mis en avant un schéma explicatif – conformément à la méthodologie poppérienne – il faut, à présent, comparer et confronter la nouvelle économie géographique et le développement local. Seulement, les comparaisons sont possibles si, et seulement si, les éléments à comparer possèdent une nature similaire. Par conséquent, la section suivante mettra en lumière la filiation commune entre la nouvelle économie géographique et le développement local. Par ailleurs, puisqu'un effort de cette nature doit être entrepris, la théorie de croissance déséquilibrée sera intégrée. De cette façon, si une filiation entre ces trois théories existe, la continuité de notre travail sera assurée ; d'où une cohérence interne renforcée.

Section 2- Quelle filiation entre les théories de croissance déséquilibrée, la nouvelle économie géographique et le développement local ?

Le monde chinois, tel que nous le comprenons, présente une complexité telle que l'éclairage apporté par une seule théorie dans sa compréhension nous paraît nettement insuffisant ; n'avons-nous pas éprouvé le besoin d'exposer le monde chinois au travers de trois théories : celles de la croissance déséquilibrée, de la nouvelle économie géographique et du développement local ? Au-delà même de la méthodologie poppérienne – si commode qu'en soit le prétexte – cette accumulation de constructions intellectuelles pose problème : comment déterminer, alors qu'elles aboutissent à des conclusions différentes les unes des autres, laquelle épouse au mieux la réalité empirique étudiée ici ?

Si cette question mérite d'être posée, une seule et unique réponse peut lui être apportée. Pour que cette démarche possède le minimum de cohérence vital et nécessaire à un travail scientifique, ces trois théories doivent, condition *sine qua non* possédaient des points communs. En outre, il ne peut en aucun cas s'agir de points communs *a minima*. Ces derniers doivent être nettement plus importants jusqu'à constituer des postulats de départ communs. A nos yeux, une étape supplémentaire peut, en l'occurrence, même être franchie : celle de supposer que les théories de la croissance déséquilibrée, de la nouvelle économie géographique et du développement local ne sont

pas *in fine* des théories d'essence différente, mais plutôt trois versants d'une seule et même théorie.

Autrement dit, l'objet de cette section sera, à présent que toutes les conceptions théoriques ont été exposées et expliquées, de montrer que la croissance déséquilibrée, la nouvelle économie géographique et le développement local peuvent voir leurs conclusions comparées. Grâce à cette comparaison des conclusions intéressantes et constructives pourront être mises en lumière.

En effet, il est impossible – sans s'exposer à un problème méthodologique grave – de comparer, dans leur degré de généralisation potentiel, deux théories de nature profondément différente¹.

Certes, le chapitre précédent a déjà grandement contribué à « disqualifier » la théorie de la croissance déséquilibrée comme mode explicatif pertinent. De ce fait, se pose légitimement la question de savoir pourquoi l'intégrer à cette section ? La réponse à cette question est là encore très simple : il s'agit d'un souci de préserver l'unité et la cohésion de ce travail.

L'idée sous-jacente à ce raisonnement est la suivante : la réalité du monde chinois exige pour être comprise qu'un certain nombre de ses points saillants soient expliqués théoriquement. Dans ce cas précis, ils sont au nombre de deux. D'abord, la confiance et une certaine motivation des agents économiques, et, ensuite, une structuration de l'espace qui s'avère très particulière. Par conséquent, cela suppose que les théories utilisées ici reprennent ces points cruciaux ; d'où l'importance que la théorie de la croissance déséquilibrée partage filiation et postulat de départ avec la nouvelle économie géographique, notion centrale de ce travail.

Comme nous venons de le remarquer, nous retenons comme critères pertinents ici, d'une part, confiance et motivation, et de l'autre, structuration de l'espace. Ainsi donc, se dessine sous nos yeux la structure que doit revêtir cette section. Nous nous attacherons, d'abord, à comparer ce que nous apprennent ces trois constructions intellectuelles quant à la confiance et à la motivation des agents économiques. Cet exercice se répétera à l'identique, ensuite, lorsqu'il s'agira de traiter de la structuration de l'espace. Néanmoins, il semble utile de faire précéder ces deux

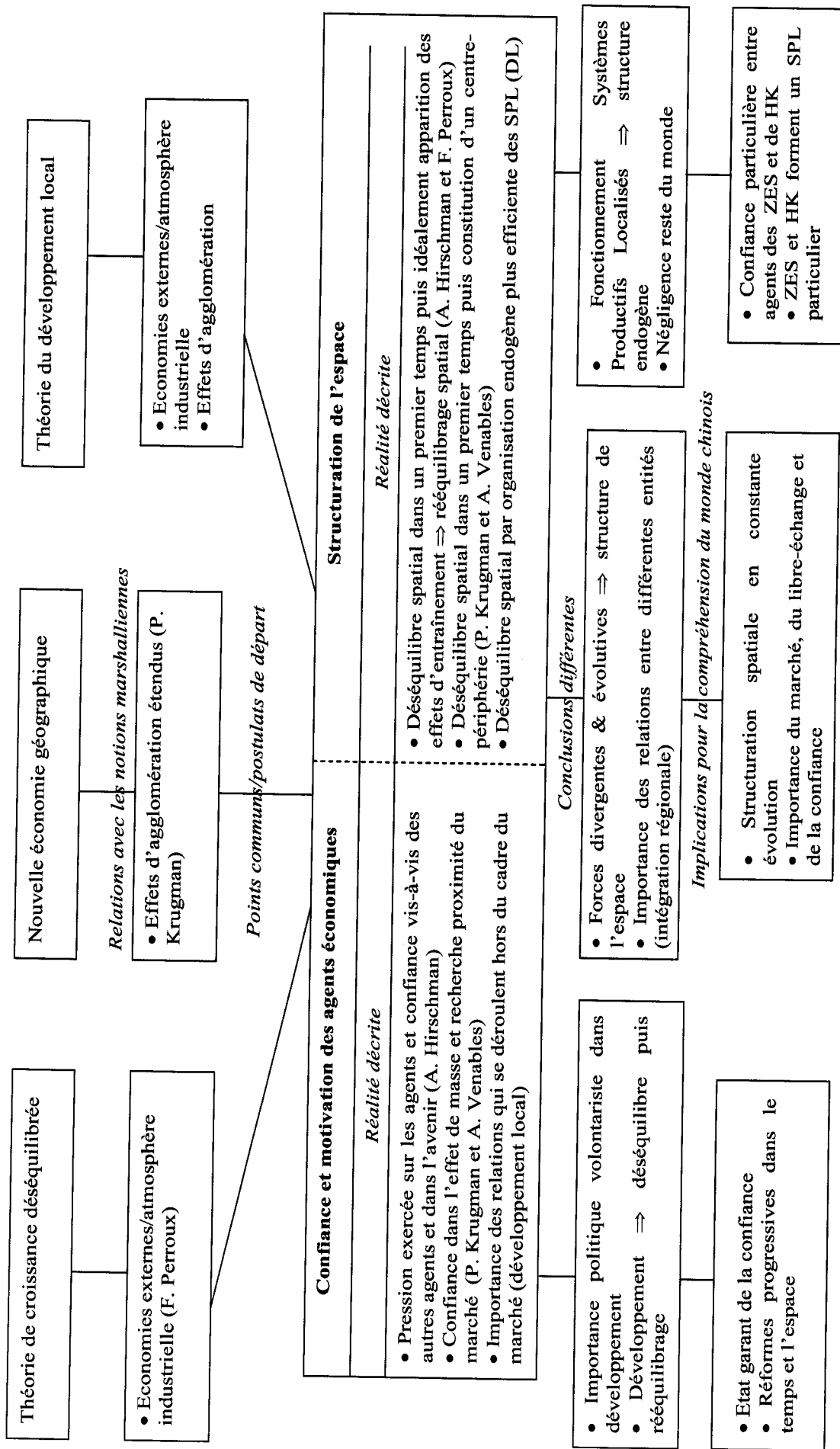
¹ Ou du moins qui ne nous apprennent pas les mêmes choses dans le sens où il serait difficile, par exemple, de comparer les résultats de l'économie financière et ceux de l'histoire de la pensée économique puisqu'elles traitent de sujets différents.

paragraphe par un schéma récapitulatif des principales caractéristiques et de la filiation des théories de croissance déséquilibrée, de la nouvelle économie géographique et du développement local. Ainsi, nous semble-il, une fois les idées et les liens bien posés, les explications devraient paraître plus limpides.

§1- Un essai de schéma récapitulatif

L'idée générale, à la base de l'élaboration de ce schéma, provient de la référence et de l'utilisation par ces trois constructions de certains concepts développés par A. Marshall. Pour exprimer les choses différemment, il est possible d'écrire que des concepts tels les « effets d'agglomération » ou « l'atmosphère industrielle » ont fortement influencés les promoteurs de la croissance déséquilibrée, de la nouvelle économie géographique ou du développement local mais que ces concepts les conduit à adopter des conclusions différentes.

Graphique 4-1: Schéma filiation et liens entre la croissance déséquilibrée, la nouvelle économie géographique et le DL



Un quelconque commentaire de ce schéma lui-même semble superflu. Toutefois, il n'en va pas du tout en ce qui concerne les explications des liens que nous entrevoyons entre les théories elles-mêmes. C'est pourquoi, les deux paragraphes à venir viseront à définir les liens entre les théories et leurs différentes conclusions.

§2- A propos de la motivation et de la confiance des agents économiques

Pour débiter ce point, la reprise d'un argument déjà exposé lors du chapitre précédent s'impose. Ce dernier peut s'énoncer comme suit : si comme le pense et l'énonce F. Perroux, les activités économiques ne sont pas localisables – et l'on imagine mal en vertu de quelle(s) raison(s), sa position serait erronée, il convient de travailler d'abord sur la confiance et la motivation des agents économiques. De fait, si ces deux « qualités »¹ font défaut, aucune structuration de l'espace ne se dessinera. A l'inverse, si aucune structuration de l'espace n'existe, mais que ces « qualités » sont à l'œuvre, l'organisation de l'espace se matérialisera – avec plus ou moins de vitesse – mais se matérialisera² d'une manière ou d'une autre.

Si, comme le montre le schéma précédent, le principal point commun existant entre trois théories réside dans les concepts marshalliens « d'atmosphère industrielle » et « d'effets d'agglomération », ces concepts donnent lieu à des interprétations et à des résultats différents. Dorénavant, et jusqu'à la fin du paragraphe, nous focaliserons notre attention sur les différentes façons dont ces concepts ont été compris.

Ainsi, toujours en suivant le graphique, il apparaît clairement que le développement, tel que le conçoit principalement A. Hirschman (1964, 1958), la stratégie de croissance déséquilibrée n'est qu'une première étape qui doit aboutir, en fin de compte, à un processus de développement généralisé. Toutefois, comme nous l'avons vu au cours du chapitre précédent, afin d'avoir des chances d'aboutir une telle politique doit se garder de nombreux excès et de tous « les petits grains de sable susceptibles de

¹ Ce terme de « qualité » est impropre. Néanmoins, nous ne lui avons pas trouvé de substitut adéquat et l'écart entre ce qu'il exprime et ce que nous souhaitons écrire n'est pas telle que la compréhension devienne impossible.

² Bien sûr, pour cela ces « qualités » doivent exister durant un laps de temps suffisant.

venir gripper la machine ». Toujours d'après les résultats que nous avons obtenu dans le chapitre III, aux yeux de A. Hirschman, la meilleure façon de parvenir à un résultat satisfaisant en la matière, réside dans une politique volontariste de la part des responsables politiques. Ces derniers doivent, en outre, savoir adapter, en permanence, leur politique aux évolutions inévitables de leur économie de manière à ce qu'une pression de force suffisante (c'est-à-dire ni trop douce, ni trop violente), soit maintenue sur les agents économiques.

Nous nous trouvons bien là au cœur même d'une différence fondamentale entre la théorie de croissance déséquilibrée, et celles de la nouvelle économie géographique et du développement local. En effet, pour les promoteurs de ces tendances si les autorités politiques et économiques peuvent favoriser les conditions idéales à l'éclosion de relations particulières entre les agents économiques ou au renforcement d'une motivation capable de provoquer un taux de croissance plus important qu'il ne l'eût été dans des conditions « normales » ; elles ne peuvent guère aller au-delà. Elles ne possèdent véritablement pas les moyens de les susciter ou de les faire naître.

Ce point s'avère particulièrement intéressant grâce à la conclusion qu'il permet de tirer en s'appuyant sur les résultats des trois premiers chapitres. De fait, il est apparu depuis le début de ce travail que les autorités chinoises se devaient, pour pouvoir bénéficier des investissements et des technologies d'origine étrangère, d'inspirer un niveau de confiance suffisant pour inciter l'investissement étranger en Chine. Par ailleurs, nous avons que l'ouverture partielle du pays, à l'origine des réformes et le maintien du parti communiste au pouvoir, de ce point de vue là, au moins, constituaient des vecteurs importants pour établir ce climat de confiance. De même, nous avons vu qu'une fois, les conditions pour la création de cette confiance ont été créées, ce sont les agents économiques « anonymes » qui ont permis l'épanouissement des relations économiques entre les zones économiques spéciales et Hong Kong. Autrement dit, les autorités centrales et/ou provinciales ne possédaient – ne possèdent – pas suffisamment de pouvoir pour contrôler les activités économiques au sein des zones économiques spéciales.

Fort de cette déduction, nous y voyons une justification supplémentaire à une filiation marshallienne entre les théories de la croissance

déséquilibrée, la nouvelle économie géographique et le développement local. Si les deux dernières, il est vrai, apportent une grille de lecture des raisons pour lesquelles les relations se développent entre les agents économiques chinois et hongkongais ; elles ne peuvent, en revanche, pas expliquer quelle stratégie il convenait de mettre en place pour créer les conditions favorables à cette éclosion. A nos yeux, la conception que développe A. Hirschman (1964, 1958), en mettant l'accent sur les effets induits, cherche à répondre précisément à la question de la création des conditions favorables à l'amorce de la croissance et du développement.

Autrement dit, selon nous, la nouvelle économie géographique et le développement local se situent au même niveau : celui du renforcement des relations économiques entre les zones économiques spéciales et Hong Kong ; tandis que la théorie de la croissance déséquilibrée se situe en amont : elle permet de saisir en quoi la création des zones économiques spéciales ont, originellement, été très bénéfiques à l'économie chinoise.

Par conséquent, selon nous, si nous confrontons ces trois théories au cas empirique chinois, une conclusion s'impose d'elle-même. L'apport de la croissance déséquilibrée est complémentaire de celui des deux autres théories. Quant aux notions de « convergence », « divergence » et de « développement local », elles se trouvent en concurrence¹. Bien évidemment, cette situation n'est rendue possible que grâce à la filiation existante. Certes – et nous en sommes parfaitement conscients – la conclusion, à laquelle nous sommes parvenu, peut sembler péremptoire et est encore très fragile. Toutefois, cette fragilité semble tout à fait normale puisque ces trois théories s'appuient sur deux piliers et que, jusqu'à présent, seul l'aspect de la confiance et de la motivation a été examiné.

§3- A propos de la structuration spatiale

Tout comme pour le lien qui existe entre les agents économiques, les conceptions de la structuration spatiale, que nous devons examiner dans ce paragraphe, s'inspirent fortement des notions marshalliennes. Une fois ce point commun postulé, il

¹ Puisque leurs conclusions, sur cette question spécifique, sont proches.

s'avère plus intéressant de s'attarder uniquement sur les divergences, ne serait-ce que pour renforcer ou fragiliser davantage la conclusion précédente.

Malgré tout, ce paragraphe, bien que construit sur un modèle identique au précédent, sera, tout de même, marqué par une différence ontologique. En effet, si dans le paragraphe précédent, nous avons pu grouper la nouvelle économie géographique et le développement local, ce ne sera guère le cas à présent. Dans le cadre de la structuration spatiale, les trois théories aboutissent à des résultats nettement différenciés¹.

Du chapitre précédent et du schéma ci-dessus ressort clairement l'idée selon laquelle, aux yeux de F. Perroux et de A. Hirschman, sous certaines conditions extrêmement précises et rigoureuses, une fois un certain déséquilibre de la croissance atteint des effets d'entraînement viendront faire sentir leurs effets afin que la croissance puisse s'étendre à d'autres secteurs et à d'autres régions.

A l'inverse, aux yeux de P. Krugman et A. Venables, un processus de croissance déséquilibrée conduira, avec une probabilité beaucoup plus importante, à la constitution d'un « centre-périphérie ». Selon eux, deux forces antagonistes sont à l'œuvre : les effets d'agglomération et ceux de dispersion ; un rapport de force a lieu, en permanence, entre ces deux tendances.

La théorie du développement local ne cherche pas à déterminer si des effets d'entraînement ou de dispersion se manifesteront. De fait, les rapports entre cette théorie et le déséquilibre spatial se révèlent moins directs. Comme nous l'avons vu, le souci des promoteurs du développement local réside dans les fondements de l'organisation interne d'un territoire. Le rapport entre une organisation interne efficace et un éventuel déséquilibre spatial réside dans le fait qu'une organisation interne efficace engendre un processus de croissance plus soutenu qu'ailleurs. Par conséquent, si cette croissance s'apparente au développement – c'est-à-dire dans notre esprit, qu'elle soit durable – le territoire rentre dans un cercle vertueux ; ce dernier aboutira à distinguer de plus en plus fortement le territoire de son environnement immédiat.

¹ Cette réalité nous permettra, bien évidemment, de tester le degré de généralisation potentiel de la théorie du développement local. En effet, si cette démarche n'aurait aucun sens dans le cas où les théories en présence ne possédaient pas de filiation ; il en irait de même si leurs résultats étaient trop proches. Dans un tel cas figure, en falsifier une équivaldrait à falsifier également les autres.

Voilà brièvement rappelées les relations entretenues par ces trois théories et la structuration spatiale. Sur cette base, à l'évidence, la théorie de croissance déséquilibrée peut être jugée partiellement pertinente pour expliquer l'évolution du monde chinois. La nouvelle économie géographique et le développement local fournissent, quant à eux, deux grilles de lecture plausibles du monde chinois. Si, à présent, nous reprenons l'hypothèse du paragraphe précédent, nous pouvons, de nouveau, imaginer une complémentarité. Cette dernière conduit à deux conclusions :

Primo, la théorie de croissance déséquilibrée et la nouvelle économie géographique entraînent une complémentarité plus aisément concevable qu'une complémentarité entre les visions de A. Hirschman, F. Perroux et celle des théoriciens du développement local. Pour exprimer les choses différemment, la nouvelle économie géographique et la théorie de croissance déséquilibrée se ressemblent davantage qu'elles ne se rapprochent du développement local. Ce dernier possède des caractéristiques propres.

De ce constat, découle l'idée suivante : dans l'hypothèse où la nouvelle économie géographique est plus à même, que le développement local, d'éclairer le monde chinois, la théorie de croissance déséquilibrée devient son complément naturel¹.

Secundo, il est, *a priori* difficile de trancher radicalement entre la nouvelle économie géographique et le développement local puisque, même si leur mode d'explication sont très différents, ils peuvent expliquer, tous deux, les évolutions récentes du monde chinois. Seul un test à propos du degré de généralisation potentiel du développement local va permettre de trancher cette question. Toutefois, nous n'en sommes pas encore parvenu à ce stade. Rappelons d'abord, la filiation des trois conceptions théoriques utilisées dans ce travail : « croissance déséquilibrée », « nouvelle économie géographique » et « développement local ». Elles constituent au fond trois réponses à une préoccupation théorique identique. Pour être plus précis – et pousser les choses un peu plus loin encore – ces trois conceptions forment trois versants différents d'une même construction théorique. En effet, elles postulent une philosophie, des points communs, et des postulats de départ similaires. Elles apportent des éléments

¹ Du moins, lors de la première phase du processus : l'accumulation des investissements dans une aire géographique particulière. La nécessité d'intégrer la théorie de croissance déséquilibrée dans la recherche de la filiation se voit ainsi confirmée.

de réponse, parmi toutes les questions posées par la Science Economique, à des problèmes identiques. Enfin, grâce à des raisonnements différents, elles aboutissent à des conclusions différentes.

En effet, toutes trois sont des héritières des conceptions et des outils marshalliens ; cette hérédité commune les conduit à mettre ontologiquement, dans leur cœur même, les questions cruciales de confiance, de motivation des acteurs et de structuration de l'espace économique. Ce constat explique pourquoi à elles trois, elles parviennent à balayer pratiquement l'ensemble du champ économique chinois lorsque ce dernier est perçu sous l'angle des relations entre le Continent et Hong Kong.

Malgré tout, ce constat en lui-même possède une valeur quasiment nulle puisque nous ne pouvons pas déterminer qui de la nouvelle économie géographique ou du développement local apporte le schéma explicatif le plus adapté au monde chinois. De fait, cette section marque une étape intermédiaire indispensable pour remplir la quatrième condition exigée par K. Popper : celle de la comparaison de la théorie proposée par rapport à des théories préexistantes. Or, comme les enseignants du primaire l'apprennent aux enfants lorsque ceux-ci découvrent les différentes subdivisions du système métrique, ne sont comparables que des entités du même ordre. Plus précisément, les deux premières sections de ce chapitre nous ont servi de préambule à la section qui va s'ouvrir, et qui va consister à examiner le degré de généralisation potentiel de la théorie du développement local.

Section 3- Examen du degré de généralisation du développement local

L'analyse et la compréhension, d'un cas empirique aussi complexe que peut l'être le monde chinois, nécessitent de n'en retenir que certains aspects. Tout le problème se résume aux critères discriminants pour déterminer quelles sont les caractéristiques supposées pertinentes. Si l'utilisation d'un modèle théorique facilite la retenue des points saillants d'une réalité, la difficulté demeure, toutefois, en grande partie circulaire. En effet, l'objet de l'étude influence à son tour la théorie sauf si on imagine qu'un ensemble d'hypothèses puisse être généré *ex nihilo*. Les défenseurs du développement local en sont parfaitement conscients puisqu'ils cherchent toujours à

travailler au travers d'un cas empirique particulier. Il suffit pour s'en convaincre d'examiner quelques ouvrages – ou articles – consacrés à ce sujet. De même, le nombre de volumes consacrés à la visée pratique et immédiate de ces notions, est relativement important.

De fait, le développement local parvient à fournir des explications sur des éléments difficilement discernables jusqu'alors. A défaut d'une compréhension claire des raisons pour lesquelles des ferments de la réalité se révélaient si délicats à intégrer dans un système cohérent, il convient de se demander si la puissance novatrice du développement local n'en constitue pas aussi le principal handicap¹. Cette section a pour objet de répondre à cette question. Pour y parvenir, nous nous proposons de l'englober dans une interrogation plus générale :

« Qu'en est-il du degré de généralisation potentiel du développement local ? »

En effet, si ce système théorique, dès le départ, se trouve si intimement lié aux conditions empiriques qu'il prétend éclairer, n'existe-t-il pas deux risques qui seraient :

- le risque de ne pas être exploitable dans d'autres cas de figure en raison d'une nature trop spécifique ? ;

- celui d'être, à l'inverse, applicable à chaque situation – ou presque – parce que ses caractéristiques peuvent s'observer dans chaque étude ? Autrement dit, dans un tel cas de figure, le développement local ne dégagerait aucune spécificité primordiale.

¹ Plus spécifiquement, au regard de notre cas empirique, la question devient : « Pourquoi le "guanxi" n'a-t-il jamais pu être intégré dans une analyse théorique de l'économie de la région ? » Les seuls travaux, à notre connaissance, à insister sur l'existence de tels réseaux, s'apparentent à des monographies. Néanmoins, un article associe le développement local et le « guanxi » et ce dans le cadre des relations entre la Chine et Taiwan. voir You-Tien Hsing, 2000, « Les liens du sang plus forts que le Détroit : relations interpersonnelles et investissements taiwanais en Chine du Sud », in G. Benko et A. Lipietz (S/D), *op. cit.*. L'auteur énonce la problématique de son article comme suit : « *L'établissement des réseaux de relations interpersonnelles est également un processus de formation d'une culture avec des modèles spécifiques de politiques commerciales d'interactions sociales, liées à des contextes particuliers. Si l'on accepte l'hypothèse ci-dessus des réseaux de relations interpersonnelles comme étant ancrés dans un tissu social et géographique déterminé, la question se pose alors de savoir ce qu'il adviendrait à ces réseaux, une fois sortis de leur contexte national. En effet, quelles sont les conditions requises pour que des investisseurs étrangers à une région, puissent y tisser un réseau de relations sociales efficaces ? De même, quelles sont les spécificités du capital qui influencent le processus, et quelles sont les conséquences de tels investissements sur l'ensemble du territoire ? » pp. 332-333.*

Exposer ainsi les réalités, c'est souligner l'importance que ces problèmes prennent à nos yeux. Néanmoins, il ne faudrait pas en déduire que nous répondons par l'affirmative aux deux questions. En effet, pour nous, elles ne sont pas symétriques. Jusqu'à la fin de cette section, nous allons détailler les raisonnements grâce auxquels nous parvenons aux conclusions suivantes :

a) non, le développement local ne procède pas d'une logique trop restrictive ;

b) oui, en revanche, cette théorie court bien le risque d'une généralisation trop importante¹.

§1- Le caractère du développement local est-il trop spécifique ?

La théorie du développement local correspond, à l'évidence, aux caractéristiques d'un système théorique. Une fois cette base admise, il est impossible de répondre positivement à la question posée, car le développement local s'appuie, pour son élaboration, sur des situations empiriques, plus ou moins, spécifiques et restreintes. Par conséquent, cette théorie n'est pas universelle.

Cependant, pour éviter tout risque de confusion, une remarque liminaire peut être apportée. Notre argumentation considère un système théorique qui procède de la logique de la déduction, non de celle de l'induction. Même si le développement local subit de profondes influences de situations empiriques, incontestablement certains concepts existent préalablement à l'analyse d'une situation particulière. Autrement dit, si le développement local en sort modifié, il faut considérer que le développement local a subi une batterie de tests, et non pas que les justifications théoriques procèdent directement des faits observés².

¹ Une confusion ruineuse pour notre conception doit absolument être évitée. Chaque fois que nous nous référons à un degré de généralisation potentiel, nous bornons notre raisonnement à un « système théorique ». Les « règles économiques » demeurent toujours hors de ce champ. Nous les considérons, bien évidemment, comme universelles ; si tel n'était pas le cas, nous semble-t-il, la science économique ne présenterait aucune utilité. La frontière de la distinction entre « système théorique » et « règles économiques », telle que nous la comprenons, est détaillée dans l'annexe 10. En outre, la question de savoir jusqu'à quel point il est envisageable d'étendre un territoire constitue l'épine dorsale de l'article suivant : C. Beyaert-Derue et F. Chavy, 1999, « Territorialité et phénomène de croissance : quelques pistes de réflexion », in *Les cahiers de l'Association Tiers-Monde* n°14-1999, pp. 197-202.

² Voir B. Pecqueur, 1989, *op. cit.*, p. 46. « En réalité, le DL n'est pas "localiste", il propose une grille de lecture du développement qui a vocation à embrasser sous un même regard l'organisation des hommes en vue de produire et de reporter des biens matériels dans une perspective d'évolution mondiale, sans

Pour justifier notre position sur le sujet, nous proposons de raisonner par l'absurde. S'il nous est impossible de prouver le bien-fondé de nos positions, nous pouvons toujours tester la logique des positions antagonistes.

Supposons la nature monographique du développement local. Autrement dit, ses relations avec un cas empirique sont si intimes que des hypothèses singulières en découlent. Elles seront inopérantes pour toute autre situation. Par conséquent, elle n'est pas, par essence, universelle. Ce point de vue entraîne de nombreuses conséquences. Nous tâcherons de les exposer une à une. Pour chaque cas, nous expliquerons en quoi elles nous semblent indésirables, voire impossibles¹.

Imaginons un monde qui se compose de deux parties. Soient t et rm , ces deux parties. t correspond au territoire à partir duquel la théorie singulière, par hypothèse, est formulée. rm correspond au reste du monde. Autrement dit, un système théorique capable d'expliquer t est trop spécifique pour aider à la compréhension de rm ².

La première conclusion, qu'entraînent ces hypothèses, se fonde sur l'absence stricte de points communs entre t et rm . Dans le cas contraire, il est difficile de concevoir une raison valable pour laquelle le système théorique ne s'appliquerait pas également à rm ³.

La deuxième conséquence impose l'isolement de t . Ce territoire est, par là même, condamné à vivre dans un système autarcique. En effet, dans le cas contraire, c'est-à-dire si t et rm commercent, il est impossible d'imaginer que leurs points communs ne se bornent qu'à un ensemble vide. Le commerce et l'échange exigent, intrinsèquement, un vendeur et un acheteur (un offreur et un demandeur). Or,

s'enfermer dans l'examen à la loupe des micro-économies. » Certes, ce point de vue peut prêter à contestation puisque ce genre de tests ne permet pas de trancher radicalement, et définitivement la question. Selon nous, cette difficulté naît des contours flous des situations où s'applique le développement local. Cette opinion sera discutée dans les pages à venir.

¹ Par souci de simplification, et puisque notre objectif est la discussion du degré de généralisation potentiel du développement local, nous remplacerons systématiquement la locution « cas empirique » par celle de « territoire ».

² Evidemment, dans ce cas de figure, rm n'existe et ne nous intéresse que par rapport à t .

³ Selon nous, cette condition équivaut, évidemment, à réfuter irrémédiablement l'hypothèse. Si celle-ci est maintenue, elle revient dès lors à remettre en cause l'universalité d'une règle économique. Comme nous les définissons dans l'annexe 10, les systèmes théoriques se construisent à partir des règles économiques. On pourrait s'opposer à cet argument de la façon suivante : les règles économiques peuvent demeurer universelles, y compris si les systèmes théoriques ne sont valables que pour t . Le contexte où elles s'appliquent est très différent de celui de rm . Autrement dit, ce sont les conditions d'intervention des règles qui varient. D'après nous, cette proposition revient à modifier la substance des règles économiques dans le sens où leurs tenants et leurs aboutissants ne sont plus identiques, et par conséquent, à leur ôter

les offreurs et les demandeurs doivent bien se rencontrer sur un marché, quelles que soient leurs motivations pour faire du négoce. Pour que cette rencontre puisse effectivement se produire, il faut nécessairement que t et rm aient, au minimum, un bien ou un service à échanger. Ce fait constitue bel et bien un point commun. En effet, pour que les agents économiques du territoire produisent (ou vendent), ceux du reste du monde doivent acheter (ou produire) une marchandise échangeable. Cette production correspondra probablement aussi à une demande intérieure. Il n'est pas non plus invraisemblable de penser qu'elle sera acclimatée pour l'exportation. Cette adaptation suppose nécessairement que le marché voisin possède déjà une taille critique. Dès lors, au moins sur un marché, les intérêts et les goûts des deux territoires connaissent une certaine similitude. Notons, au passage, le renforcement de la critique précédente induit par ce constat.

En outre, le commerce impose de posséder un certain nombre de structures communes et de procédures partagées¹. Prenons un exemple porté à son paroxysme pour illustrer cet argument. Comment le commerce serait-il possible sans moyens physiques et techniques qui se complètent ? Les camions, avions et autres moyens de transport nécessitent des infrastructures pour acheminer les marchandises². La monnaie doit pouvoir être convertie, ou les banques accepter les virements, par exemple.

Enfin, notre hypothèse de départ induit une troisième conséquence. L'économie de t doit être réfléchie comme statique et non dynamique. Elle doit rester immuable³. De fait, en cas d'évolution de cette économie, comment supposer

leur universalité, puisque, finalement, il devient impossible de s'appuyer sur les règles économiques de rm pour analyser t .

¹ Ce partage suppose, à l'évidence, des négociations préalables.

² Certes, d'un point de vue purement prosaïque, l'harmonie à ce sujet est loin de régner partout sur la planète. Il est possible d'affirmer que cette carence n'a jamais vraiment empêché le commerce. Cela est vrai. Néanmoins, les goulets d'étranglement dans le domaine des transports sont, à plus d'un titre, un facteur aggravant des inégalités provinciales en Chine continentale. Malgré les arbitrages du Centre, certaines provinces côtières préfèrent affréter des cargos pour s'approvisionner à l'étranger, tant ce problème se révèle lancinant. Voir L. Bianco, 1994, *op. cit.*. En outre, cet obstacle ne se borne pas au monde chinois. Ainsi, des travaux montrent à quel point l'Afrique subsaharienne peut en pâtir pour son propre développement. Consulter notamment ceux de K. Dupréelle : K. Dupréelle, septembre 2001, *La régionalisation en Afrique orientale : entre impératifs de développement et dynamiques politiques*, Thèse de doctorat de l'Université de Lille I, 449 pages.

³ Il est possible de relâcher un peu cette contrainte. En toute rigueur, l'économie de t peut connaître une évolution sous réserve que celle-ci soit suffisamment limitée pour ne pas remettre en cause le principe de l'autarcie. Dans le cas de figure qui nous occupe ici, peu importe si l'économie du territoire subit, ou non, une évolution.

raisonnablement que celle-ci n'aboutira jamais à l'abandon de l'autarcie ? Or, l'autarcie est une condition indispensable à notre hypothèse. De plus, le principe de l'évolution n'est pas susceptible de remettre en cause uniquement le principe de l'autarcie, celui de la conception des règles économiques et des systèmes théoriques. Nous nous trouvons devant des réactions en cascade. Si l'évolution aboutit à l'ouverture de t vers rm , alors inmanquablement, les règles économiques doivent être universelles, c'est-à-dire procéder des mêmes causes et produire des effets identiques. Devant un tel constat, des systèmes théoriques échafaudés sur de telles bases, pourront automatiquement, à certaines conditions, être appliqués à d'autres cas empiriques.

En manière de conclusion, le constat suivant s'impose : il est impossible, d'un point de vue purement empirique, de considérer un système théorique comme trop spécifique. Autrement dit, une théorie ne peut pas être totalement *ad hoc* pour une situation particulière.

Voyons, à présent, ce qu'il en est d'un point de vue purement théorique.

Une théorie ne peut concerner un cas empirique unique. Les raisons de cette impossibilité demeurent valables lorsqu'il s'agit de liens de parenté entre théories. L'idée d'une théorie générée *ex nihilo*, selon une logique a-historique, est aussi peu convaincante qu'une théorie applicable à une seule situation concrète. Par ailleurs, si cette idée devait être acceptée, les conséquences aboutiraient aux résultats précédents : à savoir que cette théorie devrait fonctionner uniquement en vase clos. Autrement dit, de toute façon, il ne pourrait s'agir de systèmes théoriques *stricto sensu* puisque, en raison du caractère isolé de cette construction, elle ne pourrait appuyer ses fondements sur des règles économiques ; ou alors, il faudrait considérer, comme précédemment, que leurs causes et leurs conséquences aient subi une altération importante. Les réticences auxquelles une telle conception conduit ont été développées plus haut, il est inutile d'y revenir plus en détails.

Il est, au contraire, bien plus probable qu'un système théorique résulte de la volonté, soit d'améliorer une théorie préexistante, soit d'en dénoncer complètement les résultats. Pour ce qui nous occupe, les raisons pour lesquelles un nouveau système voit le jour, ne présente guère d'intérêt. Le seul aspect important ici se résume au constat d'une « parenté » entre constructions théoriques. D'ailleurs, dans le cas spécifique du

développement local, c'est effectivement le cas : ses promoteurs, comme G. Becattini ou l'équipe de recherche de l'université de Grenoble, se sont toujours réclamés de l'héritage intellectuel d'A. Marshall¹. On peut considérer que, dès lors, que des lacunes se font jour dans un système théorique², celui-ci a connu un processus d'examen de sa validité. Or, c'est l'intérêt même d'une telle construction que de connaître des modifications substantielles. Si tel n'était pas le cas, il serait alors légitime de s'interroger sur la pertinence de l'existence et l'enseignement de l'histoire de la pensée économique. Cette branche de notre discipline n'a-t-elle pas précisément pour but d'insérer une théorie dans un contexte historique et intellectuel particulier, mais aussi de permettre d'analyser et d'y disséquer les faiblesses et les aspects erronés d'une construction abstraite afin d'éviter que de telles erreurs ne soient indéfiniment reproduites ? Cette idée mérite d'être nuancée. En effet, si l'on accepte la définition des sciences sociales donnée par A. Hirschman selon laquelle l'objet des sciences sociales – dont l'économie – réside dans l'étude des conséquences non volontaires – et donc imprévues – des actions humaines³, alors force nous est d'admettre l'impossibilité de trancher radicalement et définitivement cette question⁴. Ce dernier développement peut donner l'impression d'être une digression. A nos yeux, il n'en est rien. Un lien particulièrement étroit relie un système théorique à son environnement : nous voulions en donner une illustration.

¹ Comme cela a été vu lors des sections précédentes.

² Le raisonnement demeure valide, si au lieu de lacunes à combler, une opposition, plus ou moins violente, se constitue contre le système théorique.

³ Voir A. Hirschman, 1991, *Deux siècles de rhétorique réactionnaire*, L'espace du politique, Fayard, Paris, pp. 65-66. Le contexte dans lequel il défend cette conception est bien différent de celui où nous nous situons. Il ne se contente guère de poser cette définition, il l'utilise pour fustiger certains « conservateurs » qui ont détourné cette notion pour la transformer en « idée d'effet pervers ». Malgré cette restriction, la citation suivante, nous paraît, apporter une certaine illustration à notre propos : « *Car il est permis de penser que sous un certain rapport, et non des moindres, l'idée d'effet pervers, loin d'être une simple variante de la notion de conséquence non voulue, contredit celle-ci et même la trahit. Tandis que cette dernière notion avait introduit dans les sciences sociales une certaine indétermination et l'esprit d'ouverture, les champions de l'effet pervers réduisent, cette nouvelle liberté et en reviennent à postuler un univers social entièrement prévisible.* »

⁴ La citation de J. Rawls sise en tête de chapitre a été, notamment, choisie en fonction de cette idée. Plus directement, nous souhaitons prendre un exemple afin de l'explicitier plus clairement encore. Puisque les dirigeants chinois ont, au cours des années 1980, adopté une politique de « stop and go », choisissons le débat qui se cristallise autour de la courbe de Phillips à propos de l'arbitrage entre chômage et inflation. On aurait pu imaginer, qu'après l'épisode de stagflation qui a secoué les pays occidentaux, l'idée de ralentir l'inflation en freinant la croissance quitte à générer du chômage aurait fait long feu. Or, il n'en a rien : tel un phénix, cette théorie est née, à nouveau, de ses cendres, même si le taux de chômage chinois réel fut en grande partie dissimulé par le biais des entreprises d'Etat. De même, cette notion a refait son apparition dans les discours syndicaux français au début des années 1990.

Par conséquent, nous voilà en présence d'un argument supplémentaire pour nier la nature trop restrictive et insuffisamment généralisable du développement local.

Pour définitivement clore sur cet aspect des choses, répétons une dernière fois qu'existe, aux yeux de K. Popper, la possibilité d'améliorer une théorie qui n'aurait pas franchi la barrière des tests. Son unique exigence est que l'adaptation d'une théorie ne la dénature pas complètement. Autrement dit, les modifications ainsi apportées ne doivent pas toucher à son cœur même. Bien sûr, l'adoption de changements touchant à son esprit revient à vouloir sauver une théorie invalidée par les tests.

Nous venons d'examiner l'un des deux versants du problème du degré de généralisation potentiel du développement local. Pour parvenir à exposer nos conceptions sur le sujet, nous avons dû porter cette problématique à un niveau d'abstraction plus important : celui d'un système théorique quelconque. Aucune théorie, dont la structure interne est cohérente – comme le développement local – n'est réductible à un seul cas empirique. Il est temps, à présent, de nous préoccuper du versant resté dans l'ombre jusqu'à présent.

§2- Quel est le degré de généralisation potentiel du développement local ?

Ainsi la question, d'une généralisation potentiellement importante de ces théories, demeure. La distinction s'opérera en fonction de la réversibilité ou non d'une théorie¹. De fait, nous nous proposons ici de considérer le pouvoir prédictif des théories du développement local. Cette ligne de partage nous paraît pertinente puisque ce travail s'inscrit dans un cadre d'analyse individualiste méthodologique. En effet, selon cette conception, une théorie solidement bâtie, dans le sens où sa cohésion interne est assurée, et sous réserve que les critères retenus soient pertinents, peut posséder un

¹ L'examen du degré de généralisation potentiel d'une théorie ne présente d'intérêt que s'il permet de tester son pouvoir d'explication. Or, si celui-ci se révèle important, il pourra fournir des prédictions sur le comportement des variables auxquelles il s'applique. La corrélation positive entre le pouvoir explicatif et la capacité de prédiction se justifie : les théories économiques sont des constructions qui doivent éclairer les événements, mais elles doivent aussi être des outils d'aide à la décision, même si le résultat de tels édifices n'atteindra, certainement, jamais la probabilité un. Néanmoins, cela ne signifie pas pour autant que nous nions tout intérêt à une théorie dont le pouvoir serait purement explicatif.

certain pouvoir prédictif¹. Autrement dit, selon nous, à moins d'un choc exogène², les tendances d'une économie vont se prolonger, les inflexions se produiront de façon progressive, parce qu'un changement brutal suppose une modification de comportement d'un nombre significatif d'agents économiques, pour peser effectivement sur l'économie. Si cette condition est nécessaire, elle n'est pas suffisante. En effet, le sens dans lequel l'attitude des agents économiques s'orientera doit être le même. Dans le cas contraire, les nombreuses défections au mode de consommation (ou de production) dominant jusque là ne l'infléchiront que très modérément ; l'effet de ces défections s'éparpillera et son impact s'estompera.

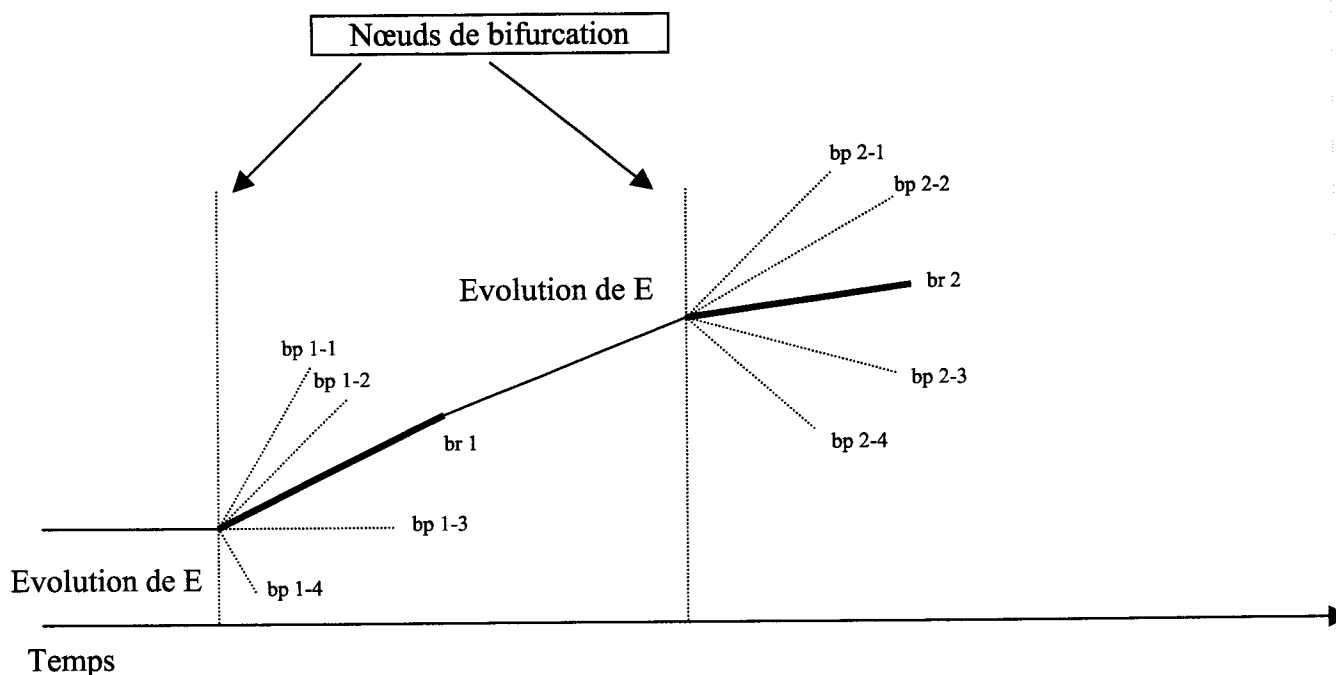
Afin d'exprimer notre pensée plus clairement, prenons un exemple. Pour ce faire, posons E une économie de type libéral. Par le jeu des hypothèses, cette économie est dynamique. De cette caractéristique découle le fait que les comportements des agents économiques, dans le long terme, vont, à leur tour, faire bifurquer les caractéristiques de E³. Nous pouvons donner de tout ceci une représentation graphique.

¹ Bien sûr, cette idée ne pourra se vérifier que dans la sphère de l'économie réelle. Si, de prime abord, cette condition peut sembler une hypothèse forte, il n'en est rien. Bien au contraire, il s'agit d'une condition qui s'approche de la réalité. D'abord, par sa contradiction des hypothèses de la concurrence pure et parfaite : la libre entrée et la libre sortie d'un marché mais aussi la libre substitution des facteurs de production dans une fonction de production. En effet, dans le monde réel, ses actions ont des coûts. Ensuite, parce que ces coûts ne relèvent que de la spéculation dans la sphère de l'économie financière. Autrement dit, les marchés financiers peuvent être d'une extrême volatilité. Par conséquent, ils seront très sensibles aux anticipations autoréalisatrices et leurs comportements seront totalement imprévisibles.

² Dans un contexte bien différent (celui des attentats du 11 septembre aux Etats-Unis d'Amérique), M. Devilliers va dans le sens de cette idée en expliquant : « *Si on est complètement en dehors de ce que l'on a observé depuis trente ans, on est très mal. Les modèles les plus sophistiqués ne savent travailler que si des événements comparables se sont produits auparavant.* ». Pour cette référence voir A. Kahn, mardi 9 octobre 2001, « Pour les économistes, "la question n'est pas de prévoir mais d'amortir les chocs" » in *Le monde Economie*, p. IV.

³ Ce cas de figure ne présente rien d'exceptionnel. Les comportements économiques évolueront et se conformeront à une certaine évolution technologique ou, du moins, à l'idée que s'en font les agents économiques. Les notions de bifurcations et d'irréversibilité ne sont pas propres à l'économie. Elles ont également cours en physique. Dans un ouvrage de vulgarisation, I. Prigogine en donne une représentation graphique. I. Prigogine, 1994 (1993), *Les lois du chaos*, Flammarion, Paris, p. 30 et suiv.

Fig. 4-2 : Processus d'évolution d'une Economie (E)



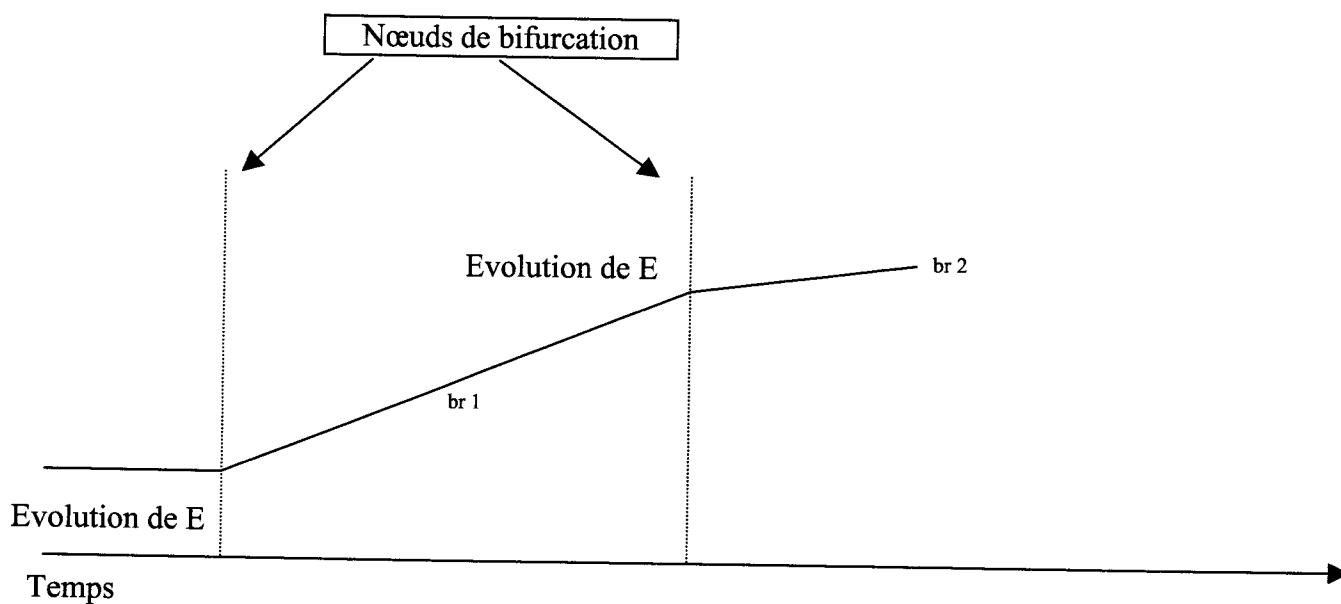
Cette figure représente schématiquement l'évolution d'une économie suivant les critères que nous avons précédemment définis. Dans notre figure, ces diverses évolutions sont matérialisées par les « nœuds de bifurcation ». A chacun de ces dits nœuds correspondent différents choix possibles. Par souci de simplification, supposons qu'un seul d'entre eux soit retenu, alors nous avons un certain nombre de « bifurcations potentielles » (bp, en pointillés sur le graphique) et une « bifurcation retenue » (br, en gras sur la graphique)¹.

A présent, supposons un observateur imaginaire juché sur la ligne « évolution de E » à l'extrême gauche du graphique. Il pourrait percevoir d'un seul coup d'œil toutes les alternatives possibles. Au contraire, déterminer la solution qui s'imposera finalement, exigera de lui une certaine acuité intellectuelle. Il en va de même, à nos yeux, d'une théorie économique susceptible de posséder un pouvoir prédictif suffisant.

¹ Cette dernière devient la norme de l'économie jusqu'au prochain « nœud de bifurcation ». Ainsi en a-t-il été lorsque la voiture à cheval fut remplacée par l'automobile. Il a fallu opérer une sélection entre la voiture électrique et celle à essence. De même, qu'actuellement, s'opère progressivement un phénomène comparable entre le diesel, le GPL, l'essence au colza, ou la voiture électrique.

En revanche, des difficultés se poseraient si les conclusions de cette théorie étaient trop généralisables, c'est-à-dire, si ses conclusions pouvaient se retourner et aboutir à son point de départ. Dans une telle hypothèse, notre figure deviendrait :

Fig. 4-3 : Processus d'évolution d'une Economie (E) vue par une théorie générale¹



¹ Nous pouvons exprimer les choses autrement en ayant recours à une expression mathématique. Posons p les postulats d'une théorie et c les conclusions auxquelles celle-ci parvient. Nous pouvons distinguer deux cas de figure :

- a) la théorie n'est pas généralisable alors nous pouvons écrire $p \Rightarrow c$ mais $c \Rightarrow p$ n'est pas vrai ;
- b) la théorie est généralisable, alors nous pouvons écrire $p \Rightarrow c$ et $c \Rightarrow p$. Nous sommes alors en situation de circularité où il n'y a d'explications probantes fournies. A nos yeux, le problème de la situation b) provient de son ignorance des bifurcations potentielles (d'où leur disparition sur notre graphique). De fait, chaque situation sera unique – même si peuvent exister des constantes – c'est-à-dire que des résultats identiques ne posséderont pas nécessairement des causes identiques sauf à avoir une vision a-historique d'un cas empirique. Autrement dit, de nier aux agents économiques une certaine capacité d'apprentissage des erreurs passées. Cette hypothèse est, naturellement, incompatible avec l'esprit du développement local. Une réfutation possible à notre argument consisterait à remarquer que si des résultats identiques ne procèdent pas des mêmes causes, rien ne prouve que des causes identiques engendreront les mêmes résultats. Cette objection est vraie. Si cette affirmation est retenue, il n'est plus de théories envisageables. La finalité de ces constructions, comme nous l'avons écrit plus haut, est certes d'expliquer mais également de prédire. Bref, de déterminer quels sont les postulats de départ pertinents et d'en tirer les conséquences qui seront conformes à la réalité.

Si nous poursuivons notre analogie avec notre observateur imaginaire, mais cette fois, situé à l'extrême droite de cette figure, en théorie, et en raison du nombre considérable de bifurcations possibles, du nombre d'objets auxquelles ces bifurcations peuvent s'appliquer, et surtout du temps qui s'est écoulé, il ne sera capable de n'appréhender que les bifurcations retenues¹.

De même, il est peu probable qu'un économiste se souviendra de tous les éléments pris en considération lors de la genèse d'une construction théorique. Il ne sera en mesure que d'apprécier si les prédictions se sont révélées justes² ou non. Si tel est le cas, comme conséquence de son « amnésie », il se trouvera dans l'obligation d'admettre le bien-fondé des raisons avancées par les promoteurs de cette théorie pour faire cette prédiction. Il s'agit d'une explication en amont d'un phénomène. En revanche, lorsqu'il s'agit d'une explication en aval d'un phénomène, comme c'est le cas pour le cas pour le développement local³, alors il est légitime de s'interroger, en raison de l'existence de bifurcations potentielles oubliées : « les éléments explicatifs sont-ils pertinents ? N'existaient-ils pas d'autres facteurs invisibles qui auraient davantage influencé l'évolution constatée ? »

C'est précisément à cette question que nous nous efforcerons de répondre dans le cadre plus spécifique du développement local.

§3- Efficacité du développement local comme système explicatif *a posteriori* ?

Commençons par définir les hypothèses qui seront utilisées pour mener à bien cette démonstration. Il faut d'abord supputer l'existence d'un territoire dont les contours et les frontières sont, à peu près, connues. Il convient, qui plus est, d'imaginer que le territoire en question connaisse, simultanément, une période de croissance accrue et une importante baisse du chômage. Enfin, posons l'hypothèse selon laquelle cette subite augmentation de l'activité aurait pour cause une innovation, au sens

¹ Une idée similaire et complémentaire était défendue par P. Dockès et B. Rosier dans l'introduction de leur ouvrage. Voir P. Dockès et B. Rosier, 1988, *L'histoire ambiguë*, Economie en liberté, PUF, Paris, pp. 13-38.

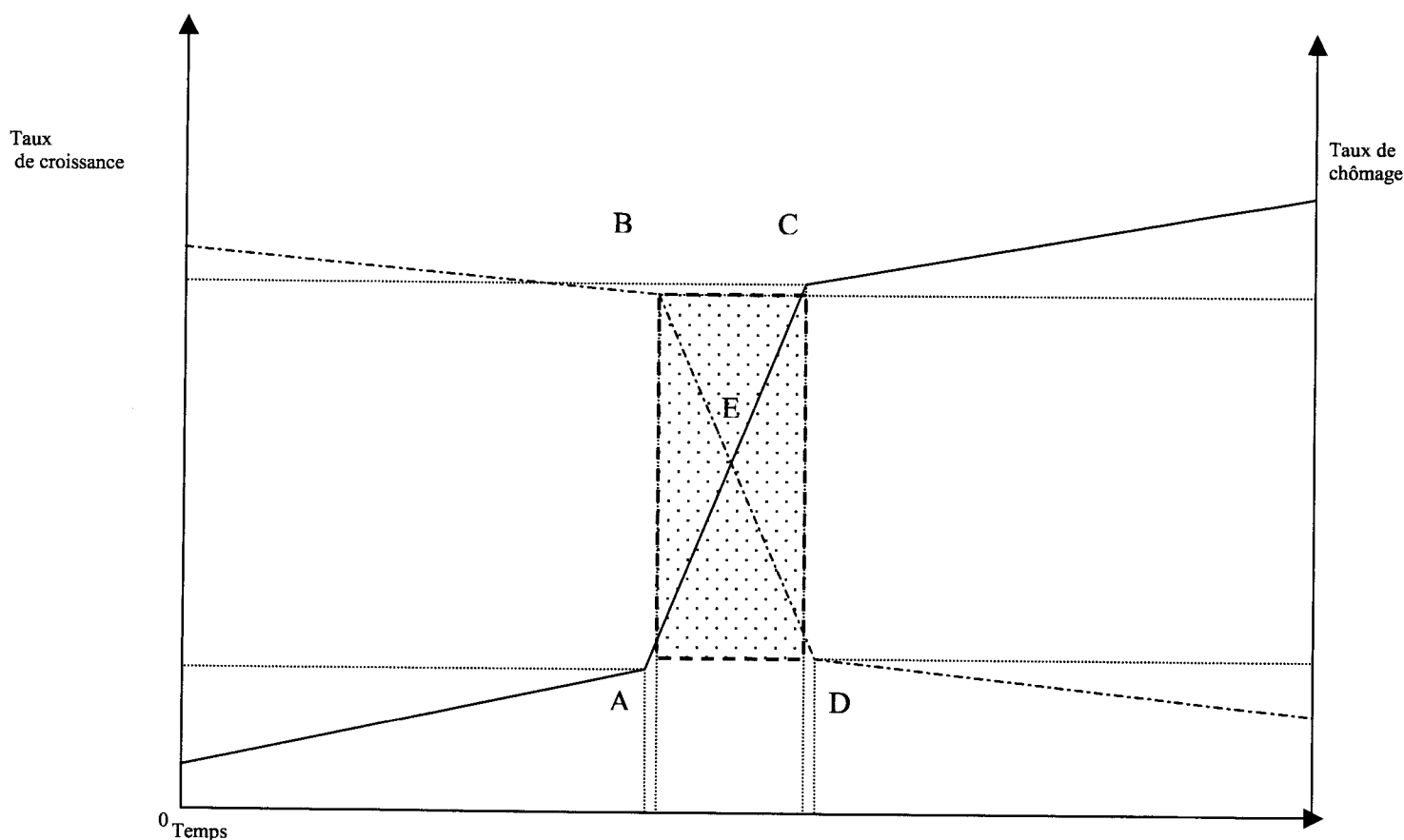
² Si tel n'est pas le cas, il n'y a pas de difficultés, la théorie est simplement réfutée.

³ Alors les figures 4-1 et 4-2 sont utilisables *mutatis mutandis*, c'est-à-dire en les intitulant « Evolution d'un Territoire ».

schumpétérien du terme, ou ferait suite, par exemple, à une réorganisation massive du processus de production¹.

Nous pouvons représenter cette situation graphiquement comme le montre la figure suivante :

Fig. 4-3 : Représentation graphique d'un territoire en situation de « développement local »



Sur cette courbe, le taux de croissance est représenté par le trait plein tandis que le taux de chômage est, lui, matérialisé par les pointillés à alternance de traits longs et de traits courts. Une ultime remarque, avant de passer à l'analyse du graphique proprement dite, mérite d'être apportée. Nous avons posé implicitement que ce territoire

¹ Cette hypothèse ne paraît pas irréaliste à la lecture de ce qu'écrit G. Garofoli : « L'innovation dans les systèmes locaux n'est pas, cependant, exclusivement le fruit des processus de diffusion territoriale. Très souvent, elle est elle-même le produit du système local, du fait de l'introduction de nouvelles techniques, en particulier dans les cas où est présente la production de machines nécessaires à la fabrication du bien typique de l'aire. » Voir G. Garofoli, 1992, *op. cit.*, p. 71.

connaît une faible croissance et une légère baisse du chômage avant et après la période considérée. Nous avons été guidé par le souci de ne pas marquer de rupture trop brusque. Cela aurait pu être tout à fait la situation opposée (récession et hausse du chômage) sans influence fâcheuse pour nos conceptions. De même que si les pentes des deux courbes ne se brisent pas au même moment, cela répond au souci de montrer que le chômage ne baissera qu'après que la croissance se sera accrue et inversement en fin de période.

Passons à l'analyse proprement dite. Au regard de ce graphique, et en fonction du point de vue du développement local, il est possible d'écrire que son champ d'application se situe au cœur du rectangle ABCD, c'est-à-dire, dans la période où la croissance et le chômage voient leurs taux évoluer en proportion inverse et font sentir le plus pleinement possible leurs effets. L'une des conclusions qu'il est possible d'en tirer se résume de la façon suivante : nous pouvons constater l'existence d'une osmose économique et sociale particulière entre les agents économiques agissant dans le territoire¹.

Or, nous avons posé l'hypothèse qu'il s'agissait soit d'une innovation, soit d'une réorganisation massive du processus de production. Il ne fait aucun doute qu'on nous rétorquera que ces phénomènes sont susceptibles d'être provoqués par le développement local. Nous ne le nions pas. La difficulté provient du fait qu'aucun élément ne vient étayer une corrélation positive systématique entre une « ambiance » et une innovation ou une réorganisation du processus de production. Elles peuvent être les symptômes du développement local comme ceux uniquement d'un progrès technique. Force est de constater que l'on ne peut radicalement trancher la question. Par conséquent, le développement local, par son aspect général, risque bel et bien d'être reconnu là où n'existe qu'une simple croissance². C'est la raison pour laquelle cette

¹ Ou plus précisément pour reprendre les termes mêmes de B. Pecqueur : « Prenons l'exemple central de l'entrepreneur. Celui-ci peut être informé sur l'état du marché, les débouchés de ses produits ou encore les technologies utilisées par la concurrence, sans pour autant recourir à un marché de l'information. Il rencontre des collègues, assiste à des réunions d'information, se déplace sur les foires ou des salons etc. Dans le même ordre d'idée, l'acquisition et la propagation des savoir-faire se développent dans la longue durée à partir d'une culture propre à certains lieux ou à certains groupes. » Voir B. Pecqueur, 1989, *op. cit.*, p. 51.

² Bien involontairement, G. Garofoli consolide notre position. N'écrit-il pas : « C'est seulement a posteriori que l'on peut déterminer quels sont les systèmes qui ont eu du succès, et quels sont ceux qui n'ont pas été capables de se restructurer et à survivre, et à en évaluer les facteurs déterminants. » ? Les mots mis en évidence le sont de notre fait. Voir G. Garofoli, 1992, *op. cit.*, pp. 73-74. Par ailleurs, nous utilisons sciemment le mot « croissance » et non celui de « développement » contenu dans la locution

théorie ne permet pas d'expliquer de façon convaincante le rôle potentiellement décisif du « guanxi » dans le rapprochement entre la Chine et Hong Kong.

Il nous reste un exercice délicat à réaliser : exposer les éventuelles pistes de recherche susceptibles d'exploiter les principes de base du développement local. Répondre à cette question nécessite, d'après nous de comprendre les raisons pour lesquelles la théorie du développement local possède un degré de généralisation potentiel plus important que celui de la notion « centre-périphérie ».

1- Pourquoi le développement local est-il fortement généralisable ?

Le territoire constitue l'élément fondamental du développement local. A nos yeux, les théoriciens de cette théorie centrent leur analyse sur les conditions endogènes de production et de son organisation. Ils postulent ce faisant implicitement la possibilité de comprendre les ferments constitutifs d'un territoire indépendamment du reste du monde. Désormais – et jusqu'à la fin de cette section – nous raisonnons selon l'hypothèse laquelle cette focalisation de l'attention permet d'expliquer le degré de généralisation potentiel important. Comme nous l'avons vu, il s'agit de la différence la plus notable entre les théories de croissance déséquilibrée, les notions de « convergence » « divergence » et celle du développement local. Selon nous, les deux premières se concentrent bien davantage sur les relations entre deux entités.

Imaginons, par hypothèse, qu'un observateur extérieur observerait d'un côté l'organisation d'un territoire¹ et de l'autre celle du reste du monde². Notre observateur débonnaire considérerait comme digne d'intérêt les performances économiques dudit territoire (forte croissance, chômage bas voire inexistant, entreprises innovantes, production très spécialisée, très haute gamme et très exportatrice). Puis, il se

« développement local » car il nous paraît difficile de parler de développement pour un territoire seul. Comment les infrastructures – notamment – pourraient connaître un saut qualitatif important sans que cela ne rejaillisse sur les régions voisines. Et ce d'autant que les territoires sont généralement de petite taille. Toute la question serait de déterminer si les ZES et Hong Kong atteignent, à eux seuls, la taille critique pour connaître un véritable développement.

¹ Pour l'instant, il importe peu que le territoire en question soit un SPL de type incubateur ou soit un SPL à industrialisation diffuse. Nous opérerons la distinction plus loin dans le raisonnement.

² Par hypothèse et pour les besoins du raisonnement, le reste du monde est, ici, supposé ne pas être un territoire au sens du développement local, mais aussi être parfaitement homogène.

pencherait vers la situation économique du reste du monde¹. Petit à petit, ce qui apparaissait originellement, dans son esprit, comme deux entités distinctes, constituerait un écheveau de relations intimement imbriquées au fur et à mesure qu'une question s'imposerait à lui :

Qu'advierait-il des performances économiques du territoire si un changement significatif intervenait dans l'économie du reste du monde ?

Poussé par son impulsion première, il supposerait qu'aucun changement n'interviendrait. Peu satisfait de cette réponse – et peu à peu rongé par le doute – il se dirait que le territoire compris dans le sens du développement local conduirait ses agents économiques à adopter une nouvelle organisation efficiente et adaptée aux nouvelles caractéristiques économiques.

Nous pensons que si l'observateur serait avisé de se poser de telles questions, les réponses à y apporter semblent plus complexes que le premier abord ne pourrait le laisser supposer.

Imaginons pour les besoins du raisonnement quelles seraient les conditions nécessaires pour que les performances économiques du territoire ne pâtissent guère d'une évolution brutale et conséquente de l'économie du reste du monde. Nous pouvons au minimum en dénombrer trois :

1/ La vitesse de réaction des agents économiques doit être quasi instantanée. Par ailleurs, la cohérence des agents économiques du territoire doit être suffisamment forte pour que chaque agent économique agisse dans le même sens². En effet, si les réactions au stimulus étaient trop différentes des unes des autres, la réorganisation du territoire ne se manifesterait pas. Dans le cadre du développement local, une telle supposition est conforme à l'hypothèse d'après laquelle les résultats économiques enregistrés par le territoire sont issus d'une cohérence interne particulière³ (Cf. section 1) ;

¹ La situation économique du reste du monde réelle n'est ici que de peu d'importance. Qu'il connaisse une forte croissance, un profond marasme ou une quelconque situation de l'infini éventail entre ces deux extrêmes ne modifiera pas la nature du raisonnement appliqué. En effet, le reste du monde ne nous intéresse qu'au travers de ses relations avec le territoire.

² Nous exprimons ici cette condition d'une manière très formelle. *Stricto sensu*, il suffit, si l'on se réfère à la définition de l'individualisme méthodologique : $E = (e_1 + e_2 + \dots + e_n) - (e'_1 + e'_2 + \dots + e'_n)$, qu'une majorité d'agents économiques (ou, du moins, ceux dont l'influence économique est prépondérante) aillent dans la direction souhaitée.

³ Même si, bien entendu, comme cela a été vu précédemment, G. Beccatini, notamment, perçoit le territoire comme une entité dynamique qui, à ce titre, peut évoluer défavorablement et ainsi perdre toute

2/ Si la vitesse de réaction est une condition *sine qua non*, elle ne constitue pas pour autant une condition suffisante. En effet, même à supposer que la cohérence et la vitesse assurent une réaction au territoire, encore faut-il que cette réaction s'avère pertinente. Il est aisé d'imaginer à quelle catastrophe aboutirait l'économie du territoire si la réaction n'est pas en adéquation avec les changements intervenus dans le reste du monde. Si, comme le font les théoriciens du développement local, il est possible de formuler l'hypothèse d'une réaction rapide et cohérente (en raison des ferments internes au territoire), ces mêmes ferments ne constituent en aucun cas une garantie vis-à-vis du reste du monde ;

3/ Supposons les deux premières conditions réunies. A nos yeux, si elles constituent effectivement la garantie de la perpétuation des performances économiques à moyen terme¹, elles n'empêchent pas, à court terme, de voir les performances du territoire considéré décliner le temps pour l'adaptation de s'organiser².

Ces trois raisons justifient pleinement de considérer que les relations d'un territoire avec le reste du monde vont avoir une importance cruciale sur les performances économiques du territoire. Nous ne nions pas que les fondements internes à l'organisation d'un territoire pourront avoir une influence plus grande que les fondements externes sur les performances. Toutefois, aux vues de ce qui précède, et puisque un territoire ne coïncidera pas nécessairement avec les découpages administratifs, il est impossible de déterminer dans quel cas les fondements internes qui primeront les fondements externes et inversement.

compétitivité. Nombre de théoriciens du développement adopte ainsi une position nuancée et reconnaissent l'extrême fragilité des avantages concurrentiels obtenus par les territoires.

¹ Encore faut-il supposer, et ce n'est pas du tout une condition formelle, que le reste du monde ne connaisse pas d'autres mutations profondes durant la période d'adaptation du territoire. Si de telles mutations intervenaient peut-être est-il possible de supposer que le territoire profiterait de ses propres bouleversements pour s'adapter aux mutations les plus récentes. Si une telle éventualité nous paraît plausible, elle nous semble hautement improbable. En effet, cela reviendrait à supputer de nouveau – dans un laps de temps très court – la réunion des conditions 1 et 2.

² Il est deux situations possibles qui seraient contraires à notre argument : l'autarcie mais cette situation contraire à l'esprit du développement local. Imaginer une situation où le territoire n'a pas besoin de s'adapter à une modification de l'économie du reste du monde. Cette conception induit deux conséquences :

- le territoire a anticipé les modifications. Cependant, dans un tel cas de figure, il est difficilement soutenable que les fondements de l'organisation économique soient endogènes au territoire. Il semble en effet que le territoire entretienne alors des relations privilégiées avec le reste du monde ; auquel cas les fondements de son organisation économique semblent exogènes ;
- le territoire influence le reste du monde. Ce cas de figure est impossible en raison de la taille du territoire par rapport à celle du reste du monde. Par ailleurs, les théoriciens du développement local

Evidemment, afin d'éviter d'être caricatural, il faut moduler cet argument en fonction des deux types de SPL :

* SPL à industrialisation diffuse : si la production s'enracine profondément dans les us et coutumes locales, on imagine aisément que des habitudes de production ont été contractées de longue date ; c'est pourquoi il est difficile de concevoir que l'adaptation du processus de développement soit purement et uniquement d'origine endogène mais doit être aussi exogène car il faut tenir compte de la concurrence et des marchés extérieurs ;

* SPL de type incubateur : la question de l'implantation des entreprises de haute technologie dans un « territoire » demeure. Or, il est impensable qu'une telle implantation ait lieu sans l'existence de conditions favorables. Ces dernières ne sont pas des avantages « innés » mais « acquis ». Bref, cela suppose, indubitablement, une impulsion pour les construire. Les responsables politiques, économiques et administratifs doivent y avoir participé. Comme nous l'avons remarqué dans le chapitre III, les autorités publiques ne peuvent induire une dynamique qu'en s'appuyant sur des divisions administratives existantes. En plus, pour que ces avantages soient construits, il faut impérativement qu'ait lieu une comparaison – même si elle est inconsciente entre la situation d'un territoire et celle du reste du monde car si des agents économiques extérieurs doivent choisir un lieu d'implantation pour leur production, ils ne manqueront pas, pour leur part, d'opérer cet arbitrage¹.

Nous voici arrivé presque au terme de ce chapitre. Toutefois, il nous reste deux questions auxquelles nous devons nous efforcer d'apporter des éléments de réponse à savoir essayer de voir, si les raisons pour lesquelles le développement local s'avère très généralisable, peuvent nous éclairer sur les notions de « centre-périphérie »

insistent grandement sur le fait que pour préserver la confiance les territoires sont le plus souvent de petite taille.

¹ Certes, deux idées peuvent être avancées pour invalider cet argument. *Primo*, reprendre, dans le chapitre III, la citation de G. Etienne dans laquelle un directeur américain de Shanghai reconnaît que la décision d'investir était fondée davantage sur des illusions que sur des réalités tangibles. Un agent économique peut toujours commettre une erreur d'appréciation ; peu importe si son jugement est vérifié ou non. Un territoire est obligé de donner, au minimum, cette illusion. *Secundo*, imaginer la création d'un SPL de type incubateur comme le produit de plusieurs agents économiques internes à cette « aire géographique ». A nos yeux, même en acceptant cette contrainte supplémentaire, le problème demeure fondamentalement inchangé. Une impulsion endogène ne peut être efficace que si elle parvient à améliorer les processus de production tels qu'ils se pratiquent ailleurs. Or, la seule solution pour y parvenir demeure de se comparer et de s'adapter aux pratiques et aux évolutions du reste du monde.

et de « convergence », « divergence »¹. Puis avancer des pistes de recherche pour le développement local lui-même.

2- Degré de généralisation du développement local et enseignements pour la nouvelle économie géographique ?

D'après les développements précédents, ont émergé comme éléments explicatifs d'un fort degré de généralisation potentiel la reconnaissance d'un territoire *a posteriori* et la relative négligence du reste du monde. Autrement dit, si, en dépit d'une filiation commune, les conceptions défendues ici ne procèdent pas selon une logique identique, les raisons pour lesquelles le développement local est plus généralisable que la nouvelle économie géographique², seront confirmées.

Pour parvenir à un tel résultat, il est utile de reprendre certains éléments développés dans le chapitre précédent. En effet, même si les effets d'agglomération et de dispersion pouvaient se manifester hors d'un contexte d'intégration régionale, un tel cadre pouvait renforcer de tels effets. En outre, si les relations économiques entre les zones économiques spéciales et Hong Kong ne répondaient pas, à proprement parler, à la définition d'une intégration régionale, la situation unique et singulière de cette partie du monde permettait, tout de même, de rapporter les relations de ces deux entités à une relation de cette nature. Enfin, l'idée selon laquelle l'un des avantages d'une analyse en terme d'intégration régionale provenait de la souplesse de ce concept a été émise. De plus, en dépit de cette souplesse, la théorie des intégrations régionales possède un pouvoir prédictif, comme l'exprime P. Rollet (1990)³ :

Le second, est le plus important à nos yeux, est que la théorie des Unions Douanières permet de mieux préciser ces circonstances dans lesquelles une union – et tout autre expérience d'intégration – peut se révéler favorable :
- ainsi l'union sera d'autant plus profitable que la protection douanière initiale est levée, les importations en provenance du reste du monde faibles – parce que, alors,

¹ En raison même de leur filiation commune.

² Pour exprimer les choses encore différemment, nous aurons un aperçu des raisons pour lesquelles cette conception est provisoirement corroborée, relativement au développement local.

³ L'auteur utilise le vocable « Union douanière » pour exprimer ce que nous comprenons par « intégration régionale ».

les possibilités de détournement de trafic sont limitées – et que les prix pratiqués à l'intérieur de l'Union seront proches des prix mondiaux, ce qui favorise la création de trafic et augmente les possibilités de gain pour les consommateurs, - de même, l'Union sera d'autant plus intéressante qu'elle regroupera des pays réalisant une large part du commerce mondial – minimisant ainsi les possibilités de détournement de trafic (...) De ce point de vue, on considère généralement que l'Union est intéressante si les pays sont initialement concurrents mais potentiellement complémentaires¹. pp. 18-19.

Cette citation nous intéresse à double titre car elle permet de justifier le fait que les notions « centre-périphérie », « convergence », « divergence », au moins lorsqu'elles s'appliquent dans le cadre d'une intégration régionale, échappent aux deux écueils rencontrés par la théorie du développement local. De fait, notre conception fonctionne selon le schéma : $p \Rightarrow c$ est vrai mais $c \Rightarrow p$ n'est pas vrai². Autrement dit, une situation d'intégration régionale ne sera pas nécessairement perceptible *a posteriori*. De plus, nous ne nous trouvons plus dans une situation qui néglige le reste du monde. Bien au contraire, toute l'analyse se concentre sur les relations entre deux ou plusieurs entités. Or, traditionnellement, la science économique dispose de plusieurs outils pour mesurer l'intensité des relations économiques entre deux entités, notamment : les flux d'investissement, les flux commerciaux, l'évolution des structures économiques des entités concernées etc³.

En résumé, comprendre les raisons pour lesquelles la théorie du développement local était très généralisable, nous a permis de comprendre pourquoi une analyse de type nouvelle économie géographique, dans le cadre d'une intégration régionale, l'est moins ; et par là, de l'approcher – au moins provisoirement – du cas empirique chinois.

¹ P. Rollet, 1990, *Spécialisation internationale et intégration européenne*, Economica, 2^{ème} édition, pp. 18-19.

² Où, comme nous l'avons vu précédemment, p correspond aux postulats d'une théorie et c aux conclusions d'une théorie. Pour écrire les choses différemment, nous pouvons écrire qu'à une situation donnée correspondent des résultats prévisibles. Certes, il est toujours possible d'affirmer que, dans notre discipline, les situations ne se répètent pas automatiquement et que les caractéristiques empiriques évoluent. Cette assertion est vraie, néanmoins, les chapitres précédents nous ont permis de mettre en lumière l'adéquation entre cette théorie et le cas empirique étudié. Par ailleurs, nous affirmons, à l'instar de la méthodologie poppérienne, l'aspect provisoire de la corroboration.

³ Toutes choses que nous avons eu à introduire au cours du chapitre II, pour exposer et défendre une analyse des relations économiques entre les zones économiques spéciales et Hong Kong en termes de « centre-périphérie » et de « convergence », « divergence ».

Désormais déterminer quelles sont les pistes de recherche pour le développement local est la dernière étape qui nous sépare de la fin de ce chapitre.

3- Quelles pistes de recherche pour le développement local ?

Arrivé à cette étape du raisonnement, nous nous demandons si la solution à ce dilemme ne serait pas d'adopter une démarche heuristique. Hélas, nous sommes en mesure d'en donner uniquement les lignes maîtresses et non d'en développer les modalités pratiques.

Repartons d'un des principes de base du développement local qui défend le principe de subsidiarité ; cette conception se heurte ici à la non pertinence des découpages administratifs. A nos yeux, cette difficulté paraît complexe à surmonter. Toutefois, puisque la proximité des responsables vis-à-vis des réalités est l'une des conditions *sine qua non*, nous pensons qu'il faudrait adopter une nouvelle ligne de partage. Ainsi, au lieu d'appliquer le principe de subsidiarité à un découpage géographique, il conviendrait de l'adapter à une segmentation de type sectoriel, comme les économistes de l'environnement créent le développement local durable adapté à leur objet d'étude¹.

Selon nous, cette manière de procéder présente deux avantages non négligeables. *Primo*, si des problèmes de frontières continuent à se poser, leur acuité s'en trouve réduite car ces frontières seront définies en fonction de critères, peu ou prou, pertinents et non plus selon d'abstraites critères administratifs. *Secundo*, les outils et les méthodes, jusqu'ici relativement vagues, pourront se décliner pour épouser de plus près les caractéristiques des différents sujets d'étude.

C'est la raison pour laquelle l'analyse des relations économiques entre les zones économiques spéciales et Hong Kong en terme de « centre-périphérie » permet plus pertinent à condition de considérer l'existence du « guanxi » comme un effet d'agglomération supplémentaire.

¹ Voir à ce sujet la thèse de C. Derue : C. Derue, octobre 2001, *Institutions et territoire : l'expérience de l'intercommunalité dans la gestion de l'eau potable*, Thèse de doctorat de Lille I, 301 pages.

Conclusion du chapitre

L'existence de ce chapitre répondait à une exigence méthodologique. Il s'agissait de confronter nos conceptions à des théories économiques préexistantes afin de vérifier notre apport d'éléments de compréhension inédits. Par conséquent, nous nous sommes proposé d'examiner le degré de généralisation potentiel de la théorie du développement local.

La première question à laquelle il fallait répondre était celle de savoir à quelle théorie préexistante, il convenait de comparer les conceptions défendues ici. Ce choix était délicat aux vues des dimensions du corpus de la théorie économique. Néanmoins, le choix de la théorie du développement local se justifie pleinement en fonction de trois critères :

- toutes les théories utilisées dans ce travail possèdent des bases et une filiation communes : de la théorie de la croissance déséquilibrée à la nouvelle économie géographique *via* le développement local, tous leurs promoteurs vont référence à l'œuvre de A. Marshall. Elles partent de postulats identiques concernant la nécessité de la confiance entre les agents économiques, la motivation de ces derniers afin qu'une impulsion se produise et conduise à un changement profond des structures de l'économie, et une certaine idée de la structuration de l'espace économique, pour en tirer des conclusions, des concepts et des résultats différents. Ces différents points communs, dans le cadre de la méthodologie poppérienne, recouvrent finalement une importance bien plus grande que leurs divergences. C'était, en effet, la garantie que la comparaison fût valable. Seules les théories qui traitent des mêmes problèmes peuvent être comparées deux à deux. Ce serait un véritable non-sens que de comparer des théories de nature différente puisque les résultats obtenus ne permettraient pas d'en tirer des conclusions valables ;

- ce n'était pas une certitude mais il existait une probabilité pour que si le degré de généralisation potentiel du développement local s'avérait plus important que celui des conceptions défendues ici, il fut possible de comprendre pourquoi la nouvelle économie géographique est plus spécifique que le développement local. Par ailleurs, nous pouvions espérer en tirer des enseignements pour conforter l'analyse du

monde chinois en termes de « convergence », « divergence ». C'est bien ce qui s'est produit ici ;

- des travaux existaient déjà pour tâcher d'expliquer les relations économiques entre les zones économiques spéciales et Hong Kong par le truchement de la théorie du développement local. En effet, puisque le postulat de base du développement local stipule que des fondements endogènes d'organisation, au sein d'un territoire, lui permettent d'obtenir des performances économiques importantes, il est possible d'envisager le « guanxi » sous cet angle. D'autant qu'il existe une forte proximité géographique.

Une fois déterminée quelle théorie économique préexistante devait subir le test de généralisation potentiel pouvait être effectué, il fallait procéder au test lui-même. Pour parvenir à ce résultat le chapitre a été découpé en trois sections. Les deux premières ont servi respectivement à exposer les concepts du développement local et à mettre en lumière la filiation ainsi que les points communs entre le développement local, la croissance déséquilibrée, la nouvelle économie géographique. La dernière section, quant à elle, a permis de mettre en évidence l'impossibilité pour le développement local d'être assimilé à un cas empirique unique mais à l'inverse il existe un risque de reconnaître un territoire là où seul un phénomène de croissance se manifeste. Ce degré de généralisation important résulte, selon nous, du fait que :

- un territoire est identifié *a posteriori* ;
- le développement local se concentre exclusivement sur les ferments d'organisation internes au territoire en négligeant le reste du monde.

Il s'agit bien là, pour nous, de la différence la plus significative entre les concepts de « convergence » « divergence », et ceux du développement local. De fait, les premiers s'appuient notamment sur les aspects théoriques de l'intégration régionale. Or, le but des théories de l'intégration régionale est précisément d'étudier les relations entre deux entités économiques différentes. L'impact de ces relations dans ce cadre n'est pas mesuré par une seule variable (la croissance pour le développement local), mais par plusieurs : croissance, effet de création de trafic, effet de détournement de trafic, flux d'investissement, modification des structures économiques. Enfin, la

théorie de croissance déséquilibrée et la nouvelle économie géographique semblent complémentaires.

Même si, les conceptions défendues dans ce travail, ont passé avec succès les quatre étapes de tests exigées par la méthodologie poppérienne, il faut réaffirmer que de meilleures explications aux relations économiques entre les zones économiques spéciales et Hong Kong peuvent être trouvées. En effet, une théorie n'est jamais que provisoirement corroborée et, en l'occurrence, le cas empirique étudié ici est, par définition, dynamique ; ces relations vont nécessairement et indubitablement continuer à muter.

Conclusion générale

« Autrefois j'étais indécis, mais à présent, j'en suis plus aussi sûr. »

B. Pertwee¹

Malgré le caractère hétérogène et disparate du monde chinois, engendré par les vicissitudes de l'histoire, les relations économiques entre la RPC et sa diaspora connaissent un développement florissant. Cette situation, si naturelle qu'elle paraisse actuellement, n'allait certainement pas de soi avant 1978. Qui aurait pu imaginer un rapprochement si intime entre des systèmes politico-économiques différents, sous-tendus par des philosophies si diamétralement opposées² ? Certes, une trajectoire commune rassemblait les Chinois continentaux et ceux d'outre-mer. Néanmoins, cette dernière ne constituait nullement une garantie suffisante. A compter de 1842, Hong Kong a vécu sous un régime colonial britannique – excepté l'épisode de domination japonaise de 1941 à 1945. A n'en pas douter, l'observation des flux migratoires des ressortissants hongkongais entre la déclaration commune sino-britannique de 1984 et la rétrocession de 1997, illustre avec éloquence les évolutions divergentes des deux types de population. En ce qui concerne les relations avec Taiwan, la scission entre ce territoire et la RPC s'est produite à la suite d'une guerre civile. Les dirigeants réformateurs semblent avoir intégré, dans leur réflexion, la proximité géographique de Hong Kong. Ils ont en effet anticipé l'impact potentiel de l'économie du Territoire sur les résultats des réformes³.

Dès lors, se demander pourquoi de telles relations se sont développées devient une interrogation légitime. Sur quels critères les réformateurs pouvaient-ils se baser pour supputer un tel rapprochement ?

Les réponses apportées par la littérature sont variées. Dans un premier cas de figure, elles s'appuient sur la notion de réseaux chinois ou « guanxi ». Cette réponse ne nous convenait guère car l'existence du « guanxi » a auparavant été utilisée au cours des décennies 1960-1970, dans la condamnation de l'organisation réticulaire et

¹ Cité par U. Eco, 1999 (1997), *Kant et l'ornithorynque*, Grasset, p. 7.

² A cette époque, le clivage de la « guerre froide » diviserait encore le monde pendant une dizaine d'années.

³ Nous nous sommes attaché à démontrer ce point dans la section 3 du premier chapitre.

du confucianisme comme responsables de la sclérose de l'appareil économique. Dans un second cas de figure, la littérature fournit des monographies factuelles complétées de résultats chiffrés. Nous avons cherché au cours de ce travail une position intermédiaire. L'hypothèse principale adoptée ici peut s'énoncer ainsi : indubitablement, même aux yeux d'un observateur étranger, les réseaux chinois possèdent une influence certaine sur le comportement des individus. Devant l'impossibilité de déterminer son ampleur exacte, nous nous sommes proposé de considérer ce phénomène, non pas comme un déclencheur de la décision d'investir, mais plutôt comme un outil qui facilite une décision prise selon d'autres motivations.

Aux vues des dimensions du monde chinois, le champ d'étude devait être borné. C'est la raison pour laquelle la définition de la diaspora, adoptée au cours de ce travail, fut celle d'une conception étroite. Y appartiennent les territoires où la population est à dominante chinoise. Puis, nous avons concentré essentiellement notre attention sur les relations entre la RPC et Hong Kong. Ce choix se justifiait puisque la RPC et la RAS connaissent les flux les plus importants parmi les différentes composantes du monde chinois. Les ZES, premières zones privilégiées pour les réformes, se situent effectivement presque toutes à la frontière avec Hong Kong. De plus ce sont, probablement, les deux entités pour lesquelles les réalités sont les plus faciles à cerner en raison de la rétrocession. En effet, la perspective du retour du Territoire sous le giron du Continent a accéléré le rapprochement des deux économies. Une volonté politique s'est conjuguée à une multitude de décisions individuelles pour parvenir à un tel résultat. En d'autres termes, les dirigeants chinois voulaient contrôler les principaux leviers de l'économie du Territoire pour y ancrer davantage encore leur autorité. Il s'agissait aussi d'un moyen de pression sur les autorités britanniques avant leur départ par la limitation des secteurs cruciaux dans lesquels les Britanniques exerçaient encore une influence. En outre, une certaine compétition est née entre le Centre et les gouvernements provinciaux, notamment ceux du Guangdong et du Fujian. Les enjeux se résumaient, de ce point de vue, à une lutte d'influence politique et à l'attrait des capitaux étrangers ; attrait qui permet l'amélioration des performances économiques et ainsi d'accentuer le processus des réformes¹. Les agents économiques

¹ Dans le premier chapitre, nous avons vu que les provinces incitent voire obligent le Centre à accélérer le rythme des réformes ou à en entreprendre de plus ambitieuses.

individuels¹, quant à eux, avaient pour motivation soit d'augmenter leurs parts de marché éventuelles soit de ménager une possibilité de pouvoir mener leurs affaires, dans de bonnes conditions, après la rétrocession.

La nature des réformes et leur mise en œuvre dénotaient la volonté des dirigeants chinois de moderniser leur pays grâce aux investissements, à la technologie et aux savoir-faire étrangers. Autrement dit, existait un souci de transition douce entre deux modes de régulation économique très différents. Malgré les velléités proclamées de réformes politiques, de 1978 à 1980, avant la guerre sino-vietnamienne, pesait également la volonté inébranlable du maintien de l'appareil communiste au pouvoir². Cette double préoccupation signifiait la sortie de l'autarcie imposée par Mao Zedong. Cette recherche de l'ouverture imposait, tout de même, la prise de quelques risques. En effet, les seuls acteurs économiques étrangers suffisamment influents pour posséder la capacité de transfert technologique intensif à grande échelle sont les FMN. S'il est relativement aisé d'attirer leur attention ou leur intérêt, notamment par la création de zones franches, il est nettement plus délicat d'entretenir avec elles une relation équilibrée. Le revers de leur puissance est leur capacité de profiter de conditions avantageuses sans, pour autant, offrir ni les technologies dernier cri, ni les moyens d'une croissance porteuse de développement. A partir de là, le problème se résume-t-il à limiter leur influence éventuelle ? Les expériences de certains Etats africains sont parfaitement éclairantes sur le sujet.

Les ZES constituent une tentative originale pour combiner les avantages de la coopération avec des FMN en maintenant une autorité effective. Ces zones ont grandement favorisé le rapprochement des économies de Hong Kong et du Continent. Il nous semblait impossible de nous concentrer simultanément sur les deux types de relations économiques. Et ce pour plusieurs raisons :

Premièrement, les transnationales décident de l'opportunité, ou non, d'investir et, le cas échéant, de l'ampleur de ces investissements en fonction d'une stratégie globale. Leurs différentes localisations géographiques s'opèrent les unes par rapport aux autres, dans un souci d'optimiser leurs performances. Pour écrire les choses

¹ Le terme « individuel » est à comprendre ici dans le sens d'une unité d'action de base. Nous voulons exprimer l'idée qu'il puisse s'agir tant d'une entreprise que d'un individu ou d'un ménage. Nous cherchons à établir une différence entre des intérêts privés par rapport à des intérêts « collectifs » ou, du moins, officiels. Ce terme renvoie donc à l'opposition micro/macro.

² Tant les dirigeants que le mode d'organisation du parti.

autrement, ces firmes n'ont objectivement aucune raison de respecter la logique des réseaux chinois. Résumer notre conception reviendrait à affirmer que l'étude des comportements des FMN et de leur processus de décision requiert une étude particulière ; cette étude se devrait d'être issue de l'économie industrielle. La décision des FMN d'investir, ou non, en Chine pourrait engendrer une thèse à part entière.

Deuxièmement, la différence de taille entre les investisseurs chinois et les investisseurs étrangers pose problème. Les premiers sont majoritairement de petite dimension. La plupart des investissements chinois au sein des ZES sont le fruit de petites ou moyennes entreprises. En revanche, l'essentiel des investissements étrangers sont le fait d'entreprises ou de sociétés internationales¹. Les causes de cette situation, intuitivement, semblent logiques. Investir en Chine, pour un Chinois ne nécessite pas nécessairement de moyens et d'infrastructures importants puisqu'il est sur place². *A contrario*, aux yeux d'étrangers, effectuer un investissement en Chine ne présente pas toutes les garanties :

1/ le marché est potentiellement important, mais il n'est pas encore forcément effectif en raison des habitudes de consommation, des inégalités importantes des revenus des diverses strates de la population. S'y ajoutent les goulets d'étranglement des secteurs du transport et de l'énergie, les incertitudes de l'évolution du tissu social en raison des réformes futures des entreprises d'Etat ;

2/ pour atteindre les clients potentiels, il faut suppléer à certaines carences. Evidemment, cela exige un minimum d'infrastructure, d'organisation et de savoir-faire ;

3/ il faut pouvoir, si nécessaire, vendre une partie importante de sa production à l'exportation. Dans un tel cas de figure, l'investissement en Chine ne prévaut que par la qualité de la main-d'œuvre peu chère mais relativement qualifiée.

Bref, décrire et analyser une situation économique où se côtoient des agents économiques si disparates présente un épineux problème méthodologique.

¹ Bien entendu, il ne s'agit que de cas généraux. L'inverse peut tout à fait s'avérer exact dans certains cas particuliers.

² Objectivement, d'ailleurs, une majorité de Chinois ne disposent guère de ce genre de moyen sauf à appartenir à la nomenklatura et/ou être corruptible – encore faut-il pour cela avoir un avantage, un passe-droit, des facilités à marchander – et/ou être membre d'un réseau influent. Chacun de ces trois critères peut résulter ou faciliter les deux autres.

Une fois déterminée notre hypothèse de base et le champ d'étude auquel nous voulions l'appliquer, nous devons adopter une méthode pour corroborer ou falsifier nos conceptions. Les réflexions développées par Sir K. Popper nous ont semblé pertinentes. Toutefois, il a abordé de très nombreux problèmes ; à telle enseigne qu'aborder l'ensemble des points sur lesquels K. Popper s'est arrêté semble impossible. Bien évidemment, une œuvre si importante a suscité un nombre impressionnant de commentaires et de critiques de toute nature. De manière à éviter de nous fourvoyer dans une mauvaise compréhension d'une partie de ses écrits, nous avons eu recours à certains commentateurs. A partir de cette confrontation, nous avons cherché à appliquer quelques-uns des concepts-clefs défendus par K. Popper. Rappelons que la question de savoir si la conception de la science de K. Popper est applicable ou non à la science économique a donné lieu à une publication issue de la tenue d'un colloque sur le thème « La pensée de Karl Popper et la science économique »¹. A la lecture de ces actes, l'impression qui s'en dégage est qu'en dépit d'une possibilité d'y parvenir, la question reste ouverte. A notre avis, ce type de conclusion n'était pas de nature à déplaire à K. Popper ; en effet cet auteur a développé un système selon lequel une théorie ne peut jamais être définitivement vérifiée. Dans le meilleur des cas, celle-ci peut fournir un mode explicatif provisoire et certainement sursitaire. Par conséquent, le passage par la théorie avec succès de tests rigoureux et systématiques représente une condition *sine qua non* de la crédibilité de celle-ci. Cependant, cette condition est nécessaire mais non suffisante. En effet, aucune autre théorie ne doit pouvoir remplacer avantageusement la théorie testée. Pour qu'une théorie puisse être plus satisfaisante, ses hypothèses doivent présenter une cohérence interne plus grande. Cette condition se résume au fait qu'il doit s'avérer extrêmement complexe voire impossible d'y apporter une modification *ad hoc* sans altérer profondément les caractéristiques intrinsèques du système. La tentation – inconsciente parfois – peut exister d'adapter la théorie à de nouvelles observations empiriques de façon à prolonger la « carrière » de celle-ci lorsqu'elle est défendue par un scientifique. D'où la nécessité d'une exigence très forte quant aux liens des hypothèses entre elles.

Ainsi, aux yeux de K. Popper, moins une théorie est généralisable, plus elle éclaire notre vision du monde et en facilite notre compréhension. En d'autres

¹ *Economies et Sociétés*, 1987 N°10, *op. cit.*

termes, imaginons un chercheur en présence de deux théories non falsifiées à l'issue d'une batterie de tests. Evidemment, ce chercheur, afin de valider ses résultats doit trancher. On se rend immédiatement compte que le choix de ce scientifique sera conforme aux vues de K. Popper ; son choix se portera sur la théorie la plus simple, celle dont les résultats seront « numériquement » les plus faibles mais dont le degré de confiance sera le plus élevé. Tout ceci représente la seconde raison pour laquelle une théorie peut remplacer avec profit une autre théorie alors que toutes deux ont surmonté les tests.

De manière à éprouver nos hypothèses au critère de rigueur retenu, nous avons cherché à adapter les exigences de K. Popper à la nature de ce travail. Nous avons défini un protocole de vérification entre quatre points :

1/ nous devions, en permanence, veiller à la non contradiction des sous-hypothèses mais aussi à leur conformité à l'esprit de notre hypothèse principale. Si cette condition n'était pas réalisée, alors nous nous serions heurté à un problème d'homogénéité et de cohérence interne de notre grille explicative ;

2/ notre discipline présente un corpus théorique et un certain nombre de résultats. Ces derniers sont encore bien souvent discutés ; néanmoins, à l'évidence le développement d'un vocabulaire spécifique, avec son cortège de méthodes d'appréhension du monde, répondait à un besoin. Aussi nous efforcer de formuler notre pensée et d'exposer notre progression à travers ces termes nous offrait une relative garantie de respecter la rigueur de cette discipline¹ ;

3/ nous voulions également examiner nos hypothèses de base à l'aune la théorie du développement local. Opter pour ce genre de théories nous semblait opportun car, comme nous l'avons vu, le rapprochement des entités économiques du Territoire et des provinces chinoises où sont implantées les ZES résulte essentiellement de la multiplication de décisions individuelles. Or, cette théorie présente, à nos yeux,

¹ Avouons-le, ce point nous a longtemps posé problème. Il était source d'insatisfaction et de frustration. La question, que nous nous posions, était la suivante : « Comment rendre la complexité d'un tel problème sans en trahir la nature profonde ? Comment simplifier ce sujet pour conserver une possibilité d'analyse ? » Nous avons pu répondre à cette interrogation lorsque nous avons compris que reprocher à une discipline la simplification de ses hypothèses est stérile. La manière dont est opérée la simplification peut être plus discutable. Toutefois, à nos yeux, tous les champs disciplinaires apportent à notre vision du monde et notre capacité de compréhension de celui-ci. C'est l'essence même de la démarche scientifique de relâcher les hypothèses pour tester à nouveau les résultats précédemment obtenus. La lecture du travail de thèse de G. Lagadec, 1997, *Des intégrations régionales au libre-échange généralisé. Les*

plusieurs avantages, elle met le lien de confiance dans le cœur même, elle est dynamique, et elle cherche des motivations hors marché, en plus d'une filiation avec les autres théories utilisées dans ce travail.

Certes, la perspective de la rétrocession a joué comme un formidable déclencheur et accélérateur de ce processus ; processus également renforcé par de multiples arrière-pensées politiques – de dirigeants du Centre, de dirigeants des provinces de la façade maritime – dans une lutte effrénée de l'influence¹.

A considérer les postulats de départ du développement local, dont l'interrogation est : « Pourquoi certaines zones géographiques affichent-elles de bons résultats économiques tandis que d'autres – similaires semble-t-il – connaissent de graves dysfonctionnements économiques ? », l'une des pistes avancées par les tenants de ce genre d'explications repose sur l'existence de liens – plus ou moins formels¹ – entre les divers agents économiques de cette zone. Autrement dit, il existe, au sein de cette zone, une forte cohésion ; cette dernière est issue, soit d'une tradition ancienne d'une industrie particulière, soit de l'implantation d'une technologie qui tranche radicalement avec les savoir-faire locaux ; d'où la nécessité d'un lien particulier engendré par l'adaptation à ce changement brutal. Bien évidemment, une telle construction ne peut guère se figer, elle doit donc demeurer évolutive. Ces divers caractères, selon nous, paraissent correspondre à certains traits des réseaux chinois. La notion de « guanxi » désigne des réseaux, peu ou prou organisés, mais dont la structure demeure flexible pour s'adapter aux nouvelles pratiques dans les ZES et à la confrontation de deux modes d'organisation économique.

4/ nous devons confronter nos conceptions abstraites à la réalité. Malgré toutes les réserves à faire à leur propos, l'image la plus conforme au réel résulte, en science économique, des calculs statistiques. Aux imprécisions habituelles des données chiffrées s'ajoutaient ici plusieurs difficultés. Premièrement, un problème de

enseignements d'un nouveau modèle de protection endogène, Université de Lille I, essentiellement l'introduction et la conclusion, a grandement contribué à notre évolution sur le sujet.

¹ A ce sujet, au cours de notre premier chapitre, nous avons vu que le choix d'une politique de réformes des structures économiques, non de celles politiques, ainsi que le choix de réformes géographiquement déséquilibrées répondait parfois à des considérations objectives : la répartition de la population, en est une, par exemple. Ces décisions respectaient également une autre logique, plus dissimulée, moins aisément discernable, qui concerne l'organisation en réseaux du monde chinois, la volonté de bénéficier de la proximité de Hong Kong, et sans doute aussi un espoir d'y accentuer la présence et l'influence du Continent et favoriser les conditions d'une rétrocession.

collecte de ces données elles-mêmes, notamment en matière d'IDE. Deuxièmement, les statistiques fournies par les annuaires officiels sont souvent macroéconomiques. De plus, ces ouvrages diffusent des informations sujettes à caution : la Chine demeure une République Populaire où les résultats économiques doivent, parfois, se plier à une logique politique. Peut-être, faut-il y voir la raison des ruptures de séries statistiques de ces ouvrages. Ils fournissent une série n pour l'année t alors que n n'existe ni en $t-1$, ni en $t+1$. De telles ruptures compliquent singulièrement – voire rendent impossible – les comparaisons. De tels exercices s'avèrent d'autant plus délicats que les systèmes statistiques de Hong Kong et de RPC n'ont pas été harmonisés. Enfin, les statistiques ne sont pas très fiables pour une raison incontournable de simple géographie physique : la superficie du pays.

Une fois notre protocole déterminé et notre cas empirique exposé, notre hypothèse devait être soumise aux tests. La question était : les décisions d'investissement des agents économiques chinois et hongkongais dans les ZES ou la RAS, répondent-elles à des motivations « réticulaires » ou à des « motivations économiques » ? Pour affirmer, avec quelques chances de succès, que les motivations des agents correspondaient à une logique économique facilitée par le « guanxi », notre réponse devait se décomposer en deux étapes. D'abord, exposer l'ampleur de ces relations ainsi que leur localisation géographique si particulière. Puis, évoquer les évolutions manifestement différentes des deux populations.

L'étape suivante consistait logiquement à confronter notre conception à celle du développement local. L'enjeu de cette confrontation était de déterminer si notre démarche pouvait apporter des éléments nouveaux. Face à cette interrogation, nous avons retenu comme critère le degré de généralisation potentiel. Plus celui-ci est important, moins le degré de certitude engendré par la théorie est proche de un.

La confiance est une notion au cœur des dispositifs de chaque conception présentée ici. A nos yeux, dans le cadre du développement local, cette notion représente un nœud gordien. De fait, elle la postule sans parvenir à en définir la provenance ; seule certitude, les liens économiques basiques ne suffisent pas à l'expliquer. La raison profonde de cette difficulté, selon nous, provient des contours

¹ Nous aurions pu, tout aussi bien, écrire plus ou moins informels. La solution à ce problème dépend étroitement du point de vue adopté pour l'observation.

floos de cette théorie. Ainsi, elles sont applicables, *mutatis mutandis*, à un grand nombre de cas.

Notre conception, quant à elle, s'avère plus restrictive et repose sur un caractère propre au monde chinois. De même, elle se garde d'une mauvaise évaluation de la puissance du « guanxi ». Grâce à sa combinaison avec des motivations économiques traditionnelles de rationalité sous contrainte, les réseaux ne sont ni « glorifiés » ni couverts d'anathème. Elle jette également un éclairage particulier sur les raisons d'une forte polarisation des flux. L'économie chinoise se structure en « centre-périphérie ». Cette tendance est renforcée par des effets d'agglomération au sein desquels il faut intégrer le « guanxi ».

Pour achever ce travail, nous devons considérer deux éléments. Si nous ne le faisons pas, nous ne nous serions pas cohérent avec notre propre schéma de pensée.

Primo, les résultats exposés doivent être resitués dans un contexte particulier. Autrement dit, préciser à quelles conditions ceux-ci peuvent être valables¹. En effet, tout au long de ce travail, nous avons travaillé à partir d'hypothèses simplifiées. Or, l'acception de la diaspora retenue était celle du sens étroit puis nous l'avons réduit à Hong Kong². En outre, nous avons volontairement exclu de notre champ d'observation la présence et le comportement des firmes multinationales. Qui plus est, reconnaissons une carence potentielle de notre travail, dont nous sommes parfaitement conscient : il s'agit de notre position d'observateur étranger du monde chinois. Certes, cette position autorise, sans doute, une certaine objectivité ; en revanche, elle nous interdit, par ignorance linguistique, d'accéder à la documentation éditée directement en langue chinoise ou de mesurer quelle importance le « guanxi » revêt exactement aux

¹ Cela revient à la notion de « rationalité » développée par K. Popper. Selon celle-ci, un individu agit en fonction d'une « rationalité minimale » ; cette dernière n'implique pas que les individus soient rationnels au sens normatif d'une théorie. Il est, par exemple, rationnel pour une personne de danser pour provoquer la pluie. Les raisons de l'échec de cette pratique ne correspondent pas à ces critères de rationalité. Autrement dit, sont réputés rationnels les comportements d'individus engagés dans des situations particulières avec des objectifs précis. Le comportement des agents économiques chinois répond à cette définition. Voir à ce sujet A. Boyer, 1987, « Karl Popper face aux sciences sociales. » in *Economies et sociétés*, *op. cit.*, pp. 5-24.

² Toutefois, nous avons pris la précaution d'expliquer en quoi cette décision pouvait paraître discutable et porter à controverse.

yeux des Chinois¹. Pour exprimer notre pensée autrement, nous n'ignorons pas l'étroitesse du lien entre les résultats exposés ici et les hypothèses préalablement retenues. Conformément à la conception de la science défendue par K. Popper, nous reconnaissons la relativité de nos résultats. Ils ne sont corroborés que provisoirement et uniquement dans les conditions où ils ont été testés.

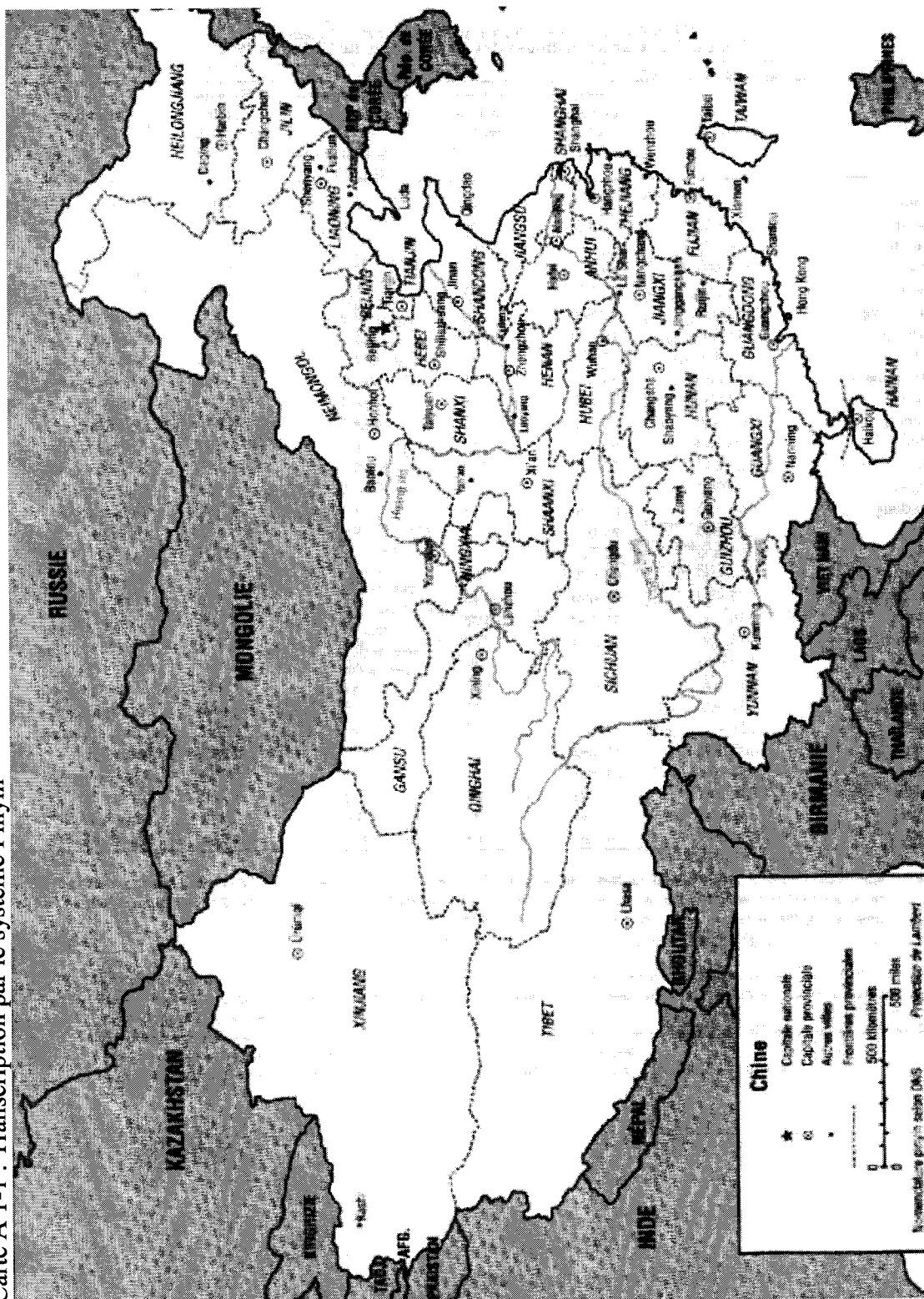
Secundo, nous pouvons ouvrir des pistes de recherche susceptibles, soit de corroborer nos résultats, soit de les falsifier. Il pourrait être intéressant d'examiner les relations économiques existantes entre Hong Kong et le reste de la diaspora – au sens strict ou au sens large – ou les relations directes de la Chine avec cette partie de la diaspora. Evidemment, un tel examen pourrait permettre de mieux « cerner » la notion de réseaux chinois ainsi que leur influence économique. De même, considérer les motifs d'investissements effectués par les FMN en Chine pourrait peut-être éclairer leur influence – ou non – sur les comportements des agents économiques chinois. Cela pourrait constituer une autre méthode d'appréhension du « guanxi ».

¹ Ainsi, est-il possible d'imaginer, que si nous avions pu connaître avec exactitude les sentiments des Chinois à cet égard – et plus encore – de comprendre si les réformes et la rétrocession de Hong Kong les ont fait évoluer, vers un renforcement ou vers un déclin, que nos hypothèses eussent été très différentes.

Table des annexes

Annexe 1 : Géographie physique de la Chine continentale	p. 242
Annexe 2 : Géographie physique de la Région Administrative Spéciale	p. 244
Annexe 3 : Répartition provinciale de la population en Chine continentale (recensement 1990)	p. 245
Annexe 3 bis : Evolution de la population du Guangdong 1978-1997	p. 249
Annexe 4 : Evolution de l'espérance de vie de la population hongkongaise	p. 250
Annexe 5 : Les principales structures de l'Etat et du Parti Communiste chinois	p. 251
Annexe 6 : Ouverture économique et investisseurs étrangers	p. 253
Annexe 7 : Pourquoi assimilons-nous les variables « pouvoir d'achat » et « revenu » ?	p. 254
Annexe 8 : Pourquoi assimiler « libéralisme » et « individualisme méthodologique » ?	p. 255
Annexe 9 : « Méreuporie » et « thalassographie »	p. 257
Annexe 10 : Différenciation entre « règles économiques » et « systèmes théoriques »	p. 260

Annexe 1 : Géographie physique de la Chine Continentale
 Carte A 1-1 : Transcription par le système Pinyin



Source : A. Maddison, 1998, *L'économie Chinoise. Une perspective historique*, OCDE, page 200.

Annexe 2 : Géographie physique de la RAS (HK)

Carte A 2-1 : Hong Kong



Source : P. Le Corre., 1997, *Après Hong Kong*, Edition Autrement, Paris, p. 262.

Annexe 3 : Répartition provinciale de la population en Chine continentale (recensement 1990)

Tableau A 3-1 : répartition et constitution de la population chinoise en 1990

Provinces et municipalités	Pop. totale (unités)	superficie (km ²)	densité (hab./km ²)	Pop. rurale (%)	Minorités (%)
Total	1 133 682 501	9 561 240	118	73,8	8,2
provinces littorales	41,5%*	18,0%*	273	70,1	30,0*
- Shandong	84 392 827	153 300	539	72,7	0,6
- Jiangsu	67 056 519	102 600	654	78,8	0,3
- Guangdong	62 829 236	185 620	353	63,3	2,0
- Hubei	61 082 439	184 000	325	81,0	2,0
- Guangxi	42 245 765	236 000	178	84,9	39,0
- Zhejiang	41 445 930	101 800	407	67,2	1,0
- Liaoning	39 459 697	145 700	270	49,1	10,0
- Fujian	30 048 224	121 380	248	78,6	1,0
- Hainan	6 557 482	34 380	193	76,0	17,0
- Shanghai	13 341 896	6 184	2 118	33,8	0,4
- Pékin	10 819 407	16 807	644	27,0	3,5
- Tianjian	8 785 402	11 305	777	23,4	2,0
Provinces intérieures	49,1%*	22,3%*	222	80,3	44,0*
- Sichuan	107 218 173	567 000	188	78,8	3,0
- Henan	85 509 535	167 000	512	84,5	0,5
- Hunan	60 659 754	210 000	286	81,8	5,0
- Anhui	56 180 813	139 000	404	82,1	0,5
- Hubei	53 969 210	180 000	290	71,1	5,0
- Jiangxi	37 750 281	166 600	226	79,6	0,5
- Yunnan	36 972 610	394 000	94	85,3	32,0
- Shaanxi	32 882 403	195 000	160	78,5	2,0
- Guizhou	32 391 066	170 000	184	81,1	30,0
- Shanxi	28 759 014	156 000	184	71,6	2,0
- Jilin	24 658 721	187 400	132	57,3	8,0
Provinces et régions périphériques	9,4%*	59,7%*	18,6	55,4	26,0*
- Heilongjiang	35 814 273	469 000	78	52,8	4,0
- Gansu	22 371 141	451 000	49	78,0	9,0
- Mongolie intérieure	21 456 798	1 200 000	18	63,9	16,0
- Xianjiang	15 155 778	1 600 000	9	68,1	61,0
- Ningxia	4 655 451	66 400	90	84,3	35,0
- Qinghai	4 456 946	723 600	6	72,6	39,0
- Tibet	2 196 010	1 200 000	1,8	87,4	93,0

Source : P. Trolliet, 2000 (1993), *Géographie de la Chine*, Que sais-je ?, PUF, p. 54.

* Du total national

Tableau A3-2 : Population et répartition des Ethnies en Chine (en dizaine de millier)

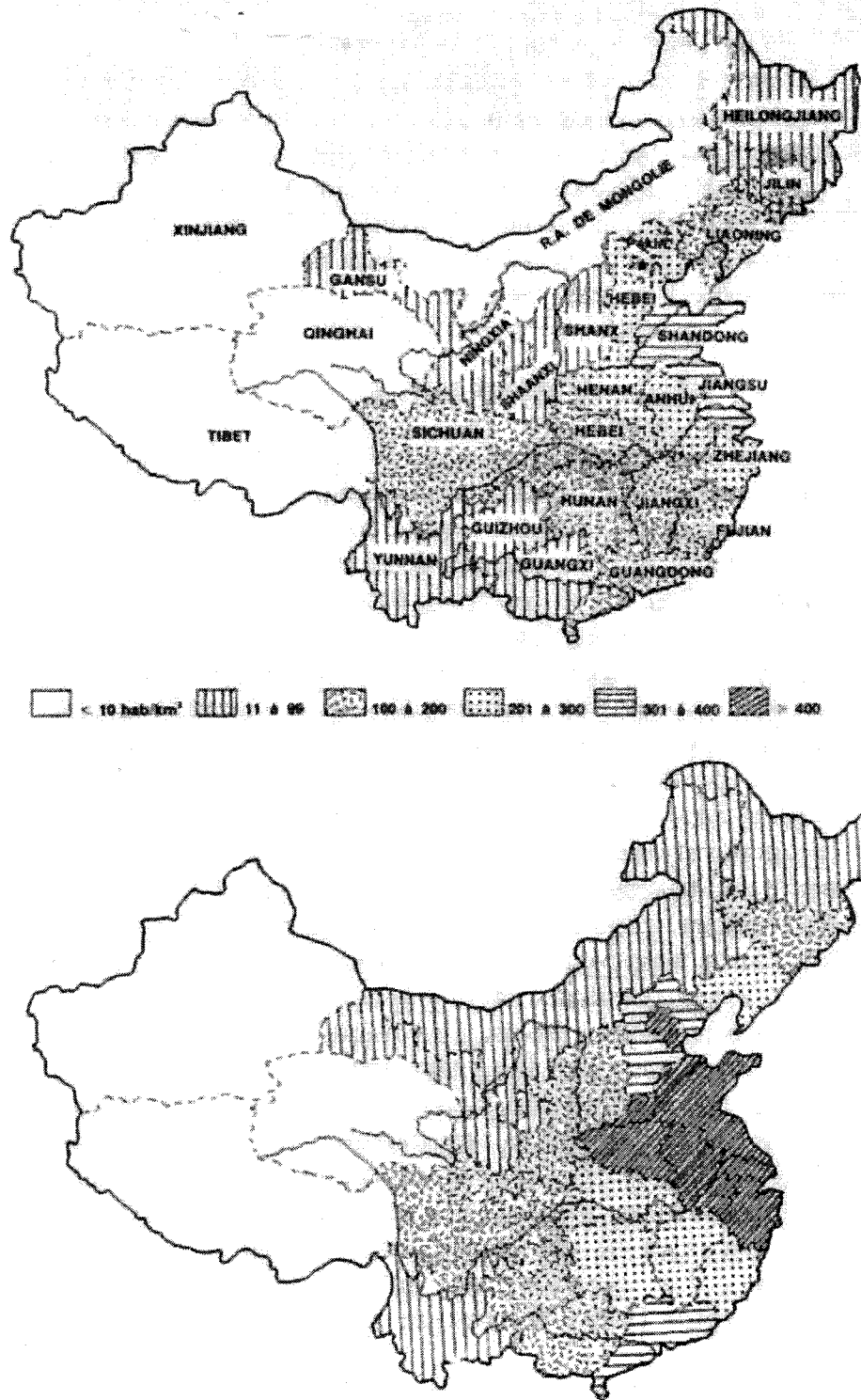
Ethnies	Population	Régions d'habitat dominant
Han	104 248	Dans l'ensemble du pays
Zhuang	1 555,58	Guangxi, Yunnan, Guangdong, Guizhou
Hui	861,20	Ningxia, Gansu, Henan, Xinjiang, Qinghai, Yunnan, Hebei, Shandong, Anhui, Liaoning, Beijing, Mongolie Intérieure, Heilongjiang, Tianjin, Jilin, Shaanxi
Ouïgour	720,70	Xinjiang, Hunan
Yi	657,85	Sichuan, Yunnan, Guizhou, Guangxi
Miao	738,36	Guizhou, Yunnan, Hunan, Guangxi, Sichuan, Guangdong, Hubei
Mandchou	984,68	Liaoning, Heilongjiang, Jilin, Hebei, Beijing, Mongolie Intérieure, Tibetain
Tibétain	459,31	Tibet, Sichuan, Qinghai, Gansu, Yunnan
Mongol	480,24	Mongolie Intérieure, Xinjiang, Liaoning, Jilin, Heilongjiang, Qinghai, Hebei, Henan, Gansu, Yunnan
Tujiav	19,26	Qinghai, Gansu, Hunan, Hubei, Sichuan, Guizhou
Bouyei	254,83	Guizhou
Coréen	192,34	Jilin, Heilongjiang, Liaoning, Mongolie intérieure
Dong	250,86	Guizhou, Hunan, Guangxi
Yao	213,70	Guangxi, Hunan, Yunnan, Guangdong, Guizhou
Bai	159,81	Yunnan, Hunan
Hani	125,48	Yunnan
Kazak	111,08	Xinjiang, Gansu
Li	111,25	Guangdong
Dai	102,54	Yunnan
Lisu	57,46	Yunnan, Sichuan
She	63,47	Fujian, Zhejiang, Jiangxi, Guangdong
Lahu	41,15	Yunnan
Wa	35,20	Yunnan
Sui	34,71	Guizhou, Guangxi
Dongxiang	37,37	Gansu, Xinjiang
Naxi	27,78	Yunnan, Sichuan
Tu	19,26	Qinghai, Gansu
Kirghiz	14,35	Xinjiang
Qiang	19,83	Sichuan
Daur	12,15	Mongolie Intérieure, Heilongjiang, Xinjiang
Jingpo	11,93	Yunnan
Mulam	16,06	Guangxi
Xibe	17,29	Xinjiang, Liaoning, Jilin
Salar	8,75	Qinghai, Gansu
Blang	8,24	Yunnan
Gelao	43,82	Guizhou, Guangxi

Tableau A3-2 (suite) : Population et répartition des Ethnies en Chine (en dizaine de millier)

Ethnies	Population	Régions d'habitat dominant
Maonan	7,24	Guangxi
Tadjik	3,32	Xinjiang
Primi	2,97	Yunnan
Nu	2,72	Yunnan
Achang	2,77	Yunnan
Ewenki	2,64	Mongolie Intérieure, Heilongjiang
Gin	1,87	Guangxi
De'ang	1,55	(original 15,462 Yunnan Benglong)
Ouzbek	1,48	Xinjiang
Jino	1,80	Yunnan
Yugur	1,23	Gansu
Bonan	1,17	Gansu
Derung	0,58	Yunnan
Tatar	0,51	Xinjiang
Oroqen	0,70	Mongolie Intérieure, Heilongjiang
Russe	1,35	Xinjiang
Gaoshan	0,29	Taiwan, Fujian
Hezhen	0,43	Heilongjiang
Monba	0,75	Tibet
Lhoba	0,23	Tibet

Source : *Le Quotidien du Peuple*, Version internet (<http://french.peopledaily.com.cn>), consulté le lundi 19 août 2002.

Cartes A 3-1 et A 3-2 : Evolution entre 1953 et 1990



Source : P. Trolliet, 2000 (1993), *op. cit.*, p. 76.

Annexe 3 bis : Evolution de la population du Guangdong 1978-1997

Tableau A-3-3 : Status of population natural changes (10 000 persons, ‰)

Year	Birth		Death		Natural Growth of Population	
	Number of Birth	Birth Rate	Number of Death	Death Rate	Number of Natural Growth	Natural Growth rate
1978	111,23	22,14	27,35	5,44	83,88	16,70
1980	118,31	22,82	28,40	5,48	89,91	17,34
1981	129,20	24,47	29,43	5,58	99,77	18,89
1982	123,98	23,09	31,79	5,92	92,19	17,17
1983	114,55	21,00	34,47	6,32	80,08	14,68
1984	114,86	20,75	34,37	6,21	80,49	14,54
1985	115,70	20,60	35,53	6,33	80,17	14,27
1986	126,23	22,15	32,48	5,70	93,75	16,45
1987	128,00	22,12	32,98	5,70	95,02	16,42
1988	122,90	20,90	29,81	5,07	93,09	15,83
1989	121,15	20,27	34,25	5,73	86,90	14,54
1990	140,11	22,26	36,25	5,76	103,86	16,50
1991	131,31	20,54	38,04	5,95	93,27	14,59
1992	125,17	19,31	40,00	6,17	85,17	13,14
1993	120,00	18,34	38,00	5,84	82,00	12,50
1994	121,00	18,20	38,00	5,78	83,00	12,42
1995	123,54	18,10	38,91	5,70	84,63	12,40
1996	124,80	18,05	42,11	6,09	82,69	11,96
1997	118,40	16,90	37,83	5,40	80,57	11,50

Source: *Statistical Yearbook of Guangdong*, 1998, p. 114.

Annexe 4 : Evolution de l'espérance de vie de la population hongkongaise

Tableau A 4-1 : Espérance de vie à la naissance (1971-1996)

Année	Hommes	femmes	différence
1971	67,8	75,3	7,5
1976	69,8	76,2	6,6
1981	72,3	78,5	6,2
1986	74,1	79,4	5,3
1991	74,9	80,5	5,6
1996	76	81	5

Source : Census and Statistics Department, Hong Kong Government¹

¹ Tableau reproduit dans l'article de R. Jacquet : R. Jacquet, 1997a, *op. cit.*

Annexe 5 : Les principales structures de l'Etat et du Parti Communiste chinois

Il est hors de question de reproduire ici la totalité des structures du parti communiste chinois et celles de l'Etat. Ce serait, en effet, d'une incroyable lourdeur, pour un apport d'information relativement minime. Par conséquent, nous reproduisons uniquement les échelons clefs de cet organigramme tel que le donne l'organe officiel du régime : Le Quotidien du Peuple¹.

1- Le Parti

- Comité Central (CC) du PCC
- secrétaire général
- Bureau politique du Comité central
- **Commission militaire du CC**
- **Commission centrale de Contrôle de la Discipline**

2- Les structures de l'Etat

- Assemblée populaire nationale (APN)
- Comité permanent de l'APN
- Président
- Commissions spécialisées du Comité permanent de l'APN
- Conseil des Affaires d'Etat
- premier ministre
- vice-premier ministre
- conseiller d'Etat
- secrétaire général
- ministères et commissions

¹ Ce journal est consultable, en français, dans sa version électronique à l'adresse suivante : <http://french.peopledaily.com.cn>.

- bureaux et administrations
- bureaux relevant des ministères et commissions
- Cour populaire suprême président
- Parquet populaire suprême procureur général

Nous avons souligné les deux dernières structures internes car elles sont révélatrices de ce que nous voulons mettre en lumière dans cette annexe :

- i) le PCC possède des structures de réflexion et de décision dans des domaines jugés cruciaux alors, qu'*a priori*, ceux-ci relèvent de la compétence de l'Etat ;
- ii) pour prétendre occuper le moindre poste à responsabilité au sein de l'Etat chinois, il convient d'être membre du PCC et de se plier à sa discipline¹.

¹ L'appartenance au PCC demeure prioritaire sur les fonctions et les titres dont il est officiellement possible de se prévaloir. Ainsi, à l'extrême fin de sa carrière, Deng Xiaoping occupait seulement le poste « prestigieux » de président de la fédération chinoise de bridge, à partir de 1989. Voir Ruan Ming, 1992, *op. cit.* Le volume des textes choisis de Deng Xiaoping comprend les textes de ses démissions successives. Leur tournure fait comprendre au lecteur que son influence n'en pâtira pas. Deng Xiaoping, 1994 (1993), *op. cit.*

Annexe 6 : Ouverture économique et investisseurs étrangers

Tableau A 6-1 : Les zones ouvertes en 1995

Désignations	Nombre	Taux d'imposition (%)
Zones économiques spéciales(C)	5	15
Villes côtières ouvertes(C)	14	24
Régions côtières ouvertes(C)	260	24
Zones hors taxes(C)	13	0
Zones de développement économique et technologique (C&I)	30	10-15
Zones de développement des industries nouvelles et de haute technologie (C&I)	52	15
Zones de tourisme et de loisir (C&I)	11	24
Villes fluviales ouvertes (I)	6	24
Villes frontalières ouvertes (I)	13	24

Note : (C)=entités sises dans les zones côtières ; (I)=entités sises dans les zones intérieures ; (C&I)=entités sises indifféremment dans l'une ou l'autre localisation.

Source : Chang Jae Choe, juillet-août 2000, *op. cit.*, p. 44.

Annexe 7 : Pourquoi assimilons-nous les variables « pouvoir d'achat » et « revenu » ?

Le revenu et le pouvoir d'achat ne se recouvrent pas. Plus précisément le pouvoir d'achat est inclus dans le revenu c'est-à-dire que le pouvoir d'achat représente le revenu amputé de l'épargne. Si nous posons S l'épargne d'un agent économique et w son revenu, son pouvoir d'achat sera égal à $W-S$. Il reste à déterminer si, en l'occurrence, nous pouvons, ou non, négliger l'influence de S . La science économique distingue traditionnellement deux formes d'épargne : l'épargne en vue d'un investissement à venir et l'épargne thésaurisée. Dans le cas spécifique d'un pays dont le mode de régulation économique était communiste et s'ouvre progressivement à un mode de régulation plus libéral, il est possible de supposer qu'il y aura un effet de rattrapage de la consommation. Par ailleurs, le niveau de vie ostentatoire des Chinois de la diaspora aura, à nos yeux, un effet incitatif. De plus, étant donné la relative proximité des provinces côtières et des deux principaux membres de la diaspora, le mimétisme de consommation sera d'autant plus fort¹. Qiu Haixiong, montre les différents comportements issus du changement et les modalités d'adaptation adoptées par les agents économiques. Il en ressort une volonté de cumuler les emplois afin de bénéficier d'un pouvoir d'achat plus conséquent. Les agents économiques jouent sur l'ambiguïté du système en transition. Ils conservent leur emploi dans l'entreprise d'Etat par mesure de sécurité et trouvent ou créent un emploi dans le secteur privé plus rémunérateur. L'ensemble de ces considérations nous pousse à négliger l'épargne de thésaurisation. Quant à l'épargne en vue d'investissement futur, par définition, est destinée à être dépensée. Autrement dit, elle va alimenter le flux de l'investissement, seul le moment où cela se produira sera différé. Ce décalage n'influence en rien notre raisonnement. Par conséquent, nous pouvons assimiler le pouvoir d'achat et le revenu et utiliser la variable W .

¹ Nous appuyons notre point de vue sur l'article de Qiu Haixiong : Qiu Haixiong, Juillet-août 1996, « Entreprise d'Etat et marché du travail. Nouvelle donne, nouvelles stratégies », *op. cit.*, pp. 27-32.

Annexe 8 : Pourquoi assimiler « libéralisme » et « individualisme méthodologique » ?

Bien que cette question puisse être formulée sous des formes variées, il est possible de la retranscrire plus précisément de la façon suivante :

« Quels sont les éléments permettant de rattacher réciproquement le "libéralisme" et le "communisme" aux notions "d'individualisme méthodologique" et de "holisme" ? N'y aurait-il pas là une incohérence puisque ces deux modes de régulation économique sont en même temps des institutions ? »

Il est exact, d'un point de vue empirique et factuel, que la frontière est floue ; chaque système, quelle que soit sa nature profonde, s'avère teinté d'un peu du système opposé. En revanche, à examiner cet aspect théoriquement, la dichotomie entre ces deux concepts se révèle nettement plus vive – notamment par nécessité de simplification.

Assimiler le « libéralisme » et « l'individualisme méthodologique » revient à affecter un degré de liberté plus important à ce dernier qu'au holisme. Cette base posée, il convient de préciser ce que recouvre la liberté. Ici, nous nous référerons à la définition donnée par F. Hayek (1994, 1959)¹.

Comme la liberté recouvre des formes très variées, il est impossible d'en donner une définition exhaustive. Ce concept ne peut s'appréhender que par opposition à celui de « coercition ». Cette réalité s'applique lorsqu'un individu accepte de se comporter, contre sa propre volonté, dans une situation précise ; il va considérer que cette solution constitue le choix dont découlera le moins de désagréments. En outre, pour qu'il y ait coercition, il faut que l'action réalisée poursuive les fins d'une autre personne, notamment grâce à la manipulation d'information. Le chantage illustre parfaitement une situation de coercition. Cette définition conduit à deux conclusions :

i) dans un système où règne la liberté, seul l'Etat doit pouvoir se servir de la coercition. Cette possibilité est bien entendu limitée à un cas très particulier :

¹ Plus précisément, les premières moitiés des parties I et II. Nous nous contentons d'une définition générale. Sur les différentes formes potentiellement prises par la liberté, nous renvoyons le lecteur aux parties concernées.

empêcher un agent économique de recourir à la coercition, ou à la violence vis-à-vis d'un autre agent économique ;

ii) plus précisément, dans la différenciation entre l'individualisme méthodologique et le holisme, l'information et sa collecte y jouent un rôle crucial. En effet, dans un système libéral, l'Etat laisse les acteurs collecter leur propre information et s'en servir dans la réalisation de leurs propres buts. Ainsi, chaque individu, chaque entreprise peut comparer le prix, admettons, d'un kilo de carottes puis choisir le meilleur rapport qualité/prix. Ou encore substituer à cet achat, celui de purée de carottes ; ou encore *in fine*, n'effectuer strictement aucun achat. A l'inverse, dans un système communiste où la décision économique est centralisée, tous les paramètres économiques dépendent de la structuration du plan, souvent quinquennal. Chaque entreprise d'Etat saura précisément, quels sont ses fournisseurs, ses clients, quelles quantités et quels types de marchandises produire, à quel prix les vendre. Nous pouvons illustrer ce fait par un exemple tiré de la Chine maoïste. Chacun d'entre nous a en mémoire les clichés photographiques montrant des hordes de gardes rouges brandissant le « petit livre rouge de Mao ». De fait, si un éditeur ou un lecteur avaient voulu – en supposant qu'ils aient disposés des moyens nécessaires – publier ou étudier un autre ouvrage, ils s'exposaient à de violentes représailles. Les risques s'avéraient si élevés que nombre d'individus préférèrent diffuser le « petit livre rouge » avec zèle. De surcroît, de nombreuses personnes, sous l'effet de la propagande, crurent « religieusement » à la véracité de ces pensées. Il y avait effectivement coercition.

Rapprochons ces deux descriptifs, des définitions que nous avons proposées de l'individualisme méthodologique et du holisme à savoir respectivement : $E = (e_1 + e_2 + \dots + e_n) - (e'_1 + e'_2 + \dots + e'_n)$ et $E \Rightarrow e_1, e_2, \dots, e_n$.

Les rapports entretenus par les notions de « libéralisme » et « d'individualisme méthodologique » ou celle de « communisme » et de « holisme » apparaissent clairement. En effet, une société régie par le holisme méthodologique devra, nécessairement, recourir à la coercition afin de pouvoir contrôler les divers comportements de ses membres.

Annexe 9: « Méreuporie » et « thalassographie »

L'objectif de cette annexe est d'exposer brièvement les conceptions développées par D. Cosandey (1997). La question centrale de son ouvrage peut se résumer de la façon suivante : « Pourquoi, au cours de l'Histoire, différentes civilisations, ont-elles connu des phases de domination scientifique et technique ? Pourquoi ont-elles décliné à tour de rôle ? »

Après avoir examiné et réfuté les différentes explications traditionnelles : religieuse, culturelle, ethnique, climatique, tiers-mondiste, grecque, résultat du hasard. Il propose ses propres concepts : la méreuporie et la thalassographie. Pour les construire, l'auteur passe, systématiquement, en revue la vie scientifique de trois grandes civilisations à savoir l'Islam, l'Inde et la Chine.

i) la méreuporie : selon cette hypothèse, les sciences ne peuvent s'épanouir que dans certaines conditions. Il faut la combinaison d'une division politique stable et d'une certaine prospérité économique. La division politique permet de faire jouer la concurrence et de favoriser la liberté. Une telle division limite les accès despotiques d'un gouvernement, ou d'un monarque (impossibilité d'interdire ou d'étouffer les inventions, même si celles-ci remettent en cause l'ordre établi). Si la liberté et la créativité ne peuvent s'exprimer dans une telle configuration, il y aura « fuite des cerveaux » à l'étranger. Les pays d'accueil risquent de distancer le pays d'origine. C'est inacceptable pour l'image de marque des dirigeants. La stabilité, quant à elle, assure des points de repère et des frontières stables garantes de la sécurité des scientifiques et des inventeurs. Enfin, la prospérité présente deux avantages. *Primo*, le mécénat existe et permet aux scientifiques de jouir de conditions favorables de recherche. *Secundo*, une bonne méreuporie favorise le développement du commerce. Les commerçants facilitent la circulation des idées, font pression pour bénéficier d'inventions et les transforment rapidement en innovations.

Bien sûr, d'autres cas de figure qu'une division politique stable peuvent se manifester. Ainsi les différentes situations plausibles sont regroupées dans le tableau suivant :

Tableau : A 9-1 : Influence du statut politique sur les résultats économiques selon la méreurporie

Situations		Statut politique		Résultats économiques		fréquence
<i>cas</i>	<i>Descriptif</i>	<i>stabilité</i>	<i>instabilité</i>	<i>prospérité</i>	<i>marasme</i>	
1	empire instable mais prospère		X	X		rare
2	<i>empire instable avec crise</i>		X		X	<i>relativement fréquent mais éphémère, opposé à méreurporie idéale</i>
3	empire stable et prospère	X		X		rare
4	empire stable avec crise	X			X	fréquent
5	division stable avec prospérité	X		X		fréquent, méreurporie idéale
6	division politique stable avec crise	X			X	peu fréquent
7	division politique instable avec prospérité		X	X		très rare
8	division politique instable avec crise		X		X	très fréquent

Une bonne méreurporie se voit, à la fois, favorisée et consolidée par une bonne thalassographie.

ii) la thalassographie : ce terme est un néologisme forgé par l'auteur. Cette hypothèse stipule que posséder, comme l'Europe, des côtes maritimes importantes et découpées, favorise une bonne méreurporie. En effet, selon D. Cosandey, une façade maritime procure trois avantages :

1/ un développement du commerce plus aisé. Il essaie de montrer que le commerce maritime fut, durant des siècles, le plus sûr, le plus rapide, le meilleur marché ;

2/ une certaine stabilité car les côtes sont synonymes de frontières naturelles. Ce fait évite les conflits, les tensions, les batailles d'influence entre voisins et empêche les guerres pour la possession de territoires frontaliers ;

3/ aux yeux de D. Cosandey, le développement d'une flotte de commerce importante va de pair avec le développement de grands navires de guerre

permettant une défense des zones maritimes d'un pays en cas de tentative d'invasion. D'où l'intérêt d'un paysage découpé – voire déchiré – plus difficilement abordable.

Conclusion, la combinaison d'une bonne méreuporie et de conditions talassographiques avantageuses permettra, non seulement, à une civilisation de rayonner sur la science, mais aussi de maintenir durablement cette « suprématie ». D. Cosandey y voit les raisons du succès économique européen et nord-américain aux 19 et 20^{èmes} siècles.

Annexe 10 : Différenciation entre « règles économiques » et « systèmes théoriques »

Nonobstant, le caractère construit de ces trois notions : les règles économiques, les systèmes théoriques et les indicateurs économiques, la distinction n'en demeure pas moins primordiale. Sur le papier elle est définissable, mais est nettement plus complexe et diffuse dans la réalité. Cependant, à cause d'elle, les conséquences prévisibles d'une action et la nature des raisonnements à tenir différeront.

Cette distinction ne joue guère dans le comportement réel des agents économiques mais peut fournir aux théoriciens un moyen de déterminer, entre deux interprétations d'un même phénomène, si l'examen du degré de généralisation potentiel – au sens poppérien du terme – sera utile ou non.

a) « règles économiques » : à notre sens, les « règles économiques » sont universelles. Il s'agit du comportement d'une variable qui restera immuable quelque soit la situation où elle est examinée. Son comportement identique et stable résulte du caractère « frustré » d'une « règle économique ». Elle ne prend en considération qu'un seul et unique « stimulus ». La loi de l'offre et de la demande en fournit une parfaite illustration. Lorsque la demande fluctue brutalement, les prix connaissent une variation proportionnelle puisque l'offre demeure, nécessairement, inchangée ;

b) « indicateurs économiques » : pour nous, ce sont de simples outils. Ils fournissent des indications indispensables à l'élaboration des « systèmes théoriques ». Le taux d'inflation est un bon exemple, à condition de faire fi des débats qui entourent son élaboration. Sans les données fournies par cet agrégat, jamais la courbe de Phillips, d'après laquelle existerait une corrélation entre le taux d'inflation et celui du chômage, n'aurait pu être élaborée ;

c) « systèmes théoriques » : à nos yeux, il s'agit de constructions abstraites basées sur les « règles économiques » et les résultats exprimés par les « indicateurs économiques ». Le but de tels édifices est d'analyser le comportement d'une variable soumise à de multiples influences. Ainsi, leurs champs d'application sont limités. Nous ne sommes plus dans le domaine de l'universel. Si nous reprenons la loi de l'offre et de la demande, on peut dire qu'elle devient un « système théorique » en y

introduisant, par exemple, la variable « spéculateurs ». Dès lors, elle peut s'énoncer ainsi :

on constatera toujours une variation du prix en fonction de la demande entre t et $t+1$ mais l'on pourra supposer que cette rareté n'a rien de naturelle, qu'elle est organisée par des spéculateurs et que la conjoncture se retournera en $t+2$. Une telle construction est, évidemment, relative car elle suppose l'existence d'un cas empirique où les spéculateurs sont assez nombreux et possèdent suffisamment de moyens pour exercer une influence significative sur la rareté.

La théorie des jeux, avec les arbres de Kuhn, constitue, elle aussi, une illustration parfaite des « systèmes théoriques ».

Bibliographie

I) Ouvrages et articles :

Asmin A. et Rolins K., 1992, « Le retour des économies régionales ? La géographie de l'accumulation flexible » in *Les régions qui gagnent. Districts et réseaux : les nouveaux paradigmes de la géographie économique*, G. Benko et A. Lipietz (S/D), Economie en liberté, PUF, Paris, pp. 123-161.

Beccatini G., 1992, « Le district Marshallien : une notion socio-économique » in *Les régions qui gagnent. Districts et réseaux : les nouveaux paradigmes de la géographie économique*, G. Benko et A. Lipietz (S/D), Economie en liberté, PUF, Paris, pp. 35-55.

Becker J., 1998 (1996), *La grande famine de Mao*, Editions Dagorno.

Bergère M.-C., 1993, « Réforme du communisme et capitalisme d'outre-mer » in *Nouveaux Mondes*, n°2, pp. 87-110.

Bergère M.-C., 1994, « Economie chinoise : comment se débarrasser du secteur public ? » in *Nouveaux Mondes*, n°5.

Bergère M.-C., 1998, *Le mandarin et le comprador*, Hachette-Littératures, Paris, 253 pages.

Beyaert-Derue C. et Chavy F., 1999, « Territorialité et phénomène de croissance : quelques pistes de réflexion » in *Les Cahiers de l'Association Tiers-Monde*, N° 14-1999, pp. 197-202.

Bianco L., 1994, *Chine*, collection Dominos Flammarion, Paris, 125 pages.

Bianco L., juin 1985, « La transition démographique en Chine populaire et à Taiwan » in *Revue d'Etudes comparatives Est-Ouest* volume 16 n° 1.02, pp. 5-43.

Bonnin M., mai-juin 1996, « Hong Kong : plus qu'un an et beaucoup d'incertitudes » in *Perspectives Chinoises*, n°35, pp. 4-5.

Boutillier S. et Uzinidis D., *Chine questions sur l'ouverture aux multinationales*, L'harmattan, Paris, 1989, 157 pages.

Brasseul J., 27-29 mai 1998, « L'évolution divergente des sciences et des techniques sur les deux rives de la Méditerranée : les leçons de l'histoire », XIV^{èmes} journées de l'Association Tiers-Monde.

- C. Cattelain, novembre-décembre 1997, « Les nouveaux immigrants à Hong Kong Le parcours du combattant. De l'obtention du permis à l'intégration » in *Perspectives chinoises*, n° 44, pp. 31-37.
- Chang Jae Choe, juillet-août 2000, « Disparités régionales et capacités d'intervention de l'Etat en Chine Populaire » in *Perspectives Chinoises* n°60, pp. 40-55.
- Chavy F., 1997, *Intégration économique et développement local. Cas de l'Asie orientale*, Mémoire de DEA, Université de Lille I, 92 pages.
- Chevrier Y., juillet-août 1991, « L'échec des conservateurs après Tian'anmen » in *Le Courrier des Pays de l'Est*, n°361, pp. 17-36.
- Chevrier Y., 1993, *Mao et la révolution chinoise*, Casterman.
- Cini F., mai-juin 1997, « Un système peut en cacher un autre » in *Perspectives chinoises*, n° 41.
- Colletis-Wahl K., Meunier C., 2001, « Peut-on évaluer le lien infrastructure-développement ? Les risques d'une transposition aux pays en développement » in *Infrastructure et développement*, Brot J. et Gérardin H. (S/D), L'harmattan.
- Cosandey D., 1997, *Le secret de l'Occident*, Arléa, Paris, 469 pages
- Crafts N., Venables A., octobre 2001, « Globalization in history : geographical perspective », site internet <http://www.lse.ac.uk>
- Crawford D., 2000, « Chinese capitalism : cultures, the Southeast Asian region and economic globalisation » in *Third World Quarterly*, Vol. 21 No 1, pp. 69-86.
- David P., 1999, « Comment on "The role of geography in development" in *Annual World Bank Conference Economics 1998*, pp. 108-117.
- Delaune F., 1996, *Solidarité réciproque généralisée et efficacité : le cas des entreprises familiales chinoises en Malaisie*, Thèse de doctorat de l'Université de Lille I, 296 pages.
- Delaune F., 1998, « Un altruisme facteur de développement : la solidarité réciproque généralisée » in Mahieu F.-R. et Rapport H. (S/D), *Altruisme Analyse économique* », *Economica*, pp. 221-244.
- Deng Xiaoping, 1994 (1993), *Textes choisis Tome III (1982-1992)*, Editions en langues étrangères, Beijing, 414 pages.
- Derue C., Octobre 2001, *Institutions et territoire : l'expérience de l'intercommunalité dans la gestion de l'eau potable*, Thèse de doctorat de l'Université de Lille I, 301 pages.

- Derycke P.-H. et Huriot J.-M., « Microéconomie et espace : quelle intégration ? » in *Revue économique*.
- Dupréelle K., septembre 2001, *La régionalisation en Afrique orientale : entre impératifs de développement et dynamiques politiques*, Thèse de doctorat de l'Université de Lille I, 449 pages.
- Garfoli G., 1992, « Le système des petites entreprises : un cas paradigmatique de développement endogène » in *Les régions qui gagnent. Districts et réseaux : les nouveaux paradigmes de la géographie économique*, G. Benko et A. Lipietz (S/D), Economie en liberté, PUF, Paris, pp. 58-85.
- Gentelle P. (S/D), 1997, *Chine, peuples et civilisation*, Les dossiers de l'état du monde La Découverte, Paris, 182 pages.
- Gentelle P., 1994, *Economie de la Chine*, Cours Armand Colin, Paris, 191 pages.
- Gernet J., 1994, *L'intelligence de la Chine. Le social et le mental*, NRF Editions Gallimard, Paris, 395 pages.
- Ghio S. et Van Huffel C., 2001, « Infrastructures de transport et répartition spatiale des activités au cours du développement » *Infrastructure et développement*, Brot J. et Gérardin H. (S/D), L'harmattan, pp. 149-176.
- Gilbert E., 1998, *Chine-Inde le match du siècle*, presses de Sciences Po, Paris, 270 pages.
- Gipouloux F., juillet-août 1999, « Hong Kong plate-forme mondiale pour les services à forte valeur ajoutée ? » in *Perspectives Chinoises* n°54, pp. 105-108.
- Hayek F., 1994 (1959), *La constitution de la liberté*, LITEC, Paris, 530 pages.
- Henner H.-F., 2001a, « Convergence et divergence entre nations au sein d'une intégration régionale », Communication au colloque de l'Association Tiers-Monde, Aix-en-Provence, 30-31 mai, 15 pages.
- Henner H.-F., 2001b, « L'impact des investissements d'infrastructure dans les économie en développement » in *Infrastructure et développement*, Chapitre II, Brot J. et Gérardin H. (S/D), L'harmattan, pp. 40-56.
- Hirschman A., 1991, *Deux siècles de rhétorique réactionnaire*, L'espace du politique, Fayard, Paris, 294 pages.
- Hirschman A., 1995 (1970), *Défection et prise de parole. Théorie et applications*, L'espace du politique, Fayard, 212 pages.

- Hirschman A., 1964 (1958), *Stratégie de développement économique*, les Editions ouvrières, 246 pages.
- Hirschman A., 1983, *Bonheur privé, action publique*, l'espace du Politique, Fayard, 257 pages.
- Hochraich D., 1995, *La Chine de la révolution à la réforme*, Alternatives Economiques Syros, Paris, 198 pages.
- Hsaini A. 2000, « Le dépassement des économies d'agglomération comme seules sources explicatives de l'efficacité de production territorialisée » in *RERU*, II, pp. 215-242.
- Huchet J.-F., mai-juin 1997, « Les entreprises chinoises à Hong Kong. Des partenaires ambigus dans l'avenir du Territoire » in *Perspectives Chinoises*, n°41, pp.54-66.
- Huchet J.-F., novembre-décembre 1997, « 4% de chômeurs en Chine » in *Perspectives chinoises*, n°44, pp. 68-69.
- Jacquet R., mai-juin 1999, « Hong Kong : 1,67 millions d'immigrants potentiels ? » n°53, p. 101.
- Jacquet R., janvier-février 1997a, « Qui est le Hongkongais moyen ? » in *Perspectives chinoises*, n° 39, pp. 47-59.
- Jacquet R., novembre-décembre 1997b, « Les nouveaux immigrants à Hong Kong Nouveaux immigrants, nouveaux problèmes ? » in *Perspectives chinoises*, n°44, pp. 22-30.
- Jones R.-E., King R.-E., Klein K., 1993, « L'intégration économique entre Hong-Kong, Taïwan, et les provinces côtières de la Chine » in *Revue économique de l'OCDE*, n° 20, pp. 129-163.
- Joseph J.-J. et Michelon N., mai-juin 2000, « Le triangle de la Chine du Sud et Taiwan » in *Perspectives Chinoises*, N°59, pp. 28-37.
- Kherdjemil B., 1999, « Territoires, mondialisation et redéploiement » in *RERU*, II, pp. 267-294.
- Kolm S.-C., 1998, « Une introduction de la théorie de la réciprocité et du choix économique » in Mahieu F.-R. et Rapport H. (S/D), *Altruisme Analyse économique*, Economica.
- Koulibaly M., 1992, *Le libéralisme nouveau départ pour l'Afrique noire*, L'Harmattan, Deuxième partie, pp. 107-167.

- Krugman P., 1991, *Geography and trade*, Leuven University press.
- Krugman P., 1999, « The role of geography in development » in *Annual World Bank Conference on Development Economics 1998*, pp. 89-107.
- Larivière J.-P. et Sigwalt P., 1996 (1991), *La Chine*, Masson, Paris.
- Le Corre P., 1997, *Après Hong Kong. Chinois et cosmopolite : un pays, deux systèmes ?*, Editions Autrement, Paris, 273 pages.
- Lemoine F., mai 1995, « L'intégration économique Chine-Hong Kong : un nouveau pôle de croissance international » in *Le Courrier des pays de l'Est*, n° 399, pp. 36-43.
- Lemoine F., juillet-septembre 1996, « L'intégration de la Chine dans l'économie mondiale » in *Revue Tiers-Monde*, Tome XXXVII, n° 147, pp. 493-523.
- Longhi C. et Quéré M., 1993, « Systèmes de production et innovation, et dynamiques des territoires » in *Revue économique*, pp. 713-724.
- Luo Ring, mai-juin 1997, « Hong Kong : Pékin soutient le marché à coups de milliards » in *Perspectives Chinoises*, n°41, pp. , 52-53.
- Luo Xubei, 2001, « Accessibilité au marché des provinces chinoises Le rôle des "hubs" de transport » Communication aux XVII^{èmes} journées de l'Association Tiers-Monde.
- Luo Xubei, 2002a, « Clubs de convergence et trajectoires de développement régional : le cas des provinces chinoises », Communication aux XVIII^{èmes} journées de l'Association Tiers-Monde, 33 pages.
- Luo Xubei, 2002b, « Position géographique et structure de production : la croissance des provinces chinoises », Communication à ASRLF, Trois Rivières, Québec.
- Lynn Pan (S/D), 1998, *The Encyclopedia of the Chinese Overseas*, Wuzan.
- Maddison A., 1998, *L'économie chinoise. Une perspective historique*, Etudes du Centre de développement de l'OCDE, 212 pages.
- Mahieu F.-R., 2001, *Ethique économique Fondements anthropologiques*, L'Harmattan, 352 pages.
- Mahieu F.-R., 1998, « Altruisme et ingérence. Modalités de l'altruisme dans l'analyse économique » in Mahieu F.-R. et Rapport H. (S/D), *Altruisme Analyse économique ; Economica*, pp. 113-137.
- Marcou L., 1997, *Le crépuscule du communisme*, La bibliothèque du Citoyen, Presse de Sciences Po, Paris.

- Markusen A., 2000, « Des lieux aimants dans un espace mouvant : une typologie des districts industriels » in *Les richesses des régions. La nouvelle géographie socio-économique*, G. Benko et A. Lipietz (S/D), Economie en liberté, PUF, Paris, pp. 85-119.
- Marquié S., juin 1997, « L'avenir de Hong Kong. L'après 1997 est déjà là » in *Futuribles*, n°221, pp. 5-26.
- Martin R. et Sunley P., 2000, « L'économie géographique de P. Krugman et ses conséquences pour la théorie du développement régional : une évaluation critique » in *La richesse des régions La nouvelle géographie socio-économique*, de Benko G. et Lipietz A. (S/D), Economie en liberté, PUF, pp. 33-84.
- OECD, 1992, *The chinese economic aera. Economic integration without a free trade arrangement*, 44 pages.
- Pecqueur B., 1989, *Le développement local*, Syros, Paris, 149 pages.
- Perroux F., 1991 (1969, troisième édition augmentée), *L'économie du XX^e siècle*, Presse universitaires de Grenoble, deuxième partie « les pôles de croissance ».
- Pin J.-L., 1999, *L'ouverture économique de la Chine (1978-1999). Au profit de qui ?*, Les études de la Documentation Française, Paris, 197 pages.
- Popper K. R., 1973 (1934), *La logique de la découverte scientifique*, Bibliothèque scientifique Payot, Paris, 480 pages.
- Popper K., 1981 (1974), *La quête inachevée*, Calmann-Lévy, Paris, chapitres XVI et XVII, pp. 114-129.
- Popper K., 1989 (1972), « Le mythe du cadre de référence », in *Karl Popper et la science d'aujourd'hui*, colloque de Cerisy, Aubier.
- Qixu Chen, 2000, *Evolution et déterminants de la localisation des IDE en Chine : comportements comparés des principaux investisseurs*, document de travail (version préliminaire), IDREC, CERDI
- Quiu Haixiong, 1996, « Entreprise d'Etat et marché du travail. Nouvelle donne et nouvelles stratégies » in *Perspectives chinoises*, n° 36, pp. 27-32.
- Rauch J., 1999, « Comment on "geography and economic development", by Paul Krugman » in *Annual Wolrd Bank Conference on Development Economics 1998*.
- Rocca J.-L., janvier 1999, « La vague de chômage déferle sur la Chine » in *Le Monde Diplomatique*, pp. 16-17.

- Rollet P., 1990, *Spécialisation internationale et intégration européenne*, Economica, 2^{ème} édition, chapitre 1, pp. 7 à 34.
- Ruan Min, 1992, *Chronique d'un empire : 1978-1990*, Editions Philippe Picquier.
- Sigard F., 1987, « Popper et Hayek : économie et politique » in *Economies et sociétés* « La pensée de Karl Popper et la science économique », Cahiers de l'ISMEA, n°10, PUG, pp. 63-72.
- Singh A., Juillet-Septembre 1994, « Du plan au marché : la réforme maîtrisée en Chine », in *Revue Tiers-Monde*, T.XXX, n° 134.
- So A. Y., mars-avril 2001, « Les trois chances du développement de Hong Kong » in *Perspectives Chinoises*, n°64.
- Soulez A., 1989, « Le problème de la démarcation de la science et de la métaphysique dans le débat avec Carnap : la "clarté critique" face à la précision dans les mots. » in *Karl Popper et la science d'aujourd'hui*, Colloque de Cerisy, pp. 135-152.
- Thoraval J., 1997, « L'identité chinoise » in *Chine, peuples et civilisation*, Les dossiers de l'état du monde La Découverte, Paris, pp. 60-73.
- Trolliet P., 1994, *La diaspora chinoise*, Que sais-je ?, PUF, Paris, 126 pages.
- Trolliet P., 2000 (1993), *Géographie de la Chine*, 3^o édition mise à jour, Que sais-je ?, PUF, Paris.
- Venables A., 1999, « Regional economic integration : who gains, who loses ? » Processed, World Bank.
- Venables A., 2000, « Les accords d'intégration régionale : facteurs de convergence ou de divergence » in *Revue d'économie du développement*, n°1-2, PUF, pp. 227-246.
- Wong Christine P. W., juillet-août 2000, « La nouvelle donne entre le gouvernement central et les collectivités locales » in *Perspectives chinoises* n°60, pp. 56-67.
- You-Tien Hsing, 2000, « Les liens du sang plus forts que le Détroit : relations interpersonnelles et investissements taiwanais en Chine du Sud » in *La richesse des régions. La nouvelle géographie socio-économique*, G. Benko et A. Lipietz (S/D), Economie en liberté, PUF, Paris, pp. 329-356.
- Yuan Wang, Cheng Feng Du, « La mobilisation des capitaux internationaux pour le financement des infrastructures dans les pays émergents asiatiques. L'exemple de la Chine » in *Revue Economique*, pp. 321-344.

Yung-Wing Sung, 1991, *The China Hong Kong connection*, Cambridge University press.

2) Annuaires statistiques

China population statistical yearbook 1999.

China regional economy, *A profil of 17 years of reform and opening- up*, 1996.

China statistical yearbook 1998.

China statistical yearbook 1999.

China statistical yearbook, 2001.

Comprehensive statistical data and materials on 50 years of new China, 1999.

L'Etat du Monde, *Annuaire Statistique économique, géopolitique*, 2002.

Statistical yearbook of Guangdong 1998.

3) Sites Internet

<http://french.peopledaily.com.cn>

<http://www.china.org.cn>

<http://www.lse.ac.uk>

<http://www.wto.org>

Liste des tableaux

Tableau 1-1 : Total population by region (10 000 persons)	p. 22
Tableau 1-2 : Statistics on secondary school (1997)	p. 31
Tableau 1-3 : Statistics on institution of higher education (1997)	p. 32
Tableau 1-4 : Population résidente et taux de croissance annuel (1971-1996)	p. 37
Tableau 1-5 : Composition de la croissance démographique (1951-1995)	p. 40
Tableau 1-6 : Population par nationalité (1991-1996)	p. 41
Tableau 2-1 : Evolution des exportations de la Chine 1952-1996	p. 75
Tableau 2-2 : Répartition des exportations de marchandises 1952-1996 (pourcentage du total)	p. 75
Tableau 2-3 : Répartition des importations de marchandises 1952-1996 (pourcentage du total)	p. 76
Tableau 2-4 : Les principaux partenaires commerciaux de la Chine entre 1995 et 1998 (en millions de \$)	p. 79
Tableau 2-5 : Evolution des exportations de HK à destination de la Chine (1979-1997)	p. 80

Tableau 2-6 : Evolution des importations de HK en provenance de la Chine (1979-1997)	p. 81
Tableau 2-7 : La Chine dans le Commerce extérieur de Hong Kong (en pourcentage)	p. 82
Tableau 2-8 : Evolution du poids comparé des provinces chinoises à l'exportation de 1985 à 1998 (en % des exportations totales)	p. 94
Tableau 2-9 : Number of employed persons at the year-end by type of industry and Region (2000)	p. 106
Tableau 2-10 : Employment, staff and workers of Guangdong(10 000 persons)	p. 110
Tableau A 3-1 : Répartition et constitution de la population chinoise en 1990	p. 245
Tableau A 3-2 : Population et Répartition des Ethnies en Chine (en dizaine de millier)	p. 246
Tableau A 3-3 : Status of population natural changes (10 000 persons, ‰)	p. 249
Tableau A 4-1 : Espérance de vie à la naissance (1971-1996)	p. 252
Tableau A 6-1 : Les zones ouvertes en 1995	p. 253
Tableau : A 9-1 : Influence du statut politique sur les résultats économiques selon la méreurporie	p. 258

Liste des graphiques et des figures

- Graphique 2-1** : Pourcentage des investissements directs étrangers en Chine par pays en 1994 p. 71
- Graphique 2-2** : Evolution du montant des IDE réalisés sous contrat en Chine de 1988 à 1998 (en milliards de dollars) p. 73
- Graphique 2-3** : Evolution du PIB/tête de 1978 à 1999 (moyennes des provinces côtières et intérieures) p. 91
- graphique 2-4** : Disparités régionales en fonction des IDE (en %) p. 92
- Graphique 2-5** : Evolution de la part des secteurs dans l'économie chinoise de 1985 à 2000 (pourcentage) p. 105
- Fig. 3-1** : Comportement d'un agent économique lors d'une transaction commerciale en fonction du degré de confiance accordé p. 140
- Fig. 4-1** : Schéma filiation et liens entre la croissance déséquilibrée, la économie géographique et le DL p. 201
- Fig. 4-2** : Processus d'évolution d'une Economie (E) p. 216
- Fig. 4-2** : Processus d'évolution d'une Economie (E) vue par une théorie générale p. 217
- Fig. 4-3** : Représentation graphique d'un territoire en situation de « développement local » p. 219

Liste des cartes

Carte A 1-1 : Transcription par le système Pinyin	p. 242
Carte A1-2 : Transcription ancienne	p. 243
Carte A 2-1 : Hong Kong	p. 244
Cartes A 3-1 et A 3-2 : Evolution entre 1953 et 1990	p. 248

Liste des variables utilisées

C : une conclusion d'une théorie

E : un système économique

e_n : un sous élément d'un système économique

P : postulat d'une théorie

rm : le reste du monde par rapport à un territoire au sens du DL

S : somme qu'un agent économique épargne. Il s'agit de l'épargne pour thésauriser et de celle en vue d'un investissement futur

t : un territoire au sens du DL

V_i : volume d'investissement reçu par une province à un moment donné

W : revenu d'un agent économique

Liste des abréviations utilisées

APN :	Assemblée Populaire Nationale
CC :	Comité Central
COMECON :	Council for Mutual Economic Assistance
DL :	Développement local
FMN :	Firme multinationale
HK :	Hong Kong
IDE :	Investissement direct étranger
OCDE :	Organisation de Coopération et de Développement Economique
OMC :	Organisation Mondiale du Commerce
PCC :	Parti Communiste chinois
Pop :	Population
RAS :	Région Administrative Spéciale
RPC :	République Populaire de Chine
SPL :	Système productif localisé
USA :	United States of America

ZES : **Zones économiques spéciales**

ZLE : **Zone de libre-échange**

Table des matières :

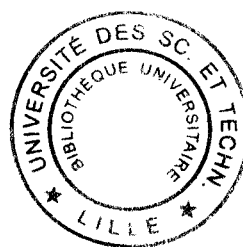
Remerciements	p. 2
Sommaire	p. 4
Introduction générale	p. 5
Chapitre I – Présentation générale du monde chinois	p. 16
Introduction du chapitre	p. 16
<i>Section 1- Principales caractéristiques géographiques chinoises et répartition de la population</i>	p. 18
<i>Section 2- De la démographie chinoise et hongkongaise</i>	p. 26
§1- <u>Evolution de la population chinoise : du continent au Guangdong</u>	p. 29
§2- <u>La population hongkongaise : une population disparate ?</u>	p. 36
<i>Section 3- Pourquoi « localiser » les réformes ?</i>	p. 44
§1- <u>Pourquoi n'appliquer les réformes qu'au travers des zones économiques spéciales ?</u>	p. 47
<u>1- La reconnaissance de la faillite d'un système socialiste ?</u>	p. 48
<u>2- Mise en place progressive de nouvelles structures économiques</u>	p. 51
<u>3- Volonté du maintien du Parti Communiste au pouvoir</u>	p. 55
§2- <u>Quels critères président au choix des zones retenues ?</u>	p. 57
<u>1- De la stratégie de croissance déséquilibrée</u>	p. 59

<u>2- Volonté de l'épanouissement des relations économiques</u>	
<u>Chine-Hong Kong</u>	p. 60
<u>3- Une influence maoïste moins importante ?</u>	p. 61
<u>4- Des conséquences de l'Histoire chinoise ?</u>	p. 63
Conclusion du chapitre	p. 64
Chapitre II - Réformes : de leurs bienfaits à leurs effets néfastes	p. 66
Introduction du chapitre	p. 66
<i>Section 1 – De l'évolution des relations économiques Chine-Hong Kong</i>	p. 69
§1- <u>Des investissements directs étrangers</u>	p. 70
§2- <u>Evolutions des relations commerciales Chine-Hong Kong</u>	p. 74
<u>1- Evolution du commerce chinois</u>	p. 74
<u>2- Evolution des rapports commerciaux Chine-Hong Kong</u>	p. 77
<i>Section 2 - A propos des déséquilibres régionaux</i>	p. 87
§1- <u>Constat de la disparité régionale</u>	p. 90
§2- <u>Philosophie des mesures de rééquilibrage et leur inefficience</u>	p. 96
<u>1- Les obstacles à un véritable rééquilibrage économique</u>	p. 97
<u>2- La philosophie des mesures adoptées</u>	p. 99
<i>Section 3 - De la formation d'un nouveau pôle économique</i>	p. 103
§1- <u>Evolution de la répartition de la main-d'œuvre dans l'ensemble de la Chine</u>	p. 104
§2- <u>Evolution de la répartition de la main-d'œuvre pour la province du</u>	
<u>Guangdong</u>	p. 109
§3- <u>Hong Kong et la prépondérance du secteur tertiaire</u>	p. 113
Conclusion du chapitre	p. 116

Chapitre III – Déséquilibres spatiaux chinois : quelle analyse théorique ?	p. 119
Introduction du chapitre	p. 119
<i>Section 1 – Modèles de croissance déséquilibrée</i>	p. 121
§1- <u>Liens entre croissance déséquilibrée et développement : de l'intérêt de définir cette notion</u>	p. 122
<u>1- Lien entre structure d'une société et aspiration au changement</u>	p. 124
<u>2- Lien entre évolution économique et structuration de l'espace</u>	p. 126
§2- <u>Les effets induits et les unités motrices</u>	p. 129
<u>1- Présentation et ordre d'examen logique</u>	p. 129
<u>2- Les effets induits</u>	p. 131
<u>3- Les unités motrices</u>	p. 133
§3- <u>Adéquation entre fondement théorique et cas empirique chinois ?</u>	p. 134
<i>Section 2- De l'analyse théorique des raisons de l'échec de la stratégie de croissance déséquilibrée</i>	p. 136
§1- <u>Comment analyser les liens économiques entre les zones économiques spéciales et Hong Kong ?</u>	p. 137
2 §- <u>Le monopole du parti communiste comme mode explicatif de l'échec des effets d'entraînement ?</u>	p. 142
<i>Section 3 – Schéma centre – périphérie</i>	p. 152
§1- <u>« Convergence », « divergence » et ZLE : de l'importance de la nature des partenaires</u>	p. 154

<u>1- Définition des notions de « convergence » et de « divergence »</u>	p. 154
<u>2- « Convergence », « divergence » et nature des partenaires</u>	p. 155
<u>§2- Pourquoi assimiler les relations entre les ZES et Hong Kong à une intégration régionale ?</u>	p. 159
<u>1- Les raisons théoriques</u>	p. 159
<u>2- Les raisons empiriques</u>	p. 161
<u>§3- A propos des effets d'agglomération et des effets de dispersion</u>	p. 163
<u>§4- Externalités et réseaux chinois : quels liens possibles ?</u>	p. 167
<i>Section 4- De la possibilité de relâcher certaines hypothèses</i>	p. 169
§1- <u>De l'intérêt de relâcher une hypothèse</u>	p. 169
§2- <u>Economie chinoise entre centre-périphérie : vers un centre élargi ?</u>	p. 171
§3- <u>De la mesure de la disparité entre provinces</u>	p. 172
§4- <u>Des pistes de recherche</u>	p. 176
Conclusion du chapitre	p. 178
Chapitre IV – Nouvelle économie géographique et théorie du développement local : quel degré de généralisation potentiel ?	p. 181
Introduction du chapitre	p. 181
<i>Section 1- Le développement local comme moyen de rendre compte de la réalité économique du monde chinois ?</i>	p. 183
§1- <u>Genèse du développement local</u>	p. 183
§2- <u>Concepts du développement local</u>	p. 188
<i>Section 2- Quelle filiation entre les théories de croissance déséquilibrée, la nouvelle économie géographique et le développement local ?</i>	p. 198

§1- <u>Un essai de schéma récapitulatif</u>	p. 200
§2- <u>A propos de la motivation et de la confiance des agents économiques</u>	p. 202
§3- <u>A propos de la structuration spatiale</u>	p. 204
<i>Section 3- Examen du degré de généralisation du développement local</i>	p. 207
§1- <u>Le caractère du développement local est-il trop spécifique ?</u>	p. 209
§2- <u>Quel est le degré de généralisation potentiel du développement local ?</u>	p. 214
§3- <u>Efficacité du développement local comme système explicatif</u> <u>a posteriori ?</u>	p. 218
<u>1- Pourquoi le développement local est-il fortement généralisable ?</u>	p. 221
<u>2- Degré de généralisation du développement local et enseignements</u> <u>pour la nouvelle économie géographique ?</u>	p. 225
<u>3- Quelles pistes de recherche pour le développement local ?</u>	p. 227
Conclusion du chapitre	p. 228
Conclusion générale	p. 231
Table des annexes	p. 241
Bibliographie	p. 262
Liste des tableaux	p. 270
Liste des figures et des graphiques	p. 272
Liste des cartes	p. 273
Liste des variables utilisées	p. 274
Liste des abréviations utilisées	p. 275
Table des matières	p. 277



PPN: 076018652

